Série III. 8e année. N° 3-4 Juillet-Décembre 1936

ALAUDA

Revue trimestrielle d'Ornithologie

publiée par Paul PARIS, Professeur de Zoologie
à la Faculté des Sciences de Dijon

Rédacteur : Henri JOUARD

Bulletin de la

Société d'Études Ornithologiques

Secrétaires : Henri HEIM DE BALSAC et André BLOT



André Blot, éditeur, 12 avenue de la Grande-Armée, Paris

ALAUDA

Revue trimestrielle d'Ornithologie

COMITÉ DE SOUTIEN

Le constitueront tous ceux qui, appréciant les efforts du Comité de Rédaction et tenant à le soutenir moralement et matériellement, verseront, en guise d'abonnement, une somme d'*au moins* 100 francs.

Le nom des membres du Comité de soutien sera donné, pour autant qu'ils ne s'y opposent pas, dans le dernier fascicule de l'année, avec l'indication du montant de leur versement.

ABONNEMENTS

France et Colonies : 60 francs.
Etranger : 75 francs (60 + 15 francs de frais de port supplémentaires)
Prix du présent numéro : 20 francs

Le montant des **abonnements**, qui sont dus au 1er janvier, doit être adressé à

M. Henri JOUARD

45, rue Lamartine, Dijon (Côte-d'Or)

Compte de chèques postaux : **Dijon 298-21**

AVIS DIVERS

Toutes publications pour compte rendu ou en échange d'*Alauda* doivent être adressées, impersonnellement, à M. le Rédacteur d'*Alauda*, Faculté des Sciences, 51, rue Monge, Dijon (Côte-d'Or).

Tous manuscrits, demandes de renseignements, etc., doivent être adressés à M. Henri JOUARD, Rédacteur, 45, rue Lamartine, Dijon (Côte-d'Or).

La Rédaction d'*Alauda* reste libre d'accepter, d'amender (par ex. quant à la nomenclature en vigueur) ou de refuser les manuscrits qui lui seront proposés. Elle pourra de même ajourner à son gré leur publication.

Elle serait reconnaissante aux auteurs de présenter des manuscrits tapés à la machine, *n'utilisant qu'un côté de la page* et sans additions ni rature.

Faute aux auteurs de demander à faire eux-mêmes la correction de leurs épreuves (pour laquelle il leur sera accordé un délai max. de 8 jours), cette correction sera faite *ipso facto* par les soins de la Rédaction sans qu'aucune réclamation y relative puisse ensuite être faite par ces auteurs.

Alauda ne publiant que des articles signés, les auteurs conserveront la responsabilité entière des opinions qu'ils auront émises.

Voir, page 3 de la couverture, les indications concernant la Société d'Études Ornithologiques

Supplément à *Alauda* (juillet-décembre 1936).

ALAUDA

Série III. 8e année. N° 3-4 Juillet-Décembre 1936.

LOUIS BUREAU

Une bien pénible nouvelle nous parvient le 16 décembre, alors que ce fascicule est en partie mis en pages. Le vénéré maître et doyen de l'Ornithologie française, le Dr Louis BUREAU, Professeur honoraire à l'Ecole de Médecine de Nantes, s'est éteint le 14 décembre 1936, dans sa 90e année.

Malgré son grand âge et en dépit de ses infirmités, Louis BUREAU avait conservé toute sa lucidité d'esprit. Il entretenait avec ses amis une correspondance presque régulière, et il continuait à s'intéresser aux questions d'histoire naturelle qui lui étaient chères.

Un article nécrologique illustré, que nous publierons dans le prochain fascicule d'*Alauda*, retracera la vie du grand naturaliste que fut le Dr L. BUREAU, et rappellera tout ce que lui doit la science française, et spécialement la zoologie.

En attendant, nous exprimons à son frère, et à ses neveux, nos très vives condoléances.

La Rédaction d'*Alauda* et le Conseil de Direction de la *Société d'Etudes Ornithologiques*.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES

Conseil de Direction.

Au cours de la réunion qu'il a tenue le 7 novembre, avant la séance de rentrée, le Conseil de Direction à élu membres de la *Société d'Etudes Ornithologiques* :

MM. le Capitaine VOISIN, présenté par M. BLOT, sur proposition du Commandant EBLÉ ;

A. PÉHU, Professeur honoraire, présenté par M. HEIM DE BALSAC ;

Paul RODARY, Inspecteur adjoint des Forêts, présenté par M. HEIM DE BALSAC, sur proposition de MM. J. DE CHAVIGNY et LE DU ;

Edmond MAIRAUX, Ingénieur agronome, présenté par M. HEIM DE BALSAC ;

Paul P. PIETRI, Avocat-défenseur, présenté par M. JOUARD, sur proposition de M. Alfred BLANCHET ;

Alfred VAN BENEDEN, présenté par M. JOUARD.

Séance du 7 novembre 1936.

Présidence de M. Henri JOUARD.

Membres de province présents à la séance : MM. C. J. CARPENTIER, J. E. COURTOIS, M. EVEN, H. JOUARD, J. MARÇAIS, B. MOUILLARD, G. DE VOGUÉ.

S'étaient excusés : MM. le Dr Y. BOQUIEN, Dr H. DALMON, J. DELAMAIN, A. HUGUES, R. LIENHART, comte DE PAILLERETS, P. PARIS, Dr P. POTY, baron DE SANCY, L. TROUCHE.

M. Henri HEIM DE BALSAC présente le beau volume illustré de planches en couleurs sur les Rapaces de l'Egypte que M. A. KŒNIG, fondateur-directeur du Musée de Bonn, vient de publier.

Le Comte Georges DE VOGUÉ présente divers petits manuels de

vulgarisation en langue allemande et anglaise, destinés à permettre aux débutants de reconnaître d'emblée les Oiseaux dans la nature.

M. Henri JOUARD présente des revues reçues en échange, et deux ouvrages récents, en langue française, qui, « malgré de graves imperfections, ne sont pas sans présenter, chacun dans son sens, un réel intérêt : *La Migration des Oiseaux* par C. AUBERT, et *Gibiers de notre pays* (livre premier) par J. OBERTHÜR ».

M. Bernard MOUILLARD parle de la migration de la Caille d'après les recherches du Prince CHIGI, dont il commente deux brochures récentes.

Tous ces travaux seront l'objet de comptes rendus bibliographiques dans un prochain numéro d'*Alauda*.

* * *

Le Dr ROCHON-DUVIGNEAUD fait part de ses nouvelles observations d'Aigles, au cours des dernières grandes vacances :

Dans une région écartée de l'Ardèche, il a vu à trois reprises un groupe, ou une famille d'Aigles, au moins au nombre de quatre puisque quatre d'entre eux se sont montrés simultanément. Ces Aigles, dont l'envergure était grande, lui ont paru avoir des ailes relativement étroites, une queue assez peu longue et carrée du bout, les faces supérieures brun fauve, les rémiges très sombres, et ne pas présenter de zones blanches. Il s'agit là vraisemblablement de l'Aigle fauve *Aquila chrysaetos* dont on sait la grande variabilité de plumage, d'un individu et peut-être d'une famille à l'autre... D'après les gens du pays, ces Aigles sont sédentaires et se nourrissent de gibier (surtout Lapins) avec, de temps à autre, addition de Poules domestiques. Ils poussaient fréquemment un petit cri, d'une seule note, — analogue à l'aboiement d'un petit Chien — bien différent du cri bitonal et bisyllabique noté l'année précédente dans la région de Lescun (Pyrénées) par notre éminent collègue et rapporté par lui à un « Aigle criard » (cf. *Alauda*, 1935, p. 507).

Le Dr ROCHON-DUVIGNEAUD a également vu à deux reprises un Aigle, très probablement Aigle fauve lui aussi, dans la montagne de la Séranne, au Nord-Ouest de Montpellier. Par contre il n'en avait pas vu un seul au cours d'un passage en Savoie, — et c'est pour M. H. JOUARD l'occasion de dire qu'en ce qui concerne les Alpes françaises, c'est surtout dans leur portion méridionale qu'on

y rencontre encore *Aquila chrysaetos*. On en tue, malheureusement, chaque année deux ou trois dans les Alpes-Maritimes !

Le Dr Rochon-Duvigneaud donne ensuite lecture d'une lettre de M. Gallet, d'Arles, relatant la capture, dans sa région, de deux « Aigles criards » :

Le premier a été abattu le 17 octobre 1930 sur les bords de l'étang des Pandres, par M. Guillaume, du Mas-Thibert, Bouches-du-Rhône. Identifié, il y a quelques années, par le Dr L. Bureau comme *Aquila clanga*, c'est un ♂ juv. de coloration sombre, aux dimensions suivantes : longueur totale 64, envergure 159, aile 50, queue 25, bec 5, tarse 9,5 cm. Son tube digestif contenait un Poisson, très probablement Hotu, et quelques débris d'écailles. Peu de parasites externes ; pas de parasites internes à la vésicule biliaire, aux reins et dans les intestins. Actuellement en peau parmi la collection de l'école des Gardes de Cadoraches.

Le second a été abattu le 28 novembre 1935, près d'Arles, par M. X..., retraité de la Cie P. L. M. habitant le Pont-de-Crau. « Par comparaison avec le premier Oiseau », c'est une ♀ juv. de même espèce, de coloration claire aux faces inférieures ainsi qu'aux sus- et sous-caudales, aux dimensions suivantes : l. t. 73, e. 182, a. 54, q. 30, b. 6, t. 9,5 cm. Son tube digestif contenait quelques débris de Lézard ocellé parmi d'autres débris indéterminables. Parasites externes nombreux, mais non encore déterminés ; pas de parasites internes. Actuellement monté, et en possession de M. Gallet (*ex* M. Desbrous, correspondant du *Petit Provençal*).

Ayant été rendu attentif à la forme des narines des Rapaces des genres *Aquila* et *Hieraaetus*, immédiatement révélatrice des Aigles criards (cf. Jouard, *Alauda*, 1936, p. 200), M. Gallet n'ose malheureusement se prononcer à son sujet, lesdites narines ayant été déformées avant la préparation de chaque sujet par l'introduction d'un tampon d'ouate et se présentant aujourd'hui à peu près comme celles d'un *Hieraaetus fasciatus*...

La lettre de M. Gallet, jointe aux dires de M. Griscom qui aurait vu cinq Aigles criards en Camargue pendant son séjour du 29 décembre 1918 au 2 janvier 1919 (cf. *L'Oiseau et la R. F. O.*, 1922, p. 304), vient en somme confirmer ce que M. Jouard écrivait récemment (*loc. cit.*, p. 216) : « Une seule certitude : c'est qu'*Aquila clanga* passe, chez nous, pas trop rarement, surtout dans le tiers méridional de notre pays. » Rien de nouveau quant à sa supposée nidification sous nos climats !

Le Dr ROCHON-DUVIGNEAUD termine sa communication en faisant part d'une intéressante proposition de son correspondant quant à une excursion en Camargue et Petite Camargue au cours des mois de mai ou juin prochain. S'adresser à M. GALLET, préparateur-taxidermiste, 2, place de la Major, à Arles, Bouches-du-Rhône.

* * *

Le Comte Georges DE VOGUÉ donne lecture d'un appel, lancé par la section anglaise du *Comité international pour la protection des Oiseaux*, auquel nous nous faisons un devoir de faire écho. On trouvera la traduction de cet appel, et l'énoncé de la marche à suivre, p. 503 de ce numéro d'*Alauda*.

* * *

Avant de brosser le tableau des *Oiseaux d'hiver de la région de Pau* tel qu'il a pu l'établir au cours d'un séjour de plus de trois mois dans le chef-lieu des Basses-Pyrénées (article à paraître ultérieurement dans notre revue), Henri JOUARD met les membres de la Société au courant des résultats de la vente de l'*Inventaire des Oiseaux de France*, par Noël MAYAUD, avec la collaboration d'Henri HEIM DE BALSAC et Henri JOUARD, dont la S. E. O. a assumé la publication. De nombreux ornithologistes tant français qu'étrangers ont salué avec joie cet événement ornithologique au sujet duquel Jacques DELAMAIN vient précisément d'écrire à notre Rédacteur :

« J'aurais voulu féliciter de vive voix, MM. N. MAYAUD, HEIM DE BALSAC, et vous-même, de cet *Inventaire*, qui est précieux. Je m'en sers constamment. Et j'en aime la précision et surtout la parfaite probité scientifique, marquée par des points d'interrogation. Et comme ils sont nombreux encore, pour notre pays de France ! Il y a vraiment de quoi besogner, chez nous, pour une armée de naturalistes de terrain, afin de répondre à toutes ces questions de distribution géographique, etc...

« J'écrirai à N. MAYAUD sur un ou deux points et lui dirai tout le bien que je pense de ce travail. C'est un très gros effort, une œuvre vraiment utile et importante ! »

Il reste que quelques abonnés d'*Alauda* et même quelques membres de la *Société d'Etudes ornithologiques* se sont abstenus jusqu'à présent de faire le petit effort pécuniaire qui leur permettrait de possé-

der cette *base*, indispensable pour toutes recherches sérieuses à venir, que constitue dès à présent l'*Inventaire*. Un pressant appel leur est lancé une fois encore à ce sujet (s'adresser comme il a été dit, à M. André BLOT, 12, avenue de la Grande-Armée, Paris, 17e ; compte postal Paris no 1146-60 ; prix : 43 fr. pour la France et les Colonies françaises ; 46 fr. pour les autres pays.

En sa qualité de trésorier enfin, M. JOUARD a le plaisir d'annoncer que le nombre des membres du *Comité de soutien* d'*Alauda* et des membres bienfaiteurs de la S. E. O. s'est élevé, pour 1936, à 29, au lieu de 19 pour l'année précédente, ce qui prouve combien nombreux sont, malgré la crise, ceux qui reconnaissent nos efforts et tiennent à les seconder.

Le Commandant ERLÉ signale l'existence, au château des Courans (Mayenne), appartenant au comte DE CHARNACÉ, d'une corbeautière de Freux de 2 à 300 nids.

Un dîner amical termine agréablement cette séance de rentrée de la S. E. O., qui fut particulièrement réussie par le nombre et la qualité de ceux qui vinrent y prendre part.

H. J.

Distinction.

Nous sommes heureux d'apprendre, et d'informer les membres de la S. E. O., que notre collègue M. Jean-Charles MOREUX, architecte D. L. P. G., vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur.

Dates des séances en 1937.

Les samedis 9 janvier ; 6 février ; 6 mars (*assemblée générale*) ; 3 avril ; 1er mai ; 5 juin ; 3 juillet ; 6 novembre ; 4 décembre.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES

AU 31 DÉCEMBRE 1936.

Membres d'honneur.

† Dr Louis BUREAU ; † Baron R. SNOUCKAERT VAN SCHAUBURG.
MM. Paul MADON, le Professeur Paul PARIS, le Professeur Etienne RABAUD.

Conseil de Direction.

Membres à vie : MM. Henri HEIM DE BALSAC ; Henri JOUARD ; Professeur Paul PARIS ; Dr Paul POTY.

Membres à temps : André BLOT ; Comte DE BONNET DE PAILLERETS ; J. E. COURTOIS ; Olivier MEYLAN ; Bernard MOUILLARD ; Professeur Etienne RABAUD ; Dr A. ROCHON-DUVIGNEAUD ; Comte Georges DE VOGÜÉ.

Secrétaire général : Henri HEIM DE BALSAC.

Secrétaire adjoint : André BLOT.

Trésorier : Henri JOUARD.

Bibliothécaire adjoint : Ronald SEYDOUX.

Membres fondateurs.

MM.

1. AGOSTINHO (Major J.), Service météorologique des Açores, Angra de Hervismo, Açores.
2. ARNÉ (Paul), villa Haliotis, Guéthary (Basses-Pyrénées).
3. BÉRAUT (Dr Etienne), 78 boulevard Barrès, Neuilly (Seine). Membre bienfaiteur.
4. BLANCHET (Alfred), Président honoraire du Tribunal mixte, 15 rue des Villas, Hammam-Lif, Tunisie. Membre bienfaiteur.
5. BLOT (André), 12 avenue de la Grande-Armée, Paris (17e). Membre bienfaiteur, membre du Conseil ; secrétaire adjoint.

6. Bureau (Dr Louis), 15 rue Gresset, Nantes (Loire-Inférieure). Membre d'honneur; membre bienfaiteur. † 14 décembre 1936.
7. Chavigny (Jacques de), 15 allée Saint-Léonard, La Varenne Saint-Hilaire (Seine). Membre bienfaiteur.
8. Clarke (Général), 6 avenue Malakoff, Paris (16e). Membre bienfaiteur.
9. Cogneau (G.), 64 rue Nationale, Ris-Orangis (Seine-et-Oise).
10. Corti (Dr U. A.), Schilf 3, Zurich 7. Suisse.
11. Cottereau (Abbé Elie), 4 avenue Marceau, Paris (8e).
12. Courtois (J. E.), Conseiller à la Cour, 43 rue Jeannin, Dijon (Côte-d'Or). Membre du Conseil.
13. Dalmon (Dr Henri), 182 avenue Carnot, La Rochelle (Charente-Inférieure). *Biogéographie des oiseaux d'Aunis.*
14. Delamain (Jacques), La Branderaie de Gardépée, par Jarnac (Charente).
15. Démentieff (Professeur Georges), Section ornithologique du Musée zoologique de l'Université, 6 rue de Herzen, Moscou, U. R. S. S.
16. Durand (Georges), Château de Beautour, Bourg-sous-La-Roche (Vendée).
17. Eblé (Commandant), 5 avenue Franco-Russe, Paris (7e).
18. Estiot (Paul), Le Champ du Pont, Sainte-Colombe-sur-Loing, par Saint-Sauveur en Puisaye (Yonne).
19. Guérin (Gérard), Professeur au collège de Fontenay-le-Comte (Vendée).
20. Guirtchitch (Gr. de), ex-Conseiller d'Etat, 13 *bis* boulevard Bab Menara, Tunis, Tunisie.
21. Havre (Chevalier G. van). Membre du Conseil 1933-1934 ; † 1er juin 1934.
22. Heim de Balsac (Henri), Docteur ès sciences, 34 rue Hamelin, Paris (16e). Membre bienfaiteur, membre du Conseil ; secrétaire général.
23. Hertzog (L.), Agrégé de l'Université, 12 rue Charles-Grad, Strasbourg (Bas-Rhin).
24. Imparati (Dr Prof. Eduardo), 19 via Pietro Alighieri, Ravenne, Italie.
25. Jouard (Henri), Avocat, Docteur de l'Université de Dijon, 45 rue Lamartine, Dijon (Côte-d'Or). Membre bienfaiteur, membre du Conseil ; trésorier ; rédacteur aux publications.

Systématique et biologie. Espèces paléarctiques. Passereaux. Voix des oiseaux.

26. Jourdain (Révérend Francis C. R.), Whitekirk, 4 Bellevue Road, Southbourne (Bournemouth), Angleterre.
27. Lavauden (Louis). Membre du Conseil 1933-1935. † 1er septembre 1935.
28. Lebeurier (Ed.), Primel, par Plougasnou (Finistère).
29. Le Dart (R.), Château de Bernaville, Pont l'Abbé-Picauville, Manche. Membre bienfaiteur.
30. Madon (Paul), 5 avenue Vauban, Toulon (Var). Membre d'honneur. Membre bienfaiteur.
31. Marcot (Charles), L'Aiguillon-sur-Mer (Vendée). *Ornithologie et oologie paléarctiques.*
32. Mathias (Jean), Notaire, Hiersac (Charente).
33. Maurage (François), Externe des hôpitaux de Paris, 3 rue des Avocats, Châtillon-sur-Seine, Côte-d'Or.
34. Mayaud (Noël), Le Lys, par Le Puy Notre-Dame (Maine-et-Loire).
35. Meylan (Olivier), Mies (Vaud), Suisse. Membre bienfaiteur, membre du Conseil.
36. Milon (Ph.), 50 rue Sainte Elisabeth, Thionville (Moselle).
37. Morbach (Jean), Secrétaire général de la Ligue luxembourgeoise pour la protection des oiseaux, Esch sur Alzette, Luxembourg.
38. Paillerets (Comte de Bonnet de), Château de Moussot, Cravancères, par Riscle (Gers). Membre bienfaiteur, membre du Conseil.
39. Paris (Paul), Docteur ès sciences, Professeur de Zoologie à la Faculté des Sciences de Dijon, 51 rue Monge, Dijon (Côte-d'Or). Membre d'honneur, membre bienfaiteur, membre du Conseil.
40. Poncy (Robert), Professeur, Lachenal 19, Genève, Suisse. Membre bienfaiteur.
41. Poty (Dr Paul), 24 rue des Dodânes, Louhans (Saône-et-Loire). Membre bienfaiteur, membre du Conseil.
42. Rabaud (Dr Etienne), Professeur à la Sorbonne, 1 rue Victor-Cousin, Paris (5e). Membre d'honneur, membre du Conseil.
43. Rochon-Duvigneaud (Dr A.), 15 rue de Prony, Paris (17e). Membre du Conseil. *L'œil des oiseaux.*
44. Rollier (Professeur Dr A.), Leysin-village (Vaud), Suisse.

45. ROYER (Dr Maurice), 33 rue de l'Hôtel-de-Ville, Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne).
46. SNOUCKAERT VAN SCHAUBURG (Baron R.). Membre d'honneur. † septembre 1936.
47. STADLER (Dr Hans), Gartenstrasse 514, Lohr-sur-le-Mein, Allemagne.
48. TRISTAN (Marquis DE), Château de l'Emerillon, par Cléry-Saint-André (Loiret).
49. VILLENEUVE DE JANTI (Dr), rue des Vignes, Rambouillet (Seine-et-Oise).

Membres élus depuis la fondation.

51. BENEDEN (Alfred VAN), rue de Beyne, Jupille 168 (Liége), Belgique (1936) [1].
52. BERTHET (Gérard), 2 rue Bourgchanin, Millery (Rhône) (1934).
53. BOQUIEN (Dr Yves), Interne des hôpitaux de Paris, 1 rue de l'Echelle, Nantes (Loire-Inférieure) (1934).
54. BOUERY-VEYSSEYRE (Paul), 73 rue des Vignes, Paris (16e) (1934).
55. CARON (Gilbert), Arc-Senans (Doubs) (1933).
56. CARPENTIER (C. J.), Vétérinaire-Capitaine, rue de la Duchesse d'Uzès, Rambouillet, Seine-et-Oise (1933).
57. CASTEL (L.), Rouceux-Neufchâteau (Vosges). *Oiseaux de Lorraine et leurs œufs* (1933).
58. CHOUMOVITCH (Vladimir), Moularès, Tunisie (1935).
59. CLAUDON (André), Mesnil sur Belvitte (Vosges) (1934).
60. COCU (Georges), Professeur d'horticulture, 11 rue d'Argoules, Saint-Valery-sur-Somme (Somme) (1933).
61. DELAUNAY (Louis), 53 rue de Châtillon, Montrouge (Seine) (1934).
62. DELEUIL (Dr Robert), 14 rue de Russie, Tunis, Tunisie (1935).
63. DROIT (Jean), 36 avenue de Paris, Vincennes (Seine) (1933).
64. EVEN (Marc), 4 rue Migette, Metz (Moselle) (1935).
65. FJERDINGSTAD (Christian), 19 rue de Martel, L'Isle-Adam (Seine-et-Oise) (1935). Membre bienfaiteur.
66. GLEGG (William E.), 2 Burlington House, Kings Road, Richmond (Surrey), Angleterre (1934).

1. Le millésime placé entre parenthèses indique l'année d'admission.

67. Grassé (P.), Professeur de Zoologie à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme (1936).
68. Guion (Maurice), 12 rue Lesueur, Paris (16e) (1933).
69. Hainard (Robert), Confignon-Genève, Suisse (1933).
70. Harsch (Jean-Baptiste), Président de la Ligue luxembourgeoise pour la protection des oiseaux, Mondorf-les-Bains, Luxembourg. *Biologie des oiseaux du Luxembourg* (1933).
71. Huet (François), Ingénieur E. C. P., 9 rue du Bois le Prêtre, Ars-sur-Moselle (Moselle) (1933)
72. Hugues (Albert), Saint-Geniès de Malgoirès (Gard) (1934).
73. Lasnier (Jean), 19 rue des Caraques, Harfleur (Seine-Inférieure) (1935).
74. Leclerc (Dr L.), † 1935 (1933).
75. Le Du (Raymond), Inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts, Tébessa (Constantine), Algérie (1933).
76. Lescoet (Marquis de), 11 rue Bayard, Paris (8e) (1934).
77. Lienhart (Robert), Chef de travaux à la Faculté des Sciences, 61 rue Isabey, Nancy (Meurthe-et-Moselle) (1935). Membre bienfaiteur.
78. Mairaux (Edmond), Ingénieur-agronome, 41 rue de la Ruche, Bruxelles, Belgique (1936).
79. Marçais (Jean), Institut Chérifien, Rabat, Maroc (1934).
80. Moreux (Jean-Charles), Architecte D. G., 15 rue Garancière, Paris, 6e (1936).
81. Mouillard (Bernard), Président du Tribunal civil, 48 rue de la Bolle, Saint-Dié (Vosges) (1933). Membre bienfaiteur, membre du Conseil.
82. Nicoullaud (J. C.), Chirurgien-dentiste, 48 rue Descartes, Chinon (Indre-et-Loire) (1933).
83. Parquin (Abbé P.), Verneuil-sur-Indre (Indre-et-Loire) (1935).
84. Péhu (A.), Professeur honoraire, 39 cours Morand, Lyon, Rhône (1936).
85. Piétri (Paul P.), Avocat-défenseur, 2 rue Saint-Charles, Tunis, Tunisie (1936).
86. Rodary (Paul), Inspecteur adjoint des Forêts, villa Laurence, Souk Ahras, Algérie (1936).
87. Sancy de Rolland (Baron Henri de), 28 avenue Hoche, Paris (8e) (1934).
88. Sérardy (Ed.), place de la Treille, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) (1933).

89. SEYDOUX (Ronald), 4 rue Hervieu, Neuilly-sur-Seine (Seine) (1935). Membre bienfaiteur ; bibliothécaire adjoint.
90. TERVER (Dr Pierre), Médecin-Lieutenant, 9 *bis* rue de Valence, Paris (5e) (1936).
91. TROUCHE (Lucius), Commis des Contributions indirectes, Juvigny-le-Tertre (Manche) (1935). Membre bienfaiteur.
92. VOGUÉ (Comte Georges DE), 8 rue Babeuf, Dijon (Côte-d'Or) (1934). Membre bienfaiteur, membre du Conseil.
93. VOISIN (Capitaine), 40 rue Desaix, Paris, 15e (1936).
94. WAHBY (Aly), Professeur de Zoologie à l'Université d'Istamboul, 38, rue Sevki, Kadikoy, Istamboul, Turquie (1934).

LES FRANCOLINS

par † Louis LAVAUDEN.

[Parmi les manuscrits laissés par le très regretté Louis LAVAUDEN figurait celui d'un travail, malheureusement inachevé, sur les Galliformes du paléarctique occidental. Nous voulons rendre hommage à la mémoire de notre ami en en publiant le chapitre ci-dessous. — Réd. : H. J.]

I. — Le Francolin d'Europe, ou ordinaire, ou à collier marron *Francolinus francolinus francolinus* (L.)

Le mâle adulte du Francolin d'Europe a la gorge, le front et les sourcils noirs ; le dessus de la tête garni de plumes noires bordées de jaunâtre ; quelques taches blanches sur le bas du cou ; un collier marron vif complet, large d'un à deux centimètres. Le dos est bariolé, cette variation de couleur résultant de ce que les plumes, noires ou grises, sont bordées de roux ou de jaunâtre. Le bas du dos et le croupion (sus-caudales) sont rayés transversalement de noir et de gris. Le ventre et les flancs sont d'un noir profond, les côtés étant marqués de taches blanches ovales. Le bas-ventre, les jambes et les sous-caudales sont marron foncé.

L'iris est brun, le bec noir, et les pattes rouge-orangé. Un seul ergot, plus ou moins émoussé.

Dimensions : Aile pliée : 170-180 mm ; tarse : 53-56 mm. ; bec : environ 23 mm.

La femelle adulte est très différente : l'ensemble de son plumage est café au lait, rayé transversalement de brun. Le dessus de la tête est brun ; la gorge et les sourcils d'un blanc jaunâtre ; le cou clair, tacheté de brun. Les parties inférieures également claires, rayées transversalement de brun marron. Le dos café au lait fine-

ment strié de brun ; les couvertures alaires d'un gris brunâtre, bordées de roux.

Dimensions un peu plus faibles que chez le mâle : Aile pliée : 164-172 mm.

Les jeunes après la première mue ressemblent assez aux adultes ; mais les mâles ont des sourcils blancs, et une sorte de strie blanchâtre formant comme une barette analogue à la ligne noire de la Bartavelle. Sous cette livrée l'Oiseau avait été considéré par Ch. Bonaparte comme une espèce particulière, qu'il avait décrite sous le nom de *Francolinus tristriatus*. Il est probable que ce plumage de tête est le résultat d'un *plumage éclipse*, bien que la mue des Francolins n'ait pas été étudiée en détail.

Les mâles de cet âge n'ont qu'un tubercule mousse à la place de l'ergot.

Les jeunes avant la première mue sont d'un marron assez clair, avec une bande noire sur les côtés de la tête ; ils ont les côtés du du dos et les couvertures alaires longitudinalement striés de jaunâtre clair. Les parties inférieures sont blanchâtres.

* * *

Le Francolin type, *Francolinus f. francolinus* (L.), habite encore l'île de Chypre, l'Asie Mineure, la Syrie [sauf le lac d'Antioche] [1], la Palestine jusqu'au bassin supérieur de l'Euphrate, et s'étend jusqu'en Transcaucasie et en Perse. Hartert est d'avis qu'il n'y a pas lieu de distinguer subspécifiquement la forme aujourd'hui éteinte en Europe.

D'autres formes se rencontrent dans l'Asie occidentale. Nous citerons :

1. *F. f. bogdanowi* Sarudny, du Beluchistan, plus petit et plus clair que le type (à collier roux, et non marron).

2. *F. f. henrici* Bp., du Sindh, assez semblable au type comme coloration, mais sensiblement plus petit.

4. *F. f. arabistanus* Sar. et Härms, du Nord du Golfe Persique, à vrai dire à peine distingable du type par sa coloration et par sa taille.

5. *F. f. asiae* Bp., du Pendjab et du Nord-Ouest de l'Inde ; les

---

1. Meinertzhagen, *Bull. B. O. C.*, 1933, p. 22, a décrit du lac d'Antioche une sous-espèce particulière : *Francolinus fr. billypayni*.

mâles sont très voisins de *F. f. henrici*, mais les femelles sont tout à fait différentes.

6. *F. f. melanonotus* Hume, du Népâl et du Nord de l'Inde, jusqu'à l'Assam. Le dos des mâles est très foncé, et les marques des flancs sont non plus ovalaires, mais en forme de virgules. Les femelles sont aussi beaucoup plus foncées que les femelles types.

* * *

Examinons maintenant la question du point de vue historique : Le Francolin ordinaire était-il jadis, dans le bassin méditerranéen, plus répandu qu'aujourd'hui ? Y habitait-il des régions dont il a, aujourd'hui, disparu ? Nous aurons donc à rechercher les traces possibles de son existence en Afrique du Nord, en Espagne, en Italie, en Sicile, en Sardaigne, en Corse, en France même.

A vrai dire, ces recherches sont rendues extrêmement malaisées par l'inextricable confusion qui a régné chez les auteurs anciens, où le nom de Francolin a servi à désigner pêle-mêle des Oiseaux tout à fait différents. L'identité des Oiseaux désignés varie même non seulement avec les auteurs, mais jusque chez le même naturaliste.

Belon nous apprend que le nom de Francolin est italien. La gravure qui accompagne son texte n'est pas très démonstrative : on peut toutefois être certain qu'elle ne représente pas un Francolin. Le texte permet de mieux préciser l'identité de l'Oiseau : c'est d'un Lagopède qu'il s'agit [1]. Belon en fait l'*Attagas*, ou *Attagen*, des Anciens. Mais il semble bien que ces noms n'aient pas toujours désigné le même Oiseau, et que, par exemple, l'*Attagen* d'Aristote ne soit pas exactement celui d'Aristophane. Ce qu'on peut retenir c'est que, dans son *Histoire de la Nature des Oyseaux*, Belon ne parle pas de notre Francolin.

Après Belon, on doit citer Gessner et Aldrovande.

Le premier indique l'origine du nom de *Francolin* [2]. Il nous dit que les anciens appelaient *Attagen* l'Oiseau qui, en Italie, est connu vulgairement sous le nom de Francolin. Mais il semble résulter de

1. Cf. P. Belon, *L'Histoire de la Nature des Oyseaux*, Paris, 1555, pp. 240-241. Il y avait encore, du temps de Belon, des Lagopèdes sur les montagnes de l'Auvergne.

2. Conradi Gesneri *Tigurini, etc. Historiae Animalium Liber III, qui est de Avium Natura*, édition de Francfort, 1585, p. 225 : « *Videtur autem francolinus dictus voce diminutiva a franco, id est nobli, quod in cibo avium nobilissima delicatissimaque sit avis.* »

ses dissertations assez confuses qu'il confond sous ce nom le Lagopède, la Canepetière, les Gangas et même le Francolin véritable, dont il indique l'habitat, à Chypre. Quant à la Gélinotte, il en donne, deux pages plus loin [1], une excellente figure, sous le nom de *Bonosa, seu Gallina corylorum*. Ce qui prouve bien qu'il connaissait l'Oiseau ; GESSNER étant Suisse, cela n'avait rien que de naturel.

ALDROVANDE [2], au contraire, confond le Francolin et la Gélinotte, et c'est de ce dernier Oiseau qu'il parle sous le nom de Francolin. Il en fait un Oiseau de montagne (les Italiens d'aujourd'hui appellent encore la Gélinotte : *Francolino di monte*) alors que le véritable Francolin est plutôt un Oiseau de broussailles marécageuses.

C'est à OLINA [3] qu'il faut faire remonter le mérite d'avoir, le premier, donné du Francolin une description distincte et suffisamment exacte. L'Oiseau dont il parle a les tarses nus ; ce n'est donc pas une Gélinotte, ni un Lagopède, ni un Ganga. D'autre part, la planche (qui représente la femelle) montre bien clairement qu'il s'agit du vrai Francolin. Mais les renseignements que donne OLINA sur la répartition géographique de cet Oiseau manquent tout à fait de précision. Il mentionne la présence des Francolins en Barbarie, spécialement à Tunis ; il dit qu'en Sicile ils sont peu nombreux, et qu'en Toscane ils sont de passage, venant des Alpes : ce qui est certainement faux, et provient sans doute de la confusion due aux données erronées des livres de BELON et d'ALDROVANDE. Nous trouvons là, cependant, des indications sur la présence du vrai Francolin en Italie, où, dès le XVIIe siècle, il semble avoir été rare.

BRISSON, en 1760, connaît bien le vrai Francolin, qu'il décrit très exactement, à ceci près qu'il attribue à la femelle les mêmes couleurs qu'au mâle. Il figure aussi l'Oiseau, ce qui ne permet pas le moindre doute. Il indique qu'on le trouve « en Italie, dans l'Isle de Chypre, l'Isle de Samos, et en Egypte » [4].

Cet ouvrage aurait dû éclairer BUFFON, qui ne commença qu'en 1770 la publication de son *Histoire naturelle des Oiseaux*. Ce natu-

1. *Id*., p. 229.
2. Cf. ULYSSIS ALDROVANDI, *loc. cit.*, vol. II, livre XIII, p. 75.
3. Cf. OLINA (G. P.), *Uccelleria*, Rome, 1622, *folio* 33. Les gravures de cet ouvrage ont été faites par TEMPESTA. Une traduction française (sans les gravures) a été publiée par BUCHOZ en 1774.
4. Cf. BRISSON, *loc. cit.*, 1760, pp. 245 247, Pl. XXIII, fig. 2.

raliste déclare bien tout d'abord [1] que « le nom de Francolin est un de ceux qui ont été appliqués à des Oiseaux fort différents ». Mais qu'on ne croie pas qu'après cela il se soit gardé lui-même de tomber dans la confusion qu'il signale ! Car s'il parle à vrai dire du Francolin véritable, — ce qu'attestent les planches coloriées publiées par lui, — il mélange fâcheusement les indications relatives à cet oiseau avec d'autres qui concernent le Ganga cata, qu'il décrit cependant ailleurs sous le nom de Gélinotte des Pyrénées.

Le Francolin, écrit BUFFON, « ne peut guère subsister que dans les pays chauds. L'Europe, l'Italie et la Sicile sont presque les seuls pays de l'Europe où il se trouve ; on en voit aussi à Rhodes, dans l'île de Chypre, à Samos, dans la Barbarie, et surtout aux environs de Tunis, en Egypte, sur les côtes d'Asie et au Bengale ».

Ces données de répartition géographique sont, on le voit, fort précises ; que valent-elles en réalité ? C'est ce qu'il nous faut examiner en détail.

* * *

Chose étrange ! l'Afrique du Nord, dont l'ornithologie a été depuis peu d'années étudiée si en détails [2], était jadis tout à fait mystérieuse. On sait avec certitude qu'il n'y a plus aujourd'hui de Francolin à collier marron dans l'Afrique du Nord. Mais y en avait-il autrefois ? L'assertion de BUFFON mérite d'être discutée sérieusement.

SHAW [3] ne parle pas du Francolin, ni d'aucun autre Oiseau pouvant être confondu avec lui.

POIRET [4] cite bien le Francolin, à la page 270 du tome I de son ouvrage. Mais il est aisé de voir que c'est du Ganga cata qu'il veut parler [5]. Cette indication n'est donc pas concluante.

En dehors des données de BUFFON, renouvelées d'OLINA, nous l'avons vu, aucun auteur ne nous signale le Francolin en Afrique du Nord.

---

1. Cf. BUFFON, *Ed. orig.* in-4°, vol. II, 1771, p. 445. Pl. 147 (♂) et 148 (♀).
2. Rappelons que la bibliographie ornithologique de la Tunisie dépasse actuellement 110 numéros, et que celle du Maroc atteint la centaine. Il s'agit, pour la plus grande partie, de publications modernes : l'avifaune barbaresque est aujourd'hui très bien connue.
3. Cf. SHAW, *Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant*, 2 vol. in-4°, 1743, tome I, 3e partie, chap. II, pp. 307 et suiv.
4. Cf. POIRET, *Voyage en Barbarie*, etc., 2 vol. in-8°, 1789.
5. Le collier marron du Francolin a souvent été confondu avec le large plastron roux-cannelle du Ganga cata. C'est l'inconvénient des descriptions peu précises.

Desfontaines n'en dit pas un mot.

Malherbe, muet à son sujet dans son Catalogue de 1846, ne fait que le citer, avec la mention « niche dans le midi de la Sicile », dans sa faune de 1855 [1], sans fournir aucune autre indication de provenance.

Loche, si exact, n'en parle ni dans son petit catalogue de 1885, ni dans son grand ouvrage posthume, publié en 1867 [2] et qui, on le sait, relate des observations faites de 1840 à 1842.

Le silence des ornithologistes modernes qui ont exploré l'Afrique du Nord depuis Loche est également complet : ni Tristram en 1859, ni Salvin, à la même date, ni Taczanowski de 1865 à 1867, ni Gurney en 1871, ni Dixon, ni Kœnig, ni, *a fortiori*, tous ceux qui ont étudié ultérieurement l'avifaune barbaresque, n'ont jamais cité le Francolin.

En Egypte, il est non moins douteux que le Francolin ait jamais été sédentaire : Shelley ne le cite que sur l'autorité de Rüppell ; d'après cet auteur il se rencontrerait parfois, solitaire, dans le delta du Nil, pendant l'hiver [3]. Le Francolin n'étant ni migrateur, ni voyageur, l'indication en question doit reposer sur une erreur ou sur une capture accidentelle.

Passons à l'Europe :

En Espagne, il semble bien que le Francolin ait vécu dans quelques régions. En 1887, Arevalo [4] déclare qu'il n'existe plus, mais que son vieux maître Mariano de la Paz Graells lui a dit qu'il était commun autrefois en Aragon et aux environs de Tarragone. Il semble bien qu'il ait persisté, en dernier lieu, aux environs de Valence, où se rencontrent des terrains propices.

En Italie, il faut distinguer l'Italie continentale, la Sardaigne et la Sicile.

En Toscane, il semble que l'espèce avait été introduite par les Médicis à la fin du XVIIe siècle. Mais ses derniers représentants avaient disparu dès le début du XIXe. Les derniers survivants ita-

1. Cf. Malherbe, *Catalogue raisonné d'Oiseaux de l'Algérie*, 1846, *Faune Ornithologique de l'Algérie*, Metz, 1855 (p. 25).

2. Cf. Capitaine Loche, *Catalogue des Mammifères et Oiseaux observés en Algérie*, s. d. (1858). *Exploration scientifique de l'Algérie. Oiseaux*, 2 vol. in-f°, 1867.

3. Cf. Shelley, *A Handbook to the Birds of Egypt*, London, 1872, p. 222. L'ouvrage de Nicolls, publié par Meinertzhagen (1910), qui mentionne cette indication, l'attribue seulement à l'imagination excessive de Rüppell.

4. Cf. Arevalo, *Aves de España*, Mem. Real. Acad. Sc. de Madrid, 1887, p. 278 (cet ouvrage était écrit dès 1882).

liens de cet Oiseau, d'après M. Carlo DE FIORE, auraient été tués en Calabre, en 1857 [1].

En Sicile, le Francolin était encore abondant au commencement du siècle dernier, notamment à Finale et à Falionara. On l'a cru éteint à deux reprises : d'abord en 1858, puis en 1869. D'après le Professeur GIGLIOLI [2], quelques couples auraient été encore signalés en 1885. Mais il est tout à fait certain que l'espèce n'y existe plus aujourd'hui. C'est très vraisemblablement, bien plus que la chasse, les progrès de la culture et l'extirpation des Roseaux, qui constituaient les meilleurs refuges de l'espèce, qui ont amené sa disparition.

En Sardaigne, le Francolin ne semble pas, malgré quelques vagues indications, avoir jamais existé. CETTI [3] n'en parle pas, et on sait combien cet auteur était consciencieux et informé. D'autre part, il écrivait à une époque où le Francolin, s'il a jamais existé en Sardaigne, devait s'y rencontrer certainement encore. Le fait qu'il n'en a pas parlé n'est peut-être pas une preuve absolue, mais constitue tout au moins la plus sérieuse des présomptions.

En Corse, il semble, au contraire, que le Francolin ait réellement existé jusque vers 1840. Bien que ni BUFFON ni BRISSON ne mentionnent sa présence, VIEILLOT, dans sa *Faune française*[4], l'y signale explicitement, vers 1825, et dit qu'on le nomme *Faisan de marais*. Il a dû disparaître d'assez bonne heure, car le Commandant GARNIER, qui a séjourné et chassé en Corse en 1843 [5], n'en dit pas un mot ; il est vrai qu'il dit aussi n'avoir jamais pu rencontrer de Faisan, et conclut que cet Oiseau n'existe pas en Corse, alors qu'il y a été cependant trouvé, avant comme après lui, de la façon la plus authentique. Les quelques relations de voyages et de chasse que nous possédons du début du XIXe siècle sur la Corse sont également muettes. Cependant le phénomène simultané de la présence de cet Oiseau en Corse, et de son absence en Sardaigne, ne doit pas nous étonner. La Corse et la Sardaigne ont en effet des faunes très diffé-

1. Cité par ARRIGONI DEGLI ODDI, *Atlante ornitologico*, p. 338.
2. Cf. GIGLIOLI, *Avifauna Italica*, 1886, p. 91.
3. Cf. CETTI, *Gli Ucelli di Sardegna*, 1776.
4. Cf. VIEILLOT, *loc. cit.*, p. 254. On sait la valeur certaine du témoignage de VIEILLOT.
5. Cf. Commandant GARNIER, *Les Tueurs de Lions et de Panthères, Chasses et Gibier d'Algérie, de France et de Corse*, 1875, pp. 382-387. — Les ornithologistes qui ont visité la Corse dans les temps actuels : WITHEHEAD (1882-1883), PARROT (1908), JOURDAIN (1910-1911), etc. n'ont point signalé ou entendu parler du Francolin.

rentes, tout en étant très voisines : la Perdrix rouge en Corse, la Perdrix gambra en Sardaigne ; le Cerf en Corse, le Daim en Sardaigne, sont des exemples qu'on pourrait appuyer par bien d'autres. Nous devons donc retenir le Francolin comme un des éléments anciens de la faune corse. Nous verrons tout à l'heure que le fait a un certain intérêt.

* * *

Qu'en fut-il de notre territoire continental ? Y a-t-il jamais eu des Francolins en France ?

En 1826, Risso [1] signale cet Oiseau comme de passage accidentel dans les Alpes-Maritimes. Mais on sait le peu de créance qu'il convient d'attacher aux dires du naturaliste niçois.

A la même époque (1825) Polydore Roux déclare au contraire que l'Oiseau n'a jamais été rencontré en Provence [2]. Cependant, d'après le témoignage ancien de Quiqueran de Beaujeu [3], il y aurait eu, vers le milieu du XVIe siècle, des Francolins en Provence : Mais ces Oiseaux paraissent y avoir été rares, ou au moins peu connus. L'auteur déclare qu'ils se trouvent dans les pays au pied des Alpes, où ils viendraient d'Espagne... Et, écrit judicieusement Quiqueran, bien qu'il n'ait trouvé aucun nid, « je n'oserais pourtant assurer qu'ils ne nichent point dans ce pays ». Et l'auteur d'ajouter qu'en effet la Camargue leur conviendrait pour nicher aussi bien que l'Espagne. Il n'est donc point absolument certain — bien que cela nous paraisse très probable, d'après les doutes mêmes de l'auteur, — que Quiqueran de Beaujeu ait voulu parler du véritable Francolin.

Quoi qu'il en soit, ni Darluc [4] en 1782, ni Magné de Marolles en 1788 [5] n'ont eu connaissance de l'existence, de leur temps, du Francolin en Provence. Darluc n'en parle pas, et Magné de Marolles, citant le témoignage de Quiqueran de Beaujeu,

---

1. Cf. Risso. *Histoire naturelle des principales productions*, etc., t. III, p. 63.
2. Cf. Polydore Roux, *loc. cit.*, V, II, p. 54 (note).
3. Cf. *La Provence louée par feu* Pierre de Quiqueran, 1614, p. 267. Traduction française de l'ouvrage original en latin *De Laudibus Provinciae*, Paris, 1551 (autres éditions en latin en 1565 et 1614). Une autre traduction (avec même pagination que la première) a paru à Tournon, en 1616, sous le titre *La Nouvelle agriculture*.
4. Cf. Darluc, *Histoire naturelle de la Provence*, 3 vol. in-8°, 1782-1786.
5. Cf. Magné de Marolles, *loc. cit.*, 1788, pp. 365-368. L'auteur cite l'abbé Ducros au sujet du Francolin de Buffon. Mais nous avons vu qu'il ne s'agissait pas du vrai Francolin.

déclare que, si le Francolin a existé en Provence, il en a très vite disparu.

On peut donc penser qu'il reste encore des doutes sur la réalité de l'existence ancienne du Francolin en Camargue. C'est un problème qui peut tenter la sagacité de nos archéologues. Ce qui est tout à fait hors de doute, c'est que bien des milieux biologiques de la Camargue auraient parfaitement convenu à l'espèce.

* * *

Aujourd'hui, le Francolin ordinaire n'existe plus en Europe. En Grèce, il était déjà éteint, au dire de Kruper, bien avant 1875 [1]. C'est par erreur que Drummond, en 1846, l'avait signalé en Macédoine. Dès l'époque de Kruper, on ne le trouvait même plus en Asie Mineure que dans le Sud du pays ; par exemple, il était inconnu aux environs de Smyrne, et, pour le rencontrer, il fallait aller jusque près de Scala-nova, l'ancienne Ephèse.

En Palestine, des données récentes représentent le Francolin comme encore abondant dans la vallée du Jourdain, notamment au confluent de l'Ouadi-Zimrin avec ce fleuve, et aux environs de Jéricho [2]. L'Oiseau semble ne plus exister ailleurs dans tout le pays.

En Syrie, on manque complètement de données récentes. Le Francolin n'y existe plus guère, apparemment, que dans le Nord du pays, dans la région d'Alep, par exemple. Nous voyons donc, dans ces régions, l'aire du Francolin se présenter à nous non seulement comme réduite, mais comme *disjointe*. Ce qui doit inquiéter tous ceux qui se préoccupent de la sauvegarde de l'espèce.

* * *

Dans son habitat actuel, le Francolin à collier marron ne fréquente pas les lieux secs, comme les Perdrix, mais bien les maquis marécageux, les fourrés impénétrables, les terrains humides garnis de Joncs et de Roseaux, autour des sources. Il y vit par paires, et ne se réunit pas en compagnies. Il se trace de petites pistes battues, et ne se lève pas volontiers, ce qui donne à sa chasse quelque

1. Cf. Dr Krüper, *Zeiten..., etc..., der Vögel in Griechenland und Ionien* (Griechische Jahreszeiten, III, 1875), p. 261.
2. Cf. Meinertzhagen, *The Ibis*, 1920, p. 251.

analogie avec celle du Râle de genêts *Crex crex*. Poursuivi de près par un Chien, il peut momentanément se percher ; mais il n'a que rarement recours à ce procédé, et, en particulier, il couche à terre : MALHERBE [1] l'a affirmé, et il semble bien qu'il ait raison contre tous les auteurs, d'après MADON qui a observé le Francolin à Chypre [2]. Quoique n'aimant pas à prendre l'essor, le Francolin a le vol puissant et rapide. Il se poudre volontiers lorsqu'il a du sable à sa disposition, et gratte le sol pour y faire un petit creux, avant de s'accroupir pour passer la nuit.

Les allures du Francolin sont très différentes de celles des Perdrix. Il balance constamment la tête en marchant, et tient le cou relevé comme un Echassier coureur. Il n'est jamais en repos, et la tête reste en mouvement quand le corps est immobile.

Son régime alimentaire a donné lieu à une erreur admise sans discussion, et reproduite par tous les auteurs :

DEGLAND et GERBE [3] disent que « les Francolins se nourrissent de baies, de graines, de vers, d'insectes, *de bulbes de plantes et de racines qu'ils découvrent en fouillant la terre avec leur bec* ». TEMMINCK avait, auparavant, donné les mêmes renseignements inexacts : « L'espèce qui habite l'Europe se nourrit des mêmes substances auxquelles les Perdrix donnent la préférence ; mais celles qui habitent l'Afrique sont destinées, sous ces climats brûlants, *à se nourrir de plantes bulbeuses et d'ognons* qu'elles déterrent au moyen de leur bec plus allongé... [4] »

Tous les auteurs, jusqu'à TOUSSENEL, ont reproduit cette assertion. MADON, qui, nous l'avons dit, a étudié le Francolin à Chypre, a eu la curiosité d'examiner de près son régime alimentaire [5]. Il déclare d'abord que le Francolin d'Europe déterre aussi les rhizomes et les bulbes des Scilles, des Asphodèles, et les réduit en filaments à grands coups de bec. Mais cette observation ne le satisfait pas, cette nourriture lui paraissant singulière dans un pays où abondent les baies, dont les Francolins auraient pu se nourrir. Il

1. Cf. MALHERBE, *Faune ornithologique de la Sicile*, 1843, p. 74.
2. Cf. MADON, *Ann. de la Soc. d'Hist. nat. de Toulon*, 1910, p. 3.
3. Cf. DEGLAND et GERBE, *Ornithologie européenne*, II, p. 58.
4. Cf. TEMMINCK, *Manuel d'Ornithologie*, 2e éd., 1820, 2e partie, p. 482.
5. Les observations de MADON à Chypre remontent à 1880, alors qu'il avait été envoyé en mission forestière dans cette île, à la demande du Gouvernement britannique. Il préludait ainsi à ses belles recherches sur le régime alimentaire des Oiseaux (Rapaces, Corvidés, Pies-Grièches, Etourneaux, Pics, Grimpereaux, Sitelles, etc.), recherches qui honorent l'ornithologie française et qui ont dissipé bien des erreurs invétérées. Cf. MADON, *loc. cit.*, pp. 3-4.

se demande : Que cherchent-ils donc dans ces bulbes et dans ces rhizomes ? « Les gésiers que j'ai examinés, écrit-il, contenaient des Curculionides robustes et coriaces, des *Cleonus* dont la nymphose se fait en coques souterraines, et des *Brachycerus* dont les larves vivent et se transforment dans les bulbes. Un seul m'a fourni douze *Brachycerus* et trois *Cleonus*, sans trace des fibres ligneuses dont ils avaient été extraits à coups de bec. J'ai trouvé dans d'autres un Carabique, des débris d'Orthoptères et de Chenilles, un petit Curculionide, des baies, principalement de Lentisque, et, accidentellement, quelques fragments de plantes aquatiques. Cet Oiseau est donc insectivore et baccivore, et a le singulier instinct de déterrer et de dépecer les bulbes pour y chercher sa proie. »

La voix du Francolin à l'état de liberté a donné lieu à des interprétations très divergentes. Il semble qu'elle soit différente chez les deux sexes : le mâle pousse, au temps de la pariade, des appels élevés, rappelant ceux du Faisan ; la femelle, au contraire, émet, le plus souvent, des gloussements faibles, et de temps en temps une sorte de cri guttural, très profond et très grave. Agité, turbulent et, le cas échéant, agressif, il se livre au moment de la pariade à de véritables danses, qui rappellent celles des Outardes.

Le nid est construit grossièrement, à terre, avec de l'herbe et des feuilles. La femelle y dépose (à des dates variables suivant les régions) de 8 à 15 œufs, d'un vert olivâtre clair, parfois tachetés de blanchâtre, qui mesurent de 41 à 44 mm. de long sur 32 à 34 mm. de large.

* * *

Les Francolins supportent toujours assez mal la captivité, et ne s'apprivoisent jamais bien. Pour pouvoir être conservés, ils doivent être l'objet de soins attentifs. Ils mangent volontiers de la viande crue hachée, et font habilement la chasse aux mouches. Ils préfèrent les baies aux graines sèches... On devra donc, le cas échéant, avoir une petite réserve de baies de Lentisques, et d'Asticots pouvant donner des Mouches. Ajoutons qu'ils montrent une grande prédilection pour les Acridiens de petite taille.

Terminons en indiquant que, depuis fort longtemps, si l'on en croit Olina, la chair du Francolin est fort estimée. Au dire de certains, le Francolin vaudrait le Faisan. Mais il est maintenant trop localisé et trop rare pour qu'il soit possible d'avoir, à ce sujet, des renseignements certains.

* * *

Demandons-nous maintenant s'il ne serait pas possible de restaurer l'espèce du Francolin dans certains lieux qui l'ont connue autrefois, et de l'introduire en quelques autres susceptibles de lui convenir, en respectant les principes essentiels de l'acclimatation.

A coup sûr, cela n'est pas douteux. On pourrait facilement se procurer des couples de Francolins sauvages, de la forme type, ou des œufs à faire couver, soit à Chypre, soit plutôt en Turquie et en Asie Mineure. Et l'on pourrait essayer avec succès la réintroduction ou l'acclimation de cet Oiseau, sous les conditions de protection nécessaire, dans les endroits ci-après :

1° En Corse, dans l'Est de l'île, sur les lagunes de Biguglia, par exemple, ou dans d'autres lieux marécageux ;

2° En France continentale, en Camargue ;

3° En Tunisie, dans l'île du Djebel Ischkeul.

Cette réintroduction, ou cette introduction, ne présenterait qu'assez peu de difficultés initiales. Les points que nous venons d'indiquer conviendraient très bien. D'autre part, en Camargue, il y a déjà une réserve, où, *si on le voulait vraiment*, le Francolin pourrait rencontrer la paix nécessaire à sa multiplication ; il en serait de même à l'Ischkeul, si cette portion de la Tunisie, comme on l'a suggéré à maintes reprises, était érigée en réserve naturelle. En Corse, il faudrait d'abord prendre des mesures pour la protection éventuelle de l'Oiseau, car l'institution d'une réserve naturelle à Biguglia paraît bien difficile.

Peut-être la réintroduction du Francolin en Sicile et dans l'archipel toscan tentera-t-elle aussi les autorités italiennes ? Il faut sincèrement le souhaiter, et ce sera la conclusion pratique de notre étude.

II. — Le Francolin à double ergot
Francolinus bicalcaratus ayesha Hartert.

Cet Oiseau est appelé par Buffon le Bis-ergot, ou la Perdrix du Sénégal [1]. Au XVIII[e] siècle, on ne le connaissait que de l'Afrique

1. Nom déjà employé par Brisson qui donne, t. I, pl. XXIV, fig. 1, une bonne figuration de cet Oiseau.

occidentale. En réalité, il s'agit d'une espèce à large dispersion africaine, dont une sous-espèce (celle qui porte le nom d'*ayesha*) se rencontre au Maroc, et dont les autres sont largement répandues sur le continent africain, au Sud du Sahara [1].

La forme type *Francolinus bicalcaratus bicalcaratus* a le dessus du corps bariolé de brun, de roux, et de blanc jaunâtre. La calotte est rousse ; la tête porte un sourcil blanc, encadré de deux bandes noires. La gorge est blanche. Les parties inférieures sont bariolées des mêmes couleurs que le dos, mais il y a moins de roux. Chaque plume, bordée de crème, porte au centre une tache blanchâtre, entourée de brun. Les mâles ont deux ergots à chaque patte. Le bec, sensiblement plus long que chez le Francolin commun, est d'un brun olivâtre, couleur de corne, avec la mandibule inférieure jaune. L'iris est brun ; les pieds vert-olive, tirant sur le jaune.

La forme marocaine est à la fois un peu plus grande et un peu plus ramassée. Le dessus de la tête est plus foncé, presque brun, et non plus roux. La bordure claire des plumes du dos est plus étroite, faisant paraître l'ensemble plus foncé.

	Dimensions (en mm.)	
	Aile pliée	Tarse
F. b. bicalcaratus	♂ 175-185	♂ 56-60
	♀ 155-166	♀ 52-56
F. b. ayesha	♂ 185-200	♂ 56-58
	♀ 171-180	♀ 50-52

Jusqu'en 1924, la distribution et les mœurs du Francolin marocain étaient restées entourées d'une profonde obscurité.

Il semble que la présence de cet Oiseau ait été mentionnée au Maroc pour la première fois en 1852, par Carstensen [2]. En 1869, Drake vit deux de ces Francolins en possession de M. Smith, vice-

1. Les formes actuellement reconnues sont les suivantes :
Francolinus bicalcaratus bicalcaratus, du Sénégal au delà de Tombouctou ;
F. b. thornei, Sierra-Leone et Côte d'Ivoire ;
F. b. adamauae, Nord-Est du Cameroun ;
F. b. ogilvie-granti, Sud-Ouest du Cameroun, Est de la Nigeria ;
F. b. dybowskii, Moyen-Chari.
Quelques auteurs ont rapproché cette dernière forme du *Francolinus icterorhynchus*, du Bahr-el-Ghazal, mais O. Neumann a montré (*The Ibis*, 1927) que ce dernier n'était lui-même qu'un membre du *Rassenkreis Fr. bicalcaratus*.
Les autres Francolins africains sont tout à fait différents.
2. *Naumannia*, II.

consul anglais à Tanger. Des marchands d'oiseaux amenaient de temps en temps de ces Francolins, à bord des navires, à Mogador En 1902, Meade-Waldo rencontra ces Oiseaux dans la forêt de la Mamora. Enfin, en 1924, Biggenbach fut le premier à rapporter en Europe des spécimens authentiquement tués au Maroc à l'état sauvage, par un ornithologiste européen.

Depuis, cette espèce a été étudiée sur place par Hartert, l'Amiral Lynes, et P. Bédé, qui nous ont donné, à son sujet, quelques renseignements [1].

En fait, le Francolin en question est assez largement répandu au Maroc. Il y fait partie de cet ensemble si remarquable de reliques tropicales qui caractérise la faune marocaine, et qui comprend, pour les Oiseaux : *Choriotis arabs*, *Fulica cristata*, *Numida sabyi*, *Melihierax canorus metabates*, *Asio capensis tingitanus*, et pour les Mammifères, le Ratel, la Gazelle mohor, l'*Atlantoxerus getulus*, et bien d'autres. Cet ensemble communique à la faune marocaine un caractère très particulier, qui tranche sur la faune des autres parties de l'Afrique du Nord.

* * *

Le Francolin à double ergot se rencontre, au Maroc, depuis la forêt de la Mamora (Nord-Est de Rabat) jusqu'à l'Oued Sous, au Sud du Grand Atlas.

On le trouve dans l'Oued el Akreuch, au Sud de Rabat ; dans la forêt de Boulhaut, à l'Est de Casablanca ; dans le haut Bou Reg-Reg ; dans l'Oued Beth. Il existe aussi dans l'Oum er Rbia. Sur ces différents points, il est rare, sauf dans le Sous. Partout, d'ailleurs, l'espèce semble en nette régression, et des mesures restrictives de sa chasse ont dû être prises par le Service forestier du Maroc.

Le Francolin à double ergot habite les endroits les plus fourrés ; on le lève encore assez facilement à l'automne, mais il piète

1. Cf. E. Hartert, *An ornithological Journey in Marocco in 1924* (Bull. de la Soc. des Sc. nat. du Maroc, 31 août 1925 [juillet 1928]) ; — *On another ornithological Journey to Marocco in 1925* (Mémoires de la Soc. des Sc. nat. du Maroc, 31 août 1925 [mai 1927]) ; — Rear-Admiral H. Lynes, *Ornithology of the Sous territory of Southern Marocco* (Mémoires de la Soc. des Sc. nat. du Maroc, 30 octobre 1925 [décembre 1925]) ; — P. Bédé, *Notes sur l'Ornithologie du Maroc* (Mém de la Soc. des Sc. nat. du Maroc, 31 déc. 1926 [décembre 1927]).

beaucoup au printemps, et il est alors très difficile de le voir sans l'aide d'un bon chien.

Ces Oiseaux vivent par petites compagnies, et se suivent volontiers les uns les autres, à la file indienne, sur les petits sentiers qui règnent toujours sur le sol, dans les fourrés, et qu'ils ont peut-être — comme le Francolin d'Europe — contribué à tracer. On les voit ainsi traverser ou même suivre les pistes forestières.

Leur cri d'appel est voisin du cri bien connu de la Perdrix gambra, mais plus rauque. Et lorsque les Francolins s'envolent ils ne poussent pas les cris éclatants que font entendre les Perdrix, mais émettent seulement une sorte de gloussement.

L'espèce paraît un peu plus granivore que le Francolin commun. Hartert, qui a examiné des gésiers, y a trouvé des grains, des baies, des petits cailloux, des restes de plantes vertes, et quelques débris d'Insectes (sans indication de détermination).

Le nom arabe de l'espèce est *Hamar el Hadjell*, littéralement l'*Ane des Perdrix*. J'ignore le pourquoi de cette étrange dénomination.

La connaissance de la reproduction du Francolin du Maroc est encore très peu avancée.

* * *

Il ne semble pas que la chair du *Francolinus bicalcaratus* vaille celle du Francolin ordinaire... Nous l'avons tué et mangé nous-même au Soudan. Mais, dans les régions tropicales, la plupart des gibiers perdent le meilleur de leur saveur : les Outardes ne valent pas grand'chose ; les Pintades sont « quelconques », ainsi que les Francolins ; les Pigeons, très variés et dont quelques-uns sont fort gros, se montrent tous assez médiocres ; et les Gangas sont détestables. Le même phénomène se produit pour le gros gibier : la Gazelle dorcas, si remarquable gibier dans l'Afrique du Nord, est représentée au Tchad par une forme dont la chair est inférieure. La viande des grandes Antilopes (Topis, Bubals) est fade et grossière [1]...

1. Dans l'Afrique centrale, la meilleure viande est certainement celle d'Hippopotame, — quand elle est fraîche, bien entendu !

COMPLÉMENT A LA « CONTRIBUTION A L'ÉTUDE ORNITHOLOGIQUE DE LA PROVENCE »

(Œuvre posthume).

par Joseph L'Hermitte.

[A la suite de la mort de notre regretté ami Louis Lavauden, le manuscrit de notes ornithologiques de notre non moins regretté ami Joseph L'Hermitte, décédé à Marseille le 5 février 1922, est redevenu la propriété de M. Marcel Mourgue, zoologiste à Marseille qui a été l'ami de tous les jours et en toutes circonstances des deux chers disparus. Grâce à lui nous avons pu prendre connaissance des notes laissées par L'Hermitte.

La partie principale de l'ouvrage illustré en préparation manque entièrement, l'auteur ayant hésité entre les titres *Oiseaux de la Provence*, ou *Oiseaux des Bouches-du-Rhône.* Quelques aquarelles seules subsistent. Dans le numéro du 7 décembre 1922 de la *Revue Française d'Ornithologie*, pp. 370-373, j'ai publié un chapitre de ce travail: *Le Rouge-gorge.* Ces quelques pages permettent de mesurer l'étendue de la perte subie par l'ornithologie de la France méridionale par suite de la disparition de L'Hermitte à un âge prématuré.

Les notes succintes que je présente aujourd'hui ne constituent qu'une faible partie de ce que contient le manuscrit, déjà utilisé pour la *Contribution à l'étude ornithologique de la Provence*, que L'Hermitte avait fait paraître dans la *R. F. O.* au cours des années 1915-1916. Elles avaient été reclassées et complétées par l'auteur. Je n'en ai retenu que ce qui est la partie strictement personnelle des observations de notre ami, et ce qu'il a noté venant de ses correspondants : Lavauden, Mourgue, Bon, Hugues, Dr Deleuil.

L'Hermitte avait chassé longtemps dans sa jeunesse ; toute sa

vie il utilisa ses loisirs à l'étude sur place des animaux ; il réunit une collection d'Oiseaux, de Mammifères, d'Orthoptères, etc. Jusqu'à sa mort il visita régulièrement tous les jours à la saison le fameux marché aux Oiseaux de Marseille : fréquenta les ateliers des naturalistes-préparateurs Siépi, Prulière, celui du Muséum de Marseille, etc., etc., les boutiques des oiseliers. Il était en relation avec les meilleurs chasseurs et oiseleurs de la région et avait parcouru et habité la campagne de Marseille et certains points du département du Var, toujours préoccupé de ses recherches d'histoire naturelle.

Naturaliste averti, éleveur expert, peintre animalier très exact, écrivain au style élégant, polyglotte consommé, L'Hermitte était alors, de l'avis de Lavauden, « un des ornithologistes les plus complets de France ». Les oiseaux exotiques lui étaient familiers. C'est lui qui pendant des années fut chargé de peupler les volières du Jardin zoologique de Marseille. Il s'acquitta toujours avec honneur de cette tâche. Et, de plus, fut toute sa vie la bonté même.

Je ne puis me souvenir sans tristesse que pendant des années il m'écrivit plusieurs fois par semaine, et toujours régulièrement le samedi. Avec quelle joie et quelle impatience j'attendais sa lettre au courrier du dimanche matin ! C'était un régal à tous les points de vue : un régal d'ami et de naturaliste. Aussi ne puis-je sans une sincère émotion remercier publiquement l'ami Marcel Mourgue de m'avoir suggéré et permis la publication des notes, que je présente aujourd'hui en hommage à la mémoire du cher disparu ; à la mémoire de ce « bon géant » — qui atteignit jusqu'à 130 kilos — et dire toute l'admiration que j'ai professée pour ce trop modeste ornithologiste, mort trop tôt pour la gloire de notre science favorite.

(Nous avons suivi la classification adoptée par L'Hermitte, et ces notes ne conserveront leur entière valeur que consultées et rapprochées du travail qu'elles complètent.)

Albert Hugues.]

Vautour arrian. *Vultur monachus* Daud. [1]. — Vu et observé, de 1895 à 1898, aux environs de Mende, Saint-Etienne-de-Voldonnez,

1. Pour ce texte posthume nous avons conservé la nomenclature latine, aujourd'hui périmée, dont s'était servi L'Hermitte. Il sera le plus souvent facile à nos lecteurs de

rocher de Balduc en Lozère (MOURGUE). Un individu chez FERRAND, naturaliste à Nîmes vers 1898 ; provenant de Trèves, arrondissement du Vigan, Gard (HUGUES). Paraît aujourd'hui totalement inconnu. Un sujet venant de Crau au Musée d'Arles.

Gypaète barbu. *Gypaetus barbatus* L. — Un sujet tué à Blégiers, Basses-Alpes, le 6 janvier 1898, par M. MARTIN, instituteur : envergure : 2 m. 50 ; long. 1 m. 10 ; poids 6 kgr. 500 (L'espèce existe encore dans les Alpes-Maritimes, parages d'Isola et Col de Tende, LAVAUDEN).

Aigle royal. *Aquila chrysaetus* L. — Le plus commun des Aigles en Provence après *Aquila fasciata* VIEILL. Passe régulièrement chaque année d'octobre à février. On le trouve un peu partout, aussi bien dans les régions montagneuses des Basses-Alpes et de la Sainte-Baume qu'en Camargue et même dans la banlieue de Marseille. J'en ai reçu un le 17 janvier 1910, pris au piège à Septèmes près de Marseille, quartier des Conjols ; un autre le 26 janvier 1911, tué à Pourrières, Bouches-du-Rhône, jeune femelle qui mesurait 2 m. 10 d'envergure et pesait 3 kgr. 500.

Nos naturalistes en reçoivent en moyenne 5 à 6 chacun chaque année.

Aigle criard. *Aquila maculata* GM. — Un exemplaire vu chez PRULIÈRE le 30 octobre 1901 ; un, chez SIÉPI en janvier 1903, avait été tué à Berre, Bouches-du-Rhône. Un, appartenant à M. H. PELLISSIER, naturalisé par PRULIÈRE.

(Venant de M. SOUBEYRAN, de Saint-Gille-du-Gard : 2 *A. maculata* LAVAUDEN, in litt.).

Septembre 1905, deux chez SIÉPI. Février 1911, mâle très vieux, le dessous blanc pur, finement et éparsement flammélé. Envergure 1 m. 52, long. 0 m. 65 ; aile pliée 0 m. 45, atteignant le tiers inférieur de la queue ; poids 1 kgr. 925. Tué à Mazargues, par M. Eugène DECUGIS, au moment où il venait de s'emparer d'une Perdrix rouge dont il avait la tête dans le gésier.

Collection LAVAUDEN : une femelle adulte provenant de Pont-en-Royans, Isère, capturée le 6 avril 1901.

---

retrouver, par le nom français, l'Oiseau dont il s'agit, et ailleurs nous donnerons en une note infrapaginale le nom latin véritable (d'après l'*Inventaire des Oiseaux de France* 1936). — *Réd.*

M. Simon FÉVRIER (*R. F. O.*) prétend qu'il n'est plus sédentaire en Provence.

Balbuzard fluviatile. *Pandion haliaetus* L. — Des sujets tués sur l'Etang de Berre et en Camargue sont apportés chaque année chez les naturalistes. Je ne crois pas qu'il y niche. Je ne l'ai observé qu'en hiver.

Circaëte Jean le Blanc. *Circaetus gallicus* GM. — En été 1902 ou 1903 un couple avec son jeune fut apporté chez SIÉPI. Je l'ai eu de Manosque, de Septèmes le 4 juin 1910, et de Marseille-Veyre en septembre 1913. En cette dernière localité M. Charles DECUGIS tua en doublé deux belles femelles.

(Aux environs de Marseille plusieurs aires, MOURGUE.)

Buse commune. *Buteo vulgaris* LEACH. — J'en ai vu voler cinq le 24 mai 1908 au sommet du Cap Sicié à la Seyne, Var. En été à la Tuille près Marseille, au Vallon de Passe-Temps. A Aix, etc.

Comme le plumage, la coloration de l'iris est très variable. Depuis le brun foncé jusqu'au blanc pur. Cette dernière particularité et en général les teintes claires (blanc, jaune, brun-jaunâtre) paraissent caractériser l'état de jeune.

Buteo zimmermannae [1], forme boréo-orientale, méconnue par TROUESSART, mais bien distincte. Iris jaune d'or, forme spéciale des rectrices. Capturée à Lyon, Valence, Vienne, Genève, se montre surtout pendant les hivers rigoureux.

Milan royal. *Milvus milvus* L. — Une femelle tuée à Marseille-Veyre le 22 septembre 1910.

Milan noir. *Milvus migrans* BODD. — Petites bandes ou sujets isolés en septembre. Un jeune le 4 septembre 1905 à Saint-Chamas ; une femelle adulte le 3 septembre 1910 à Marseille-Veyre ; un jeune le 26 août 1910 dans la même localité, abattu par M. DECUGIS.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus* (TUNST.). — J'ai en collection un jeune mâle, tué le 25 septembre 1912 à Rognac, Bouches-du-Rhône. Des sujets capturés aux environs de Marseille ont vécu au Jardin zoologique.

---

1. *Id est* : *Buteo buteo intermedius* (Cf. *Inventaire*, p. 32). — *Réd.*

(*Falco punicus* [1] de l'Ile de Riou depuis un temps immémorial. Etait exploité par les fauconniers aux XVIe et XVIIe siècles. MOURGUE).

Faucon cresserellette. *Tinnunculus cenchris* Br. — J'ai possédé un sujet mâle adulte tué en avril aux environs de Marseille.

Faucon kobez. *Erythropus vespertinus* L. — Assez rare, surtout en noces ; mes oncles et autres chasseurs disent cependant en avoir souvent vu de petites bandes en Crau et à Mazargues. Vu une seule fois un mâle en noces chez SIÉPI. Deux captures de femelles en avril 1913 près de Marseille.

Buzard des marais. *Circus rufus* [2] SCHLEG. — Assez commun à l'Etang de Berre.

Buzard Saint-Martin. *Strigiceps cyaneus* Br. — La majeure partie des sujets capturés se compose de femelles et de jeunes : Manosque, Berre, Mazargues, Camargue.

Chouette tengmalm. *Nyctala tengmalmi* GM. — Les deux sujets capturés à Carpiagne avaient été pris à « la cabane aux grives », par le même chasseur (à *l'arquet* pour Grives mauvis). Données toutes deux à SIÉPI, qui les conserva plusieurs mois, la première était très familière et finit par s'échapper, la deuxième mourut.

Pic épeiche. *Dendrocopus major* L. — Un jeune à Cassis le 10 septembre 1911 ; un adulte le 17 octobre 1901 au marché, pris vivant à la glu.

Pic épeichette. *Dendrocopus minor* L. — Vu quelquefois chez SIÉPI.

Torcol. *Yunx torquilla* L. — Commun au double passage. Niche. (C'est par erreur — de plume — que L'HERMITTE le disait « sédentaire » dans son travail. Je lui avais écrit à ce sujet au lendemain de la publication et il avait reconnu l'exactitude de mon observation, En reprenant ses notes après 1916 il avait modifié, par la phrase ci-dessus. HUGUES.)

Guépier vulgaire. *Merops apiaster* L. — Leur passage de printemps en grandes bandes ne dure qu'un ou deux jours.

---

1. *Id est : Falco peregrinus brookei* (Cf. *Inventaire*, p. 37). — *Réd.*
2. *Id est : Circus aeruginosus* (Cf. *Inventaire*, p. 29). — *Réd.*

Grand Corbeau. *Corvus corax* L. — Sédentaire — autrefois — dans les gorges du Gardon (HUGUES). MOURGUE l'y a tué.

Chocard des Alpes. *Pyrrhacorax pyrrhocorax* L. — En janvier 1905 j'en ai acheté cinq chez DEBRIEU. Le 25 janvier 1917 passage, à Saint-Antoine, d'une bande d'environ 2.000 venant de la mer et se dirigeant vers les montagnes. Deux tués.

Pie ordinaire. *Pica pica* L. — Sédentaire, très commune partout, surtout en plaine. Vue à Val-Frais, Aix, Venelles, Valabre.

Pie-grièche grise. *Lanius excubitor* L. — Tend à se raréfier.

Bouvreuil vulgaire. *Pyrrhula europœa* VIEILL. — De passage, irrégulier, fin octobre et novembre, jamais en abondance [1].

Pinson ordinaire. *Fringilla cœlebs* L. — Niche partout. J'ai trouvé à Sormiou un nid complètement garni à l'extérieur de débris multicolores de papier à demi désagrégé. L'oiseau avait dû remplacer de la sorte la mousse dont il se sert habituellement et qui fait défaut dans ce bois très sec.

Pinson d'Afrique. *Fringilla spodiogena.* — On le trouve parfois chez les oiseliers, venant d'Algérie. Acheté à Clara un mâle en octobre 1912. Se comporte en captivité comme *cœlebs* ; son cri d'appel est plus bref et rude, mais le ramage est identique.

Vu chez M[me] LEROUX, le 16 avril 1917, un mâle : pileum, vertex et côtés du cou ardoise, dos vert, grandes couvertures étroitement (et non largement) bordées de blanc, queue plus courte et plus foncée que mon exemplaire, pas de pinceaux érectiles aux tempes, simple tache blanche étroite au-dessus et au-dessous de l'œil.

Serin cini. *Serinus serinus* L. — En automne grandes bandes de passage.

Bruant rustique. *Emberiza rustica* FALL. — Un sujet capturé en Crau le 7 octobre 19 ?, D[r] DELEUIL, *R. F. O.*, n[os] 7-8, 1912. LAVAUDEN (*in litt.*) craint que des exemplaires cités n'aient pas toujours été bien certains.

---

1. Le Bouvreuil ponceau de quelques auteurs, qui n'est probablement qu'une variété, nous visite accidentellement comme *P. europœa* Quant au Dur-bec et au Githagine, que P. Roux signalait comme se rencontrant en Provence, je puis affirmer qu'ils n'y ont pas été vus depuis le jour où cet auteur a parlé d'eux.

Bruant pyrrhuloïde. *Emberiza pyrrhuloides palustris* SAVI. — Habite toute l'année la Camargue (HUGUES l'a vu de cette provenance sur le marché de Nîmes) ; doit se trouver aussi aux Lèques, à l'embouchure du Var, etc. Diffère de *schœniclus* par le bec bombé très fort, les flancs plus richement colorés de roux, les teintes un peu plus foncées, la taille sensiblement plus forte. LAVAUDEN l'a vu au Salin-de-Giraud, Camargue, en avril 1914.

Grive mauvis. *Turdus musicus* L. (*iliacus* L.). — Passage un peu plus tardif que *T. musicus.*

Rouge-queue de muraille. *Phœnicurus phœnicurus* L. — Niche dans les trous d'arbres, de vieux murs, sous les toits des maisons isolées.

Pétrocincle bleu. *Monticola solitarius* L. — Se trouve fréquemment sur les marchés, surtout parmi les arrivages de Corse. Vu le 7 février 1915 à l'Establan.

Babillarde ordinaire. *Sylvia curruca* L. — (Voir l'*Oiseau et la R. F. O.* n° 2, 1936, HUGUES. Un examen attentif du manuscrit paraît nous prouver que L'HERMITTE a complété ses observations en empruntant à Polydore ROUX).

Babillarde mélanocéphale. *Sylvia melanocephala* GM. — Niche, dès mars, dans les buissons bas de nos collines et même sur le sol. Trouvé un nid contenant 5 jeunes de deux ou trois jours en mars 1891 à la Panouse. Le mâle couverait les petits dans la journée.

Pitchou sarde. *Melizophilus sardus* [1]. — (Le sujet de l'ex-collection Louis CLÉMENT, collection LAVAUDEN, a été tué au Bois des Espesses (Esplèches) commune de Nîmes et non à Saint-Gilles-du-Gard. HUGUES.)

Rousserolle verderolle. *Acrocephalus palustris* BECHST. — Se reproduit dans les Basses-Alpes ; n'a jamais été rencontrée en Camargue ou sur un autre point de notre littoral (Rare, Camargue. HUGUES).

Roitelet huppé. *Regulus regulus* L. — Commun, même en ville.

---

1. L'apparition en France du véritable Pitchou sarde, ou, pour mieux dire, de la véritable Fauvette sarde *Sylvia sarda sarda* est pour le moins douteuse. — *Réd.*

Mésange noire. *Parus ater* L. — Vue en 1903, 1910, 1913.

Mésange à moustaches. *Panurus biarmicus* L. — Le 3 avril 1910, Gabriel en a vu des bandes au Ligagnan. Vu un couple vivant, chez Siépi, doux et familier. M. Radot en a eu par Rémi Guy, de Saint-Martin-de-Crau, en quantités industrielles.

Mésange à longue queue. *Ægithalus caudatus irbyi* Sharpe et Dresser. — On la rencontre communément dans les Basses-Alpes et dans la partie du Var éloignée du littoral.

Gobe-mouches noir. *Musicapa atricapilla* L. — Commun au double passage, niche à Entressen.

Engoulevent d'Europe. *Caprimulgus europaeus* L. — Vu en octobre au Jardin botanique de Longchamps. Tendrait toutefois à se raréfier.

Ganga cata. *Pterocles alchata setarius* Tem. — Niche en Saint-Martin-de-Crau, Entressen, Le Paty (Bouches-du-Rhône).

Perdrix grise. *Perdrix perdrix* L. — Nous ne connaissons guère en Provence que quelques sujets de passage : ceux qui se reproduisent sur les bords du Rhône et dans la vallée de la Durance y deviennent chaque année plus rares, d'autres, qui habitaient il y a quelques années à peine les bords du Verdon, ont totalement disparu.

(Lavauden : Commune. *Perdix Damascena* n'a pas été à ma connaissance rencontrée en Dauphiné.)

Dans la Basse-Provence, à peine connaît-on les Perdrix grises (*Chasse au fusil*). [L'Hermitte cite ici Magné de Marolles, dont l'ouvrage fut écrit à la veille de la Révolution (commentaires de Hugues)].

Sanderling des sables. *Calidris arenaria* L. — Un exemplaire au marché le 5 mai 1900.

Grue cendrée. *Grus grus* L. — Difficile à capturer. En octobre 1913, vu chez Prulière un beau mâle tué à Saint-Andéol. Marais du Languedoc. Toulon.

Cigogne noire. *Ciconia nigra* L. — Un sujet jeune tué aux portes de Salon (Bouches-du-Rhône) par le Dr Deleuil (*in coll.*), le 27 septembre 1921. Il y en avait deux ensemble.

Cormoran huppé. *Phalacrocorax graculus* L. — Les sujets qui se reproduisent sur quelques rochers de la Méditerranée pourraient, à divers titres, constituer une race locale. Ses apparitions chez nous sont beaucoup plus rares que celles du Cormoran ordinaire. On ne le rencontre guère qu'en pleine mer. Nous l'avons vu le 20 octobre en noces complètes.

Pélican blanc. *Pelecanus onocrotalus* L. — Il fut sans doute autrefois assez commun sur nos côtes, mais aujourd'hui son apparition y est fort rare, et ce n'est plus que de loin en loin qu'on en signale, vers le mois de mars, quelques individus égarés à l'embouchure du Rhône ou à Berre.

Puffin obscur. *Puffinus* (*obscurus*) *anglorum yelkouanus* Acerbi [1]. — Sédentaire.

Puffin cendré. *Puffinus* (*cinereus*) *Kulhi* Boie. — Rare. Répandu sur tout le littoral de la Méditerranée, où il est sédentaire ; se reproduit aux Iles Riou et Maire.

Goéland à manteau noir. *Larus marinus* L. — Nous le voyons en hiver. Fréquentait autrefois les environs de l'abattoir sous les escarpements de la Joliette ; depuis la construction des nouveaux ports se tient au large (Fréquent en hiver à l'Etang de Berre ; au Grau-du-Roi, Gard. Mourgue).

Goéland brun. *Larus fuscus* L. — Se montre principalement en hiver. Deux furent tués au bord du Verdon. Crespon le croit sédentaire : cette opinion me paraît fondée.

Larus argentus cachinnans Pall. — Ce serait celui qui serait sédentaire (et non l'*argentatus*).

Sterne de Dougall. *Sterna dougalli* Montagu. — Nous apparaît comme un oiseau erratique dont il est facile de compter les captures.

Sterne naine. *Sterna minuta* L. — J'ai recueilli moi-même des œufs.

Canard tadorne. *Tadorna tadorna* L. — L'Hermitte revient sur son affirmation de doute quant à la nidification. (Hugues.) Cres-

1. Il s'agit évidemment du Puffin yelkouan *Puffinus puffinus yelkouan* (Cf. *Inventaire*, p. 7). — *Réd.*

PON affirme qu'il se reproduit en Camargue, ce qui nous paraît très probable vu l'époque où nous l'avons rencontré.

Canard souchet. *Spatula clypeata* L. — Un très grand nombre séjournent l'hiver dans nos marais pour disparaître dès fin février.

Sarcelle d'été. *Querquedula querquedula* L. — Niche dans le Midi.

Eider vulgaire. *Somateria mollissima.* — (Tué à diverses reprises dans les marais de Saint-Gilles-du-Gard. Ses captures, sans être annuelles, sont assez fréquentes et prouvent que l'Eider nous visite de temps à autre. HUGUES.)

Macreuse à lunettes. *Oidemia perspicillata* L. — (Une femelle tuée à Saint-Gilles-du-Gard en décembre 1896 ; coll. CLÉMENT-LAVAUDEN HUGUES).

Grèbe castagneux. *Podiceps fluviatilis* TUNSTALL. — Quelques couples se reproduisent en Camargue.

Sirli de Dupont. *Chersophilus duponti* VIEILL. — (Afin de répondre à l'une des questions posées par M. Noël MAYAUD dans l'*Inventaire des Oiseaux de France*, 1936, p. 190, je donne, *in extenso*, ce que je trouve dans le manuscrit de L'HERMITTE. HUGUES.)

Musée. 1. Marseille.

P. R. (ce P. R. je traduis par Polydore ROUX). « Je n'ai jamais pu me la procurer en Provence quoiqu'elle ait été vue plusieurs fois au marché. »

D'une autre écriture (car L'HERMITTE variait l'écriture suivant qu'il citait des auteurs ou qu'il notait ses observations personnelles et celle-ci indique une de ses observations particulières) :

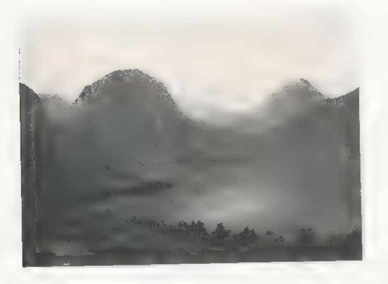
Tuée en Crau, où elle se montre quelquefois. Coll. FOURNIER. (FOURNIER, amateur ornithologiste marseillais, mort très tôt, fut un correspondant de LAVAUDEN, avec lequel il chassa en Camargue et en Crau. C'est Marcel MOURGUE qui avait mis ces deux ornithologistes en relations. HUGUES.)

FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LES LIMITES DE DISPERSION DE QUELQUES OISEAUX DE L'ASIE CENTRALE

par S. K. DAHL.

Traduit de l'allemand par Henri HEIM DE BALSAC.

Durant l'été 1935, une expédition de l'Université d'Usbekistan, de Samarcande, explora les chaînes montagneuses du Zeravschan et du Turkestan. Le but principal de l'expédition était l'examen écologique de la zone inférieure d'un peuplement de Genévriers



(*Juniperus zeravschanica* KOM., *J. semiglobosa* RGL.) ; mais en même temps des matériaux concernant la systématique et la distribution des animaux furent récoltés. L'étude de ces matériaux a fourni une série de données nouvelles sur la faune de l'Asie cen-

trale. Nous indiquons ci-dessous les faits les plus saillants concernant la systématique et la distribution de quelques Oiseaux.



1. **Leptopoecile sophiae** Sev. — Ce petit oiseau, semblable à un Roitelet (*Regulus*), et qui fut découvert en Asie centrale par Sewertzow, présente une aire de distribution assez réduite. D'après les données de la littérature l'oiseau est connu à l'Est depuis le Pamir et les limites extrêmes du Gobi jusqu'aux Monts Alexandre à l'Ouest (72° longitude Est) et Gilgit au Sud (36° de latitude Nord). Son biotope caractéristique et ses lieux de ponte sont représentés par des forêts de Sapins ; de là il lui arrive de gagner des milieux à végétation buissonnante situés en lisière de forêt.

Au cours de l'expédition nous avons rencontré *Leptopoecile sophiae* sensiblement plus à l'Ouest et dans un milieu tout différent. Les lacs de Kulix-Aloni, situés dans les montagnes du Tadshikistan, près de la passe de Ljaudan (chaîne du Zeravschan), à 36°16' de latitude Nord et 68°13' de longitude Est et à l'altitude moyenne de 2.904 mètres, sont entourés d'une forêt de Genévriers qui monte sur les pentes jusqu'à 3.300 mètres. Au-dessus commencent les zones subalpines et alpines avec leur végétation caractéristique en coussinets (*Onobrychis echidna* Lipsk., *Acantholimon alatavicum* Bge.).

C'est dans la partie supérieure de cette forêt, autour des lacs

Kulik-Aloni, que nous avons rencontré et capturé *Leptopoecile sophiae*.

Nous avons de nouveau et communément observé ce joli oiseau dans la zone supérieure d'un peuplement de Genévriers sis près de



la passe de Gurralas (chaîne du Turkestan), à 3.000 m. d'altitude, et par 39°33' de latitude Nord et 68°18' de longitude Est.

Les collections du Musée zoologique de notre Université contiennent un spécimen de *Leptopoecile sophiae*, de la région du lac Iskander-Kulj (entre les chaînes du Zeravschan et du Hissar, 38°32' latitude Nord et 68°22' longitude Est). L'aire de répartition de *Leptopoecile sophiae* s'étend donc, d'après nos recherches, de 4 degrés plus à l'Ouest qu'on ne le savait jusqu'ici. Au surplus il apparaît que, dans les régions explorées par nous, son biotope se situe entre 2.500 et 3.000 mètres dans les forêts de Genévriers pourvues d'un sous-bois buissonnants.

Exemplaires de notre collection : n° 364, ♂, Iskander-Kulj, 21.XI.33 ; n° 968, ♂, Kulix-Alon, 28.VI.35 ; n° 1052, passe de Guralas, 14.VII.35 ; n° 1053, ♂, Kulix-Alon, 29.VI.35 ; n° 1055, passe de Guralas, 14.VII.35.

2. **Parus cyanus flavipectus** Sew. — La Mésange azurée à poitrine jaune, d'après les données de la littérature, n'était connue que des montagnes du Ferghana (entre 40° et 42° de latitude). Nous avons observé cet oiseau sensiblement plus au Sud et plus à l'Ouest.

Nous avons rencontré d'abord des Mésanges à poitrine jaune dans la région d'Artutsch (chaîne de Zeravschan — 39°20' latitude, 68°6' longitude) et ensuite dans les jardins de Rivat (39°23' latitude, 68°18' longitude).

Dans les montagnes du Turkestan nous avons rencontré ces oiseaux les 17 et 19 juillet 1935 sur le cours supérieur du fleuve Guralas (39°36' latitude, 68°18' longitude).

Vraisemblablement les Mésanges à poitrine jaune se dirigent, durant leurs migrations hivernales, du Terghana vers l'Ouest et visitent les chaînes du Turkestan et du Zeravschan. Certaines d'entre elles s'établissent là et nichent dans les forêts de Genévriers parsemées de buissons.

Quantitativement *Parus cyanus flavipectus* prend la 11e place parmi les oiseaux des forêts de Genévriers.

D'après nos matériaux, recueillis à la fin de juillet 1935 auprès des sources du fleuve Guralas, la proportion des oiseaux est la suivante :

1. **Micerobas carnipes** Hodgs.	23,2 %
2. **Parus rufonuchalis rufonuchalis** Hart.	14,7 %
3. **Emberiza cia par** Hart.	10,3 %
4. **Phœnicurus ochruros phœnicuroides** Moore	9,6 %
5. **Serinus pusillus** Pall.	8,5 %
6. **Pica pica bactriana** Bp.	6,5 %
7. **Phylloscopus** sp. sp.	4,8 %
8. **Alectoris graeca falki** Hart.	3,9 %
9. **Streptopelia orientalis meona** Sykes	3,5 %
10. **Phœnicurus ceruleocephala** Vig.	3,2 %
11. **Parus cyanus flavipectus** Sew.	2,2 %
12. **Certhia hymalayana taeniura** Sew.	2,2 %
13. **Acanthis caniceps subcaniceps** Zar.	2,2 %
14. **Coloeus monedula collaris** Drumm.	1,7 %
15. **Columba palumbus casiotis** Bp.	1,3 %
16. **Sylvia** sp. sp.	1,1 %
17. **Regulus regulus** subsp.	0,7 %
18. **Milvus korschun korschun** Gm.	0,4 %
	100,0 %

Dans la région d'Artutsch nous avons observé *Parus cyanus flavipectus* dans les buissons de la vallée ; par contre à Rivat elle se trouvait dans les jardins de la zone des cultures.

Exemplaires de notre collection : n° 936, Artutsch, 24.VI.35 ; n° 1138, ♂, Rivat, 8.VII.35 ; n° 1139, Artutsch, 24.VI.35 ; n° 1140, Artutsch, 24.VI.35.

3. **Aegolius funereus** SUBSP. — Durant l'été 1935 nous avons obtenu une jeune Chouette de Tengmalm dans la chaîne de Zeravschan (région d'Artutsch, 39°20' de latitude, 68°6' de longitude). Le lieu de cette trouvaille est séparé par des distances importantes des territoires où vivent les autres Tengmalms : à l'Ouest, la forme la plus rapprochée est celle du Caucase (*Aegolius funereus trans-*



volgensis), qui a été trouvée à Kislowodsk et à Vladikavkaz. Au Nord, on rencontre des Tengmalms dans l'Oural (*Aegolius funereus transvolgensis* BUT.), trouvée dans la zone des forêts jusqu'à Krasnojarsk. Dans le Nord-Est, à partir du Sud-Ouest de l'Altaï et de la Dzungarie se trouve la forme orientale (*Aegolius funereus sibiricus* BUT.). D'après les données de S. A. BUTURLIN, on trouve quel-

quefois des Tengmalms de teinte pâle dans le Tian-Cohan ; mais on ne sait s'il s'agit de migrateurs ou au contraire d'oiseaux nicheurs.

Voici la coloration de l'exemplaire capturé par nous :

Front et joues blancs ; les plumes recouvrant les oreilles d'un brun-noir terreux ; vertex, face postérieure du cou et dos du même brun-noir ; sur la face postérieure du cou 3 taches claires à peine visibles.

Ailes et queue d'un brun-noir grisâtre.

Plumes du haut de la poitrine blanches, ombrées de brun-noir ; ventre plus clair ; dessous de la queue blanc taché de brun-clair.

Les pattes, fortement emplumées, sont de teinte sale avec de petites taches brunes.

L'ensemble du plumage est exceptionnellement mou, brillant et soyeux.

Dimensions de notre exemplaire : aile 147 mm. ; queue 86 mm. ; bec (à partir des narines) 11 mm., l'oreille droite avait 25 mm. de largeur et la gauche 22 ; tarse 29 mm. ; doitg médian 16 mm. ; griffe de ce doigt, en ligne droite, 9,5 mm.

Exemplaire de notre collection : nº 101, Artutsch, 20.VI.35.

Institut Zoologique de Samarcande.
Directeur : Prof. B. G. Turkewitsch.

NOTES ORNITHOLOGIQUES CONCERNANT LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

par Robert PONCY [1].

Durant l'hiver 1935-1936, qui a été particulièrement doux et pluvieux, j'ai noté les espèces d'oiseaux suivantes dans la région de Veigy, Chens, Messery :

Corbeau corneille, Corbeau freux, Choucas des tours, Pie bavarde, Geai des chênes, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Tarin des aulnes, Linotte mélodieuse, Bouvreuil pivoine, Pinson des arbres, Moineau friquet, Bruant jaune, Alouette des champs, Bergeronnette des ruisseaux, Grimpereau des jardins, Sittelle torche-pot, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Mésange noire, Mésange nonnette, Mésange à longue queue, Roitelet triple bandeau, Grive draine, Merle noir, Rouge-gorge familier, Troglodyte mignon, Cincle plongeur, Martin-pêcheur d'Europe, Pic vert, Pic épeiche, Chouette chevêche, Faucon crécerelle, Buse variable, Épervier d'Europe, Canard col-vert, Fuligule morillon, Garrot à œil d'or, Harle huppé, Grèbe huppé, Grèbe à cou noir, Grèbe castagneux, Goéland cendré, Mouette rieuse, Foulque macroule.

Corneille mantelée *Corvus cornix* (L.). — Le 10 nov. 1935 4 individus avec une trentaine de Corneilles noires dans un champ près de Douvaine.

Chocard alpin *Pyrrhocorax graculus* (L.). — Le 4 février 1935, à la pointe du jour, au Mont d'Arbois sur Mégève, à 1.800 m. d'alt. et par — 10° C. avec plus d'un mètre de neige, une cinquantaine de ces Oiseaux sortent des Sapins pour venir explorer les débris laissés par les skieurs ; même observation au Prarion sur Saint-Gervais.

Le 10 mai 1936, au Tour Noir, à 3.500 m. d'alt. dans le massif du Mont Blanc, 5 individus ; et le 21 mai, au Col Infranchissable, à 3.300 m., 1 individu.

1. Voir *Alauda*, déc. 1930, pp. 395-416 ; janv.-mars 1933, pp. 27-32 ; janv.-mars 1934, pp. 38-46 ; avril-juin 1935, pp. 170-176.

Bec croisé des Sapins *Loxia curvirostra* (L.). — Le 28 déc. 1935, un mâle, une femelle et un jeune dévorent les cônes de Mélèze qui sont tombés à terre dans l'allée d'un parc près de Chens.

Bruant zizi *Emberiza cirlus* (L.). — Le 15 mars 1936 un mâle chante au sommet d'un arbre au lever du soleil. Dès ce jour, il est établi dans la région de Véreitre.

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* (L.). — Le 14 juin 1936, plusieurs couples nichent dans les phragmitaies du pied des monts Voirons.

Tichodrome échelette *Tichodroma muraria* (L.). — Le 14 juillet 1935 et le 7 mai 1936, un couple monte contre la paroi à pic du Merzli [1] (alt. 850 m.) au Mont Salève. Le 17 août 1935, contre la paroi Sud du Requin, au-dessus de la mer de Glace à l'alt. de 2.400 m., 6 individus grimpent puis disparaissent dans une fissure.

Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus* (L.). — Le 14 juin 1936, 2 mâles chantent dans la phragmitaie de Lossy (alt. 440 m.) au pied des Voirons. L'un d'eux transporte une grande Libellule tandis que, dans les alentours, chantent plusieurs Rousserolles effarvates *Acrocephalus scirpaceus*.

Fauvette babillarde *Sylvia curruca* (L.). — Le 7 juin 1936, je vois et entends chanter un mâle de l'espèce à l'alt. de 900 m. au Mont-Vuache, face Nord.

Grive musicienne *Turdus ericetorum* (TURTON). — En consultant les notes cynégétiques d'un chasseur genevois [2], prises durant 39 années consécutives dans la région qui s'étend au Sud de Genève depuis Saint-Julien en Genevois (alt. 500 m.) jusqu'à Cruseilles (alt. 800 m.) et Frangy (alt. 500 m.) et qui comprend une partie du Mont Salève jusqu'à l'altitude de 1.100 m. et le Mont de Sion (alt. 850 m.) jusqu'au torrent des Usses, je constate que, pour la Grive musicienne, quelques individus sont tirés à partir du 27 septembre ; mais la chasse commence réellement le 1er octobre, pour aller en croissant rapidement jusqu'au 15 de ce mois, puis diminuer

1. Le Merzli. Paroi verticale de 20 mètres qui ne doit être entreprise que par des varappeurs bien entraînés (GOLAY H. *Guide pratique du Salève*. Genève, 1928, p. 86).

2. Notes cynégétiques prises de 1883 à 1921 par feu EUGÈNE PRIVAT, avocat à Genève, rédacteur pendant trente années du journal *La Diana*, organe de la Société suisse des chasseurs. Ces notes m'ont été confiées par sa famille, à qui j'adresse ici mes vifs remerciements.

pour arriver doucement à zéro le 2 novembre ; dès lors quelques isolées jusqu'au 21 nov.

Accenteur alpin *Prunella collaris* (Scopoli). — Le 21 avril 1935, 1 individu est posé sur un roc à l'Aiguille verte, à l'altitude de 3.000 m.

Accenteur mouchet *Prunella modularis* (L.). — Le 1er sept. 1935 1 individu dans la carrière de Monnetier (Salève), alt. 900 m.

Hirondelle de rochers *Riparia rupestris* (Scopoli). — Le 6 ma 1936, à la grotte de la Mule au Mont Salève (alt. 900 m.), deux varappeurs font lever 6 individus de cette espèce qui, posés sur le rocher, se laissent approcher de très près, puis s'envolent en décrivant des cercles.

Martinet à ventre blanc *Micropus melba* (L.). — Le 17 juin et le 1er sept. 1935, un couple chasse au sommet du Petit Salève à l'alt. de 900 m.

Coucou gris *Cuculus canorus* (L.). — Le 11 août 1935 2 individus s'envolent des broussailles d'Aigues-belles (Salève, alt. 500 m.). Non loin de là se trouve la rectrice centrale usée d'un sujet adulte.

En juin, j'entends chanter le Coucou entre 700 et 1.000 m. d'alt. aux monts Vuache, de Sion, Salève et Voirons.

Hibou Grand-Duc *Bubo bubo* (L.). — Le 27 sept. 1897, un individu est tiré à Charly au Mont de Sion, à l'alt. de 800 m.

Hibou moyen-duc *Asio otus* (L.). — Le 10 mai 1936, dans un petit bosquet de la plaine entouré de prés, labours, champs humides, je ramasse 19 pelotes dégorgées par un individu de cette espèce et contenant les restes de 44 Mammifères, dont 9 Insectivores et 33 Rongeurs, plus 15 Coléoptères dont 2 *Geotrupes stercorarius* et 13 *Melolontha vulgaris* [1], soit pour les Mammifères : 2 *Sorex araneus*, 7 *Crocidura russula*, 1 *Mus musculus*, 2 *Mus sylvaticus*, 2 *Arvicola amphibius*, 29 *Arvicola arvalis*, 1 *Arvicola agrestis* [2].

Chouette hulotte *Strix aluco* (L.). — Le 24 mai 1936, à 8 heures du matin, je trouve une plume de cette espèce dans le bois couronnant le Petit Mont Salève, à l'alt. de 850 m. Non loin de là gît le cadavre fraîchement dépecé d'un Lérot *Myoxus quercinus* L., mâle,

1. 1936, année à Hannetons.
2. A ce propos, consulter : P. Madon, *Les Rapaces d'Europe, leur régime*. Toulon 1933, p. 61.

coupé en trois morceaux, dont seuls l'avant-train et l'arrière-train subsistent.

Une pelote ramassée dans un bois de la plaine contenait les restes d'une Taupe commune *Talpa europaea* L., et d'un Hanneton *Melolontha vulgaris* F.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus* (TUNSTALL). — Le 7 juin 1936, au Petit Salève, à l'alt. de 800 m., un couple d'adultes apprend à voler à 2 jeunes. Sur les rochers sortant du pierrier situé au-dessous de l'aire se trouvent les plumes d'un Geai des chênes, d'un Etourneau sansonnet, d'un Pigeon colombin.

Aigle royal *Aquila chrysaëtos* (L.) [1]. — En janvier 1891, 2 exemplaires furent préparés à Annecy, l'un de 2 m. 20 d'envergure provenant de la montagne au-dessus de Dingy-Saint-Clair, l'autre de 2 m. 10 tiré au-dessus de Sillingy, au moment où il transportait un Lièvre. En 1901 et 1903, 1 couple supposé nichant fut signalé à plus de 2.000 m. d'altitude au-dessus de Montriond. En mai 1903, 1 sujet de 2 m. 10 d'envergure et pesant 6 kgr. 300 fut capturé à l'alt. de 1.000 m. aux Voirons au-dessus de Lucinges. Au début d'octobre 1935, 1 adulte d'une envergure de 2 m. 15 est pris vivant au val de Darbon dans la vallée d'Abondance et, le 2 nov. 1935, 1 jeune exemplaire de 2 m. d'envergure est tiré au-dessus du Beulet, à l'alt. de 1.000 m., près des Pitons du Mont Salève [2].

Epervier d'Europe *Accipiter nisus* (L.). — Fin août 1896, 1 femelle tirée à Clefs-sur-Thônes (alt. 800 m.) tient dans ses serres une Caille toute plumée. Une femelle tirée le 9 déc. 1926 a dans l'estomac les restes d'un Merle et ceux d'un Bruant jaune. Le 29 déc. 1935, un mâle tiré à Thougues a dans l'estomac les restes d'un mâle de Verdier.

Milan noir *Milvus milvus* (L.). — Le 16 avril 1935, 1 individu ramasse un Brochet *Esox lucius* L. flottant à 5 km. de la rive au large de Coudrée (Léman). Le 17 mai 1936 18 individus planent au-dessus du Petit Salève [3], et, le 1er juin, 20 décrivent des orbes sur

1. L.-A. NECKER dit que l'Aigle royal de la collection d'HORACE BENEDICT DE SAUSSURE (1803) a six pieds d'envergure (soit env. 2 m.) et a été tué près de Sallanches.
Voir *Notes ornithologiques* de L.-A. NECKER publiées par R. PONCY, *Bull. soc. zool.*, Genève. t. 2, f. 9, 1916.

2. Cet exemplaire a été acquis et a été préparé pour M. le Dr M. D'ORBE (Vaud).

3. P. MADON (*loc. cit.*, p. 143) a trouvé, dans les pelotes de Milan noir que je lui avais envoyées du Petit Salève, le Campagnol, la Crocidure, la Taupe, un os d'Oiseau, des squames de Reptiles, un Poisson, un Rat d'eau, des plumes.

le bois de Ripaille [1], puis s'élèvent successivement en planant contre la bise jusqu'à l'altitude d'au moins 1.500 m. Le 28 juin 1936, 1 individu survole l'Arve et va se poser sur le sable d'une petite île au milieu du courant de l'Arve sous Arenthon.

Bondrée apivore *Pernis apivorus* (L.). — Le 1er juin 1936, 1 individu immat. plane au-dessus du delta de la Dranse et disparaît vers le bois de Ripaille, poursuivi par une Corneille noire.

Balbuzard fluviatile *Pandion haliaëtus* (L.). — Le 18 sept. 1901, 1 individu de 2e année fut capturé dans les environs de la Roche-sur-Foron.

Héron cendré *Ardea cinerea* (L.). — Des individus isolés ont été tirés en l'automne 1935 et le 30 mars 1936 au Creux de Messery et au delta de la Dranse.

Grande Aigrette *Casmerodius albus* (L.). — Le 14 mai 1885, après un violent orage nocturne, un individu adulte fut capturé au Creux de Thougues alors que, dans l'eau jusqu'à mi-jambe, il cherchait sa nourriture.

Héron bihoreau *Nycticorax nycticorax* (L.). — En avril 1886, 1 mâle adulte perché sur un Peuplier fut tiré au même endroit que ci-dessus.

Sarcelle d'hiver *Querquedula crecca* (L.). — Le 27 oct. 1935, 1 femelle au bord du lac à Thougues et, le 1er mars 1936, 1 mâle adulte. Le 8 mars, au même endroit, 2 couples ♂ et ♀ mêlés à 85 Morillons et 30 Garrots.

Sarcelle d'été *Querquedula querquedula* (L.). — Le 15 sept. 1935, un vol d'une soixantaine d'individus évolue sur le lac au large de Nernier. Le 29 mars 1936, un couple ♂ et ♀ ad. en compagnie de 7 couples de Colverts ad. et de 18 paires de Morillons ad.

Eider à duvet *Somateria mollissima* (L.). — Le 10 nov. 1935, 1 jeune individu en compagnie d'un Grèbe huppé à Thougues ; le 8 mars, au soleil de midi, 1 jeune dort au même endroit.

Harle bièvre *Mergus merganser* (L.). — Le 16 avril 1935, 6 individus dont 1 ♂ adulte à Nernier. Le 21 avril, 2 ♀ à Thougues. Le 16 juin, près de Nernier, 1 femelle dort au soleil sur un bloc erratique, tandis que le mâle fait sa toilette sur l'eau à quelque distance

---

1. *Ripae-illae*, du latin *Ripae-insulae* (à proximité des îles du delta de la Dranse, sur la rive du lac).

tout en montant la garde ; le même jour, une ♀ est posée sur la grève du delta de la Dranse. Le 29 déc., 2 couples d'adultes ♂ et ♀ à Messery. Le 12 janv. 1936, 1 ♂ du poids de 1.750 gr. a dans l'estomac deux Perches *Perca fluviatilis* L. de 23 cm. et de 110 gr. Le 20 janv., 1 mâle [1] est tiré alors qu'il jouait près du bord avec sa femelle. Le 15 mars 1 couple d'adultes est tiré, le mâle pesant 1.800 gr. et la fem. 1.600 gr.

Un pêcheur de Séchex me dit qu'il voit chaque année au printemps, depuis 1918, un couple de Grands Harles voler au-dessus d'un bois de la côte du lac.

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* (L.). — Le 27 sept. 1935, à la pointe du jour, et après violente tempête sur la Hollande, 6 individus venant du N.-E. descendent sur le petit lac où 2 d'entre eux sont tirés [2] : 1 mâle adulte pèse 2.750 gr. ; il a 120 gr. de graisse autour des viscères ; par contre son estomac ne contient que des débris d'algues. Une jeune femelle du poids de 2.250 gr. a l'estomac vide et atteint d'ictère, probablement à cause d'une pelote de 1 cm. de D. composée de 28 *Ascaris spiculigera* (RUD.) enlacés. — Le 25 déc. un individu immature du poids du 2.600 gr. a dans le gésier 7 Sardines *Alburnus lucidus* L. de 10 à 14 cm.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus* L. — Le 3 février 1935, 2 individus pêchent très près du bord et, lorsqu'ils ressortent de l'eau, l'un d'eux fait entendre un appel *kraê... kroè...* ou *krrêê... krêê* en ouvrant le bec de 5 mm.

Voici le nombre de ces Oiseaux notés au Creux de Messery : 1935 : 16 avr. : 35 ; 12 mai : 0 ; 27 oct. : 38 ; 24 nov. : 71 ; 29 déc. : 76 ; 1936 : 26 janv. : 92 ; 23 fév. : 15 ; 22 mars : 21 ; 13 avr. : 30.

Grèbe à joues grises *Podiceps griseigena* (BODDAERT). — Le 5 nov. 1893, 1 mâle adulte en plumage d'hiver est tiré à Thougues.

Grèbe esclavon *Podiceps auritus* (L.). — Le 22 déc. 1935, 1 individu plonge près du bord du lac à Thougues.

Grèbe castagneux *Podiceps ruficollis* (PALLAS). — Le 14 juin 1936, au marais de Lossy au pied des Voirons, plusieurs mâles font entendre leurs trilles, mais restent invisibles parmi les Nénuphars

1. Le chasseur, après l'avoir plumé et ne sachant qu'en faire vu son odeur, le donne à son Chien.

2. Les autres individus furent successivement tirés au Creux de Genthod, au Creux de Messery, etc.

qu'il est d'ailleurs impossible d'approcher sans enfoncer dans le sol élastique constitué par un épais tapis de *Sphagnum* et de *Drosera* posé sur plusieurs mètres de sol fluide. Je note la présence de nombreux végétaux, *Cladium*, *Carex*, Joncs, Orchis, Trèfles d'eau, etc.

Petit Gravelot *Charadrius dubius* (GMELIN). — Le 1er juin 1936, 3 couples au Delta de la Dranse où cette espèce niche chaque année.

Pluvier doré *Pluvialis apricarius* (L.). — En octobre 1935, un chasseur de Veigy tire 1 individu dans un champ inondé.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus* (L.). — Les 13 oct. 1889 et 17 oct. 1897, des vols de passage sont observés au-dessus du Mont de Sion (alt. 850 m.).

Guignette vulgaire *Tringa hypoleucos* (L.). — Du 27 oct. au 24 nov. 1935, 1 individu séjourne au bord du lac à Beauregard. Le 1er juin 1936, 2 couples au delta de la Dranse où cette espèce niche chaque année.

Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius* (IREDALE). — Le 15 déc. 1935, 1 jeune est tiré au large sur le Léman ; il a l'estomac bourré de débris de petits Diptères et de petites Limnées. Poids 42 gr.

Grand Courlis *Numenius arquata* (L.). — Le 15 déc. 1935, par temps très sombre et neige sur les montagnes, 1 individu pâture dans un champ humide recouvert de neige près de Veircitre. Il s'envole à mon approche et, en passant à une cinquantaine de mètres en l'air, répète son cri lugubre : *Où-û... Où-û.*

Bécasse des bois *Scolopax rusticola* (L.). — D'après les notes de M. PRIVAT (1883-1921), je constate que les premières Bécasses sont levées vers le 11 octobre, puis que le nombre présente un maximum le 29 oct. pour décroître lentement jusqu'à zéro le 9 déc. Observations exceptionnelles les 19 et 22 déc. [1].

Guifette noire *Chlidonias nigra* (L.). — Le 21 avril 1935, 3 couples au large de Thonon ; le 12 mai 1935, par pluie, 16 individus voltigent à Thougues, 3 à Anthy, et 1 en plein lac au large d'Evian [2].

---

1. Ces notes fournissent des renseignements pour le retour de la Bécasse au printemps seulement pour quatorze années et pour la région limitrophe du pied du Jura où la chasse était autorisée. Le passage commençant fin février se termine dans le courant d'avril avec un maximum entre le 12 et le 30 mars.

2. Par contre, en revenant le long de la côte suisse, j'en compte près de 600 exemplaires de Villeneuve à Coppet.

Sterne Pierre-Garin *Sterna hirundo* (L.). — Le 16 avril 1935, 1 couple est posé sur une bouée de filet à Amphion ; 1 autre couple en plein lac au large de Tourronde. Le 21 av. 1 couple sur un bidon d'essence flottant à Saint-Disdille, et 3 autres couples en compagnie de 3 couples de Guifettes noires sur des bois flottant en plein lac au large de Thonon.

Le 16 juin, une centaine d'individus voltigent au-dessus des îles de la Dranse, où ils sont établis pour nicher.

Goéland brun *Larus fuscus* (L.). — Le 16 avril 1935, 1 jeune sujet à la pointe de Rovéréaz et, le 22 déc., 1 adulte en plein lac au large de Nernier.

Goéland cendré *Larus canus* (L.). — Le 16 avril 1935, 1 jeune de passage avec 16 Mouettes rieuses à Yvoire. Le 22 mars 1936, à Hermance, 3 jeunes et 1 immature et, le 13 avril, 1 jeune à Messery.

Mouette rieuse *Larus ridibundus* (L.). — Le 26 janv. 1936, 1 adulte à capuchon parfait picore dans un champ inondé près de Chens. Le 23 fév., il y en a environ 150 en tous plumages.

Râle de Genêts *Crex crex* (L.). — D'après les notes Privat, quelques « Rois de Cailles » sont tirés à l'ouverture de la chasse, puis de nouvelles captures sont notées à partir du 10 sept. assez régulièrement jusqu'au 30 de ce mois. Dès lors, et jusqu'au 7 oct., il y a un fort maximum ; enfin des individus se montrent encore de-ci de-là exceptionnellement les 12 et même 17 nov.

Tétras lyre *Lyrurus tetrix* (L.). — Le 20 septembre 1890, un chasseur lève au Môle un couple de Petits Tétras et une compagnie de Perdrix rouges.

Le 24 mai 1936, par temps magnifique, à l'aurore, avant d'arriver au glacier de Trélatête dans la vallée de Montjoie à l'alt. de 1.600 m., trois skieurs approchent de très près à 4 h. 1/2 un coq de Tétras à queue fourchue perché au sommet d'un petit Pin à la lisière de la forêt, et qui répète sans arrêt son chant : *Krourourourourou — tschi — tschi*. Un peu plus haut, à 4 h. 3/4, un autre individu faisant le même manège sur une pierre plate se laisse approcher à une cinquantaine de mètres, puis s'envole.

Gélinotte des bois *Tetrastes bonasia* (L.). — Cette espèce habite les

bois de l'extrémité S.-O. du Salève entre les altitudes de 850 à 1.000 m.

Durant les années allant de 1893 à 1913, E. PRIVAT a tiré dans cette région 15 Gélinottes entre le 31 août et le 5 novembre.

Caille des blés *Coturnix coturnix* (L.). — D'après les notes PRIVAT [1], le maximum des Cailles tirées en automne tombe sur le 1er septembre ; puis le nombre va en décroissant jusqu'au 18 de ce mois pour monter de nouveau vers un maximum le jour de l'équinoxe, soit le 21 septembre ; ensuite il redescend pour arriver à zéro le 8 oct. Dès lors quelques individus isolés sont encore tirés jusqu'au 22 oct. et deux cas exceptionnels sont signalés les 8 et 11 novembre.

Pour ce qui concerne le retour des Cailles au printemps dans cette région, voici ce qu'en dit LE CLERC, vers 1754-1758 [2], d'après les rapports que lui faisait son ami le « Venator expertissimus Dominus Gentil », qui chassait dans les environs d'Athenaz [3] à proximité de Saint-Julien en Genevois :

« Les Cailles sont des oiseaux migrateurs qui arrivent en grand nombre chez nous de nuit ou vers le matin dans les champs ensemencés. Au printemps les mâles recherchant les femelles crient, d'une voix forte, surtout le soir, répétant les syllabes « pla, pla, pla » : la voix des femelles est beaucoup plus faible, stridulente, semblable au « tri, tri, tri, tri » du Grillon ou de la Sauterelle. On l'entend rarement, mais dès qu'ils l'entendent les mâles qui n'ont pas de compagne accourent très rapidement, même en volant. D'où il résulte que

1. Ces notes montrent aussi que la chasse de la Caille chevauche du 27 sept. au 8 oct., soit douze jours, sur celle de la Grive, et que cette dernière chevauche elle-même du 11 au 30 oct., soit vingt jours, sur celle de la Bécasse. C'est entre le 8 et le 10 oct. que se produit la soudure entre la chasse de la Caille au chien d'arrêt et celle de la Bécasse de même, et c'est durant cette période que vient se placer la chasse de la Grive.

Au point de vue économique, je remarque que les 581 Grives tirées égalent à peu près la somme de 349 Cailles et de 216 Bécasses ; mais par contre les 26 kilos de Grives ajoutés aux 35 kilos de Cailles n'arrivent pas à égaler les 70 kilos de Bécasses : le tout donnant pour 39 années un total de 131 kilos de gibier pour un seul chasseur, et ceci sans compter toutes les autres espèces.

2. Voir R. PONCY, *Le Catalogue des Oiseaux des environs de Genève*, par DANIEL LE CLERC, ornithologiste suisse, fasc. 7, 1931-1932 et *id.*, *Contribution à l'Etude des Oiseaux de la Haute-Savoie*, *Alauda*, nos 7 et 8, déc. 1930.

3. Le 3 mars 1742, AYMÉ et PIERRE PONCY vendent leur maison d'Athenaz à JACOB GENTIL et, dans l'inventaire fait à la mort de ce dernier, on trouve chez lui : 17 filets de chasse dont 6 en soie, 4 filets de pêche, une collection de Barfous, cerceaux, raquettes, mouchettes, outils pour fusils, une ligne, un miroir à alouettes (Archives d'Etat de Genève : JEAN VIGNIER notaire no 9, p. 79, et Juridiction civile no 7, 284). M. ROCH, archiviste d'Etat, et M. VAUCHER, sous-archiviste, m'ont aimablement aidé dans ces recherches historiques.

les oiseleurs les attirent facilement dans leurs filets au moyen d'un appeau ; les mâles mis hors d'eux-mêmes par l'amour s'y précipitent en caquetant. »

D'autre part, en ce qui concerne le passage d'automne de la Caille, je trouve ce qui suit dans des notes manuscrites de H. DE SAUSSURE (petit-fils d'HORACE BÉNÉDICT) :

« L'année 1859 a été d'une grande sécheresse. Elle succédait à une série d'années très sèches elles-mêmes qui avait vu tarir presque toutes les sources. Le passage d'automne a été nul. En juin on entendit chanter beaucoup de Cailles, mais le 15 août je battis tous les champs d'avoine du versant ouest des Voirons sans en trouver une seule. Il n'y eut pendant tout l'automne presque aucun passage dans les plaines, tout passait le long des montagnes et des rivières et les oiseaux s'arrêtaient à peine pour se reposer un instant. »

Manuscrit remis à *Alauda* le 1er juillet 1936.

RÉVISION SYSTÉMATIQUE DES FORMES EURASIATIQUES [1] ET SPÉCIALEMENT ALPESTRES DE *PARUS ATRICAPILLUS*

avec un aperçu de ses formes « chinoises », japonaises et américaines

par Henri JOUARD.

A M. le Professeur LUCIEN CUÉNOT, membre de l'Institut, auteur de ce précieux ouvrage : *L'Espèce*, en témoignage d'admiration et de respect [2].

SOMMAIRE

1. Pour ceux de mes lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec la terminologie des géographes, je précise qu'on entend par Eurasie (mot qui ne figure pas dans le petit LAROUSSE) l'ensemble continental formé par l'Europe et l'Asie.
Dans le texte de l'étude qui va suivre, il sera renvoyé, pour la plupart des précisions bibliographiques, à l'Index des pages 466-471, par le numéro d'ordre de l'auteur du travail cité et l'indication de la ou des pages en question, — le tout placé entre crochets.

2. Le livre du Professeur CUÉNOT m'est arrivé au moment où je rédigeais les dernières pages de la « Récapitulation » ci-dessous. Pour l'avoir lu avec l'avidité que l'on devine, je n'ai rien modifié à mon texte. Il me restait à dédier ce travail au savant qui a si bien compris l'intérêt général des questions particulières dont je venais d'essayer de traiter l'une.

« Le naturaliste ne doit jamais sacrifier la vérité à la clarté. Car ce qui n'est pas vrai aujourd'hui ne le sera jamais. Alors que ce qui n'est pas clair aujourd'hui peut le devenir plus tard. » [1]

I

MÉTHODE ET CRITIQUE

A. Précautions à prendre.

Qui veut étudier avec fruit la variabilité géographique de la Mésange boréale [2] doit s'entourer de précautions diverses, soit positives, soit négatives. Ces précautions, dont j'ose dire qu'elles n'ont, jusqu'ici, été prises, *toutes*, *par personne*, l'expérience que j'ai maintenant de l'Oiseau me permet de les formuler comme suit [3] :

Sans présenter, sur la plupart de ses places de ponte, une marge de variations individuelles (fluctuations) autre qu'ordinaire, sans que ses mâles et ses femelles montrent un dimorphisme plus grand que ne font nos autres Parinés, sans que des mutants, ou des aberrants apparaissent, dans le cadre de ses Races constitutives, plus abondamment qu'ailleurs, l'Espèce collective (ou « Rassenkreis », ou « Cycle de races ») *Parus atricapillus* reste encore trop plastique pour qu'*un certain nombre de spécimens adultes de chaque lieu* ne soit pas nécessaire à tout systématicien qui s'en préoccupe.

1. Phrase placée en épigraphe de l'ouvrage fondamental du Dr Hartert : *Die Vögel der paläarktischen Fauna* [n° 52, vol. 1, fasc. 1, 1903]. En allemand : « Der Naturforscher soll nie die Wahrheit zum Opfer bringen, denn was heute unwahr ist, bleibt immer unwahr, was aber heute nicht klar ist, kann später klar werden. »

2. Terme consacré, pour *Parus atricapillus*, par la « Commission pour l'unification des noms français d'Oiseaux » [n° 18]. Synonyme : Mésange à calotte matte. Les noms de « Mésange des Saules » et de « Mésange alpestre » ne s'appliquent, respectivement, qu'aux *Races* de plaine, et aux *Races* de montagne, de l'Espèce.

3. La plupart de ces précautions devraient d'ailleurs être prises pour les comparaisons d'Oiseaux de n'importe quelle Espèce !

Comme KLEINSCHMIDT [n° 74, p. 11] l'a écrit, une « *variatio grisea* » et une « *variatio ruffina* » peuvent être discernées, pour ce qui est des fluctuations, entre la « *variatio albida* » et la « *variatio nigricans* ». Encore, chez les Races pures [1], ces fluctuations restent-elles faibles !

Les ♀ sont, en moyenne, un peu plus petites (surtout quant aux rectrices) et un peu moins pigmentées (surtout quant aux rémiges) que les ♂.

Un bon exemple d'aberration, innée ou acquise, nous est fourni par les spécimens qui servirent à ZARUDNY et HÄRMS [n°s 112, 113] pour la description de leur *Poecile salicaria bianchii* (*nom. nov.* pour *Poecile salicaria neglecta*). J'ai examiné trois spécimens de HÄRMS étiquetés *bianchii* (actuellement in collect. v. JORDANS) et puis confirmer les déclarations de KLEINSCHMIDT [n° 73, p. 23 et 74, p. 17] de STRESEMANN et SACHTLEBEN [n° 102, pp. 252-253] et de FEDIUSCHIN [n° 39, p. 531] à leur sujet : *Parus atricapillus bianchii* n'est pas une Race géographique (« Sous-Espèce » au sens de HARTERT) [2].

Les spécimens de plus d'une vingtaine d'années sont, *de règle*, à rejeter, — tant se sont, chez eux, modifiées les couleurs. Ne peuvent vraiment servir que des spécimens *très récents* : au bout de trois ou quatre ans déjà, la calotte et la gorge des spécimens français et suisses, *carrément noires chez les Races européennes quand l'Oiseau est frais* [3], ont pris une teinte brune [4], et, après quinze ou vingt ans, au brunissement, qui va toujours en s'accentuant, de cette calotte et de cette tache, vient s'ajouter un brunissement du dos et des pennes

1. Voir note infrapaginale 5 de p. 349.
2. Voir, pour plus de détails, pp. 373 et 375.
3. Surtout s'il vient de muer (automne) mais aussi, par delà l'hiver, jusqu'au printemps, surtout chez les ♂. — Ce qui ne veut pas dire que manquent les reflets bruns ! Mais, pour les découvrir, sur l'Oiseau frais, il faut faire jouer des incidences de lumière, et ils ne sont vraiment nets que vers le front (plumes couvertures des narines surtout, et surtout chez les ♀) et à la nuque. Quant à la « matité » de la calotte, elle signifie seulement que *P. atricapillus* n'y présente pas ces plumes noires à reflets métalliques (plus ou moins « bleues ») qui caractérisent les *Parus palustris* adultes (non pas les *P. palustris* juvéniles !) : car la calotte des *P. atricapillus* frais est souvent assez luisante ! Pour ce qui est, enfin, de la plus grande luisance attribuée par certains auteurs à telle ou telle Race, je considère que c'est, *à l'heure qu'il est*, un caractère différenciel tout fallacieux, les spécimens examinés par ces auteurs n'étant, la plupart du temps, pas « comparables ».
4. D'après KLEINSCHMIDT [n° 74, p. 11], le brunissement de la calotte (et de la tache de la gorge) serait peut-être plus rapide chez les Races alpestres que chez les autres Races de *P. atricapillus*. Le fait serait évidemment en relation avec cet autre que les Oiseaux alpestres ne sont pas très pigmentés.

qui peut rendre *méconnaissables* les races originellement « grises ».

De toute façon, il importe de faire état, dans les comparaisons, de l' « âge » respectif des spécimens dont on dispose (comme aussi, évidemment, du fait qu'ils ont été conservés, ou non, à l'obscurité) et d'en corriger par l'esprit, dans la mesure du possible, les altérations éventuelles [1].

Ne doivent être comparés que des spécimens en livrées correspondantes.

Les livrées et mues de *P. atricapillus* se succèdent ainsi : duvet — chute du duvet — livrée juvénile — mue juvénile, partielle (corps, petites et moyennes couvertures des ailes), entre juillet et octobre — livrée juvéno-annuelle — mue juvéno-annuelle, complète, entre juin et octobre — livrée annuelle — mue annuelle, complète, — etc... [2].

Les jeunes Oiseaux en livrée juvénile sont toujours plus sombres aux faces supérieures (comme « rembrunis » chez les Races « grises »), moins pigmentés aux pennes alaires et caudales (d'ailleurs d'une autre forme), et souvent moins noirs à la calotte et à la gorge que leurs congénères plus âgés [3]. Impossible de les faire figurer parmi des Oiseaux adultes !

Les jeunes Oiseaux en livrée juvéno-annuelle gardent des rémiges et des rectrices moins pigmentées (et d'une autre forme) que celles des Oiseaux en livrée annuelle [3]. Mais comme, pour le reste, ils leur sont semblables, ils peuvent, à la rigueur, figurer, dans une série, à côté d'eux. (Je reviendrai spécialement sur cette question....)

Le plus grand compte doit être tenu de l'*époque de l'année* à laquelle ont été recueillis les Oiseaux.

---

1. Sur ce point, comme sur bien d'autres, il y a concordance parfaite entre les précautions à prendre vis-à-vis de *P. atricapillus* et de *P. palustris* [cf. sur ce dernier Oiseau : Mayaud, n° 79, p. 106].

2. J'utilise ici la terminologie proposée par Dupond [n° 35], qui me paraît plus précise, étymologiquement plus juste, et mieux adaptée au génie de notre langue que la terminologie de Meylan [n° 83], dont elle ne constitue, d'ailleurs, qu'un amendement. Pour *P. atricapillus*, la terminologie Meylan (qui, elle, a l'avantage de correspondre plus directement aux terminologies anglaise et allemande) donnerait : duvet — chute du duvet — livrée juvénile — mue postjuvénile, partielle, - première livrée annuelle combinée — mue annuelle complète — livrée annuelle — mue annuelle — etc...

Je préfère le terme « livrée », plus général, au terme « plumage », encore que ce choix n'ait pas grande importance.

3. Ils sont aussi un peu plus petits que les adultes, en moyenne et dans leurs extrêmes.

KLEINSCHMIDT [n° 74, p. 9] a déjà attiré l'attention des ornithologistes sur le changement de coloration des *P. atricapillus* selon qu'on se rapproche ou qu'on s'éloigne du renouvellement estival de leur plumage. Insuffisamment. Il me faut insister, et préciser : *tandis que les Races « brunes » tournent de plus en plus au « gris » de l'automne aux printemps et été suivants* [1], *les Races « grises » restent à peu près invariables tout le long de l'année* ; si bien qu'entre des Mésanges boréales du Valais, des Grisons (Mésanges « alpestres »), voire des plaines de l'Allemagne centrale ou de la France orientale (Mésanges « des Saules ») récoltées en mai ou juin, par exemple, il y a peu de différences de teintes, — tandis qu'en plumage neuf ces mêmes Oiseaux, frais, présentent une gamme de coloration qui frapperait le moins chromiste des examinateurs [2].

L'étude des becs exige de grandes précautions.

Dans mon travail de 1925 [n° 62, p. 514] j'ai donné la traduction de ce qu'en 1919-1920 KLEINSCHMIDT avait écrit des « oscillations » auxquelles, dans une seule et même Race, et pour un seul et même sexe, étaient soumis ces becs au cours de l'année. Je n'avais pas sous la main, alors, le tableau des becs de *P. a. rhenanus* [3] publié seize ans auparavant par le même auteur [n° 71, planche V] et qui illustre d'une façon lumineuse le fait de ces oscillations [4]. Qu'on s'y reporte... On verra tout à l'heure qu'il en est du bec des *P. atricapillus* alpestres du Valais (et, apparemment, de plusieurs autres Races de l'Espèce) exactement de même que de celui des *P. atricapillus* des plaines circumrhénanes. J'ajoute que les becs varient encore individuellement, et changent de couleur, eux aussi, en collection !

C'est également avec beaucoup de circonspection qu'il faut

---

1. Cette différence de coloration persiste même sur de très vieux spécimens.
2. Je note cependant que, pour bien apprécier comparativement les « gris » et les « bruns » (ou « beiges »), il convient de tenir les Oiseaux dans une même direction par rapport à la source lumineuse, ou, alors, de faire varier en même temps pour tous l'incidence des rayons. Car ce qui paraît plus gris dans un sens peut paraître plus brun dans l'autre.
3. *Parus Salicarius rhenanus* selon la nomenclature kleinschmidtienne ! Je rappelle que KLEINSCHMIDT dit toujours *P. Salicarius* là où nous disons *P. atricapillus*.
4. FATIO aussi avait vu la chose [n° 36, p. 92, et n° 37, p. 489]. Je l'ai rappelé [n° 62, pp. 38-40]. Mais il l'avait mal vue (ex. : « Cette Mésange m'a paru présenter un bec d'autant plus fort que son habitat est plus élevé »), et lui avait attribué une *finalité* qu'il nous est impossible de retenir (ex. : «... et qu'elle est plus souvent appelée à adapter ou à creuser elle-même... etc... »).

apprécier la longueur de la calotte et la tache de la gorge : car la seconde dépend, sur les Oiseaux en chair, de leur époque de récolte, et toutes deux sont fonction, sur les Oiseaux secs, de la préparation dont ils furent l'objet.

Dans le même ordre d'idées, la longueur des ailes par rapport à la queue (proportion ailes-queue), toujours estimable en mesures, ne l'est plus, sur Oiseaux secs, d'après la position des pointes de rémiges sur les rectrices, car cette position tient évidemment, elle aussi, et d'abord, à la technique de mise en peau employée.

Il est impossible d'établir quoi que ce soit de valable d'après les seuls textes des auteurs : parce que l'appréciation des couleurs, assez subtile dans le groupe *P. atricapillus* (comme dans les groupes voisins *P. cinctus*, *P. palustris*, etc...), ne correspond pas de l'un à l'autre [1], et parce que ces auteurs ont souvent comparé des spécimens incomparables [2].

Il y a lieu, au moins dans certains cas, de prendre en considération l'origine physique (géologique, géographique) des milieux dans lesquels vivent aujourd'hui nos Mésanges.

Un exemple, pris dans le passé, en attendant que le cours de cette étude nous en fournisse d'autres :

Parmi les lieux que donne BAILLY, en 1851 [n° 7], pour héberger « sa » nouvelle Mésange dite « *lugubris* », figurent pêle-mêle « les forêts des Bauges » « la montagne de l'Epine », « le mont Grenier », et même, à partir des « premiers froids », ou des « premières neiges », certains boisements des environs de Chambéry situés entre 300 et 500 m. sur mer. Et si, trois ans plus tard, notre auteur précise : que la petite Race de cet Oiseau, devenu « *Alpestris* » depuis 1852 [n° 8], est localisée à « la montagne de l'Epine, près de Chambéry et toujours à des hauteurs moyennes où l'on ne trouve guère celle des régions supérieures que durant l'hiver... » [n° 9, pp. 66 et sui-

1. A quand le tableau des couleurs que j'ai déjà réclamé pour la France ? — celui de RIDGWAY [n° 91], auquel se réfèrent de nombreux ornithologistes étrangers, étant introuvable chez nous.

2. C'est ainsi que — pour ne citer que le plus vieux des cas relatifs à la « Mésange alpestre » — les Oiseaux étudiés en 1827 par BALDENSTEIN [n° 11] sous nom *Parus cinereus montanus* et les Oiseaux étudiés en 1861 par DE SALIS [n° 93] sous nom *Parus Baldensteini*, *qui sont exactement les mêmes*, ne pouvaient, cependant, être l'objet de comparaisons exactes puisque BALDENSTEIN les étudiait dans leur plumage usé, du printemps (dit « de noces »), et DE SALIS dans leur plumage frais, d'automne !

vantes] ; puis [nº 10, pp. 458 et suivantes] que les deux Races ne cohabitent jamais et que c'est seulement la plus grande, dite désormais « *Borealis* », qui « vit dans la vallée des Tignes, etc... tandis que... l'Epine, près Chambéry, ne possède(nt) que l'Alpestre » (*id est* la petite Race), — il ne distingue pas le moindrement la formation différente de ces divers territoires [1]. S'il avait marqué que les uns ressortissent aux vallées et coteaux inférieurs, les autres au Jura (l'Epine) [2], et les autres aux Pré-Alpes (le Granier et le Joigny dans le massif de la Chartreuse [3] ; Margeriaz, Rozannez, le mont Tréloz dans le massif des Bauges [4]), il eût tout éclairé ! Car les peuplements, par *P. atricapillus*, des vallées, du Jura, et des Pré-Alpes n'ont peut-être, originellement, rien à voir les uns avec les autres, et les biotopes qu'offrent ces territoires respectifs ne se ressemblent que d'assez loin !

Ainsi que, déjà, l'ont indiqué STRESEMANN et SACHTLEBEN [nº 102, spécialement p. 237], la recherche de l'origine phylogénétique des Oiseaux ne doit pas non plus être négligée.

Cherchons à distinguer les populations homozygotes, ou « de sang pur » [5], des populations hétérozygotes, ou « de sang mêlé », et

---

1. BALDENSTEIN [nº 11], lui, avait mieux vu, d'emblée, que les véritables « Mésanges alpestres » ne quittent pas leurs cantonnements l'hiver !

2. La chaîne de l'Epine, à l'Ouest-Nord-Ouest de Chambéry et du Bourget, prolonge le Jura vers le Sud (elle n'est séparée du Jura proprement dit — Grand Colombier — que par la trouée du Rhône), comprenant entre autres le Col de Novalaise (1.003 m.) et la Dent du Chat (1.472 m.) avec son col (638 m.).

3. Le massif de la Chartreuse, au Sud de Chambéry, limité lui-même au Sud par la vallée de Grésivaudan (Isère), comprend, entre autres, le Granier (1.938 m.) avec son col (1.164 m.), le Joigny...

4. Le massif des Bauges, à l'Est de Chambéry, compris entre le lac du Bourget à l'Ouest, le lac d'Annecy au Nord, et la vallée du Grésivaudan plus ou moins au Sud, comprend, entre autres, le Revard (1.568 m.), le Semnoz (1.704 m.), la Margériaz (1.846 m)....

5. Je n'emploie pas ici le mot d'homozygote dans le sens strict que lui donnent les cytologistes et les généticiens. Chez la majorité des Animaux, comme chez les Plantes à fécondation croisée, en effet, les zygotes sont nécessairement plus ou moins hétérozygotes puisqu'ils tiennent leur double patrimoine de deux individus différents, et, chez ces Animaux, *sauvages*, on ne trouve pas de « jordanons ». Toutefois, et par contre, plus la Race géographique est locale — mieux, encore, lorsqu'elle a été, ou reste, isolée ! — plus la consanguinité des individus qui la constituent lui confère d'homogénéité. C'est donc dans ce sens d'*homozygote apparent* que j'écris homozygote (ou « de sang pur », ou race « pure »)!

[A l'intention des lecteurs que ces termes dérouteraient, quelques définitions simples : Gamète — cellule reproductrice, mâle ou femelle. Zygote = produit de la fusion de deux gamètes quelles qu'elles soient (= ici : œuf). Homozygote = zygote résultant de la fusion de deux gamètes contenant l'un et l'autre les facteurs du même caractère à l'état pur et qui donnent, par conséquent, un individu présentant à l'état pur ledit caractère. Hétérozygote = zygote résultant de la fusion de deux gamètes qui, avant cette fusion, contenaient tous deux des déterminants (gènes) de deux caractères, l'un dominant, l'autre récessif (dominé, ou latent). Jordanon (du nom du botaniste français Alexis JORDAN) = subdivision de la grande Espèce

posons la question de savoir dans quelle mesure les Races géographiques reconnues (c'est-à-dire *nommées*) sont reliées par des populations précisément homozygotes (montrant seulement l'effet, sur elles, de l'action progressive des milieux différents ?) ou, au contraire, par des métis (hétérozygotes résultant soit du croisement de formes issues elles-mêmes d'une ou plusieurs mutations, soit de formes longtemps séparées et qui évoluèrent différemment avant de se retrouver en contact) [1].

Pour ce faire, quels moyens employer ? Nous emploierons : 1° l'étude de la distribution actuelle des Oiseaux ; 2° l'étude des faits paléogéographiques pouvant les concerner ; 3° la comparaison de l'échelle des variations individuelles (fluctuations) des diverses populations qu'ils constituent ; 4° la détermination du pourcentage des sexes dans ces populations; 5° la recherche de correspondances dans d'autres groupes ; 6° l'expérimentation (essais de croisements).

Si nous n'en sommes pas encore au temps de l'expérimentation dans la nature [2] (sixième moyen), nous pouvons du moins déjà consulter intelligemment de bons atlas et géographies (premier et deuxième moyens). Pour le quatrième moyen, il ressortit surtout à la constatation que, dans la descendance de Pigeons variés, les ♂ sont d'autant plus nombreux que les Races originellement croisées puis recroisées sont plus « éloignées » l'une de l'autre, — seuls des ♂ finissant par naître à une limite qui devient aussi, et par là même, extinctive ; mais d'autres faits nous montrent encore dans la disproportion des sexes d'une population donnée, naturelle ou d'élevage, l'effet d'une différence raciale (ou spécifique) des progéniteurs ! [3] Pour les troisième et cinquième moyens dont, déja, nous

---

linnéenne (Linnéon, Espèce collective, Espèce synthétique, Rassenkreis, etc...) qui comprend un ensemble d'individus extérieurement identiques et qui transmettent héréditairement d'une façon invariable leurs caractères distinctifs. Les jordanons se rencontrent abondamment, dans la Nature, chez les Végétaux.]

1. Je préfère le mot métis au mot *hybride* lorsqu'on reste dans le cadre de l'Espèce — celle-ci considérée comme « Paarungsgemeinschaft », c'est-à-dire, littéralement, « communauté d'appariement ».

2. Une expérience intéressante, quant à *P. atricapillus*, consisterait à transplanter dans les forêts propices des Pyrénées (où l'Espèce n'est pas représentée) assez de couples adultes des Alpes, *ou* du Jura, *ou* des plaines du Nord-Est de la France pour qu'un certain nombre d'individus des deux sexes aient chance de survivre, puissent s'adapter à leurs nouvelles conditions d'existence, procréer, et donner lieu à une population autonome. On verrait ce qu'il advient de cette population, qu'on pourrait ensuite mettre en contact avec une autre population également transplantée, mais d'ailleurs...

3. Autrement dit, collectionneurs de « séries », ne négligez jamais de déterminer avec exactitude, par quelque moyen que ce soit — loupe, ou même microscope ! les sexes qui ne vous seraient pas apparus à la dissection de vos spécimens ! Et

ont entretenu STRESEMANN et SACHTLEBEN [nº 102, pp. 236-251 [1]], je renvoie à ces auteurs, — en attirant toutefois l'attention :

sur la facilité de notre troisième moyen, dont on peut résumer ainsi les promesses : l'hypothèse d'une population hétérozygote étant d'autant plus *plausible* que le territoire de cette population est plus « serré » entre les territoires de deux Races homozygotes bien différenciées, c'est dans la constatation de l'ampleur *anormale* des fluctuations des individus qui la composent (ampleur anormale parce qu'effet de disjonctions et combinaisons mendéliennes) qu'elle trouvera sa justification réelle ;

sur ce que, dans certains cas, ou pour certains exemples, les pages de STRESEMANN et SACHTLEBEN peuvent avoir de caduc [2] ;

sur les cas nouveaux d'hétérozygotisme que vont nous montrer certaines populations alpestres ou circumalpestres de *P. atricapillus*...

B. De quelques erreurs du passé.

Il serait fastidieux de reprendre les travaux successifs publiés depuis quelque cent ans sur la systématique des « Mésanges grises ». Exposons du moins rapidement, en attendant que la suite de cette étude nous fournisse d'autres exemples, en quoi les auteurs qui traitèrent principalement des *Parus atricapillus* alpestres n'ont point satisfait aux exigences nécessaires, ci-dessus définies. Cela suffira à poser les éléments d'une critique plus générale, et à éclairer nos conclusions à venir :

Nous avons vu que, s'ils eurent à faire à des Oiseaux équivalents (Grisons, Engadine), BALDENSTEIN [nº 11] et DE SALIS [nº 93] les étudièrent à une saison différente — ce qui écartait la possibilité d'un accord fructueux.

Nous avons vu également combien BAILLY [nºs 7-10] avait varié, en quelques années, sur le même sujet, — et nous avons expliqué ses variations, au moins pour partie, par le fait qu'il ne prêta pas attention à l'origine géologique et au *facies* actuel diffé-

---

contrôlez *toujours*, par l'examen des *genitalia*, les présomptions, si fortes qu'elles soient, autorisées par l'aspect extérieur — taille et plumage — de vos Oiseaux !

1. Consulter aussi ces auteurs pour détails sur premier et deuxième moyens !

2. Ainsi sur l'identité des Oiseaux de la presqu'île scandinave et de Russie (soi-disant *borealis*), car ces Oiseaux ne sont nullement identiques (trois Races géographiques distinctes rien que pour la presqu'île scandinave !) ; voir plus loin...

rents des divers biotopes considérés. J'ajoute que BAILLY a accordé beaucoup trop d'importance aux « âges » de ses Oiseaux, âges qu'une fois acquise la « livrée annuelle » (soit après la mue estivale de l'année qui suit celle de la naissance) il est impossible de déterminer avec certitude.

Les conclusions de FATIO en 1865 [nº 36] [1] ont été faussées du fait que l'ornithologiste genevois comparait des Oiseaux alpestres de niveaux différents sans tenir compte de la *position géographique* différente de ces niveaux (Oiseaux de l'Oberland bernois pour ceux de 1.000 à 1.800 m., de la Haute-Engadine pour ceux de 1.800 à 2.800 m. sur mer) : il a, ainsi, attribué à une question d'altitude ce qui revenait à une question de longitude et de latitude.

Jamais les Mésanges alpestres du Nord-Ouest de l'Italie (Breuil, Valtournanche) n'auraient dû être nommées sur six spécimens d'été, en mauvais état, « usés », criblés de plomb, et qui, plus est, semblent [2] n'être que des jeunes de l'année en livrée juvénile.

Il y a, certes, à prendre (plusieurs conclusions !), mais aussi à laisser dans les écrits de von BURG [nºs 21-24]. Par ce que cet auteur s'est permis d'attribuer aux Races déjà reconnues des habitats qui diffèrent sensiblement des *terrae typicae* que leur avaient données leurs descripteurs [3] ; parce qu'il n'a pas toujours disposé du matériel nécessaire — qu'il a, d'ailleurs, souvent omis d'indiquer ; parce qu'il a négligé d'envisager l'âge en collection, les livrées, et l'époque de récolte de ses spécimens ; par ce qu'il lui est arrivé de qualifier ses colorations avec une hâte au moins fâcheuse [4].

Les conclusions du Dr TROLLER [nº 105] — je le dis avec regret, mais avec fermeté — sont absolument à rejeter [5], cet auteur s'étant basé sur les descriptions antérieures — mauvaises —, ayant manqué

---

1. Je ne parle pas de celles de 1899 [nº 37] : après avoir commencé à y voir clair, FATIO avait de nouveau, entre temps, tout confondu !

2. A en juger par l'indication : « plus foncés que *montanus*, la face supérieure d'un gris de fumée foncé lavé de brun olivâtre, la calotte d'un noir foncé mat, le noir de la gorge apparemment plus étendu que chez *montanus* » — ceci traduit textuellement de HARTERT [nº 52, p. 2218].

3. C'est ainsi que, pour lui : *P. a. salicarius* est la Race des collines boisées de la Suisse et d'abord de la vallée de l'Aar et des lacs lombards (!), tandis qu'il voit dans *P. a. submontanus* la Race du Jura occidental jusqu'au Sundgau, et dans *P. a. montanus* la Race des « chaînes septentrionales des Alpes, depuis les Alpes bernoises jusque vers la région de Santis, comme les Pré-Alpes, et qui se tient généralement au-dessus de 1.000 m. sur mer » !

4. [Cf., entre autres, nº 63, p. 260, note 2.]

5. Nous verrons tout à l'heure que ses *P. a. relictus* sont des *P. a. montanus* (terra-typiques, même !), ses *P. a. salicarius* — du Stanserhorn — également des *P. a. montanus* (quoiqu'ici avec un léger doute, la Race n'étant peut-être pas très pure ?), ses *P. a. montanus* — du Pilate — des *P. a. rhenanus* × *montanus* !

de spécimens de comparaison, n'ayant pas tenu compte de l'âge différent (livrées, et vieillissement en collection) et de l'époque de récolte de ses Oiseaux, ayant attaché une importance indue à la forme et à la couleur de leur bec et une non moins grande importance, toujours indue, à la couleur de leur calotte, etc...

J'ai moi-même eu le tort, dans mes précédents écrits sur la variabilité géographique de la Mésange alpestre [nos 56-57], de faire trop confiance aux diagnoses des auteurs, de sous-estimer les effets du vieillissement des peaux en collection, de placer côte à côte des Oiseaux qui n'étaient pas toujours exactement comparables...

C. **Marche suivie cette fois.**

Il m'est apparu que, pour y voir clair, vraiment clair, je ne devais plus me contenter de récolter, ou de rassembler des *Parus atricapillus* alpestres, mais qu'il importait qu'élargissant le domaine de mes investigations je récoltasse, ou rassemblasse des *Parus atricapillus* de l'Europe entière, voire d'Asie... Ce que je pus faire grâce à l'obligeance de nombreux correspondants, et en particulier de MM. le Dr M. Bartels (Java, Indes néerlandaises), J. Berlioz (Paris), le Prof. Dr L. Bureau (Nantes, France), le Prof. G. Démentieff (Moscou, U. R. S. S.), le Dr E. Festa (Turin, Italie), C. Ingram (Benenden, Angleterre), le Dr K. Jordan (Tring, Angleterre), A. von Jordans (Bonn, Allemagne), le Dr O. Kleinschmidt (Dederstedt, Allemagne), le Prof. Dr A. Laubmann (Munich, Allemagne), O. Meylan (Mies, Suisse), le Dr P. Revilliod (Genève, Suisse), J. Rapine (Paris), † A. Schifferli (Sempach, Suisse), le Prof. Dr E. Stresemann (Berlin, Allemagne), le Dr J. Troller (Lucerne, Suisse), qui mirent à ma disposition soit leurs spécimens personnels, soit les spécimens des Musées dont ils relèvent, et que je suis heureux de remercier publiquement, — en même temps que le Dr E. Mayr (New-York, E. U. d'Amérique) pour l'expression, qu'il me communiqua, de son point de vue sur les Races américaines de l'Espèce, et qu'une amie, Mme V. Girod, de Chambéry, qui prit la peine de recopier à mon intention, à la bibliothèque de sa ville, les premiers textes de J.-B. Bailly [nos 7-8].

Je commençai par étaler mes Oiseaux sur un plan unicolore (d'abord éclairé également, puis soumis à des incidences lumineuses différentes), et selon un ordre géographique déterminé (à par-

tir des spécimens anglais — en tant que les plus occidentaux des *Parus atricapillus* d'Europe — et en allant vers le Sud et vers l'Est, pour les Oiseaux de l'Europe occidentale et centrale, Alpes et Jura exceptés ; en allant vers le Nord et encore vers l'Est, pour les Oiseaux scandinaves et russes ; à partir des spécimens des Grisons — en tant que les plus anciennement décrits —, et en allant vers le Nord-Est et l'Est — en tant que les spécimens des Alpes bavaroises et autrichiennes leur ont été généralement assimilés —, puis vers l'Ouest — en tant que les Alpes de la Suisse occidentale hébergent une population bien distinguable, et déjà bien étudiée —, puis vers le Sud-Ouest — en tant que les Alpes françaises continuent géographiquement les précédentes —, puis vers le Sud-Est, autre extrémité du vaste massif — en tant que les Alpes carniques mènent en quelque sorte, par les Alpes juliennes et les Alpes dinariques, aux montagnes de la péninsule des Balkans...), — réservant pour la fin les spécimens du Jura.

J'entrepris ensuite de déplacer et de replacer les Oiseaux de chaque groupe selon leurs affinités et ressemblances jusqu'à obtenir les gammes de ton les plus progressives, — abstraction faite de leur origine afin de ne subir aucune influence.

Puis je passai, compte tenu de toutes les précautions que j'ai dites, à l'étude particulière des séries et sous-séries ainsi constituées, au double point de vue de :

a) *la coloration* ; dans l'ordre : faces supérieures (dos, croupion et sus-caudales), calotte cranienne et éventuellement tache de la gorge (« fond », reflets, étendue), côtés de la tête et du cou (lorum, région parotique, cou proprement dit), faces inférieures et latérales (à partir de la limite inférieure de la tache de la gorge et jusqu'aux sous-caudales), ailes et queue (« fond », liserés et bordures), bec, pattes...

b) *la taille* ; dans l'ordre : ailes, queue, bec... non sans retenir les données complémentaires (couleur des pattes ou de l'iris sur l'Oiseau frais, poids en chair, etc...) que, parfois, me fournissaient encore mes notes, la littérature, ou les étiquettes [1].

---

1. Je me dois d'ajouter que *tous* les Oiseaux indiqués dans les tables qui suivent ne furent pas examinés en même temps, — faute à moi d'avoir pu les rassembler ou conserver, *tous*, ensemble. Quelques-uns de mes examens remontent à 1928 ; d'autres sont très récents. Mais *la plupart* d'entre eux ont été faits, *en très grandes séries*,

— En règle générale, j'ai traduit en français les textes des auteurs cités, qu'ils fussent allemands, anglais, hollandais, italiens, russes ou suédois. Pace que j'estime que notre admirable langue devrait être comprise de tout homme cultivé, et pour que mon travail constitue un tout homogène. Lorsque ma traduction a été strictement littérale, je l'ai placée entre guillemets. Lorsqu'elle a été « libre » ou ne représente qu'un résumé, je l'ai indiqué, d'une façon ou de l'autre...

---

pendant les années 1932 et 1934, et j'ai toujours conservé, pour comparaison, des « spécimens-témoins » des uns et des autres, — sans compter les notes manuscrites les plus précises, les concernant, auxquelles je me suis encore référé.

II

TABLES DES SPÉCIMENS EXAMINÉS

[Les tables des spécimens examinés, qui suivent (chapitre II), sont ainsi établies :

Première colonne : numéros successifs des Oiseaux, placés selon l'ordre géographique que j'ai dit.

Deuxième colonne : collections dont font partie ces Oiseaux ; certains ont, d'ailleurs, depuis, changé de mains par voie d'échange.

Troisième colonne : collecteurs, tels que les étiquettes ou des renseignements manuscrits des prêteurs me les ont fait connaître.

Quatrième colonne : pays d'origine ; parfois cette mention, précisée géographiquement, étant trop longue, a été continuée dans la douzième colonne (voir plus loin).

Cinquième colonne : date de récolte, telle que portée sur les étiquettes (les chiffres romains représentent les mois de l'année).

Sixième colonne : sexe, *tel qu'indiqué sur les étiquettes* (entre guillemets !).

Septième colonne : dimension des ailes, mesurées avec un compas, de la courbure (carpe, ou poignet) à la plus longue rémige, celle-ci redressée ; quand les deux ailes ont montré une petite différence, la première dimension est celle de l'aile gauche.

Huitième colonne : dimension de la queue, mesurée avec un compas, l'une des pointes bloquée à la « fourche » de sortie des deux rectrices médianes (point d'insertion de ces rectrices sur le coccyx), et l'autre portée à l'extrême pointe de la plus longue d'entre elles.

Neuvième colonne : dimension du bec, mesuré de l'angle frontal à la pointe (toujours avec un compas).

Dixième colonne : sexe, tel qu'il résulte, ou semble résulter, de la taille et de la coloration du spécimen, en accord (le plus souvent !) ou en désaccord (parfois) avec les indications de l'étiquette.

Onzième colonne : livrées, pour autant que je les aie notées, ou déterminées (les livrées annuelles n'ont pas été distinguées des livrées juvéno-annuelles pour les spécimens qui firent l'objet de mes premiers examens — 1928 — ; dans d'autres cas le mauvais état et l'usure des pointes des pennes ne m'a pas permis d'être affirmatif quant à l'une ou l'autre de ces deux livrées ; il m'est arrivé, d'autre part, de porter comme « juvéniles » des Oiseaux qui avaient *commencé* leur mue juvéno-annuelle : en tant que, la plupart de leurs plumes juvéniles étant encore là, ils conservaient leur aspect juvénile).

Douzième colonne : renseignements complémentaires, fournis par les étiquettes, mes notes, ou les examens eux-mêmes ; quand l'énoncé de ces renseignements n'a pu tenir entièrement dans la colonne, il a été renvoyé à une note infrapaginale du texte qui suit (Partie III).

— Groupés par lieux de récolte, les Oiseaux ont été présentés, selon ces lieux, à partir du mois de récolte qui suivait au plus près l'époque de leur mue estivale, les ♂ avant les ♀, et les ♀ avant les spécimens à sexe non indiqué par l'étiquette. Comme il fallait choisir un point de départ uniforme j'ai choisi le mois de septembre — IX — comme mois « suivant au plus près l'époque de la mue estivale » ; il n'en est pas moins vrai que certains Oiseaux du mois d'août, dont la mue était déjà terminée, auraient dû, de ce fait, passer les premiers... Afin d'attirer l'attention, l'indication des livrées juvéniles a été imprimée en caractères italiques. Enfin, tous les spécimens n'ont pas bénéficié des mêmes soins : c'est ainsi que, sur les plus anciennement reçus en communication et renvoyés à leurs possesseurs (les trois spécimens anglais par lesquels commencent les tables, par exemple), les longueurs de queue et de bec n'ont pas été prises (pas plus que n'avait été relevée leur livrée exacte). Je n'ai strictement porté sur mes tables que ce que j'avais noté *au moment même des examens*.]

Nº d'ordre	Collection	Collecteur	Pays d'origine	Date	« Sexe »	Aile (s)	Queue	Bec au front	Sexe	Livrée	Observations diverses
1	Rothschild, Tring	—	Angleterre	9 XI 1892	♂	59	—	—	♂	—	
2	d°	—	d°	5 IX 1900	♀	58	—	—	♀	—	
3	d°	—	d°	5 XI 1901	♀	57	..	—	♀	—	
4	Cogneau	Quentin	Orgère, Eure-et-Loire	17 III 1920	♂	57	53	—	♂	—	
5	Bureau	Jouard	Bessey - les - Citeaux Côte-d'Or	21 X 1927	♂	59-60	54	—	♂		
6	Jouard	d°	d°	12 V 1928	♂	59 faible	52 ½	9 ½	♂	juvéno-annuelle	Bec (aux commissures) : 10 (aux narines) : 7 1/2, sur l'Oiseau frais.
7	Bureau	d°	d°	21 X 1927	♀	58	51 ½	—	-	—	
8	Jouard	Moingeon	Lusigny, Côte-d'Or	25 X 1927	♀	59	53	10	—	annuelle	
9	d°	d°	Gemeaux, Côte-d'Or	1 XII 1926	♀	56-57	?	9 ¾	♀	annuelle (?)	Bec (aux commissures) : 11. — Queue arrachée par le coup de fusil.
10	Cogneau	Quentin	Arras, Pas-de-Calais	X	?	58-59	55	...	..	—	
11	Jouard	Heim de Balsac	Buré d'Orval, Meurthe-et-Moselle	26 IX 1927	♂	60	—	—	—	—	
12	d°	Lomont	Manonville, Meurthe-et-Moselle	27 IX 1928	♂	61-59	54	10 faible	♂	juvéno-annuelle	
13	d°	Heim de Balsac	Buré d'Orval, Meurthe-et-Moselle	4 X 1927	♂	59-60	56	10 faible	♂	juvéno-annuelle	
14	d°	d°	d°	d°	♂	?					
15	d°	d°	d°	15 X 1932	♂	59 ½-60	56	9	♂	juvéno-annuelle	
16	—	d°	d°	27 X 1931	♂	60 ½-60	54	9 ¾	♂	juvéno-annuelle	
17	Rapine	Lomont	Manonville, Meurthe-et-Moselle	20 II 1928	♂	59 ½	53	10	♂	—	
18	d°	d°	d°	26 II 1924	♂	58	51	10 faible	♂	...	
19	Jouard	Heim de Balsac	Buré d'Orval, Meurthe-et-Moselle	4 X 1927	♀						
20	d°	d°	d°	25 X 1927	♀						
21	d°	d°	d°	28 X 1931	♀	58 ½	55	9 ¼	♀	juvéno-annuelle	
22	d°	Lomont	Côte Morée, Meurthe-et-Moselle	10 I 1926	♀	59	56	9 faible	♀ ?	annuelle	
23	d°	d°	d°	11 I 1926	♀	57 ½	53	8	♀	juvéno-annuelle	
24	Rapine	d°	Manonville, Meurthe-et-Moselle	6 II 1926	♀	—	—	—	—	—	
25	d°	d°	d°	20 II 1926	♀		.	...	—	..	
26	d°	d°	d°	16 III 1926	♀	—	—	—	—	—	
27	Jouard	Heim de Balsac	Buré d'Orval, Meurthe-et-Moselle	6 X 1932	?	60-61	53	10 faible	♂ !	juvéno-annuelle	
28	d°	d°	d°	10 X 1932	?	61	57	10	♂	juvéno-annuelle	
29	d°	[illegible]	« Bords de la Moselle »	31 I 1931	♀	57	52	9	♀	juvéno-annuelle	
30	d°	d°	d°	d°	♀	56 fort	52	8 ½	♀	juvéno-annuelle	
31	d°	d°	d°	7 III 1931	?	58 ½-59 ½	53	8 ¾	♂ ?	juvéno-annuelle	
32	Mus. Bruxelles	—	Snelleghem, Belgique	21 VI 1926	♂	59	52 ½	9 ¾	♂	annuelle (?)	
33	d°	—	d°	d°	♀	55	48	8 ¾	♀	*juvénile*	
34	Jouard	van den Brink	Joure, Friesland, Hollande	8 I 1929	♂	58	53	9 ½	♂	juvéno-annuelle	
35	Mus. Genève	von Burg	Olten, Soleure, Suisse	2 XI 1908	?	61-61 ½	54 ½	—	?	juvéno-annuelle	Acheté à von Burg; provenance seulement probable. Bec cassé.
36	Mottaz	Mottaz	Feuillasse, Genève Suisse	3 XI 1904	?	58 ½	53	8 fort	?	juvéno-annuelle	
37	d°	d°	d°	d°	?	65	58	8 faible	♂ ?	annuelle (?)	
38	Jouard	Bartels	La Sauge, Neuchatel, Suisse	16 V 1931	♀	58	52	10 ¼	♀	juvéno-annuelle?	Capturé sur ses œufs. Bec long et fort, comme il est normal chez les Oiseaux de printemps.
39	Bureau	—	Hagnau, Bade, Allemagne (?)	X 1907	♀	61-62	54	—	♀	—	Voir note 2 de p. 29.
40	Mus. A. Kœnig	Geyr	Zechlinerhütte, Brandenburg, Allemagne	4 VIII 1910	♂	61-65	58 ½	10 faible	♂	annuelle	
41	d°	d°	d°	31 VIII 1910	♂	65 fort	60 fort	10 faible	♂	annuelle	
42	d°	d°	d°	1 IX 1910	♂	59 ½	53	9 ¾	♀ ?	annuelle	
43	d°	d°	d°	26 IX 1910	♂	61-62	57	10 fort	♂	juvéno-annuelle	
44	Jouard	Stein	Reipzig, b. Frankfurt an Oder, Allemagne	14 II 1925	♀	60,5-61	55	8 ½	♀	annuelle	
45	von Jordans	Härms	Roschkowitzer Wald, Silésie, Allemagne	26 IX 1904	♂	63 ½	60	9 ½	♂	juvéno-annuelle (?)	
46	Rothschild, Tring	Sondermann	Skaisgirren, Prusse Orientale, Allemagne	7 II 1897	♂	65-64	63	9 faible	♂	annuelle	Etiquette **borealis**. Récolté dans la « Nadelwald ».
47	d°	d°	d°	25 XI 1896	♀	60-61	55	9 fort	♀	juvéno-annuelle	d°
48	d°	d°	d°	7 II 1896	♀	60	58	9 ½	♀	annuelle	d°
49	Jouard	—	Bohême (?)	X 1922	♂	63	57 ½	—	♂	juvéno-annuelle	Acheté à von Burg.
50	d°	—	d°	d°	?	60	56 ½	—	♀ ?	juvéno-annuelle	d°
51	Mus. Berlin	Lacuschewitz	Rutzauscher Wald, Courlande	17 IX 1896	♂	65	60	9 ¼	♂	annuelle	
52	Mus. Munich	Hernell	Uppsala, Suède	8 X 1913	♂	61-63	59 faible	9 ½	♂	annuelle	
53	d°	d°	d°	20 X 1919	♂	64	57 faible	9 ½	♂	annuelle	
54	Jouard	d°	d°	30 X 1921	♂	63 ½-63	58 ½	10 faible	♂	annuelle	
55	Rothschild, Tring	—	Göteborg, Suède (Sud-Ouest)	26 XI 1899	♂	62	58 ½	8 ¼	♂	juvéno-annuelle	
56	d°	von Zedlitz	Tofhult, Västergotland Suède (Sud)	21 XI 1922	♂	61-62	55 ½	8 ¾	♂	annuelle	Poids en chair : 11 gr. 5.
57	d°	d°	d°	26 I 1915	♂	63 ½	57 ½	9 ¾	♂	annuelle	Poids en chair : 12 gr. 5.
58	d°	d°	d°	2 II 1925	♂	63-62	57	9	♂	annuelle	Poids en chair : 12 gr.

N° d'ordre	Collection	Collecteur	Pays d'origine	Date	« Sexe »	Aile (s)	Queue	Bec au front	Sexe	Livrée	Observations diverses
59	Rothschild, Tring	von Zedlitz	Tofhult, Västergotland Suède (Sud)	7 IV 1922	♂	64-65	56	9 fort	♂	juvéno-annuelle?	Poids en chair : 12 gr. 5.
60	Mus. Munich	Hernell	Uppsala, Suède	3 XI 1914	♀	64	54	10	♂ ?	juvéno annuelle?	
61	d°	—	Wennland, Suède	26 XI 1899	♀	63-64	57 ½	9 ½	♂ ?	juvéno-annuelle?	
62	Jouard	von Zedlitz	Tofhult, Suède (Sud)	17 IV 1926	♀	62-62 ½	57	9 ½	♀	annuelle	Poids en chair : 11 gr. (" maigre " !)
63	d°	Hernell	Uppsala, Suède	7 XI 1920	?	59 fort	54	8 ¾	♀	juvéno-annuelle	
64	Mus. Munich	d°	d°	24 XI 1913	?	63-62	57 ½	8 ½	?	juvéno-annuelle	
65	Ingram		Vinge, Norvège	12 VII 1905	♂	67 ½-68	63	10 fort	♂	*juvénile*	Altitude : 1.000 (mètres ou pieds ?). Bec aux narines : 7.2
66	Rothschild, Tring	Nicolai Hanson	Norvège Nord ?	27 XII 1897	♀	62 ½	57 fort	8 ¼	♀	juvéno-annuelle	
67	Mus. A. Kœnig	—	Tarna, Vasterbotten, Laponie	12 IV 1926	♂	67-68	61 fort	—	♂	annuelle?	
68	d°	—	d°	11 V 1926	♂	63-64	60 ½	9 ¾	♂	annuelle	
69	Jouard	Ilisible	Monts Khibinskié, presqu'île de Kola	20 VIII 1921	♀	62-63	59	10 fort	♀	juvéno-annuelle	Bec assez fort (ex DEMENTIEFF).
70	Mus. Berlin	-	Iockmock, Laponie	5 XII 1904	♀	66-67 ½	59	10	♂?	annuelle	
71	Mus. A. Kœnig	—	Tarna, Vasterbotten, Laponie	11 V 1926	♀	61	56 ½	9 ¾	♀	juvéno-annuelle	
72	d°	—	d°	d°	♀	61-63	55 ½	9	♀	juvéno-annuelle	
73	Mus. Berlin	—	Kuhmoniemi, Finlande	28 III 1906	♂	66-67	61	9 ¼	♂	annuelle	*Terra typica* de *P. a. lönnbergi !*
74	d°	—	d°	16 III 1906	♀	60 ½	56	10	♀	juvéno-annuelle	d°
75	von Jordans	Härms	Samhof, Livonie	24 IX 1903	♂	63 ½-63	59 ½	10 faible	♂	juvéno-annuelle	
76	Mus. A. Kœnig	d°	d°	3 XI 1903	♂	65-65 ½	61	9 ¼	♂	annuelle (fin de mue)	
77	von Jordans	d°	d°	9 XI 1906	♂	62 ½-63	58	9 ½	?	juvéno-annuelle?	" *P. a. bianchii* "
78	Mus. Berlin	d°	d°	23 XI 1895	♂	65	60	9	♂	annuelle	
79	d°	d°	d°	16 XII 1895	♂	67-66 ½	61	9 fort	♂	annuelle	
80	Rothschild, Tring	Prazak	Samhof, Livonie	3 III 1896	♂	64	59	10	♂	juvéno-annuelle	
81	Mus. Berlin	illisible	Hellenovm, Livonie	10 III 1892	♂	64	57	10 ½	♂	juvéno-annuelle	
82	von Jordans	Härms	Samhof, Livonie	9 IV 1907	♂	66-67	62	9	♂	juvéno-annuelle?	
83	d°	d°	d°	20 X 1903	♀	60-61	57	9	♀	*fin de mue juvénile*	
84	d°	d°	d°	19 XI 1906	♀	60-60 ½	58	8 ¾	♀	juvéno-annuelle	" *P. a. bianchii* "
85	Mus. Berlin	d°	d°	16 XII 1895	♀	62 ½-61 ½	57	10 fort	♀	annuelle	
86	von Jordans	d°	d°	19 II 1910	♀	63-63 ½	58	9 ¼	♀	annuelle	
87	d°	d°	d°	19 XI 1906	?	62 ½-61 ½	57	9 ½	♀?	juvéno-annuelle	" *P. a. bianchii* "
88	Jouard	d°	d°	26 XI 1903	?	62 ½-63 ½	57	9 ½	?	juvéno-annuelle?	
89	Rothschild, Tring	Zarudny	Pskov, Russie d'Europe Nord-occidentale	17 VIII 1898	♂	66 ½	59 ½	9 ¼	♂	annuelle	
90	d°	d°	d°	12 X 1892	♂	65 ½-65	59	10 faible	♂	annuelle	
91	d°	d°	Coritovo Pskov.	29 XI 1892	♂	67-68	64 fort	10 faible	♂	annuelle	
92	d°	d°	Pskov	3 III 1893	♂	66-67	59	9 ½	♂	annuelle	
93	d°	d°	Coritovo Pskov	14 III 1892	♂	62-63	54	10 ¼	?	juvéno-annuelle?	
94	d°	d°	Pskov	21 III 1893	♂	62	54 ½	9 ½	?	juvéno-annuelle	
95	d°	d°	d°	22 X 1892	♀	60-61	55	9 ½	♀	juvéno-annuelle?	
96	d°	d°	d°	28 XI 1893	♀	63 ½-64	58	9	♀	juvéno-annuelle	
97	Mus. Berlin	Rüdiger	Dolsk, Pripjet Sumpf, Ancien Gouvern. de Minsk	5 XI 1917	♂	66 ½-66	61 ½	9 ½	♂	annuelle	Aujourd'hui Pologne
98	d°	d°	d°	7 X 1917	♀	60 ½-62	51	9 ¾	♀	annuelle	
99	d°	d°	d°	26 X 1917	♀	60 ½	55	10 faible	♂	juvéno-annuelle	
100	Jouard	illisible	Lossiny Ostrow, district de Moscou	6 X 1919	♂	64	59	10 ½	♂	juvéno-annuelle	Russie d'Europe (ex DEMENTIEFF).
101	d°	d°	Sawirino, distr. de Bogarodsk, Gouvern. de Moscou	21 X 1910	♂	65-66	63	9 fort	♂	juvéno-annuelle?	d° d°
102	d°	d°	d°	19 VIII 1911	♀	63	60	10	♀	annuelle	d° d°
103	d°	d°	Lossiny Ostrow	25 IX 1919	♀	62	59	10 fort	♀	juvéno-annuelle	d° d°
104	Rothschild, Tring	Zarudny	Orenbourg, Russie d'Europe Sud-orientale	6 XII	♂	69	62	9 ¾	♂	annuelle	
105	d°	d°	d°	25 XII 1886	♂	64-66	58 ½	9 ¾	♂	annuelle	
106	d°	d°	d°	5 XII 1886	♂	62 ½	57 ½	9 ½	?	juvéno-annuelle?	
107	d°	d°	d°	26 XII 1886	♀	62-61	54	8 ¾	♀	juvéno-annuelle?	
108	von Jordans	—	Tomsk, Sibérie occidentale	13 X 1899	?	64-65	63 ½	9 ½	♂ ?	annuelle	Sibérie occidentale (ex DEMENTIEFF).
109	Jouard	illisible	Markha, distr. de Zmeinogorsk, Gouvern. de Tomsk	24 X 1906	?	65-66	62	9 fort	♂ !	annuelle	d° d°
110	d°	d°	Patrony, Gouvern. d'Irkoutsk	8 X 1922	♂	64	61	9 ½	♂	juvéno-annuelle?	Sibérie centrale (ex DEMENTIEFF).

Nº d'ordre	Collection	Collecteur	Pays d'origine	Date	« Sexe »	Aile (s)	Queue	Bec au front	Sexe	Livrée	Observations diverses
111	Rothschild, Tring	Badek (?)	Irkoutsk	6 XI (55 ?)	?	65 ½-66	65	9 fort	♂ ?	juvéno-annuelle?	Sibérie centrale (ex DEMENTIEFF).
112	von Jordans	Tancré	Lac Baïkal	16 XII	♂	62-63	57	8 fort	?	juvéno-annuelle?	
113	d°	Dombrowski	Turkos, Siebenburgen, Roumanie	20 XI 1906	♂	65-66	55	10 fort	♂	juvéno-annuelle	*Terra typica* de *P. a. transsylvanicus !* Bec très fort.
114	Mus. Munich	Luzecki	Glitt, près Solka, Bukovine	7 II 1905	♂	67-68	55	9 ½	♂	annuelle	*P. a. assimilis* selon STRESEMANN [n° 95, p. 258]. Bec très fort.
115	von Jordans	Dombrowski	Turkos	21 XI 1906	♀	64 ½	57 ½	10 ¾	♀	annuelle	d° d°
116	Jouard	...	Negoi, Alpes de Transylvanie, Roumanie Sud	XI 1922	?	65	58	10 ½	?	annuelle	Acheté à VON BURG.
117	Mus. Munich	...	Pale, Bosnie, Yougoslavie	24 VII 1910	?	64-65	56	10	♀ ?	en mue annuelle (mue des rémiges)	Bec très fort.
118	Troller	Troller	Au-dessus de St-Moritz (2.100 m. s. mer), Engadine, Suisse	18 X 1920	♂	67 ½-68	61	10	♂	juvéno-annuelle	" *P. a. relictus* „ ! — Spécimen en mauvais état.
119	Mus. Genève	Fatio	Engadine (env. 2.000 m. s. mer)	VI 1863	♂	65	60 ½	11 fort	♂	annuelle?	Etiquette originale de FATIO. Plumage très usé. Bec long et gros, à mand. sup. t. arquée.
120	Rothschild, Tring	Hartert	Tarasp, Engadine (1300 m. s. mer)	6 VII 1903	♂	67	64	9 ¾	♂	*juvénile*	Oiseau monté (voir note 4 de p. 37)
121	Troller	Troller	Au-dessus de St Moritz (2.100 m. s. mer)	20 IX 1920	♀	64	54	9	♀	juvéno-annuelle	" *P. a. relictus* „ ! — Spécimen en mauvais état.
122	Vogelwarte Sempach	Schifferli (?)	Clavadel, Davos	14 X 1900	?	62 ½	55	9 ½	♀ !	juvéno-annuelle	Oiseau monté.
123	Rothschild, Tring		Paschberg, Innsbrück, Tyrol autrichien	22 IV 1888	?	65 faible	57 ½	10 faible	?	annuelle	Etiquette *Parus m. montanus.*
124	von Jordans	von Jordans	Stallbach, bei Starnberg, b. Munich, Hte-Bavière	17 XI 1912	♂	61	52 ½	9 fort	♂	juvéno-annuelle	
125	d°	d°	Isartal, b. Munich	29 XI 1912	♂ ?	62 ½	51	9 ½	♂(?)	juvéno-annuelle	
126	d°	d°	Eurasburg	20 I 1913	♂	63 ½	56 ½	9	♂	juvéno-annuelle	
127	d°	d°	Wallberg, près Tegernsee (1.300 m. s. mer)	16 II 1913	?	63 ½	56 ½	9	?	annuelle	Cotype *P. a. submontanus* Poids 10 gr
128	Mus. Munich	Stresemann	Mittenwald (1.000 m. s. mer)	16 II 1920	♂	67 ½-66	59	9	♂	juvéno-annuelle	
129	d°	d°	Karwendelgebirg (1000 m. s. mer)	29 VII 1919	♂	69-68	62	9	♂	en mue annuelle	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] ...relins-alpe (1.400 m. s. mer)	[illegible]	♂	[illegible]	[illegible]	[illegible]	♂	*juvénile*	(ex Mus. Munich).
131	d°	d°	Mittenwald (1.000 m. s. mer)	16 II 1920	♀	65-64	57	9 ¼	♀	juvéno-annuelle	(ex Mus. Munich).
132	Mus. Munich	d°	d°	17 II 1920	♀	64	56 ½	10	♀	annuelle ?	
133	d°	d°	d°	d°	♀	63	58	9 ½	♀	annuelle	
134	d°	d°	Karwendelgebirg (1.000 m. s. mer)	29 VII 1919	?	61 ½-64	57	11	♀	en mue annuelle	Deux rectrices centrales en train de pousser.
135	d°	d°	Lautersee près Mittenwald	20 II 1920	?	66,5	59	10	♂ ?	annuelle	
136	Rothschild, Tring	Schiebel	Turracher Höhe (1800 m. s. mer), Obersteirmark	16 XI 1921	♂	65-65 ½	58	10 ½	♂	juvéno-annuelle	Styrie, Haute-Autriche. Etiquette *P. a submontanus*
137	d°	d°	d°	17 XI 1921	♂	66	58	10	♂	juvéno-annuelle?	d°
138	d°	d°	Sauerfeld, près Tamsweg, Land Salzburg, Haute-Autriche	19 XI 1921	♂	66 ½-65 ½	60 ½	10 fort	♂	juvéno-annuelle	Etiquette *P. a. submontanus.*
139	d°	d°	d°	d°	♂	66 ½-67	58 ½	9 ¾	♂	annuelle	d°
140	d°	Hartert	Mittewald, près Villach, Carinthie, Hte-Autriche	15 VI 1910	♂	66	55	10 ½	♂	juvéno-annuelle	Etiquette *P. a. alpestris (!)*
141	Mus. Kœnig	von Tschusi	Schlenken, près Hallein, Salzburg, Haute-Autriche	22 VIII 1893	♂	65-65 ½	65	10	♂	annuelle	Etiquette *P. a. montanus (!)*
142	Rothschild, Tring	Schiebel	Judenburg, Obersteirmark	13 XI 1921	♀	61 ½-62	54	9 ½	♀	annuelle	Etiquette *P. a. submontanus.*
143	d°	d°	Sauerfeld, près Tamsweg	19 XI 1921	♀	63-62	57	9 ½	♀	juvéno-annuelle	d°
144	Mus. Kœnig	von Tschusi	Schlenken, près Hallein	23 VIII 1893	♀	62 ½	57	10 faible	♀	juvéno-annuelle	Etiquette *P. a. montanus (!)*
145	Kleinschmidt	Hauser	Schwändittal, Naefels (1.500 m. s. mer), Glaris, Suisse	11 IV 1898	♂	66-65	59	9 ¾	♂	juvéno-annuelle?	
146	d°	d°	Riesetin, Naefels (1.700 m. s. mer)	12 IV 1898	♂	68 ½-68	61	9 ½	♂	annuelle ?	
147	Mus. Genève	Fatio ?	Andermatt, Uri	1863	?	63	56	—	♂ !	annuelle	Spécimen en assez mauvais état; bec cassé. Pas d'étiquette originale. Probablement d'automne.
148	Vogelwarte Sempach	Schifferli ?	Hospenthal, Uri	15 XI 1925	?	64	56	10 fort	?	juvéno-annuelle	Mandibule sup. presque rectiligne; bec mince.
149	Troller	Troller	Stanserhorn (entre 1.200 et 1.400 m. s. mer), près Lucerne	13 X 1913	♂	65-64	59	9 ¾	♂ ?	juvéno-annuelle	" *P. a. salicarius* „ !
150	d°	d°	d°	d°	♀	65-66 ½	59	10	♀ ?	juvéno-annuelle	d° !
151	Jouard	Schifferli	Würzenegg, près Lucerne (1.100 m. s. mer)	2 X 1925	♂	67-68	59	10 fort	♂	annuelle	Bec long, assez fort, les mandibules assez recourbées, surtout la supérieure
152	Vogelwarte Sempach	d°	d°	d°	♂	66 ½	59	10 ½	♂	juvéno-annuelle	d°

Nº d'ordre	Collection	Collecteur	Pays d'origine	Date	« Sexe »	Aile (s)	Queue	Bec au front	Sexe	Livrée	Observations diverses
153	Vogelwarte Sempach	Schifferli	Würzenegg, près Lucerne (1.100 m. s. mer)	2 X 1925	♀	61-60	56	10	♀	juvéno-annuelle	Bec plus mince et plus court.
154	Troller	Troller	Mt Pilate, Fräckmünd près Lucerne (envir. 1.200 m. s. mer)	1 V 1913	♀	61	56	10 ½	♀	juvéno-annuelle	" *P. a. montanus* „ !
155	dº	dº	dº	12 X 1913	?	62-61 ½	57	11	?	juvéno-annuelle	dº Spécimen monté.
156	Schifferli	Schifferli	Eigenthal, Regenflühli (1.000 m. s. mer)	26 VI 1919	?	62	56	10 ½	♂ ?	juvéno-annuelle?	Spécimen monté et en très mauvais état. Plumage très usé.
157	Schifferli	Schifferli	Eigenthal, Regenflühli (1.000 m. s. mer)	26 VI 1919	?	62 ½	54	10 fort	♀ ?	juvéno-annuelle?	Spécimen monté.
158	dº	dº	dº	dº	?	62-60	46	—	?	*juvénile*	Spécimen monté. Encore sous la dépendance des adultes qui précèdent, lesquels le nourrissaient.
159	Mus. Genève	Fatio	Oberland bernois (env. 1.300 m. s. mer)	X 1862	♂	67-68	60	10 faible	♂	annuelle	Etiquette originale de FATIO. Beau spécimen " 4000 pieds „
160	dº	dº	dº	VI 1863	♂	65	59	10	♂	juvéno-annuelle	Etiquette originale de FATIO Plumage très usé
161	dº	dº	dº (env. 1.150 m. s. mer)	automne 1862	?	65 ½	61 ¼	10 fort	?	annuelle	Etiquette originale de FATIO. Assez beau spécimen. " 3.500 pieds „.
162	Jouard	Bartels	Schwarzbühl, Pré Alpes bernoises (1.300 m. s. mer)	23 X 1931	♂	67-66	62	10 fort	♂ !	annuelle	Plus grande taille. Des nuances beiges.
163	dº	dº	dº	dº	(♀)	64	58	11	♀ !	juvéno-annuelle	Plus petite taille. Bien gris
164	dº	Jouard	Crans-sur-Sierre, versant valaisan des Alpes bernoises	10 IX 1931	♂	67 ½	63	10 ½	♂	annuelle	Beau spécimen. 1450 m. s. mer. Poids en chair : 12 gr. 5. Pattes en chair : noir violacé.
165	dº	Bartels	au-dessus de Vermala, dº (1.850 m. s. mer)	16 IX 1931	♂	69	62	11 faible	♂	annuelle	Beau spécimen. Poids en chair : 13 gr.
166	dº	Jouard	Montana, dº (1.500 m. s. mer)	18 XII 1924	♂	70	63 ½	10 ¾	♂	annuelle	Type *P. a. jouardi*.
167	dº	dº	dº	hiver 1924	♂	68	62	10 ½	♂	juvéno-annuelle	
168	dº	dº	au-dessus de Chermignon, dº (1.350 m. s. mer)	17 VI 1931	♂	69 ½-68 ½	61	11 ½	♂	annuelle	Bec long et fort. Poids en chair : 13 gr 6.
169	dº	dº	au-dessus de Vermala, dº (1.750 m. s. mer)	26 VII 1931	♂	69 70	64	12	♂	annuelle	Poids en chair : 11 gr 8.
170	dº	dº	Crans-sur-Sierre, dº (1.450 m. s. mer)	20 VIII 1931	♂	63 ½-64	57	10 ¼	♂	*juvénile*	Commençant sa mue juvéno-annuelle
171	*Schifferli*	dº	au dessus de Vermala, dº (1.900 m. s. mer)	25 VIII 1931	♂	66	57	10	♂	en mue juvéno-annuelle	Poids en chair : 12 gr. 5
172	Jouard	dº	Crans-sur-Sierre, dº (1.450 m. s. mer)	10 IX 1931	♀	65	58	9 ½	♀	annuelle	Formait couple avec nº 164. Poids en chair : 11 gr. 10. Pattes en chair : violacé noirâtre.
173	dº	Bartels	au-dessus de Chermignon, dº (1.350 m. s. mer)	15 IX 1931	♀	65 fort	60 ½	10 ½	♀ ?	annuelle ?	Poids en chair : 11 gr. 9
174	dº	Jouard	dº	dº	♀	64 ½	57	10 ½	♀	juvéno-annuelle	Poids en chair : 11 gr. 8
175	dº	dº	Crans-sur-Sierre, dº (1.450 m. s. mer)	23 XII 1924	♀	65 ½-66	56	10 ¼	♀	annuelle	Cotype *P. a. jouardi*.
176	Poty	dº	Montana, dº (1.500 m. s. mer)	2 I 1927	♀	63 63 ½	55	9 fort	♀	juvéno-annuelle	
177	Jouard	dº	au-dessus de Vermala, dº (1.900 m. s. mer)	25 VIII 1931	♀	64	58	10 faible	♀	en mue juvéno-annuelle	Poids en chair : 12 gr.
178	dº	dº	Montana, dº (1.550 m. s. mer)	10 IX 1931	?	66	61	10 fort	♂ ?	annuelle	
179	dº	dº	Crans-sur-Sierre, dº (1.450 m. s. mer)	23 XII 1924	?	65 ½	59	10 ½	♂ ?	juvéno-annuelle	
180	dº	dº	dº	2 I 1927	(♀)?	67	59	10 faible	♂ !	juvéno-annuelle	
181	von Jordans	dº	Montana, dº (1.500 m. s. mer)	hiver 1924	(?) ♀	67 ½	63	10	♂ !	juvéno-annuelle?	
182	Jouard	dº	Vermala, dº (1.700 m. s. mer)	27 VII 1931	?	47 ½	28	8	?	*juvénile*	Poussin au sortir du nid Poids : 9 gr. 8.
183	dº	dº	Crans-sur-Sierre, dº (1.450 m. s. mer)	3 VIII 1931	?	65-66	57 ½	10	?	*juvénile*	Commençant à peine sa mue juvéno-annuelle.
184	Meylan	Meylan	Plan Falcon sur Corbeyrier, Alpes vaudoises (1.560 m. s. mer)	16 IV 1934	♂	68	60	10	♂	annuelle	" Poids en chair : 10 gr. 45. Tarse 17,5 mm. Pattes plante et ongles noirs Bec noir Iris bistre „
185	Jouard	dº	Monts d'Or, les Ormonts, dº (1.600 m. s. mer)	17 IV 1934	♂	65	58	11	♂	juvéno-annuelle?	" Poids en chair : 11 gr 6 Tarse 17,5 mm Pattes : plante et ongles noirs. Bec noir Iris bistre „
186	Meylan	dº	Chamossaire, versant Nord, dº (1.300 m. s. mer)	7 V 1934	♀	65	57	10,5	♀	annuelle	" Poids en chair : 11 gr. 8 Tarse 17 mm „.
187	dº	dº	Bois des Arlettes, dº (1.700 m. s. mer)	25 VIII 1934	?	63 ½	55	9.5	?	juvéno-annuelle	" Poids en chair : 10 gr. 8 Tarse 17 mm Pattes : plante gris-ardoise, ongles gris noirâtre Bec noir „.
188	Jouard	dº	dº	dº	?	63 ½	56 ½	9	?	mue juvénile pas terminée	" Poids en chair : 10 gr. 82. Tarse 16 Pattes : plante gris-ardoise. ongles gris-noirâtre. Bec noir „

N° d'ordre	Collection	Collecteur	Pays d'origine	Date	« Sexe »	Aile (s)	Queue	Bec au front	Sexe	Livrée	Observations diverses
189	Meylan	Meylan	Bois des Arlettes, d° (1.700 m. s. mer)	25 VIII 1934	?	62	55	9,5	♀ ?	*juvénile*	" Poids en chair : 9 gr. 8. Tarse 16. Pattes gris-bleu, plante gris-ardoise, ongles gris-noirâtre. Bec noir ".
190	Mus. Chambéry	Bailly	Région montagneuse des Alpes de Savoie, France	hiver	♂	67	59	- -	♂	- -	Oiseau monté. Etiquette : " *Parus borealis* (Sélys-Longchamps). Mésange boréale, mâle en hiver, J. B. BAILLY "
191	Mus. Paris	d°	Appremont, départ. de la Savoie, France	18 IV 1852	♂	66	57	10 faible	♂	—	Etiquette : " *Parus alpestris* = *P. palustris* (Mésange alpestre) J. B. BAILLY. "
192	Mus. Chambéry	d°	Mont-Cenis, d°	été	?	68	- -	—	♂ !	—	Etiquette : *Parus borealis* Selys (Longchamps). Mésange boréale, plumage d'été, J. B. BAILLY ".
193	d°	d°	Mont-du-Chat, d°	d°	?	66	56	-	♂ ?	---	Etiquette : " *Parus alpestris* (Bailly). Mésange alpestre, mâle en été, J. B. BAILLY ".
194	Jouard	Jouard	Les Tines, près Chamonix, départ. Hte-Savoie (1.050 m. s. mer)	4 VIII 1927	♂ ?	66 ½	60	10 fort	♂	*juvénile*	Commençant sa mue juvéno-annuelle. Poids en chair : 12 gr.
195	Poty	d°	d°	1 IX 1927	♂ ?	67	61 ½	9 ¾	♂	*juvénile*	Commençant sa mue juvéno-annuelle. Poids en chair : 11 gr
196	Jouard	d°	d°	20 VII 1927	♀ ?	62 ½-64	57 ½	10	♀	*juvénile*	Pattes en chair bleu pâle avec le dessous des doigts jaunâtre.
197	Poty	Jouard	Les Tines, près Chamonix, départ. Hte-Savoie (1.050 m. s. mer)	2 VIII 1927	♀ ?	63-62	60	10 fort	♀	*juvénile*	Commençant sa mue juvéno-annuelle. Poids en chair : 11 gr.
198	Jouard	Jullien	Pariset, Seyssinet, départ. Isère (environ 750 m. s. mer)	1 XII 1935	♂	65	58	10	♂	juvéno-annuelle	
199	Rothschild, Tring	Caire	Barcelonnette, départ Basses-Alpes	fin de print. ou été 1853	♂	66	58 ½	10	♂	annuelle	
200	Bureau	Tournoux	Tournoux, d°	?	?	65	57	9 ½	♂ ?	annuelle	Etiquette : " *Parus borealis* ♂ Tournoux, Basses-Alpes ".
201	Ingram	Ingram	Avis Tenda, Alpes marit. italiennes (envir. 1.650 m. s. mer)	25 XI 1905	♂	70-70 ½	63 ½	10 fort	♂	annuelle	
202	d°	d°	Fonton Arba, Tenda (env. 1.500 m. s. mer)	20 V 1905	♂	71	62 ½	10	♂	annuelle	Spécimen en assez mauvais état.
203	d°	d°	d°	d°	♀ ?	69 ½	60 ½	9 ½	♂ ?	juvéno-annuelle?	d°
204	Festa	Festa	Padola, Comelico superiore, Alpes carniques Italie Nord-Est	X 1907	♂	67 ½	60 fort	—	♂	annuelle ?	Entre 1700 et 2000 m. s. mer.
205	d°	d°	d°	XII 1908	♂	63	56 ½		♀?	annuelle ?	Type *P. a. festae*.
206	d°	d°	d°	I 1909	♂	64 faible	55	--	♂?	juvéno-annuelle	
207	d°	d°	d°	d°	♂	67	60	—	♂	juvéno-annuelle	
208	d°	d°	d°	d°	♂	67	58 ½	—	♂	annuelle	
209	d°	d°	d°	XI 1908	♀	?	?	—	♀	juvéno-annuelle	Très mauvais spécimen.
210	d°	d°	d°	10 IX 1906	?	67 ½	59 ¼	—	♂ !	juvéno-annuelle?	
211	d°	d°	d°	XI 1906	?	67 ½-68	57 ½	·	♂ !	juvéno-annuelle?	
212	d°	d°	d°	XII 1906	?	67	55	--	?	juvéno-annuelle	
213	d°	d°	d°	XII 1907	?	67 ½	60	—	♂!	annuelle	
214	d°	d°	d°	d°	?	67 ½-68	58	—	♂ !	juvéno-annuelle	
215	d°	d°	d°	d°	?	65 faible	57 ½	—	♀ ?	juvéno-annuelle?	
216	d°	d°	d°	XII 1908	?	66	58 ½	---	?	juvéno-annuelle?	
217	d°	d°	d°	I 1909	?	68 ½-69	59 ½	—	♂ !	annuelle	
218	Meylan	Meylan	La Gerlaz, Jura vaudois, Suisse (1.220 m. s. mer)	3 IV 1934	♂	64	56	9,5	♂	juvéno-annuelle	" Poids en chair : 11 gr. 38. Tarse 17 mm. Crâne non ossifié ".
219	Jouard	d°	Sur la Rippe, d° (1.000 m. s. mer)	4 IX 1930	♂	63-64	57	11	♂	annuelle (fraîche)	" Poids en chair : 10 gr. 6. Tarse 17 mm. ".
220	Meylan	d°	Les Chenevières, d° (1.250 m. s. mer)	3 IX 1926	♀	58-58 ½	54	10 ½	♀	juvéno-annuelle	" Poids en chair : 9 gr. 8 ".
221	Jouard	d°	Petite côte de Bonmont sur la Rippe, d° (1.000 m. s. mer)	4 IX 1930	♀	61	55	11	♀	annuelle (fraîche)	" Poids en chair : 9 gr. 65. Tarse 16 mm ".

III

EXAMENS COMPARATIFS

A. 50 Oiseaux de l'Europe occidentale et centrale, Alpes et Jura exceptés [1].

1°) 28 Oiseaux du Nord et du Nord-Est de la France [2].

Faces supérieures [3] : brunâtres, sans, ou à peu près sans nuances vraiment grises chez les Oiseaux de septembre-octobre ; avec, déjà, un peu de grisâtre sombre (comme mâchurées) chez la plupart des Oiseaux de janvier (surtout chez ceux de la fin de ce mois originaires des bords de la Moselle) ; nettement passées à un grisâtre, çà et là nuancé de jaunâtre délavé, chez les Oiseaux de mai. Pointes des plumes du croupion d'un beige-chamois clair (comme les flancs !) en plumage frais.

Calotte : d'un noir profond, non sans un certain lustre — au moins chez les Oiseaux fraîchement mués, et en chair — quand on la considère face à la lumière (dans un sens ou l'autre) ; à reflets brun foncé quand on la considère obliquement, et surtout dans sa partie postérieure. Les reflets bruns plus nets à mesure qu'on s'éloigne de la mue et, en outre, de plus en plus frappants à mesure que les Oiseaux vieillissent en collection (plus accentués, déjà, chez mes spécimens de 1926-1928 que chez ceux de 1931-1932 !)

Côtés de la tête et du cou : sans blanc *pur*, c'est-à-dire lavés de « crème » depuis les lores, et toute la moitié postérieure carrément beige-chamois, chez les Oiseaux fraîchement mués ; ces nuances « chaudes » déjà plus ou moins éteintes et passées à du grisâtre chez les Oiseaux de janvier ; ayant fait place à un blanc à peu près pur chez les Oiseaux de mai.

Faces inférieures et latérales : sans blanc *pur*, c'est-à-dire plus ou moins lavées de « crème » même sur la zone centrale, et toutes les parties latérales, comme les sous-caudales, beige-chamois, chez les Oiseaux fraîchement mués ; ces nuances « chaudes » plus ou moins ternies et nuancées de grisâtre chez les

1. Numéros 1-50 des tables.
2. Tous Oiseaux, ♂ et ♀, en livrées juvéno-annuelles ou annuelles. Numéros 4-31 des tables.
3. J'entends par « faces supérieures » l'ensemble : dos, scapulaires, croupion et sus-caudales.

Oiseaux de janvier; ayant sensiblement pâli mais toujours présentes chez les Oiseaux de mai.

« Fond » d'ailes et queue : noirâtre-brunâtre, celui des ailes plutôt un peu plus clair. Liserés : des rémiges secondaires, formant « miroir » imprécis, beige, des autres rémiges et des rectrices plus olivâtre-grisâtre-blanchâtre, chez les Oiseaux fraîchement mués; ces teintes pâlissant déjà (le beige des secondaires, en particulier, est devenu un jaunâtre-blanchâtre) chez les Oiseaux de janvier, et passant franchement au blanchâtre-grisâtre chez les Oiseaux de mai.

Bec : noir de corne avec extrême pointe et parfois commissures plus claires, chez les Oiseaux frais ; s'éclaircissant et brunissant chez les vieux spécimens (cela sensible, déjà, sur les peaux de trois et quatre ans !). Nettement plus long, plus gros, et à mandibule supérieure plus arquée chez les Oiseaux de mai.

Pattes, ongles, iris, chez Oiseaux en chair : pattes bleu de plomb, ou bleu-gris, parfois avec des reflets mauves, — le dessous des doigts gris-jaunâtre ; ongles bleu-noir plombé mais avec une nuance brune et le dessous plus clair et plus brun ; iris brun noir (d'après ♂ de décembre). — Pattes et ongles chez Oiseaux secs : souvent plus brunâtres-grisâtres sur spécimens récents de septembre-octobre que sur spécimens récents d'hiver et de printemps (plus foncées, et avec des nuances noirâtre violacé, sur certains de ceux-ci).

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ : 57-61	♂ 51-57
	♀ : 56-59	♀ 51 ½-56 mm.

Poids en chair : 10 g.-10 g. 7 (les ♂ sans doute un peu plus lourds, en moyenne, que les ♀)[1].

* * *

Comparaison de ces Oiseaux avec 3 Oiseaux anglais [2] :

Ceux-ci apparaissent comme marquant l'exagération des caractères par quoi se distinguent déjà ceux-là des autres *P. atricapillus* continentaux. C'est-à-dire qu'ils sont : encore plus bruns en dessus (même les liserés de leurs rémiges et rectrices sont bruns !) et encore plus intensément teintés de chamois aux faces inférieures et latérales, d'une part ; encore plus petits (maxima !), d'autre part. Mais, spécimens anciens, ils ont dû brunir en collection, et, au nombre de 3, n'épuisent évidemment pas la gamme de variabilité individuelle des longueurs d'ailes [3].

2°) 2 Oiseaux d'été de la Belgique [4] :

♂ : Spécimen non seulement en plumage usé mais encore en très mauvais état. Autant qu'on en puisse juger : moins gris (plus brunâtre), les joues plus

1. Je ne donne, dans ce chapitre, que les dimensions maxima et minima des ailes et queue et, quand je les ai, les poids extrêmes. Pour le détail des spécimens, de même que pour les becs, etc... voir tables ci-dessus.
2. ♂ et ♀, en livrées juvéno-annuelles ou annuelles. Numéros 1-3 des tables.
3. WITHERBY [nº 109, p. 244] indique les longueurs d'aile suivantes pour les *P. atricapillus* anglais : ♂ aile 56-62, queue 47-52 ; ♀ aile 56-61 mm.
4. ♂ en livrée annuelle, et ♀ juvénile. Numéros 32-33 des tables.

lavées de « crème », les flancs, par contre, un peu moins colorés, le « miroir » des rémiges secondaires moins cendré (plus roussâtre), que ♂ français de printemps (n° 6). (Nettement plus proche de lui, toutefois, qu'il ne l'est des Oiseaux français d'automne !)

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	59	52 ½ mm. (usée !)

Juvénile : Faces supérieures un peu plus sombres, mais non pas plus brunes. Calotte encore plus terne, mais non pas à reflets plus bruns. Flancs encore un peu moins lavés de jaunâtre rosâtre.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	55	48 mm.

3°) 1 Oiseau de Hollande [1] :

Prenant bien place dans la moyenne des spécimens adultes et de même époque ci-dessus examinés.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	58	53 mm.

4°) 4 Oiseaux du « plateau » suisse [2] :

a) N° 35 :

Absolument indistinguable, coloration et taille, des plus « roussâtres » [3] des spécimens de même époque du Nord et du Nord-Est de la France.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	61-61 ½	54 ½ mm.

b) N°s 36 et 37 :

L'un, indistinguable, coloration et taille, de la moyenne des spécimens de même époque du Nord et du Nord-Est de la France.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	58 ½	53 mm.

L'autre, plus gris (moins brun !) aux faces supérieures, moins beige aux côtés du cou et aux faces inférieures et latérales ; nettement plus grand, en outre.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	65	58 mm.

1. ♂ en livrée juvéno-annuelle. Numéro 34 des tables.
2. ♂ et ♀, en livrées juvéno-annuelles ou annuelles. Numéros 35-38 des tables.
3. J'écris « roussâtre » en manière d'abréviation. Car il ne s'agit pas à vraiment parler d'un ton *roux*. Mais le brunâtre, ou brun, des faces supérieures de tels spécimens tend plutôt au roussâtre qu'au gris ! — Je dirai pareillement « beige », plus loin, pour « faire vite », quand il s'agira d'un brunâtre pâle.

c) N° 38 :

Absolument indistinguable, coloration et taille, du spécimen bourguignon du même mois (n° 6).

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♀ 58	♀ 52 mm.

5°) 10 Oiseaux des plaines allemandes [1] :

a) N° 39 [2] :

Faces supérieures sensiblement comme celles des Oiseaux *d'hiver* du Nord et du Nord-Est de la France. Pointes des plumes du croupion beige clair.

Calotte noir brun à reflets bruns (évidemment altérée par le vieillissement en collection).

Côtés de la tête et du cou d'un grisâtre blanchâtre lavé de beige — surtout à la base du cou.

Faces inférieures sans blanc pur, latérales bien lavées de beige.

Ailes brun foncé (sans doute un peu décolorées), avec « miroir » des rémiges secondaires à peu près de la couleur du dos.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 61-62	♀ 54 mm.

b) N°s 40-43 :

Dos *un peu* plus nuancé de gris, côtés du cou et flancs *un peu* moins intensément colorés que chez les spécimens de même époque du Nord et du Nord-Est de la France. Encore le plus « brun » des quatre Oiseaux est-il indistinguable de ces derniers quant aux faces supérieures s'il correspond plutôt, pour les faces inférieures, aux spécimens français d'hiver.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 59 ½-65	♂ 53-60 mm.

c) N° 44 :

Un soupçon plus grisâtre, comme il est normal pour un Oiseau moins fraîchement mué.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 60,5-61	♂ 55 mm.

d) N° 45 :

Faces supérieures d'une teinte beige plus *pure*, et *un peu* plus claire que celle des Oiseaux allemands, de même époque, qui précèdent.

Faces inférieures plus blanches en leur milieu.

---

1. ♂ et ♀, en livrées juvéno-annuelles ou annuelles. Numéros 39-48 des tables.
2. A ce spécimen, ancien, que m'avait communiqué il y a quelques années le Dr Louis Bureau, qui le tenait de je ne sais qui, est attachée une étiquette d'origine anglaise qui porte : au recto, d'abord *Parus atricapillus* L. *subspecies salicarius* Brehm, puis *Parus atricapillus submontanus* Kl. u. Tsch.

Je ne trouve pas, dans mon atlas, le plus détaillé et le plus moderne des atlas français pourtant [n° 108], d'autre Hagnau (*sic* !) qu'un Hagnau sis dans l'ancien duché de Bade, tout près du Wurtemberg, sur la rive Nord du lac de Constance. Rien à voir, je pense, avec le Haguenau de notre Alsace ?

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 62 ½	♂ 60 mm.

e) Nos 46-48 :

Nettement plus gris cendré aux faces supérieures — quoiqu'avec encore passablement de nuances beiges, voire jaunâtres, surtout de part et d'autre de la pointe de la calotte, — que tous les Oiseaux d'automne précédents ; tels, à peu près, qu'Oiseaux de printemps (mai !) de France et de Suisse. Pointes des plumes du croupion beige-rosâtre pâle.

Côtés de la tête et du cou d'un blanc bien plus pur — quoique avec, encore, une nuance « crème » à la partie latéralo-postérieure du cou— ; plus blancs, même, qu'Oiseaux de printemps de France et de Suisse.

Jugulum et ligne médiane des faces inférieures blancs. Flancs bien lavés de beige, mais d'un beige plus terne et moins accentué même que chez les Oiseaux de printemps de France et de Suisse.

Pas de différence sensible entre nos 46 et 47, bien que no 47 soit plus fraîchement mué de plus de deux mois ; no 48 plus gris.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 64-65	♂ 63
	♀ 60-61	♀ 55-58 mm.

6o) 2 Oiseaux de la Bohême [1] :

L'un :

Faces supérieures très semblables à celles du spécimen silésien ci-dessus (no 45). Faces inférieures moins blanches.

L'autre :

Faces supérieures moins unicolores, plus nettement nuancées d'un beige assez vif, surtout de part et d'autre de la pointe de la calotte. Côtés de la tête et du cou bien lavés de « crème ». Faces inférieures moins blanches en leur milieu, complètement-beige-rosâtre du haut en bas des flancs et jusqu'aux sous-caudales.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 63	♂ 57 ½ mm.
	? 60	? 56 ½

B. 62 Oiseaux scandinaves et russes [2] :

Qu'il y ait lieu de répartir ces Oiseaux en *plusieurs* Races géographiques, il n'est pas permis d'en douter quand on a disposé en séries, selon leur colora-

1. ♂ et ♀ (?) en livrées juvéno-annuelles. Numéros 49-50 des tables. Bohême : autrefois Autriche-Hongrie, aujourd'hui Tchéko-Slovaquie.

2. Numéros 51-112 des tables. Je prends le mot « russe » dans son sens le plus large. C'est-à-dire que je l'applique également aux pays baltes aujourd'hui séparés de l'U. R. S. S., à telle région naguère sous la domination des tsars et désormais acquise à la Pologne, à la Russie d'Asie enfin (Sibérie) jusqu'au lac Baïkal.

tion dorsale (du plus « beige » au plus gris d'une part, du plus foncé au plus pâle de l'autre) un assez grand nombre de spécimens des pays baltes [1], de la péninsule scandinave proprement dite, de la Pologne et de l'U. R. S. S. — Certes, d'une série à celle qui la suit l'écart est peu sensible, mais si l'on rapproche les membres des séries extrêmes, la différence saute aux yeux :

1re série : 3 Oiseaux de Samhof, Livonie, dits *bianchii* [2] :

Les numéros 84 et 87 peuvent aller, en moyenne, avec les spécimens de la troisième série (parmi lesquels figurent d'autres spécimens de Samhof ! — voir plus loin), mais leur tête noir-brun a des reflets brun vif et leurs ailes sont brunes (celles-ci particulièrement frappantes chez le n° 87). Le numéro 77 présente des faces supérieures encore plus beige-jaunâtre-rosâtre, les deux tiers antérieurs de la calotte d'un brun de café torréfié, et des ailes brunes.

2me série : 4 Oiseaux d'Orenbourg, Russie d'Europe Sud-Orientale [3]:

Sensiblement intermédiaires, quant à la couleur des faces supérieures (d'un beige clair, avec quelques nuances plus ou moins rosâtres), entre les deux premiers d'une part, et le troisième d'autre part, de la série précédente. Mais plus « noirs » à la calotte et aux ailes !

3me série : 17 Oiseaux de Courlande, Livonie, Russie d'Europe, + 2 Oiseaux de Prusse orientale [4] :

Numéros : 93—92—96—95—90—91—80—81—76—86—82—85—78—51—88—101—47—46—75.

4me série : 16 Oiseaux de Livonie, Suède, Norvège Nord (?), Russie d'Europe, + 1 Oiseau de Prusse-orientale [5] :

Numéros : 89—48—102—58—63—64—103—100—54—53—61—55—60—66—52—83—87.

---

1. Auxquels je joins, pour avoir une vue plus large, les trois spécimens déjà examinés de la Prusse Orientale (nos 46-48 des tables).
2. ♂ et ♀ en livrées juvéno-annuelles. Numéros 77, 84, 87 des tabes.
3. ♂ et ♀ en livrées annuelles et juvéno-annuelles. Numéros 104-107 des tables.
4. ♂ et ♀ — surtout ♂ — en livrées annuelles et juvéno-annuelles.
5. ♂ et ♀ en livrées annuelles et juvéno-annuelles, + un spécimen en fin de mue juvénile.

5me SÉRIE : 13 Oiseaux de Suède, Finlande [1], Laponie, presqu'île de Kola, Russie d'Europe Nord-occidentale [2] :

Numéros : 94—74—73—70—56—62—57—69—59—68—71—67—72.

6me SÉRIE : 1 Oiseau de Norvège [3] :

Numéro : 65 (Il n'y a pas à s'étonner autrement que ce spécimen constitue à lui seul une série. Puisque, seul d'entre les 62 Oiseaux scandinaves et russes en question ici, il porte une livrée juvénile. Gris-fumée brunâtre en dessus, il est relativement très « blanc » en dessous).

7me SÉRIE : 8 Oiseaux de Pologne [4] et de Sibérie [5] :

Numéros : 97—98—99—111—112—108—109—110.

— Veut-on des comparaisons avec quelques-unes des planches en couleurs les plus répandues ?

Les Oiseaux de ma troisième série se rapprochent, pour la qualité de la coloration, mais en *plus sombre* (plus foncé), des *Parus montanus* et *Parus borealis* figurés dans le nouveau NAUMANN [n° 86, planche 21], et du *Parus meridionalis* de KLEINSCHMIDT 1897 [n° 69, planche 4].

Les Oiseaux de ma cinquième série sont d'un gris *nettement* plus sombre mais aussi bien plus pur (rien qui tire vers le beige !) que le même *Parus borealis* du même NAUMANN. Ils s'apparentent plutôt, pour la *qualité* de leur « gris » — mais non pour son *intensité*, toujours bien plus forte (plus sombre, ou foncé !) —, au *Parus salicarius borealis* du même KLEINSCHMIDT, 1897 [*ibidem*]. Mais l'illustration qui en donnerait la meilleure idée, quoique montrant un Oiseau d'un gris moins pur et toujours un peu moins foncé, est bien celle du *Parus borealis* de FATIO 1899 [n° 37, pl. 2].

Les Oiseaux de ma septième série rappellent, tant par la qualité que par l'intensité de la coloration, le même *Parus salicarius borealis* de KLEINSCH-

1. Je n'ai trouvé le nom de Kuhmoniemi, Finlande (*terra typica* de *P. a. lönnbergi* ZEDLITZ, et, d'où, précisément, proviennent mes spécimens finlandais) dans aucun atlas, et mes collègues le baron R. SNOUCKAERT VAN SCHAUBURG et G. DÉMENTIEFF, par moi priés de consulter les leurs (allemands et russes), n'ont pas eu plus de succès. Je pense qu'il s'agit de Kuivaniemi, situé, par 23° long. E. et 65°5 de lat. N., en haut et à droite du golfe de Botnie [n° 108, carte 36].

2. ♂ et ♀ en livrées annuelles et juvéno-annuelles.

3. « Vinge » ! Encore un nom absent de mes atlas ! Et je ne pense pas qu'il s'agisse de Vinde (fiord Vinde) puisque : 1° ce fiord, situé par 58° 1/2 lat. Nord, sur le côté Ouest de la Norvège, ne saurait avoir une altitude de 1.000 (mètres ou pieds ?) ; 2° l'Oiseau, avec ses faces inférieures très « blanches », ne répond nullement — bien au contraire ! — aux caractéristiques de la race *P. a. colletti* STEJNEGER, qui doit habiter cette région.

4. Pripjet-Sumpf = Rokitno-Sumpf. Dans les atlas français que j'ai consultés ne figurent pas ces noms, mais bien celui de Pripet (marais de Pinsk). Cette vaste région marécageuse, au Sud de Pinsk (lat. 52°, long. 28°), qui, avant la grande guerre, appartenait à la Russie (Gouvernement de Minsk), appartient aujourd'hui à la Pologne (Est de ce pays).

5. ♂ et ♀ en livrées annuelles et juvéno-annuelles.

MIDT 1897 [*ibid.*] : nettement plus beiges, et plus clairs, cette fois, que le *Parus borealis* de FATIO 1899 [*ibid.*] !

* * *

— Considérons-nous d'une façon plus spéciale, maintenant, les couleurs non dorsales (auxquelles nous avons déjà fait allusion à propos des spécimens nº 67, 84, 87, 104-107, immédiatement classés à part) ?

La calotte ? Celle des Oiseaux de Tarna, puis de Tofhult, est certainement la plus franchement noire.

Les côtés de la tête et du cou ? Pas grande différence, même d'un extrême à l'autre : à peine plus nuancée de « crème » à l'arrière du cou chez les Oiseaux les plus beiges.

Les faces inférieures et latérales ? Tous les Oiseaux des première et deuxième séries sont bien teintés de jaunâtre-rosâtre aux flancs et sous-caudales — avec, même, des nuances semblables à la poitrine et au milieu du ventre —, l'intensité de cette teinte correspondant directement à la plus grande tendance au beige des faces supérieures. Les Oiseaux des séries qui suivent sont plus blanchâtres, — ce qui ne veut pas dire qu'ils soient dénués de toute coloration aux flancs, un crème-grisâtre y restant au contraire visible même chez les Oiseaux de Tarna.

Les bordures et liserés clairs des ailes et de la queue ? Ceux des ailes, et particulièrement le « miroir » des rémiges secondaires, sont relativement très « blancs », chez les uns comme chez les autres. Il y aurait une différence un peu plus sensible entre ceux de la queue, et spécialement des rectrices les plus externes ; je les trouve plus blancs chez les Oiseaux de Tarna...

— Pas un seul bec très fort (parmi, les plus forts, celui du nº 69).

* * *

Seulement... il faut tenir compte, dans l'interprétation de ces séries, de la présence éventuelle d'aberrations, du vieillissement en collection, et de l'époque de récolte !

C'est ainsi que les trois Oiseaux de Livonie dits *bianchii* non seulement présentent toutes les caractéristiques de vieux spécimens (ayant peut-être en outre, séjourné longtemps à la lumière!) mais encore celles de spécimens aberrants (ceci, très particulièrement, pour le nº 77, à calotte brun de café torréfié [1]) ; que les couleurs des quatre Oiseaux d'Orenbourg, qui datent de 1886 (!), se sont certainement beaucoup altérées (brunissement !) depuis cinquante ans ; que les « fonds » d'ailes et queue — de même que les becs, les

1. Sur le pourquoi du caractère anormal de ces trois Oiseaux, deux théories se sont opposées. KLEINSCHMIDT a considéré [nºs 73, p. 23, et 74, p. 17) qu'il s'agissait soit d'une aberration, soit de l'effet d'un salissement provoqué par le glissement des Oiseaux dans les trous d'arbres et leur frottement contre des écorces mouillées. STRESEMANN et SACHTLEBEN [nº 102, pp. 252-253] n'ont pas retenu la seconde explication ; après examen minutieux des spécimens en question, ils ont déclaré voir en eux uniquement des aberrants physiologiques, par arrêt de développement des mélanines de leur plumage. Je crois pouvoir partager le point de vue de ces auteurs. En ajoutant toutefois que roussissement et jaunissement se sont encore exagérés par le vieillissement en collection.

pattes, et les ongles — apparaissent de leur côté, quasi-régulièrement, d'autant moins « noirs » que leurs porteurs sont plus anciens ; que les Oiseaux de Tarna, puis de Tofhult, dont j'ai dit que leurs calottes étaient les plus franchement noires, sont aussi, comme par hasard, les spécimens les plus récents ; que la plupart des Oiseaux très *gris* de ma cinquième série sont des spécimens de premier printemps ou de printemps, — donc en plumage ayant subi les effets plus ou moins marqués de l'abrasion...

Il reste qu'en éliminant les spécimens aberrants ou trop vieux (ou en les rattachant, quelle que soit leur apparence, aux spécimens habituels des mêmes lieux), en corrigeant par l'esprit les altérations dues à l'âge très différent des autres spécimens, et en rectifiant encore, chez ces derniers, les effets de leur époque de récolte (effets d'ailleurs plus réduits qu'ils ne le seraient sur des Oiseaux occidentaux plus bruns, ainsi qu'en témoigne le fait que des spécimens lapons de fin août (presqu'île de Kola), de décembre (Jockmock), et d'avril-mai (Tarna) figurent à côté les uns des autres dans ma cinquième série), *trois groupes* au moins doivent être considérés *quant à la coloration* :

a) un groupe où, aux faces supérieures, le *beige* l'emporte sur le *gris* pur, tandis que les flancs sont assez intensément lavés de rosâtre-crème, — et c'est celui des Oiseaux de la Prusse-Orientale, des pays baltes, de la Russie d'Europe, et *grosso modo*, du Sud de la Suède [1] ;

b) un groupe d'une *intensité de coloration* (caractère « foncé », ou pâle) à peu près égale, sinon plus grande, aux faces supérieures, mais où le beige le cède nettement au gris (un gris à peu près pur), tandis que les flancs sont moins « crème », et d'un crème plus grisâtre que rosâtre, — et c'est celui des Oiseaux de Finlande, Laponie, presqu'île de Kola, et, pour partie, de Suède et de Russie d'Europe (partie Nord-occidentale) [1] ;

c) un groupe nettement plus pâle (sinon aussi « gris »), tant aux faces supérieures qu'inférieures, — et c'est celui des Oiseaux de la Pologne (marais de Pinsk) et de la Sibérie.

* * *

Mais qu'en est-il de la *taille* de tous ces Oiseaux, et les différences qu'ils présentent à cet égard correspondent-elles aux différences de leurs colorations ? En les mesurant par régions géographiques (ordre des tables), nous obtenons ce tableau :

	Ailes	*Queue*
Prusse Orientale	♂ 64-65	♂ 63
	♀ 60-61	♀ 55-58 mm.
Courlande :	♂ 65	♂ 60 mm.
Suède méridionale et moyenne :	♂ 61-64	♂ 55 ½-59
	♀ 59-64	♀ 54-57 ½ mm.

1. C'est à l'un des groupes *a* ou *b* — mais lequel ?... j'inclinerais pour *b*, vu sa grande taille... — qu'il faudrait rapporter le spécimen n° 65 (6e série), étant donné que, juvénile, il est normalement plus sombre et plus brunâtre que les adultes du même lieu.

Finlande, Norvège, Laponie,		
Kola :	♂ 63-68	♂ 60 ½-61 (63)
	♀ 60 ½-67 ½	♀ 55 ½-59 mm.
Livonie :	♂ 62 ½-67	♂ 57-62
	♀ 60-63 ½	♀ 57-58 mm.
Russie d'Europe		
Nord-Occidentale	♂ 62-68	♂ 54-64
	♀ 60-64	♀ 54-55 mm.
Pologne :	♂ 66 ½	♂ 61 ½
	♀ 60 ½-62	♀ 54-55 mm.
Russie d'Europe		
moyenne :	♂ 64-66	♂ 59-63
	♀ 62-63	♀ 59-60 mm.
Russie d'Europe		
Sud-Orientale :	♂ 64-69	♂ 58 ½-62
	♀ 61-62 ½	♀ 54-57 ½ mm.
Sibérie :	62-66	57-65 mm.

Et *trois groupes*, là encore, nous apparaissent :

a) un groupe plutôt petit, — et c'est celui des Oiseaux de la Prusse Orientale, de la Courlande et de la Suède méridionale et moyenne :

Ailes	*Queue*
♂ 61-65	♂ 55 ½-63
♀ 59-64	♀ 54-58 mm.

b) un groupe à ailes sensiblement plus longues, — et c'est celui des Oiseaux de Finlande, Norvège, Laponie, Kola, Livonie, Russie d'Europe, Pologne :

Ailes	*Queue*
♂ 62-69	♂ 54-64
♀ 60-67 ½	♀ 54-60 mm.

c) un groupe à queue sensiblement plus longue — et c'est celui des Oiseaux de la Sibérie :

Ailes	*Queue*
62-66	57-65 mm.

C. 5 Oiseaux des Balkans [1].

a) N°s 113-115 [2] :

Dos beige — non pas gris ! —, et d'un beige assez pur (bien moins gris que celui des Oiseaux scandinaves les plus gris, plus sombre que celui des Oiseaux sibériens). Flancs très colorés de beige-rosâtre (d'un

1. Numéros 113-117 des tables.
2. ♂ et ♀ en livrées juvéno-annuelles ou annuelles.

beige moins brun et moins intense que celui des Oiseaux d'automne du Nord et du Nord-Est de la France). Vont assez bien, en série, pour ce qui est de la coloration, avec les Oiseaux de Silésie et de Bohême ci-dessus étudiés (n[os] 45, 49 et 50). Mais de plus grande taille :

Ailes	*Queue*
♂ 65-68	♂ 55
♀ 64 ½	♀ 57 ½ mm.

b) N° 116 [1] :

Dos très gris, côtés de la tête et du cou blanc-gris sans aucune nuance crème, faces inférieures grisâtres en leur milieu, peu colorées de beige-rosâtre aux flancs. Très proche, pour le gris de ses faces supérieures, des Oiseaux scandinaves et russes de ma cinquième série, mais côtés de la tête et du cou et faces inférieures moins « blancs ». — Je ne suis malheureusement pas sûr qu'il s'agisse bien, comme le porte l'étiquette, d'un spécimen d'automne (ou du commencement de l'hiver) : son plumage paraît bien usé ! et son origine augmente ma défiance...

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	65	58 mm.

c) N° 117 [2] :

En mue des rémiges, il présente en outre des faces supérieures très abîmées par le coup de feu, — si bien qu'il ne peut être utilement comparé aux autres...

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	64-65	56 mm.

D. 100 Oiseaux alpestres et circonvoisins [3].

1°) 5 Oiseaux des Grisons [4] :

a) N[os] 118 et 121 [5] :

Faces supérieures nettement plus brunâtres que grisâtres, et assez sombres, — à peine moins « brunes » que celles des Oiseaux (d'automne) de plaine de la France du Nord et du Nord-Est.

Calotte noire à reflets bruns au miroitement.

Côtés de la tête et du cou blanchâtres dans leur partie antérieure, bien lavés de beige dans leur partie postérieure.

Faces inférieures et latérales d'un blanchâtre-jaunâtre bien lavé de brunâtre-rosâtre aux flancs.

---

1. ? en livrée annuelle.
2. ♀ ? en mue annuelle.
3. Numéros 118-217 des tables.
4. Dont 4 en livrées juvéno-annuelles ou annuelles, et 1 en livrée juvénile. Numéros 118-122 des tables.
5. Il s'agit des deux Oiseaux de Saint-Moritz, Engadine, décrits par le Docteur J. Troller [n° 105, p. 33] sous nom *P. a. relictus* ! D'ailleurs en très mauvais état !

« Fond » des ailes et queue noir-brun ; liserés — et particulièrement le « miroir » des secondaires — blanc-gris-jaunâtre.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 67 ½-68	♂ 64
	♀ 64	♀ 54 mm.

b) N° 122 [1] :

Faces supérieures sensiblement plus grises, quoique encore plus brunâtres que grises.

Calotte, de même qu'ailes et queue — et leurs baguettes —, tendant nettement au brun. Mais il s'agit d'un Oiseau monté, et qui, vraisemblablement, ne fut pas toujours gardé à l'abri de la lumière.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♀ 62 ½	♀ 55 mm.

c) N° 119 [2] :

Encore plus gris de « fond », conformément à son caractère d'Oiseau d'été, au plumage très « usé », mais avec des nuances plus ou moins jaunâtres. D'ailleurs très vieux spécimen (1863 ! !),

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 65	♂ 60 ½ mm.

d) N° 120 [3] :

Plus « rembruni » aux faces supérieures que les quatre Oiseaux précédents — comme il est normal chez un Oiseau en livrée juvénile.

« Fond » des ailes et queue moins noir que celui des Oiseaux relativement récents (Nos 118 et 121) qui précèdent, plus noir que celui des spécimens anciens, et avec les liserés d'un brunâtre-jaunâtre [4].

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 67-68	♂ 64 mm.

2°) 1 Oiseau du Tyrol [5] :

Assez gris, — mais spécimen de printemps ! Calotte, fond d'ailes et queue (y compris baguettes !), bec, très « bruns », — mais spécimen ayant vieilli en collection !

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 65	57 ½ mm.

1. ♀ en livrée juvéno-annuelle.
2. ♂ en livrée annuelle.
3. ♂ en livrée juvénile.
4. Indications supplémentaires portées par Hartert sur l'étiquette de ce spécimen : « A : 65 ; iris very deep brown ; feet very pale blue... greenish. » — Bec noirâtre.
5. Spécimen en livrée annuelle. Numéro 123 des tables.

3°) 12 Oiseaux de la Haute-Bavière [1] :

a) N°s 124-127 [2] :

Vont très bien : les n°s 124 et 125 (spécimens d'automne), avec les Oiseaux d'automne de l'Allemagne moyenne (n°s 39-43) ; les n°s 126 et 127 (spécimens d'hiver), un peu plus grisâtres, comme il est normal, avec l'Oiseau brandebourgeois de même époque (n° 44).

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 61-63 ½	♂ 52 ½-56 ½ mm.

b) N°s 128, 131, 132, 133, 135 [3] :

Faces supérieures plus brunâtres que vraiment grises, en outre teintées d'olivâtre-jaunâtre.

Calotte mate.

Côtés de la tête et du cou d'un blanc gris bien lavé d'ocreux devant l'épaule.

A part le jugulum presque blanchâtre, faces inférieures bien lavés d'ocreux-rosâtre.

« Fond » des ailes et queue brun-noir d'ardoise. Liserés des rémiges, et particulièrement « miroir » des secondaires, brunâtre-jaunâtre ; liserés des rectrices d'un gris pâle qui, selon l'incidence de la lumière, apparaît tantôt légèrement bleuâtre, tantôt plutôt verdâtre.

c) N°s 129 et 134 (des mêmes lieux) [4] :

Très difficiles à apprécier correctement quant à la coloration, car spécimens d'été et, de plus, en mue.

d) N° 130 (des mêmes lieux) [5] :

En tant que juvénile, présente des faces supérieures nettement rembrunies, et plus sombres.

Fond des ailes et queue moins noirs, avec liserés brun-jaunâtre.

Dimensions des N°s 128-135 :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 64,5-69	♂ 59-62
	♀ 63-65	♀ 56 ½-58 mm.

---

1. Numéros 124-135 des tables.
2. ♂ et ? en livrées juvéno-annuelles et annuelles. Poids en chair du N° 127 (cotype *P. a. submontanus* !) : 10 gr. — Autre indication de l'étiquette de ce spécimen : « Contenu stomacal : rien que des graines. Environ 10 sujets, dont 2 très clairs. »
3. ♂ et ♀ en livrées juvéno-annuelles et annuelles.
4. ♂ et ♀ en mue annuelle.
5. ♂ en livrée juvénile.

4°) 9 Oiseaux de la Haute-Autriche [1] :

a) N[os] 136-139, 142, 143 [2] :

Beaux spécimens, d'une bonne époque de récolte, et assez récents pour fournir une sérieuse base d'étude. Très homogènes !

Faces supérieures d'un brunâtre-grisâtre lavé d'olivâtre, avec le haut du dos (immédiatement derrière la pointe noire de la calotte, qu'encadrent les pointes claires des côtés du cou) nettement « beige ». Telles, un peu moins grises (!), mais un soupçon plus claires, que celles de mon spécimen allemand de février (n° 44), — c'est-à-dire que celles d'un spécimen allemand de plaine en plumage déjà sensiblement « usé ».

Calotte d'un noir profond ne montrant des reflets bruns qu'au miroitement oblique.

Côtés de la tête et du cou presque entièrement lavés de beige, cette nuance accentuée dans leur partie postérieure.

Milieu de la poitrine blanc chez certains spécimens ; flancs, sur toute leur hauteur et toute leur largeur, très beige-rosâtre — toujours à peu près comme chez n° 44.

« Fond » des ailes et queue noir-brun. Liserés, et spécialement « miroir » des secondaires, blanc-jaunâtre, — encore comme chez n° 44.

Bec noir de corne à commissures et extrême pointe un peu plus claires. Pattes noirâtres-brunâtres.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 65-67	♂ 58-60 ½
	♀ 61 ½-63	♀ 54-57 mm.

En somme, très proches, pour la coloration (tout juste *un peu* moins bruns) que les Oiseaux de même époque (automne) de l'Allemagne moyenne, mais plus grands.

b) N° 140 (des mêmes régions) [3] :

Faces supérieures plus grisâtres, quoique avec encore des nuances jaunâtres. Flancs moins teintés, liserés des ailes presque blancs... — le tout conforme à ce qu'on pouvait attendre des effets de l'abrasion sur un tel spécimen de la fin du printemps.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 66	♂ 55 mm.

c) N[os] 141 et 144 (des mêmes régions) [4] :

Faces supérieures aussi brunes que celles des Oiseaux récents d'automne du Nord et du Nord-Est de la

1. Numéros 136-144 des tables.
2. ♂ et ♀ en livrées juvéno-annuelles ou annuelles.
3. ♂ en livrée juvéno-annuelle.
4. ♂ et ♀ en livrées juvéno-annuelle et annuelle.

France. Liserés d'ailes *idem*. Ne s'en distinguent que par la moindre intensité du beige chamoisé des côtés de leur cou et de leurs flancs. Mais vieux spécimens (1893) !

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 65-65 ½	♂ 65
	♀ 62 ½	♀ 57 mm.

5°) 2 Oiseaux des Alpes de Glaris [1] :

Pas très semblables entre eux, quant à la coloration, quoique de même provenance, de même ancienneté, et de même époque.

Le spécimen n° 145 un soupçon plus gris que les spécimens d'hiver des Alpes bavaroises (n°s 128, 131, 132, 133, 135).

Le spécimen n° 146 nettement plus nuancé de beige-chamois (le « buff » des Anglais), surtout en haut du dos (de part et d'autre de la pointe de la calotte) et au croupion, — avec, en outre, les flancs plus colorés.

Reflets bruns de la calotte moins accentués que chez les mêmes spécimens des Alpes bavaroises, bien que ceux-ci soient plus récents (parce que spécimens du printemps à pointes des plumes ayant subi les effets de l'abrasion, ou parce que mieux conservés à l'abri de la lumière ?).

« Fond » des ailes et queue à peu près comme chez ces spécimens bavarois. — Mais il s'agit d'Oiseaux de printemps !

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 66-68 ½	♂ 59-61 mm.

6°) 2 Oiseaux du canton d'Uri [2] :

Bien que d'ancienneté fort inégale, et mis à part, chez le vieux spécimen n° 146, la calotte et les fonds d'ailes et queue normalement plus bruns, vont assez bien ensemble. Sensiblement plus gris aux faces supérieures et moins colorés aux flancs que tous spécimens alpestres d'automne et d'hiver qui précèdent.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	63-64	56 mm.

7°) 10 Oiseaux de la région de Lucerne [3] :

a) N°s 149-150 [4] :

Faces supérieures gris-brunâtres.

Calotte noire à reflets brunâtres au miroitement.

1. ♂ en livrées juvéno-annuelle (?) et annuelle. Numéros 145-146 des tables.
2. ♀ et ? en livrées juvéno-annuelle et annuelle. Numéros 147-148 des tables.
3. Numéros 149-158 des tables.
4. ♂ et ♀ en livrées juvéno-annuelles.

Côtés de la tête et du cou gris d'argent, bien lavés d'ocreux derrière l'oreille.

Faces inférieures grisâtres, bien nuancées de brunâtre aux flancs.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	64-66 ½	59 mm.

b) Nos 151-153 [1] :

Vont parfaitement ensemble.

Faces supérieures « beige olivâtre cendré », sans qu'y apparaisse nettement, de part et d'autre de la pointe de la calotte, une zone plus claire et plus jaunâtre.

Calotte d'un noir profond si vue de face, luisante si considérée dans le sens des rayons lumineux qui viennent la frapper, brune (pas brun-roux !) si opposée à ces rayons.

Région de l'oreille nettement lavée d'un « crème » jaunâtre, surtout chez nos 150 et 151.

Flancs bien teintés de brunâtre-rosâtre-grisâtre (« buff »).

Bec : long, assez fort, les mandibules assez courbes, surtout la supérieure, chez les Nos 150 et 151 ; plus mince et plus court chez le No 152.

— Oiseaux tout à fait semblables (la question, secondaire, des becs réservée) au plus beige des Alpes de Glaris (no 146).

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 66 ½-68	♂ 59
	♀ 60-61	♀ 56 mm.

c) No 154 [2] :

Beaucoup plus gris. Mais spécimen de printemps en plumage usé !

Calotte, pennes, et baguettes de ces pennes, brun foncé.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♀ 61	♀ 56 mm.

d) No 155 [3] :

Très brunâtre. Mais Oiseau monté et qui, certainement, a bruni à la lumière !

Calotte, pennes, et baguettes de ces pennes, très brunes.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	62	57 mm.

---

1. ♂ et ♀ en livrées juvéno-annuelle et annuelle. — Etant donné la grande proximité des lieux, pour ainsi dire « à cheval » sur les cantons d'Unterwald et de Lucerne, où furent récoltés ces spécimens nos 149-158, je les ai groupés sous la seule rubrique d'Oiseaux « de la région de Lucerne ». De fait, le Stänserhorn, d'où proviennent les nos 149-150, est entièrement sur Unterwald, tandis que les versants Nord-Ouest du Pilate, l'Eigenthal et la Wurzenegg sont sur Lucerne.
2. ♀ en livrée juvéno-annuelle.
3. ? en livrée juvéno-annuelle.

e) N°s 156-157 [1] :

Oiseaux montés, en plumage très usé, et dont le premier est, en outre, en très mauvais état.

Tout au plus puis-je dire de ce n° 156 qu'il paraît, aux faces supérieures, à la fois un peu plus gris et plus sombre que les spécimens d'automne des mêmes lieux (n°s 151-153).

Quant au n° 156, il est de la même coloration grisâtre — sinon encore plus clair — que les Oiseaux de printemps du Nord-Est de la France et du plateau suisse sur les deux-tiers supérieurs du dos, assez nettement plus beige sur le tiers inférieur (région du croupion), et presque blanchâtre aux faces inférieures et latérales.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	62-62 ½	54-56 mm.

f) N° 158 [2] :

Faces supérieures brunâtre-beige : ailes et queue brun foncé avec liserés d'un beige olivâtre assez vif.

Bien différent — même compte tenu de son caractère d'Oiseau monté — du spécimen en livrée juvénile des Alpes bavaroises (n° 130) qui lui est comparable.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	60-62 ½	46 mm.

8°) 3 Oiseaux de l'Oberland bernois [3] :

a) N°s 159 et 161 [4] :

Très semblables entre eux, le n° 160 seulement un peu « roussi » en haut du dos, à la calotte (moins noire, plus brune), et au bec (entièrement brun de corne à commissures et pointe plus claires, au lieu de noir de corne à commissures et pointe à peine plus claires).

Vont en série, tels quels (c'est-à-dire ayant beaucoup vieilli en collection), avec les spécimens d'automne de la région de Lucerne (n°s 151-153).

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 67-68	♂ 60
	♀ 65 ½	♀ 61 ½ mm.

b) N° 160 [5] :

Un soupçon plus gris (« gris-olive ») au dos — cette fois unicolore.

1. ♂ et ♀ en livrées juvéno-annuelles.
2. ♀ en livrée juvénile.
3. Numéros 159-161 des tables. — Ces spécimens, actuellement au Musée de Genève, proviennent de la collection Fatio. Et comme ils datent de 1862 et 1863, nul doute qu'ils aient servi au futur auteur de la *Faune des Vertébrés de la Suisse* pour les comparaisons — hélas mauvaises — d'où est issue son étude de 1865.
4. ♂ et ♀ en livrées annuelles.
5. ♂ en livrée juvéno-annuelle.

Calotte noir mat à reflets bruns, — au moins aussi noire que celle du n° 158 si, par contre, le bec est aussi brun que celui du n° 160, et si la tache de la gorge est plus étendue.

Plus grisâtre sale au milieu des faces inférieures, moins beige aux flancs. Irait bien, en série, avec spécimen d'hiver allemand n° 44.

Mais, toujours, beaucoup trop vieux spécimen, — et, de plus, en plumage très usé (printemps, sinon été !)

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 65	♂ 59 mm.

9°) 2 Oiseaux des Pré-Alpes bernoises [1] :

Indistinguables, le ♂ des ♂♂, la ♀ des ♀♀, de même époque et même fraîcheur, du versant valaisan des Alpes bernoises, ci-dessous étudiés.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 66-67	♂ 62
	♀ 64	♀ 58 mm.

10°) 20 Oiseaux du versant valaisan des Alpes bernoises [2] :

a) *Oiseaux en livrée annuelle :*

♂ et ♀, automne, frais :

Faces supérieures d'un gris cendré plus ou moins nuancé, ou lavé, de beige olivâtre, — cette dernière teinte parfois assez régulièrement répartie, mais souvent plus nette en haut du dos et de part et d'autre de la pointe de la calotte, toujours nette aux pointes des plumes du croupion où il arrive même qu'elle devienne sensiblement plus claire (comme un jaunâtre-beige décoloré).

Calotte d'un noir franc, pas toujours mat, parfois même luisant, et dont on n'apprécie guère que par miroitement les reflets brun *très* foncé.

Côtés de la tête et du cou d'un blanc soyeux à peu près pur dans leur moitié antérieure, plus ou moins lavé de fauve à partir de la région de l'oreille et en allant vers l'arrière.

Milieu de la poitrine presque blanc ou à peine nuancé de « crème » ; flancs et sous-caudales bien teintés de beige-rosâtre — les sous-caudales pourtant, en général, plus claires que les flancs.

---

1. ♂ et ♀ en livrées juvéno-annuelles et annuelles. Numéros 162-163 des tables.
2. Numéros 164-183 des tables. — Sans compter un certain nombre d'autres spécimens, remis à des collègues et que je n'ai pas revus, qui portent à 30, au bas mot, les Oiseaux de cette région tenus en mains et examinés ! — A des fins de brièveté, ces Oiseaux seront désormais désignés sous le nom d'Oiseaux des « Alpes valaisannes ». — La plupart des spécimens au sexe non déterminé à l'autopsie ou au sexe incertain ont été préparés par un naturaliste professionnel auquel je les avais, faute de temps pour les préparer moi-même, envoyés en chair.

« Fond » des ailes et queue « noir d'ardoise », celui de la queue le plus « noir » des deux (rémiges plus intensément pigmentées que rectrices) semble-t-il le plus souvent, les liserés des ailes (et particulièrement le « miroir » des secondaires) assez beiges, et ceux de la queue d'un gris clair verdâtre qui passe au blanchâtre aux deux rectrices externes [1].

— Les ♂ sont presque toujours (toujours ?) plus nuancés ou lavés de beige que les ♀ (faces supérieures, côtés de la tête et du cou, faces inférieures et latérales, « miroir » alaire), avec une calotte et une tache de la gorge d'un noir plus profond (particulièrement aux petites plumes frontales et couvertures des narines), un fond d'ailes et queue plus « noir », — ce qui correspond à une pigmentation plus intense.

Au cours de l'année :

ces couleurs varient très peu : Les Oiseaux d'hiver ne se distinguent guère des Oiseaux du premier automne que par les côtés de la tête et du cou d'un blanc plus pur ou plus étendu, par un haut de poitrine devenu plus grisâtre (sans doute par salissement) — ce qui fait qu'il est moins facile, chez eux, de reconnaître d'emblée les ♂ des ♀. Quant aux Oiseaux de printemps et du début de l'été (d'après spécimens 168-169, en plumage très usé) ils montrent : 1° un dos *un peu* plus clair (ce qui ne veut pas dire plus gris ! je dirais plutôt « avec des nuances plus jaunâtres », comme si, à avoir, par abrasion, perdu leurs pointes de barbes et barbules et subi une certaine décoloration, ils ne pouvaient gagner de devenir encore plus gris qu'ils



Becs de *P. atricapillus jouardi*
a) au printemps ; *b*) l'automne.

n'étaient [2]) ; 2° des faces inférieures et latérales d'un blanc-grisâtre vaguement nuancé de « crème » aux flancs ; 3° une calotte d'un noir moins profond (à reflets plus bruns) ; 4° une tache gulaire également moins noire et, en outre, plus étendue ; 5° un bec nettement plus fort (voir figure).

---

1. Voir, pour description plus détaillée, H. Jouard [n° 64, pp. 48-51]. Rectifier seulement cette description en ceci : «... un peu plus fauve-jaunâtre vers les épaules et au croupion (la pointe des barbes terminales de celui-ci tend au blanchâtre) » au lieu de : «... un peu plus » fauve-jaunâtre » vers les épaules, la calotte, au croupion et aux sous-caudales (la pointe des barbes terminales de celles-ci tend au blanchâtre) » (p. 49) ; « (chez trois ♂) » au lieu de « (chez ♂♂♀) » (p. 50, ligne 6) ; « d'un blanc pur » au lieu de «... moins pur » (p. 50, avant-dernière ligne) ; «... moins beige » au lieu de «... plus beige » (p. 51, ligne 1).

2. A l'encontre de ce qui se passe et demeure si frappant aussi bien chez les Oiseaux des Alpes des Grisons, bavaroises et autrichiennes, que chez les Oiseaux de plaine occidentaux !

Iris brun foncé. Bouche blanc-crème avec palais rosé (d'après n° 169). Tarses et doigts : d'après n°s 164 et 172 : ♂ noir-violacé, ♀ violacé-noirâtre ; d'après d'autres spécimens : de bleu plombé à bleu-noir et noir-bleu de plomb [1]. Ongles noir-bleu.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ (65) 66-70	♂ 57-64
	♀ 63-66 (68)	♀ 55-60 ½ (61) mm.

Poids : ♂ : 11 gr. 8-13 gr. 6 (le plus souvent autour de 12 gr. 5) ;
♀ : 11 gr.-12 gr. (normalement en dessous de 12 gr.) [2].

b) *Juvéniles* :

Au sortir du nid :

Dos d'un gris-fer rembruni, nettement plus sombre que celui des adultes d'automne et d'hiver, plus gris aussi que celui des adultes en plumage usé (dont j'ai dit qu'ils y présentaient des nuances jaunâtres).

Calotte (y compris plumes des narines) d'un noir profond, mais plutôt mat (sous certaines incidences de lumière, cependant, avec quelque luisance sur sa partie antérieure, mais sans reflets ni nuances brunes — pas même aux petites plumes frontales).

Côtés du cou lavés de gris-crème à leur partie postérieure.

Faces inférieures et latérales très nuancées de « beige », — pour ainsi dire sans blanc pur sauf peut-être à la ligne médiane du ventre.

« Fond » des ailes et queue un peu moins « noirs » ; « miroir » des rémiges et, d'ailleurs, liserés en général, bien « beiges ».

Iris brun-noir. Gros renflements jaunes à la base des commissures, et les commissures elles-mêmes également jaunes. Bouche de jaune-orange (sans points ni marques quelconques) à rougeâtre. Tarses et doigts d'un bleu-gris parfois nuancé d'un mauve nettement plus clair, — ceci tout particulièrement aux doigts lesquels sont, en outre, nuancés de jaune. Ongles gris clair.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	47 ½	28 mm.

Poids en chair : 9 gr. 8 (d'après spécimen 182).

De un à deux mois plus tard :

La calotte est devenue plus brune sous certaines incidences de lumière tandis que les côtés de la tête et du cou d'une

---

1. Il se pourrait que cette différence considérable de coloration des pattes correspondît à l'âge de l'Oiseau et à l'époque de l'année : de noirâtre-violacé chez les adultes qui viennent de terminer leur mue annuelle (ex. spécimens n°s 164 et 172), la coloration changerait, tout en s'éclaircissant, chez ces mêmes Oiseaux à mesure qu'ils s'éloignent de cette mue, jusqu'à passer à un bleu-noir qui se rapproche de la coloration des pattes juvéniles (et juvéno-annuelles). A vérifier !

2. A ces poids on comparera utilement ceux de 3 Mésanges nonnettes *Parus palustris* récoltées dans la même région, immédiatement en dessous de la zone de Résineux qu'habite exclusivement *Parus atricapillus* au moment des nichées : ? 10 gr. 3, ♀ 10 gr. 2, ♀ de l'année 10 gr. 5. — *P. atricapillus*, qui est plus petit et plus léger que *P. palustris* dans les plaines occidentales de l'Europe [cf. en particulier, HEIM DE BALSAC, n° 55, p. 328, et MAYAUD, n° 79, pp. 102-104] est plus grand et plus lourd dans l'Alpe.

part, le milieu des faces inférieures d'autre part, sont devenus plus blanchâtres. Mais jusqu'à ce que soit accomplie la mue juvéno-annuelle (partielle) les jeunes Oiseaux restent immédiatement reconnaissables à la coloration plus sombre de leurs faces supérieures.

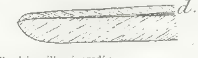
Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	(62) (63 ½)-66	(55) 57-57 ½ mm.

Poids en chair : environ 10 gr.

Après la mue juvéno-annuelle :

Ils se distinguent longtemps encore de leurs aînés (jusqu'au fort de l'hiver, voire jusqu'au printemps suivant) à la forme, à la moindre longueur *moyenne* (de 2 à 4 mm.), à la moins grande fraîcheur, à la coloration plus brune (moins « noire »), enfin, de leurs rémiges et rectrices.





Rectrices latérales de *P. atricapillus jouardi* :
c) juvénile (et juvéno-annuelle) ; *d*) adulte.

* * *

Les Oiseaux adultes des Alpes valaisannes — avec lesquels cadrent parfaitement, nous l'avons vu, deux Oiseaux des Pré-Alpes bernoises — se distinguent en plumage frais d'automne et de premier hiver :

a) des Oiseaux de même époque, et récents, des Alpes des Grisons, de Bavière et d'Autriche :

par des faces supérieures sensiblement plus *grises* (moins brunâtre-olivâtre) — ceci visible sur toute l'étendue du dos, mais particulièrement net en haut du dos et de part et d'autre de la pointe de la calotte ; des côtés de tête et cou plus purement blancs (au moins dans leurs deux-tiers antérieurs) ; des faces inférieures et latérales plutôt moins colorées ; un « fond » d'ailes et queue plus « noir », avec un « miroir » alaire moins beige ; un bec peut-être aussi un peu plus long, plus fort, et plus noir (sur l'ensemble des spécimens) [1]...

b) des Oiseaux scandinaves et russes ci-dessus étudiés qui leur sont comparables :

1° de mes « 3me série » et « 4me série » :

par des faces supérieures moins beiges et un peu plus sombres que celles des spécimens les plus beiges de cette

1. Je ne serais pas étonné non plus qu'ils eussent, sinon chez les individus moyens du moins chez les plus grands, des dimensions supérieures. Des séries encore plus considérables que celles dont j'ai disposé seraient toutefois nécessaires pour qu'on pût l'affirmer.

série, un peu plus sombres que celles de ses spécimens moyens pour les ♂♂, un peu plus sombres que celles de ses spécimens les plus gris pour les ♀♀ (ils sont assez semblables aux spécimens n° 46 et 47, par exemple, quoique *un soupçon* moins clairs et moins jaunâtres) ; des côtés du cou assez nettement moins blancs dans leur tiers postérieur ; des faces inférieures et latérales au moins aussi lavées de beige que celles des spécimens les plus beiges ; des liserés d'aile nettement moins blancs...

2° de ma « 5me série » :

par des faces supérieures plus nuancées de beige et un peu plus foncées chez les ♂♂, un peu plus foncées seulement chez les ♀♀ ; des côtés du cou nettement moins blancs (d'un blanc moins pur, surtout à leur tiers postérieur) ; des faces inférieures et latérales nettement plus colorées ; des liserés d'ailes bien moins blancs...

3° de ma « 7me série » :

par des faces supérieures d'un gris plus nuancé de beige (♂), ou plus olivâtres (♀), et nettement plus foncées; des côtés du cou bien moins blancs ; des faces inférieures et latérales bien plus colorées ; des liserés d'ailes qui paraissent beiges à côté !...

— Inutile d'insister sur les différences de coloration qu'ils présentent — en sus des différences de taille — avec les Oiseaux des plaines de l'Europe centrale et occidentale qui leur sont comparables ! Pour ce qui est des autres spécimens alpestres assez récents qui me passèrent entre les mains, je dirai que ressemblent aux Oiseaux *d'automne et d'hiver* des Alpes valaisannes : les Oiseaux *de printemps et d'été* des Grisons, du Tyrol, des Alpes bavaroises et autrichiennes ; le n° 145 des Alpes de Glaris ; les n° 146-147 du canton d'Uri...

Les Oiseaux en livrée juvénile des Alpes valaisannes sont, de leur côté, aussi sombres mais sensiblement moins brunâtre-olivâtre que le spécimen en livrée juvénile norvégien (n° 65) et que le spécimen en livrée juvénile des Alpes bavaroises (n° 130), lequel ressemble fort au précédent.

— *Ma série, très homogène, des Alpes valaisannes, est prise, dans ce qui suit, comme terme et base de comparaison.*

11°) 6 Oiseaux des Alpes vaudoises [1] :

a) Nos 184-186 [2] :

Vont bien, en série, avec spécimens d'hiver et de printemps des Alpes valaisannes, les nos 184 et 186 étant les plus clairs et le n° 185 le plus gris, — ce dernier particulièrement comparable à spécimen n° 168.

b) Nos 187-188 [3] :

Semblables, à tous points de vue, aux spécimens de fin d'été et d'automne les moins purement gris des Alpes valaisannes, et particulièrement à n° 177.

1. Numéros 184-189 des tables.
2. ♂ et ♀ en livrées juvéno-annuelles et annuelles.
3. ? en livrée juvéno-annuelle et en mue juvénile.

c) N° 189 [1] :

Indistinguable des spécimens en livrée juvénile des Alpes valaisannes.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 65-68	♂ 58-60
	♀ (62)-65	♀ (55)-57 mm.

Poids en chair : ♂ : 10 gr. 45-11 gr. 6.
♀ : 10 gr. 8-11 gr. 8.

12°) 8 Oiseaux des Alpes savoyardes [2] :

a) N° 190 [3] :

Dos d'un gris-brunâtre assez sombre, avec, aux scapulaires, une nuance plus roussâtre, — l'ensemble nettement moins cendré que chez les spécimens récents des Alpes valaisannes.

Calotte d'un noir mat, à reflets roux au miroitement.

Côtés de la tête et du cou d'un blanc pur sur leurs deux tiers antérieurs, avec une nuance roussâtre derrière l'oreille.

Face inférieure à peu près blanche en son milieu ; flancs, région anale et sous-caudales roussâtres ; tache de la gorge descendant jusqu'au jugulum.

Ailes et queue noir d'ardoise à reflets bruns, les liserés des rémiges, et spécialement le « miroir » des secondaires, blanchâtre-verdâtre, les liserés des rectrices externes de la même teinte, passant au blanc à la base des deux plus externes.

Bec assez fort.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 67	♂ 59 mm.

b) N° 191 [4] :

Faces supérieures grisâtres, à peu près comme celle des spécimens d'hiver des Alpes valaisannes, mais sans nuance olivâtre.

Calotte noir brun mat à reflets brun-roux violacé.

Côtés de la tête et du cou légèrement lavés de « crème », — moins blancs, en particulier sous l'œil, que chez les spécimens d'hiver des Alpes valaisannes.

Faces inférieures et latérales entièrement grisâtres, un peu plus claires vers le jugulum, un peu plus foncées et mêlées de beige sur les flancs ; sous-caudales grisâtres ; tache de la gorge du même fond noir-brun que la calotte mais à reflets moins nets, — assez étendue mais sans pointes blanches, et relativement bien délimitée en bas et latéralement.

1. ♀ ? en livrée juvénile.
2. Numéros 190-197 des tables. — Département de la Savoie et de la Haute-Savoie.
3. D'après l'étiquette de Bailly : « ... Mâle en hiver... »
4. D'après l'étiquette de Bailly : « Mâle passant de la livrée d'hiver à celle de printemps (*sic* !), tué le 18 avril 1852 à Appremont (Savoie) ».

« Fond » d'ailes et queue brun foncé (baguettes brun vif), — celui de la queue plus foncé et à reflets moins nettement bruns ; liserés des rémiges primaires gris pâle, bordure des secondaires (« miroir ») gris vaguement jaunâtre ; liserés des rectrices gris pâle, à nuances verdâtres ou bleuâtres selon l'incidence de la lumière jusqu'à 1 cm. environ de leurs pointes, — ceux des deux externes presque blancs.

Bec noir-brun, la pointe et près d'un millimètre de chaque côté des commissures brun brun-rouge ; plus court, et à mandibule supérieure plus arquée que chez mes spécimens des Alpes valaisannes.

Pattes brunes à ongles bruns.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 66	♂ 57 mm.

c) Nos 192 [1] :

Spécimen en mauvais état et passablement déplumé. Pour autant qu'on en puisse juger : Dos plus gris et plus sombre que chez spécimen précédent. Joues d'un blanc plus sale. Faces inférieures et latérales plus uniformément grisâtres, la tache de la gorge encore plus grande et plus large (descendant jusqu'en haut de la poitrine). Les liserés clairs des rémiges, usés ou rongés, ont disparu.

Dimensions :	*Ailes*
	♂ 68 mm.

d) N° 193 :

Dos d'un gris légèrement olivâtre, à peu près comme celui des spécimens d'hiver des Alpes valaisannes.

Calotte et côtés de la tête et du cou à peu près comme chez n° 190.

Faces inférieures comme chez n° 191.

Bec moins long et moins épais.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	66	56 mm.

e) Nos 194-197 [2] :

Aucune différence marquante entre ces spécimens juvéniles et les spécimens juvéniles des Alpes valaisannes [3].

1. D'après l'étiquette de BAILLY : « ... Plumage d'été... »

2. ♂ et ♀ en livrée juvénile. — Sur les Oiseaux en chair j'avais pris les mesures suivantes :

N° 194 : Longueur totale 115 ; envergure 195 ; bec aux commissures 11 ; distance aile-queue (l'aile couvre à peine le tiers de la queue) 33 mm.

N° 195 : L. t. 122 ; e. 199 ; b. aux c. 11 1/2 ; d. a.-q. 32 mm.

N° 196 : L. t. 117, e. 195 ; b. aux c. 11 1/2 ; d. a.-q. (l'aile est loin de couvrir la moitié de la queue) 32 mm.

N° 197 : L. t. 118 ; e. 190 ; b. aux c. 11 fort ; d. a.-q. (l'aile couvre à peine le tiers de la queue) 32 mm.

Aux poids de ces spécimens (12-11-11 gr. ; moyenne de trois spécimens : 11, 33 gr.) on comparera de nouveau ceux de 5 Mésanges nonnettes *Parus palustris* récoltées aux mêmes lieux (les deux Espèces cohabitent en effet dans la vallée de Chamonix, — *P. atricapillus* y fréquentant plutôt les pentes boisées de Conifères, *P. palustris* les feuillus du thalweg, mais toutes deux faisant des incursions dans leurs « cantons » respectifs et pouvant être observées côte à côte) : 10,5 ; 10,4 ; 10 ; 9 (juv.) ; 12 gr.

13°) 1 Oiseau des Alpes du Dauphiné [1] :

Va parfaitement, en série, avec mes ♀ d'automne et d'hiver des Alpes valaisannes, et, singulièrement, apparaît *indistinguable* de mes nos 173 et 174. A supposer qu'il ait été un soupçon plus beige dans les semaines qui suivirent sa mue d'été (il est de janvier !) a été tel, alors, que les ♂ d'automne des Alpes valaisannes !

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 65	♂ 58 mm.

14°) 2 Oiseaux des Basses-Alpes [2] :

a) N° 199 [3] :

Spécimen beaucoup trop décoloré (jauni et bruni) pour qu'il soit possible d'en faire état autrement que pour les mesures.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 66	♂ 58 ½ mm.

b) N° 200 [4] :

Faces supérieures comme celle des plus clairs d'entre mes spécimens d'hiver des Alpes valaisannes ; bout des plumes du croupion presque blanchâtre.

Calotte noir noir-brun, mate, à reflets bruns.

Côtés de la tête et du cou comme chez la moyenne de mes spécimens d'hiver des Alpes valaisannes.

Faces inférieures et latérales à peu près comme celles de mes spécimens d'hiver des Alpes valaisannes, mais plus « propres » : le jugulum, le haut de la poitrine, la ligne médiane de l'abdomen sont à peu près blancs.

Ailes brun-noir (baguettes noir-brun) avec liserés, et particulièrement le « miroir » des secondaires, d'un gris vaguement jaunâtre. Queue noir-brun (baguettes noir-brun), plus foncée que les ailes, bien liserée de gris-jaunâtre-verdâtre, — presque de blanc pour les deux rectrices externes.

Bec noir-brun, la pointe et près de 1 mm. de chaque côté des commissures bruns. Plus court et à mandibules plus arquées que chez mes spécimens d'hiver des Alpes valaisannes (7 mm. aux narines).

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	65	57 mm.

— Entre ce spécimen, évidemment d'automne ou d'hiver, et *pas très* ancien, et les spécimens suédois nos 54 et 63, auxquels je le compare spéciale-

---

(moyenne de cinq spécimens : 10,38). Autrement dit nous sommes amenés, ici encore, quant aux deux Espèces, à des conclusions comparatives semblables à celles que, déjà, nous avaient permises les Alpes valaisannes (v. p. 387, note 2).

1. ♂ en livrée juvéno-annuelle. Numéro 198 des tables.
2. Numéros 199-200 des tables.
3. ♂ en livrée annuelle.
4. ♂ (?) en livrée annuelle.

ment, *je ne saisis aucune différence* dans la coloration des faces supérieures, inférieures, et latérales : les trois spécimens ne diffèrent que par les côtés de la tête et du cou, moins blancs (plus « crème »), par les ailes et la queue, plus brunes, et surtout par la calotte, au « fond » plus brun et à reflets nettement plus bruns, chez le n° 200. Mais ces différences sont explicables par le seul effet d'un plus grand vieillissement en collection !

15°) 3 Oiseaux des Alpes maritimes [1] :

a) N° 201 [2] :

Abstraction faite de l'altération beaucoup plus marquée de la couleur de sa calotte (à reflets déjà très bruns), du « fond » de ses ailes (tournant déjà au brun), des baguettes de ses rémiges et rectrices (déjà brunes), indistinguable, en série, des spécimens d'automne et d'hiver des Alpes valaisannes : parmi ces spécimens, prend place aux côtés des moins gris, des plus beiges et plus clairs, pour le dos ; des plus colorés (beige-rosé), pour les flancs...

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 70-70 ½	♂ 63 ½ mm.

b) Nos 202-203 [3] :

Décoloration-oxydation au moins aussi accentuée que chez le spécimen précédent pour ce qui est de la calotte, du « fond » des ailes, et des baguettes de rémiges et rectrices ; plus accentuée, même, pour ce qui est de la calotte, chez n° 202, et, en outre, chez tous deux, « fond » des rectrices elles-mêmes tournant au brun. Ceci dit, dos nettement plus gris (san plus de trace nette de beige), faces latérales — autant qu'on en puisse juger sur d'aussi mauvais spécimens, abîmés et tachés — beaucoup plus blanches, liserés des rémiges plus grisâtres-blanchâtres (au lieu de beige). Se rapprochent beaucoup de spécimen valaisan du printemps n° 168.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 71	62 ½
	♀ (?) 69 ½	♀ (?) 60 ½ mm.

Bec très moyen, bien qu'il s'agisse de spécimens de printemps !

16°) 14 Oiseaux des Alpes carniques (Italie Nord-Est) [4] :

Variabilité individuelle très sensible, quoique ce soient là uniquement des spécimens d'automne et d'hiver, d'ancienneté équivalente, — certains apparaissant relativement gris et d'autres tout à fait beiges.

Progression du beige au gris aux faces supérieures : Numéros 215—213—

1. Numéros 201-203 des tables. — J'écris Alpes maritimes sans tiret, puisque les Oiseaux ayant été récoltés au delà de la frontière italienne, notre département des Alpes-Maritimes proprement dit n'est pas en cause.
2. ♂ en livrée annuelle.
3. ♂ et ♀ (?) en livrées juvéno-annuelle et annuelle.
4. ♂ et ♀ en livrées juvéno-annuelles et annuelles. Numéros 204-207 des tables

210—212—216—209—217—208—207—205—206—204—214—211. [On voit que cette progression est indépendante de la livrée, du sexe, de l'époque exacte de la récolte, de la plus ou moins grande ancienneté (relativement peu différente) en collection].

Côtés de la tête et du cou : *nettement* moins blancs que chez les spécimens des Alpes valaisannes (entièrement ou presque entièrement lavés de « crème » ; très beiges à la base du cou et vers les épaules).

Faces inférieures et latérales : tous spécimens, même les plus gris en dessus, *nettement* plus colorés que les spécimens des Alpes valaisannes (d'un ocreux-rosâtre, même au jugulum), — les plus beiges en dessus indistinguables, pour ces faces inférieures et latérales, des petits Oiseaux d'automne du Nord et du Nord-Est de la France.

« Miroir » des rémiges secondaires : rarement comme chez les spécimens des Alpes valaisannes ; généralement d'un beige plus accentué.

— Les deux spécimens *les plus gris* (nos 214-211) ne sont pas distinguables, pour les faces supérieures, des spécimens *les moins gris* des Alpes valaisannes et pas non plus du no 131 des Alpes bavaroises (c'est-à-dire d'un Oiseau déjà plus gris qu'il n'était en automne) ; mais ils ont les joues d'un blanc moins pur (lavées de beige), la poitrine également moins blanche, et les flancs encore plus teintés. A partir du no 204 et jusqu'au no 209, le beige l'emporte déjà, quoique encore discrètement, pour les faces supérieures ; de même que ci-dessus pour les joues, poitrine et flancs. Les nos 216-213 marquent une nouvelle progression, légère, vers le beige, et seraient indistinguables, à ce point de vue, du spécimen no 151 de la région de Lucerne (auquel je les compare spécialement) s'ils n'étaient un peu plus *clairs*. Le no 215 enfin, encore plus beige en dessus (d'un « beige » pur *d'où le « gris » est tout à fait absent !*), plus coloré aux côtés de la tête et du cou, serait, lui, tout à fait semblable, quant à la coloration, aux spécimens d'automne du Nord et du Nord-Est de la France si le beige de son dos n'était sensiblement plus *clair*...

E. 4 Oiseaux jurassiens [1].

Très semblables entre eux : tels, pour la coloration, que les moins bruns des spécimens d'automne d'Allemagne (nos 41-43) ; le moins brun des quatre (c'est une simple nuance !) à peu près indistinguable aussi de no 44. Par rapport à spécimens de même époque (automne) du canton de Lucerne (nos 151-153), desquels ils se rapprochent aussi beaucoup : un soupçon plus oli-

---

1. ♂ et ♀ en livrées juvéno-annuelles et annuelles. Numéros 218-221 des tables. L'Espèce cohabite, sur les lieux de récolte, avec la Mésange nonnette *Parus palustris*. En livrée juvéno-annuelle, ou annuelle, les deux Espèces y sont, pour ce qui est de la coloration des faces supérieures, de la taille et du poids, pratiquement indistinguables. (Caractéristiques d'un *P. palustris* à sexe non déterminé, en livrée annuelle, frais, du Jura vaudois (« sur la Rippe », altitude 1.000 m. sur mer, futaie), du 4 septembre 1930 : aile 63-64 ; queue 57 mm. ; poids : 10,029 gr. (coll. MEYLAN). Caractéristiques d'un *P. palustris* ♀ en livrée juvéno-annuelle, du Jura savoyard (« Montagne de l'Epine, près Chambéry, env. 1.000 m. sur mer, futaie de feuillus et Conifères très clairiérée), du 22 septembre 1932 : a. 62 ; q. 55 (coll. JOUARD).

vâtres (?), mais certainement pas plus « beiges » aux faces supérieures ; encore plus colorés aux faces inférieures et latérales.

Becs longs et forts.

Dimensions :	*Ailes*	*Queue*
	♂ 63-64	♂ 56-57
	♀ 58-61	♀ 54-55 mm.

Poids en chair : ♂ 10,6-11,35 gr.
♀ 9,5-9,8 gr.

IV

CONCLUSIONS

A. Oiseaux de l'Europe occidentale et centrale, Alpes et Jura exceptés.

1°) Oiseaux du Nord et du Nord-Est de la France :

Il ne me paraît pas douteux que le nom subspécifique à leur appliquer soit non point celui de *rhenanus* KLEINSCHMIDT 1900 mais bien celui de *subrhenanus* KLEINSCHMIDT et JORDANS 1916 [1] :

Les Oiseaux du Nord et du Nord-Est de la France constituent la forme continentale *extrême*, vers l'Ouest, de l'Espèce *P. atricapillus*. S'il est, *a priori*, une forme qui mérite d'être nommée, c'est bien celle-là !

Or, et précisément, tandis que la longueur d'aile des *P. atricapillus* du « Rhin moyen » (entre Mayence et Worms, *terra typica* de *rhenanus* [2]) oscille, d'après KLEINSCHMIDT, entre 57,5 et 63,5 mm. [3], celle des *P. atricapillus* du « Bas-Rhin » (à partir de Bonn, *terra typica* de *subrhenanus*) ne va, d'après le même, que de 56,5 à

---

1. J'écris ceci pour les quelques auteurs qui, sans donner de raisons valables, et malgré les ultimes avis de STRESEMANN et SACHTLEBEN [n° 102 en finale du § Bemerkungen de p. 256] et de HARTERT [n° 52, p. 2118 : « Nachdem dies geschrieben... etc... »], semblent répugner à l'emploi du terme *subrhenanus*. Il n'est toutefois pas exclu que des Oiseaux un peu plus grands — c'est-à-dire tels que *rhenanus* proprement dit — habitent, chez nous, l'Alsace d'où ils descendraient, vers l'Ouest, par la trouée de Belfort : A l'occasion d'une partie de chasse dans le Sundgau, VON BURG [n° 23, pp. 202-203] a rencontré *P. atricapillus* près d'Ensisheim (Haut-Rhin) ; je l'ai également entendu, en ce qui me concerne, fin novembre 1935 dans les bois de plaine voisins de Gundelsheim (Haut-Rhin). Une série de cette région reste à comparer avec une série de nos départements du Nord et du Nord-Est !

2. Telle est, du moins, la *terra typica* qui ressort de l'article de 1900 [n° 64, p. 168] où est décrit *P. a. rhenanus*. Plus tard [n° 74, p. 9], c'est Darmstadt que KLEINSCHMIDT leur donnera comme *terra typica*. Darmstadt est, d'ailleurs, tout proche !

3. Cf. n° 74, p. 10.

62,5 mm. [1]. Ce qui correspond plutôt à ce que nous constatons chez nos petits Oiseaux de plaine du Nord et du Nord-Est français [2].

— Ces Oiseaux sont extrêmement proches, tant par la coloration que par la taille, des *P. atricapillus* anglais, auxquels revient le nom de *P. a. kleinschmidti* HELLMAYR 1900 [3].

* * *

Mais, alors, que devient la désignation *rhenanus* ?

Faudra-t-il, avec STRESEMANN et SACHTLEBEN [n° 102, p. 257] la supprimer pour lui substituer des formules plus directement révélatrices de la tendance des Oiseaux intermédiaires entre *subrhenanus* et *salicarius* vers l'une ou l'autre de ces Races, — à savoir les formules *subrhenanus* > *salicarius*, ou *subrhenanus* $\gtrless$ *salicarius*, ou *subrhenanus* < *salicarius*, dont il serait encore possible de préciser la valeur par l'addition d'un chiffre-facteur ?

Ou faudra-t-il, avec KLEINSCHMIDT [n° 74, p. 10], lui demeurer fidèle sous prétexte que « les noms constituent les preuves irrécusables que les Races ont déjà été nommées », et donc que leur « remplacement par des formules... n'est déjà plus employable » ; qu'en outre, « les formules introduiraient des hypothèses dans notre tableau des Races en ceci que, ces formules admises, l'un pourrait voir dans les *salicarius* typiques le produit d'un métissage *rhenanus* × *tischleri* [4], et l'autre, au contraire, les considérer comme point central, quitte à considérer comme métis les formes de liaison qui, à partir d'eux, mènent aux extrêmes » ?

Je crois que cela dépendra de ce qu'est vraiment, et de l'étendue du territoire qu'habite, « *P. a. rhenanus* » : S'il existe, en Allemagne, un assez vaste pays sur lequel « *P. a. rhenanus* » apparaît homozygote, je veux dire ne marque aucune fluctuation anormale et aucune autre tendance que celle de « persévérer dans son être », conservons la désignation. Si, au contraire, on note chez lui soit des

1. *Ibidem.*
2. A vrai dire, aucun de mes Oiseaux n'atteint même le maximum « permis » pour *subrhenanus* ! Mais la manière de prendre les mesures varie sensiblement d'un auteur à l'autre et il se peut que, pour un même spécimen, KLEINSCHMIDT trouve 1 mm. de plus que je ne fais. (Je néglige, ici, les mesures de *P. atricapillus* lorrains donnés par HEIM DE BALSAC [n° 55, p. 328] : elles ont été simplement reprises de KLEINSCHMIDT. Par contre, les poids en chair indiqués par notre collègue, ♂ 9,7-10,3, ♀ 9,2-10,1 gr., complètent heureusement les miens.)
3. Cf. n° 56, p. 212. — Là encore, la comparaison d'une bonne série d'automne, récente, des deux régions, serait utile !
4. Voir plus loin.

fluctuations anormales [1], ou, à partir de *subrhenanus* et en allant vers *salicarius*, une constante et progressive tendance à une coloration moins brune et à une taille plus grande, recourons aux formules. A nos collègues d'outre-Rhin de voir ce qu'il en est !

2°) Oiseaux belges et hollandais :

De toute évidence également *subrhenanus*.

3°) Oiseaux du plateau suisse :

Ici, la question se complique :

Théoriquement, parce que c'est la voie du Rhin et de ses affluents de la rive Sud qu'a dû emprunter *P. atricapillus* pour venir peupler les régions basses, les collines, et même la lisière des Pré-Alpes de la Suisse [2] ; et que les Oiseaux de la Forêt noire, de Bade, et du Wurtemberg, c'est-à-dire des contrées qui dominent au Nord la courbe du Rhin, sont des *rhenanus* sinon, déjà, des *salicarius* [3].

Pratiquement, du fait de la discordance entre les quatre Oiseaux du « plateau suisse » que j'ai examinés : trois d'entre eux (les numéros 35, 36, et 38), sont, coloration et taille, indistinguables des *subrhenanus* français mais tiennent aussi dans les limites de « *rhenanus* » ; le quatrième (n° 37), nettement moins « brun », et nettement plus grand, bien que récolté, comme l'un des précédents (le

---

1. Et ce pourrait bien être le cas, vu que ce nous dit KLEINSCHMIDT lui-même [n° 74, en bas de la p. 11] : Je possède, venant du Rhin, de beaux spécimens de *variatio rufina* et *grisea* (en allemand : « Die *Variatio rufina* und *grisea* habe ich sehr schön vom Rhein ») !

2. On concevrait mal, en effet, que l'Oiseau (sous une petite forme) eût pénétré en Suisse par le bassin du Doubs et la trouée de Belfort, ou encore qu'il y fût remonté, depuis la France, par la vallée du Rhône. Quant au passage par-dessus le Jura, *qu'habite une autre Race* (voir plus loin), il n'est pas à retenir. D'après R. HAINARD et O. MEYLAN (communications verbales), l'Espèce ne vivrait plus aujourd'hui dans les régions basses et moyennes du Genevois, pas plus d'ailleurs que dans celles du canton de Vaud, — les biotopes qui lui sont nécessaires en ayant disparu. Je relève cependant qu'Alfred RICHARD [n° 89] a entendu, le 30 mars 1936, « l'appel de la Mésange des saules près de Pinchat, Genève »... Reste à savoir s'il n'émanait pas d'un erratique... ou encore s'il ne s'agissait pas de l' « imitation », par une Mésange charbonnière *Parus major*, du cri de *Parus atricapillus* (J'ai personnellement vu *Parus major* « imiter » — pas à la perfection, à vrai dire ! — *P. atricapillus*).

3. Je n'ai pas examiné d'autres spécimens de ces contrées que celui de Hagnau, dont il va être parlé, et ne trouve pas, dans la littérature à ma disposition, qu'il en ait été examiné par des spécialistes...

n° 36), aux bords du lac Léman, atteint, s'il ne les dépasse même, les extrêmes, coloration et taille, de *salicarius*.

Comment comprendre ?

On peut supposer que les biotopes favorables à *P. atricapillus* dans les régions basses de la Suisse occidentale, depuis Soleure, par exemple, jusqu'aux Savoies françaises, sont habitées par « *rhenanus* » ; que les biotopes équivalents de la Suisse orientale, mettons à l'Est de l'Argovie [1], sont habités par *rhenanus* $\gtrless$ *salicarius*, pour ne pas dire *salicarius* ; qu'entre ces petits Oiseaux et la forme plus grande des monts du Jura [2], comme entre eux et les formes plus grandes des Alpes [3], il survient, à l'occasion de l'erratisme des habitants de cantons contigus, des accouplements dont les produits, soumis à des disjonctions mendéliennes, apparaissent tantôt intermédiaires, tantôt semblables à l'un ou l'autre de leurs progéniteurs ; que l'assez grand spécimen n° 37 est soit un de ces individus hétérozygotes (de type parental jurassien), soit un hôte d'hiver « pur-sang » du Jura voisin [4]...

« On peut supposer... » Faute du matériel de comparaison nécessaire, et dans l'état actuel de nos connaissances, comment dire mieux ?

Je rappelle, cependant, que les abords du lac de Zurich, la dépression de l'Aar, les bords du lac de Neuchatel et du lac Léman, ne sont pas seuls, en Suisse, à être habités par une forme *non « alpestre »* de *P. atricapillus* : O. MEYLAN [n° 82, pp. 82-83] a rencontré l'Espèce dans les marécages des environs de Sion et de Sierre (Valais), vers 500 mètres sur mer, puis dans les « vergers et haies de Brigue » (Valais), vers 750 m. s. mer, enfin « dans les taillis et fourrés des versants inférieurs méridionaux » de la même région, vers 800-1.000 mètres ; je l'ai moi-même retrouvée, en octobre 1931, dans les bois riverains du Haut-Rhône, à Finges (Valais), et, bien que promptement disparu, un individu criard m'a permis d'apprécier sa petite taille et sa coloration brunâtre... Il est extrêmement probable que des recherches méthodiques feraient découvrir l'Oiseau dans les formations végétales adéquates de tous ou

---

1. Cf. CORTI [n° 26, p. 174].
2. Voir plus loin.
3. Voir plus loin.
4. Il semble que les formes de ce qu'on a appelé le « groupe *salicarius* », c'est-à-dire les formes de taille moyenne, ou petite, et de coloration plus ou moins brunâtre, des plaines et collines de l'Europe centrale et occidentale, soient moins strictement sédentaires que les formes véritablement alpestres.

presque tous les fonds de vallée, plateaux et collines boisées de la Suisse [1] !

4°) Oiseaux des plaines allemandes :

a) Oiseau de Bade (n° 39) : « *rhenanus* », ou terme de passage entre *subrhenanus* et *salicarius*, sinon, déjà, *salicarius* « pur »...

b) Oiseaux du Brandebourg (n°s 40-44) : *salicarius* BREHM 1831 [2] autre Race, nettement, que celle des Oiseaux français, belges et hollandais.

c) Oiseau de Silésie (n° 45) :

Il cadre parfaitement, coloration et taille [3], avec ce qu'a dit KLEINSCHMIDT [cf. n° 73, p. 23 et n° 102, p. 254, note 2] de sa Race *natorpi* (*terra typica* : Emanuelssegen, Kreis Pless, Haute-Silésie). Mais un spécimen ne suffit pas ! Que vaut la Race *natorpi* ?

Aux lignes dubitatives que venaient de lui consacrer STRESEMANN et SACHTLEBEN [n° 102, pp. 254-255] et, d'avance, à celles qu'allait lui consacrer HARTERT [n° 52, p. 2118], KLEINSCHMIDT a répondu [n° 74, pp. 17-18] par ces précisions :

« ... mais les *tischleri* de Prusse orientale ne sont d'aucune façon, taille et coloration, plus près de *salicarius* que de « *borealis* »... Les races *tischleri* et *assimilis* (= *borealis auctorum*) [4] sont (même) très proches l'une de l'autre et difficiles à distinguer. STRESEMANN et SACHTLEBEN rapportent à *tischleri* un *natorpi* en plumage d'hiver gris (février) provenant de Cieskowice, et le séparent d'un Oiseau d'automne de Roschkowitz [5]. Or, deux spécimens de ma collection, ex-Cieskowice, sont, malgré leur époque de récolte (février), les plus roux (?) (« rüfinsten ») de tous mes *natorpi* et seraient encore plus bruns s'ils avaient été pris en septembre... Les mesures de queue exactes de mes *natorpi*, y compris les spécimens précités, se montent à 5,6-6,15 (presque 6,2), celles de mes *tischleri* à 5,8-6,45 cm.... »

Et, si j'en juge par les quelques spécimens de Prusse Orientale que nous avons vus, le Pasteur de Dederstedt a eu raison au moins

---

1. Voir, déjà, par exemple dans AELLEN [n° 2], la citation d'un bon nombre de localités de la Suisse occidentale (au Nord du Jura, dans l'Ajoie, et dans les environs de Bâle ; dans le Jura entre 700 et 900 m. sur mer ; au Sud du Jura dans la dépression de l'Aar, aux bords du lac de Neuchâtel, et près de Schwarzenburg) où fréquente « *P. atricapillus subspec.* ? »...
2. [N° 19, p. 465].
3. Dimensions de *natorpi*, d'après KLEINSCHMIDT [n° 74, pp. 10, 17, 18] : a. 59-65,3 ; q. 56-61.5. Sept Oiseaux de la région de Myslowic (Myslowitz) récoltés par le Dr O. NATORP mesuraient : a. ♂ 61-65, ♀ 58-59 [Cf. n° 102, pp. 254-255, note 3].
4. Nous verrons plus loin le pourquoi de cette dénomination, au premier abord étrange. En deux mots, ici : KLEINSCHMIDT appelle *assimilis* les Oiseaux qu'on a coutume d'appeler *borealis*.
5. Il s'agit précisément de mon spécimen n° 45 !

de protester contre le rapprochement fait par Stresemann et Sachtleben, et surtout par Hartert [1] (d'après les précédents ?), entre *salicarius* et *tischleri*. Car c'est avec les Oiseaux russes, et non avec les Oiseaux brandebourgeois, que vont, en série, ces spécimens !

Pour ce qui est de la formule *tischleri* $\leqq$ *salicarius*, ou *tischleri* $>$ *salicarius*, ou *tischleri* $<$ *salicarius*, à substituer au nom *natorpi*, nous retombons dans un cas similaire à celui de *rhenanus*, ci-dessus étudié... Et, d'ailleurs, la formule à employer ne devrait-elle pas marquer, plutôt, le passage entre *salicarius* et les populations des Balkans ?

d) Oiseaux de Prusse-Orientale (n[os] 46-48) :

Avec Kleinschmidt [n° 73, p. 23], avec Stresemann et Sachtleben [n° 102, pp. 253-254], avec Hartert [n° 52, p. 2118], dirons-nous : *tischleri* Kleinschmidt 1917 ?

En 1905, c'était à « *borealis* » que Hartert rapportait les Oiseaux de Prusse-Orientale [2]. Et si, en 1921, il admet *tischleri* pour cette région, ainsi que pour la Pologne, la Galicie Nord-Ouest et les Beskides occidentales, c'est — apparemment — d'après Stresemann et Sachtleben, dont nous venons de voir qu'ils avaient été justement « repris » par Kleinschmidt sur un point d'importance (précisément quant à *tischleri*). Kleinschmidt nous dit bien [n° 74, p. 10] que son *tischleri* n'a que 60 à 66 mm. de longueur d'aile tandis que « *borealis* » va de 61 à 68 mm. Mais un nombre suffisant d'Oiseaux a-t-il été mesuré ? Et qu'est-ce que Kleinschmidt entend par « *borealis* », ou, comme il dit de préférence, *assimilis* (= *borealis auctorum*) ?

Nous arrivons ainsi, tout naturellement, au « problème » *borealis*, que vont nous poser d'autre part, et plus directement, les Oiseaux russes et scandinaves...

e) Oiseaux de Bohème (n[os] 49-50) : *salicarius* Brehm 1831, bien que l'un d'entre eux au moins semble déjà se rapprocher de *natorpi* de la Haute-Silésie voisine [3].

---

1. «... doch ist schon der Unterschied zwischen *salicarius* und *tischleri* kein sehr grosser, so dass... » [n° 52, p. 255].
«... zwischen *salicarius* und *tischleri* (Kleinschmidt), die einander aber äusserst ähnlich sind ! [n° 52, p. 2118].
2. «... und Ostpreussen, wo sie (mindestens bisweilen an den Ufern masurischen Seen) noch brutet » [n° 52, p. 379].
3. Stresemann et Sachtleben nous déclarent expressément qu'on tro ve aussi en Haute-Bavière de tels spécimens « clairs » [cf. n° 102, p. 255].

B. Oiseaux scandinaves et russes.

Une question préliminaire de nomenclature :

Selys-Longchamps [nº 96] a donné son *Parus borealis* pour habitant l'Islande. Quand, plus tard, on reconnut qu'il n'y avait pas de Mésanges en Islande, on supposa que les spécimens sur lesquels Selys-Longchamps avait basé sa description provenaient de Norvège : notre auteur n'avait-il pas, en effet, spécifié dans son travail original qu'une Mésange, reçue de Norvège, lui semblait identique ?

Il en résulta une nouvelle incertitude. Du fait qu'il existe en Norvège au moins deux Races de *P. atricapillus* : l'une, plus foncée (spécialement à faces inférieures très colorées), qui habite l'Ouest de la péninsule, qu'en 1888 Stejneger [nº 100] avait déjà nommée *colletti*, et qu'après le sérieux article que lui a récemment consacré Lönnberg [nº 78] on ne peut plus, me semble-t-il, ne pas reconnaître ; l'autre, plus claire (spécialement à faces inférieures très « blanches »), qui habite la Norvège moyenne, sinon septentrionale[1]...

A laquelle de ces deux Races rapporter le *borealis* de Selys-Longchamps ?

A la Race claire, à en juger par le texte même de cet auteur ![2]

---

1. Je fais abstraction, ici, de la race *lönnbergi* Zedlitz, qui pourrait bien déborder de la Finlande sur la partie septentrionale de la Norvège (voir plus loin).

2. Je crois bien faire de donner ici le texte intégral de Selys-Longchamps. Car cet auteur n'a pas écrit exactement de son « *Parus borealis* » : « Habite l'Islande et aussi la Norvège », comme on peut lire chez Stresemann et Sachtleben [nº 102, p. 251, note 2) !

« III. *Parus borealis* (*nobis*). Mésange boréale.

P. suprà cinereo griseus, pileo atro, temporibus albis ; subtùs albidus lateribus vix saturatioribus, gula latè nigricante.

Mésange Nonnette du Nord (MSS. collections de Paris.)

Calotte d'un noir profond, se prolongeant très notablement en arrière de la nuque. Gorge noire, cette couleur est plus étendue que chez le *P. palustris*, moins que chez l'*atricapillus*, et les plumes ont leur extrémité blanchâtre (du moins chez les cinq exemplaires que j'ai vus). Joues et région des oreilles d'un blanc très pur, ainsi que le haut de la poitrine ; le reste du dessous du corps blanc, à peine lavé d'une nuance rose très claire sur les flancs. Dos et scapulaires d'un gris assez pur. Ailes et queue brunes, bordées de cendré clair moins pur que chez l'*atricapillus*.

Longueur totale.................. 4 pouces 10-11 lignes env.
De la queue .... 2 pouces 4-5 lignes

Habite l'Islande, d'où elle a été rapportée à plusieurs reprises et en dernier lieu par l'expédition scientifique française du Nord. M. de Lamotte (d'Abbeville) m'a montré une Mésange qu'il a tuée en Norvège, et qui m'a paru être identique avec la boréale. Plusieurs amateurs ont cru que c'est un *sibiricus* à tête noire et à flancs blancs, mais cette opinion n'est pas soutenable. Les individus d'Islande que je me suis procurés portaient une étiquette Mésange Nonnette ; en effet, le plumage a beaucoup de rapports avec celui du *P. palustris*, mais la grande longueur de la queue, la couleur blanche des flancs et le blanc pur des joues l'en éloignent de

Cependant, certains ornithologistes, stricts, repoussaient le nom de *borealis*, comme entaché d'erreur, ou de valeur douteuse : ainsi KLEINSCHMIDT... Mais alors, quel nom donner aux Oiseaux de l'Europe septentrionale ? KLEINSCHMIDT n'hésite pas : celui d'*assimilis*, donné par BREHM, en 1855 [nº 20, p. 242], aux Mésanges à calotte mate de Galicie, d'après un exemplaire probablement originaire des Carpathes orientales [1].

Dans leur travail de 1920 STRESEMANN et SACHTLEBEN écrivent :

« Supplément : Nous ne comprenons absolument pas ce qui a pu induire KLEINSCHMIDT à considérer que les Oiseaux russes sont identiques à *assimilis*, et différents des scandinaves [2]. »

KLEINSCHMIDT répond en 1921 :

« ... Je rejette le nom *borealis* parce que l'origine des supposés Oiseaux d'Islande que SELYS-LONGCHAMPS a, en première ligne, désignés ainsi, est trop incertaine... Le type d'*assimilis* (BREHM) est un Oiseau tout à fait clair ; j'en ai fait une peinture et je l'ai minutieusement comparé à d'autres. Il est sem-

---

suite. On ne peut non plus la confondre avec la *lugubris* qui a un bec et des pieds très forts, la calotte d'un noirâtre imparfait et peu prolongée en arrière de la nuque et la queue moins étagée ; reste le *P. atricapillus*, espèce regardée jusqu'ici comme exclusivement américaine, et qui est réellement la plus proche voisine du *P. borealis*. Voici les indications que m'a fournies la comparaison de quatre individus.

Le *borealis* a le noir du devant de la gorge moins pur et moins largement étendu. Les flancs sont d'un blanc presque complet, tandis que chez l'*atricapillus* ils sont notablement lavés d'ocracé. Le gris du dessus du dos est plus uniforme et n'est teinté ni de verdâtre ni d'olivâtre ; la bordure cendrée blanchâtre des pennes de la queue et des ailes est d'un cendré moins blanchâtre et moins pur que chez l'*atricapillus*. La queue semble plus longue que chez l'*atricapillus* américain, si je puis parler d'après l'inspection de trois exemplaires, mais elle est plus courte d'une ligne que celle de l'exemplaire douteux indiqué d'Islande plus haut sous le nom de *Parus frigoris*. Cet exemplaire donne à peu près les mêmes dimensions que le *borealis*, et si ce dernier varie beaucoup suivant l'âge et la saison, il ne serait pas absolument impossible que le *P. frigoris* en fût l'adulte en robe de noces. »

(Les autres formes dont il est traité dans le travail de SELYS-LONGCHAMPS — très important pour l'histoire des « Mésanges grises » puisqu'il ne suit que de seize ans la publication, par BALDENSTEIN, de sa découverte de deux Mésanges grises différentes dans les Grisons [1827], et de deux ans la publication, par BAILLY, de sa découverte, parallèle, de deux Mésanges grises différentes dans les Savoies [1831], et puisqu'il apporte la nouvelle que dans l'extrême Nord de l'Europe habitent aussi, côte à côte, ces deux Espèces, — les autres formes dont il est traité dans ce travail, dis-je, sont : « I *Parus palustris*, Mésange des marais » ; « II *Parus atricapillus*, Mésange à tête noire » (que l'auteur croyait propre à la seule Amérique, de laquelle il rapproche une autre Mésange, soi-disant rapportée d'Islande, elle aussi !!, et pour qui il proposerait le nom de *Parus frigoris*, Mésange des frimas, si « ses caractères et dimensions devaient être constants ») ; « IV *Parus sibiricus*, Mésange de Sibérie » ; « V *Parus lugubris* Mésange lugubre ».)

Le travail de SELYS-LONGCHAMPS devait être, dix ans plus tard, l'objet d'une « notice », critique et complémentaire, de Z. GERBE [nº 42] dont je dois la copie à l'incomparable complaisance du Dr BUREAU, et qui contient, à côté de considérations intéressantes, bien des erreurs et insuffisances. J'y reviendrai tout à l'heure, à propos des *P. atricapillus* des Basses-Alpes...

1. Cf. [nº 102, p. 257, note 2].
2. Cf. [nº 102, p. 243, note 2].

blable aux Oiseaux russes et non aux Oiseaux des montagnes du Sud de l'Europe. Il provient du côté Est des Carpathes, c'est-à-dire de la Galicie orientale, et appartient à la Race même que, dès 1852, WODZICKI a si heureusement décrite dans *Naumannia* II, p. 70. Un jeune Oiseau galicien de ma collection, précieux cadeau de mon ami BACMEISTER, qui l'a récolté le 15 juillet 1915 près de Belzec, gouvernement de Rawaruska, est également très clair et mesure 6,5 cm. pour l'aile et 6,35 (!!) pour la queue. Je veux bien que celui à qui cela fera plaisir continue à employer le très habituel nom *borealis* pour toutes les Mésanges à calotte mate de l'Est et du Nord de l'Europe. Mais, pour moi, je considère plus scientifique d'établir, et de fixer par une nomenclature appropriée, quels sont, par rapport à ceux de la Race galicienne *assimilis*, les extrêmes en longueur d'ailes et queue des Oiseaux de Prusse Orientale, de Scandinavie, du Nord de la Russie, du Sud de la Russie, et de la Sibérie occidentale. Des marais du Pripjet j'ai obtenu, grâce à M. RÜDIGER, des spécimens montrant une formule aile-queue de 6,8-6,4 à 6,1-5,8 ! De Sibérie occidentale je n'en ai pas vu qui eussent plus de 6,6 de longueur de queue. C'est donc peut-être par erreur qu'on a rattaché à la Race *baicalensis*, chez laquelle j'ai trouvé jusqu'à 6,9 de longueur de queue — il est vrai sur un assez grand spécimen —, les Oiseaux de la Sibérie occidentale. La « grande uniformité dans l'Asie septentrionale », en contraste avec « le riche enchaînement en Europe » (cf. *Berajah* 1918 *Falco Peregrinus*, pp. 60, 61, et *V. O. G. B.*, 1920, p. 238) n'est donc pas encore tout à fait établie en ce qui concerne *Parus Salicarius* [1]. » [2]

— Quelle attitude adopterons-nous donc ?

Au moins d'une façon provisoire celle que nous permettra l'étude critique d'une « littérature » encore plus récente, accordée aux examens personnels de peaux qui précèdent.

Dernières données de la littérature :

Dans son article de 1924 [nº 78] LÖNNBERG s'exprimait à peu près [3] ainsi :

« Le *Parus palustris* de LINNÉ 1758 comprenait probablement les deux Espèces de Mésanges grises, confondues en Scandinavie comme dans le reste de l'Europe. Encore, dans son édition de 1761, LINNÉ indiquait-il pour ce *Parus palustris* : « *margine exteriore albido* », ce qui s'applique évidemment mieux à la Mésange nordique (= Mésange boréale, ou Mésange à calotte mate, H. J.) qu'à la Mésange nonnette. La chose est-elle suffisante à justifier l'abandon d'un nom scientifique ? [4]

1. Je rappelle encore que, sous la plume de KLEINSCHMIDT, *Parus Salicarius* signifie *Parus atricapillus*.
2. Cf. [nº 74, p. 17].
3. Ce qui suit n'est, en effet, que le résumé d'un texte rédigé en suédois, pour l'intelligence duquel j'ai dû avoir recours aux bons offices d'un étudiant scandinave de l'Université de Dijon. Nous n'y trouverons pas moins, avec des données nouvelles, plusieurs considérations qui correspondent à ce que, de mon propre chef, j'ai écrit ci-dessus...
4. Certains auteurs, parmi lesquels STRESEMANN (première manière), SACHTLE-

Ce ne fut qu'en 1843 que SELYS-LONGCHAMPS distingua nettement les deux Espèces, donnant à la Mésange nordique le nom de *Parus borealis*. Cinq ans plus tard (1849), en Suède, LILLJEBORGS insistait sur les différences des deux Espèces. Et, depuis, la question de leur double spécificité ne fut plus mise en doute par quiconque d'informé... Mais alors intervint celle de leurs diverses Races géographiques !

En 1888, STEJNEGER signala que les Mésanges nordiques de l'Ouest de la Norvège présentent une coloration autre que celles de la Suède, et nomma *Parus colletti* les premières. Mais son point de vue ne fut pas admis, en particulier par KLEINSCHMIDT qui, en 1896, attribua à de la salissure la coloration plus foncée de *colletti* et déclara que les bordures blanches des rémiges variaient trop, individuellement, pour qu'on pût baser sur elles une séparation subspécifique. D'où, probablement, l'attitude de HARTERT qui, dans ses *Vögel der paläarktischen Fauna*, fait de *colletti* un synonyme de *borealis*.

Il restait peu croyable qu'un savant tel que STEJNEGER eût travaillé sur des Oiseaux sales. D'où mes propres recherches sur des spécimens empruntés au musée de Bergen.

On distingue au premier coup d'œil les Mésanges de l'Ouest de la Norvège de celle de la Suède : Pour une même époque de l'année (décembre-février), les norvégiennes ont des faces inférieures, sous-caudales comprises, bien plus foncées, pour ainsi dire sans rien de blanc, très lavées d'un curieux brunâtre crème, ou grisâtre-crème qui, sous certaines incidences de lumière, apparaît comme vaguement cannelle, avec, cependant, une teinte un peu plus claire de part et d'autre de la tache gulaire noire. Leur dos est très semblable à celui des suédoises, à l'encontre, cette fois, de ce que disait STEJNEGER, — sans doute pour avoir comparé des Oiseaux d'été à des Oiseaux d'hiver [1]. De même, les différences invoquées par STEJNEGER quant à la calotte paraissent variables selon qu'on considère des Oiseaux d'été et d'hiver [2]. Mais les côtés de la tête et du cou seraient moins blancs chez les norvégiennes, — plus nuancés de « crémâtre », en particulier sur leur partie postérieure. De même, pour les bordures des rémiges, moins gris-blanc, plus crème. A vrai dire, la tache noire de la gorge apparaît aussi plus petite chez mes spécimens norvégiens ; mais ce peut être une question de mise en peau. Pas, ou pour ainsi dire pas

---

BEN, KLEINSCHMIDT, l'ont pensé : d'où, sous leur plume, l'appellation latine de *Parus communis*, ou *Parus meridionalis* (au lieu de *Parus palustris*) pour la Mésange nonnette. En ce qui me concerne, je crois préférable de garder pour cet Oiseau le nom, connu de tous, de *P. palustris* : du moment que les Mésanges boréales d'Europe ont été rattachées, en tant que Races géographiques d'un même type spécifique répandu sur les deux continents, au *Parus atricapillus* américain du même LINNÉ, il ne prête plus à ambiguïté. Il ne faut tout de même pas se montrer, en matière de nomenclature, « plus royaliste que le roi » ! (Voir aussi HARTERT, n° 52, p. 2117, dernier paragraphe).

1. STEJNEGER [n° 100] qualifiait de gris chamoisé pâle (pale buffy gray) le dos de *borealis*, et de gris-fumée (« smoke-gray ») celui de *colletti*. H. J.

2. STEJNEGER [*ibidem*] qualifiait de noir brunâtre (brownish black) la calotte de *borealis*, et de noir pur (pure black) celle de *colletti*. — La différence en question me semble, au surplus, devoir être attribuée bien plutôt à la différence d'ancienneté des spécimens (deux *colletti* de 1887, c'est-à-dire vieux d'un an seulement quand STEJNEGER publia son article, six *borealis* de 1851 à 1878, — d'après les tables jointes à l'article original) qu'à la différence de leur saison de récolte. H. J.

de différence de taille entre les deux Races (en général entre 61 et 64 de longueur d'aile et le plus souvent 63, une fois 59 mm. mais aussi davantage chez la suédoise).

SELYS-LONGCHAMPS donnait ses *borealis* pour provenir d'Islande. Or, nous savons aujourd'hui qu'il n'y a pas de Mésanges en Islande. Puis on déclara que les Oiseaux de SELYS-LONGCHAMPS étaient d'origine norvégienne. Mais alors, ne s'agissait-il pas de *colletti* ? Non ! d'après leur description même. D'ailleurs, *colletti* n'habite pas toute la Norvège, et je tiens de M. X que les Mésanges du Nord de ce pays sont bien blanches aux faces inférieures. Deux certitudes, donc : 1° la Race plus foncée *colletti* ne doit vivre que dans l'Ouest de la Norvège, bien que nous ne sachions encore rien de précis sur l'étendue de sa distribution ; 2° si les types *borealis* de SELYS-LONGCHAMPS provenaient de Norvège, ce n'était pas de l'Ouest, qui est habité par *colletti*.

J'ai pensé que *colletti* pourrait ressembler à la Race anglaise *kleinschmidti* : il n'en est rien, d'après les spécimens qui m'ont été communiqués par le Docteur HARTERT. La Race britannique ou, plutôt, écossaise, est, sur toutes ses faces, plus brune. Son dos est beaucoup plus brun foncé (même que celui d'une Mésange nonnette). Elle n'est blanche nulle part puisque même les côtés de sa tête sont fortement salis de gris. Le milieu de sa poitrine est grisâtre, et ses flancs sont bruns comme du tabac à priser. *Idem* pour les bordures de ses rémiges...

— Il résulte de tout cela qu'on doit considérer *colletti* comme une Race plus foncée que *borealis*, sans doute devenue telle du fait du climat humide et relativement doux du bord de la mer, Race évidemment de la même origine, et jeune encore puisque le climat actuel de l'Ouest de la Norvège n'est apparu qu'après le retrait de la glaciation dans l'intérieur du pays. »

. . . .

En 1925, dans la même revue suédoise, VON ZEDLITZ [n° 114] revenait sur la question pour séparer d'avec les autres soi-disant « *borealis* », sous nom *P. atricapillus lönnbergi*, la Mésange à calotte mate qui, à partir de la Laponie et à travers la Finlande, habite, en allant vers l'Est, des territoires qui restent à préciser. En ces termes [1] :

« 10. *Parus atricapillus* L.

Grâce aux recherches de KLEINSCHMIDT, de HARTERT, comme de STRESEMANN et SACHTLEBEN, nous connaissons d'une façon assez satisfaisante le Formenkreis *Parus atricapillus*. L'occasion a malheureusement manqué à ces ornithologistes d'examiner un matériel suffisant des différentes parties de la Scandinavie, si bien qu'ils ne mentionnent qu'une seule Race (*subspecies*), *Parus atricapillus borealis*, pour toute la péninsule fino-scandinave. J'entends

1. Par mes soins retraduits de l'allemand. — Je supprime seulement les références bibliographiques, qui ne nous apprendraient rien.

établir au contraire, avec la bienveillante assistance du Professeur Lönnberg, qu'il y vit quatre Races différentes. Celles-ci :

a) *Parus atricapillus salicarius* Brehm.

Relativement plus foncée, les faces supérieures nettement brunâtres. — Niche dans le Nord et l'Est de l'Allemagne *comme aussi dans le Jutland. Terra typica* Renthendorf (Thuringe).

b) *Parus atricapillus borealis* Selys-Longchamps.

De coloration plus claire que *salicarius*, les faces supérieures d'un gris pur ou presque pur, les faces inférieures blanc-gris ou d'un blanc presque pur. — Niche dans les marais du Pripet (Russie occidentale), la Lithuanie, les Etats baltes, en Suède à l'exception du Nord de la Laponie, et en Norvège, à l'exception de la partie occidentale de ce pays, jusqu'aux environs de Bergen (la distribution en Norvège n'est pas encore parfaitement tirée au clair). La Norvège est considérée comme *terra typica* de l'Oiseau (l'indication Islande, donnée en première ligne par le descripteur, repose sur une erreur). Il est certain que le nom de *borealis* demeure quelque peu suspect ; je ne considère pourtant pas qu'il soit nécessaire de le changer.

c) *Parus atricapillus colletti* Stejneger.

A été considéré par Hartert et Kleinschmidt comme synonyme de *borealis*. Mais c'est là une appréciation erronée. Le Professeur Lönnberg ayant récemment traité la question dans « *Fauna och Flora* », je renvoie à ses descriptions particulières, si claires, des Races *borealis*, *colletti*, et *kleinschmidti*... Qu'il me suffise de rappeler brièvement ici que *colletti* est bien plus foncée en dessous que *borealis*, et que cette coloration n'est pas l'effet d'une salissure. L'auteur a aussi démontré (p. 116) que la description, par Selys-Longchamps, de *borealis* ne peut pas être considérée comme s'appliquant à la forme Nord-occidentale (*colletti*) mais qu'elle doit manifestement porter sur la Mésange du Nord de la Suède, avec laquelle cadrent les spécimens de la Norvège orientale et septentrionale. — L'aire de répartition de *Parus atricapillus colletti* ne dépasse pas la Norvège occidentale [1].

---

1. A l'appui du bien-fondé de la Race *colletti*, encore ce texte, d'autant plus significatif, à mon avis (H. J.), qu'il n'émane pas d'un ornithologiste systématicien : « M. le Pasteur Kleinschmidt m'a écrit, sur le vu d'un couple de *borealis* de Voss (région côtière Ouest de la Norvège, H. J.) que « les spécimens norvégiens semblent en effet plus foncés que ceux de Laponie. Et, de nouveau, les longueurs (d'aile) ne dépassent pas 6,6 ». — J'ai sous la main, pour l'instant, 4 spécimens (2 de septembre, 1 de janvier, et 1 de mars), et tous sont *plus foncés* aux faces inférieures que deux *Parus palustris* (de septembre) de Voss. Et pourtant *borealis* devrait être d'une coloration plus claire que *palustris* ! Par contre, chez ces spécimens, les faces supérieures de *palustris* sont plus brun-roussâtre, sans être, pour autant, plus foncées. — Peut-être apparaîtra-t-il que *borealis* est ici d'une coloration plus sombre que, par exemple, dans des régions plus orientales. La chose ne pourrait toutefois être établie que par l'examen d'une assez grande série.

Dimensions :

Aile	*Queue*
♂ 64-67 (6 ex.)	♂ 58-61 (*id.*)
♀ 62-63 (1 ex. sûr + 2 probables)	♀ 58-60 (*id.*)

[Cf. n° 16, p. 42].

d) *Parus atricapillus lönnbergi subsp. nov.*

Faces supérieures plus claires que chez *borealis*, les bordures des rémiges secondaires en moyenne plus larges, plus claires, d'un blanc plus pur (« crème » chez *borealis*) ; faces inférieures blanches, à peine lavées de gris sur les côtés. Les tons de coloration de cette forme correspondent à peu près à ceux de *P. a. baicalensis* (Swinh.) de Sibérie, à telle enseigne que certains spécimens de cette dernière peuvent à peine en être distingués. Toutefois, si l'on compare des séries, il apparaît que *baicalensis* est plus clair en dessus (au moins pour les extrêmes !) et, en outre, plus grand. *P. a. borealis* et *P. a. lönnbergi* montrent en outre une calotte d'un noir plus ou moins soyeux, tandis que *baicalensis* possède une tête d'un noir nettement mat.

	borealis	*lönnbergi*	*baicalensis*
Aile :	♂ 62-67	62-66	70 mm.
	♀ 61,5-64	63-64	
Queue :	59-64 (Hartert)	57-60	64-68 mm.
Indice aile-queue : (selon Stresemann et Sachtleben, *loc. cit.*, p. 251)	84,4-90,5	87-95 (habituellement autour de 90)	87,3-95,4

Matériel examiné : 34 *borealis* de la région d'Uppsala, 17 *lönnbergi* de Laponie (8), de Finlande (6), de la presqu'île de Kola (3).

Je considère comme territoire de nidification de *lönnbergi* le Nord-Est de l'Europe depuis Torne en Laponie (limite occidentale probable), et jusqu'à la presqu'île de Kola, incluse, à travers la Finlande. Il se peut même que ce territoire s'étende plus loin encore vers l'Est jusqu'à l'Oural [1].

Type : Kuhmoniemi (Finlande) [2] du 19 V 06. Natur-historisches Reichsmuseum in Stockholm.

Le nom a été choisi en l'honneur du Professeur Lönnberg.

— Tout ce qui précède a suffisamment aiguisé, et aiguillé notre esprit critique pour que nous saisissions immédiatement ce qui « cloche » dans le travail de Zedlitz : cet auteur n'a tenu aucune espèce de compte, pour les spécimens qu'il a examinés, ni de leur plus ou moins grande ancienneté, ni de leur livrée, ni de leur époque de récolte ; il est même allé jusqu'à choisir comme type de sa nouvelle Sous-Espèce un Oiseau de la seconde quinzaine de mai,

---

1. Le spécimen de Wologda du Museum de Munich signalé par Stresemann et Sachtleben, *loc. cit.*, p. 252 comme « de coloration plus claire, aile 65, queue 58,5 indice aile-queue 90 », pourrait peut-être être rapporté à *lönnbergi*. Suschkin a trouvé de semblables spécimens dans le Gouvernement d'Orenbourg, et nos auteurs les comptent tantôt comme *borealis*, tantôt comme *baicalensis* tantôt comme métis entre les deux.

2. Voir ma note 1 de p. 32. H. J.

c'est-à-dire en plumage usé, et décoloré, et qui, plus est, date de 1906 !

. . . .

En 1925-26 HENS profitait de l'occasion, qu'il venait d'avoir, d'examiner les « Mésanges grises » de l'ancienne collection SNOUCKAERT VAN SCHAUBURG, actuellement entre les mains de M. SILLEN, pour rédiger, cette fois en langue hollandaise [n° 59], une nouvelle contribution à l'étude comparée de quelques Races, et en particulier des Races « *borealis* », *lönnbergi*, « *assimilis* », et *baicalensis*, de *Parus atricapillus*.

Malheureusement, si cet auteur s'efforce à plusieurs reprises d'apprécier la transformation des plumages de l'automne au printemps, il oublie, lui aussi, de corriger par le raisonnement les effets de l'ancienneté différente en collection (brunissement du dos, de la calotte, etc...) de ses spécimens, et, de ce fait, aboutit à des conclusions non seulement inacceptables (qui lui font, par exemple, invoquer des migrations — tout ce qu'il y a de plus problématiques ! — de *P. atricapillus* — « les jeunes de l'année », lui a même écrit ZEDLITZ, interrogé ! —, et rattacher à *lönnbergi* des Oiseaux de l'Oestergötland et de la Livonie), mais encore exactement opposées à ce qui est (ainsi pour lui, c'est *borealis* qui aurait les faces supérieures « gris foncé » et *lönnbergi* qui les aurait d'un « gris brunâtre plus clair » !)...

. . . .

En 1927 FEDIUSCHIN publiait le résultat d'un examen, qu'il venait de faire, des Oiseaux de diverses Espèces appartenant au Musée zoologique de l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S. à Léningrad, à la collection SUSCHKIN, au Cabinet zoologique de l'Université de Minsk, et au Musée de Viatka [n° 38]. Il y décrivait notamment deux nouvelles Races de *Parus atricapillus* :

P. a. rossicus. Type : ♂ 3 × 1931, Ufa, coll. Souchkine. Distribution : partie moyenne de la Russie d'Europe, Oural moyen et méridional, Sibérie occidentale jusqu'au Jenisséi, et Sibérie méridionale jusqu'au lac Baïkal ;

P. a. changaicus. Type : ♂ 17.IX, partie N. O. de la Mongolie, fleuve Angarha. Distribution : partie N. O. de la Mongolie, bassin du fleuve Telgyra, lac Kossogol, montagne de Changai ;

1. Repris plus loin.

puis entrait dans divers détails sur les distributions comparées de *borealis*, *lönnbergi*, *rossicus*, *baicalensis*, et des Oiseaux intermédiaires entre ces diverses Races géographiques.

. . . .

La même année, deux mois plus tard, GROTE confirmait le bien-fondé des distinctions de FEDIUSCHIN (ZARUDNY avait d'ailleurs entrevu depuis longtemps que le Sud de l'Oural, en particulier, était habité par des Mésanges intermédiaires entre *borealis* et *baicalensis*) mais contestait la validité du nom même *rossicus* [1], qu'il proposait de remplacer par celui d'*uralensis* [n° 50]...

. . . .

En 1930 FEDIUSCHIN donnait, en russe, une importante étude sur « les races paléarctiques orientales de *Parus atricapillus* L. du point de vue de l'orthogenèse climatique » [n° 38], dont voici, d'après notre excellent collègue G. P. DÉMENTIEFF, les « conclusions systématiques » :

« 1. La race *Parus montanus bianchii* ZARUDNY et HÄRMS n'est pas valable, à l'encontre de ce qu'ont pensé HELLMAYR, DOMANIEVSKI, et HARTERT [2]. Le type de description est un exemplaire anormal. Les Oiseaux provenant de la *terra typica* de cette soi-disant race ont la coloration ordinaire de *P. a. borealis* SELYS-LONGCHAMPS [p. 531].

2. La race *P. a. borealis* habite, en Russie, la « Russie blanche » (parties septentrionales), les Gouvernements de Léningrad, Novgorod, Pskov, et, à 55-60° de latitude, atteint les Gouvernements Riazan, Moscou, Jaroslawl, Nijni-Novgorod et Kazan (jusqu'au fleuve Kama) c'est-à-dire la Russie centrale (p. 532).

3. Au nord de *P. a. borealis*, de la presqu'île de Kola (Lapponie) à l'Ouest jusqu'au Gouvernement de Viatka à l'Est, on rencontre *P. a. lönnbergi* ZEDLITZ.

Cette race est caractérisée par la coloration du dos presque absolument dénuée des teintes brunâtres propres à la forme *borealis* [3] ; la tache de sa gorge est plus petite ; sa poitrine plus claire, ses flancs moins colorés. Sa longueur de queue [4] varie entre 52 et 59 mm. [pp. 533-534] tandis qu'elle est de 59-64 mm. chez *borealis*.

---

1. Le nom de *rossicus*, déclarait GROTE, est « préoccupé » par *Parus russicus* « LINNÉ » (cf. CHR. L. BREHM, *Der Vollständige Vogelfang*, p. 244) appliqué à la Mésange à moustaches orientale, et les noms de *rossicus* et *russicus* sont équivalents.
2. En réalité HARTERT était revenu sur son erreur première. Voir n° 52, p. 2118 (référence aux démonstrations de KLEINSCHMIDT et de STRESEMANN et SACHTLEBEN). H. J.
3. Exactement le contraire de ce que disait P. HENS ! (H. J.).
4. M. FEDIUSCHIN lui attribue une grande valeur systématique (DÉMENTIEFF).

4. Les parties orientales de la Russie blanche, le Gouv. de Smolensk (parties méridionales) et les autres régions de la Russie d'Europe situées au Sud du parallèle de latitude 55°, la Sibérie occidentale jusqu'au fleuve Iénissei, sont occupés par *P. a. rossicus* FEDIUSCHIN [1].

Les différences de *rossicus* et de *borealis* sont les suivantes : le dos du premier est plus clair (plus ou moins « drab-gray », RIDGWAY pl. XLXI), plutôt « drab » chez le second. Les liserés des rémiges et des rectrices sont plus larges chez *rossicus* ; le même *rossicus* montre une calotte d'un noir moins pur, à teintes brunâtres ; sa longueur de queue varie — d'après 84 exemplaires — entre 53 et 63 mm., et, d'ordinaire, se monte à 57-58 mm.

5. A l'Est de *rossicus*, en Transbaïkalie (Sibérie) jusqu'aux monts Verkhoianski au Nord, aux monts Zablonowyi et au cours moyen du fleuve Amour à l'Est, probablement aussi sur les côtes de la mer d'Okhotsk, vit *P. a. baicalensis*. Les parties méridionales de la Sibérie (Altai) hébergent des oiseaux intermédiaires entre *rossicus* et *baicalensis*.

P. a. baicalensis a le dos d'un gris pur et la queue plus longue — entre 58 et 65 mm. — (pour 66 % des cas, de plus de 60 mm., tandis que, chez les *rossicus* examinés, elle n'a dépassé 60 mm. que dans 32.5 % des cas) [p. 534-535].

6. Le nom « *P. a. dybowskii* DOMANIEWSKI » donné par HARTERT *in V. d. p. F.*, p. 21-20 est fondé sur une méprise : DOMANIEWSKI n'a jamais décrit un tel Oiseau. Le texte cité par HARTERT contient la description de *Passer montanus dybowskii* (*sic* !) [p. 535].

7. Les Oiseaux de l'île de Sakhalien ne sont pas les mêmes que ceux des côtes du Pacifique (*baicalensis*). Ils se rapprochent des japonais : teinte brunâtre des parties supérieures bien marquée, liserés des rémiges secondaires blanc-grisâtre, calotte moins noire, dimensions plus faibles (queue 51, 58, 52 ; aile 65, 62, 61). Peut-être même *P. a. sachalinensis* LÖNNBERG est-il identique à *P. a. restrictus* HELLMAYR du Japon [p. 536].

8. L'extrême Nord-Est de l'Asie est occupé par *P. a. kamtschatkensis* BONAPARTE. Cette race — bien distincte — a une coloration très claire : son dos et ses sus-caudales sont presque blancs, ses parties inférieures sont d'un blanc pur, ses sus-alaires ont de larges liserés blancs... Sa queue est de 54-60 cm. [p. 536].

9. En Mongolie N.-O. (les monts Saian méridional, Altai S.-E., environs du lac Kossogol, monts Khangaï) vit une race particulière : *P. a. changaicus* FEDIUSCHIN. La coloration de cette race est semblable à celle de *rossicus*, mais sa calotte est brunâtre et sa queue longue (de 60 à 68 mm.) [pp. 536-537]. »

— Et nous soupçonnons tout de suite l'auteur, au travail par

1. M. FEDIUSCHIN considère que le changement de nom de cette forme, tel que l'a proposé M. GROTE, n'est pas nécessaire : 1° le nom *rossicus* n'est pas un « *nomen praeoccupatum* » car *Parus russicus* BREHM s'applique à un Oiseau d'un autre Genre (*Panurus*) ; 2° les noms *rossicus* (avec un *o*), et *russicus* (avec un *u*) BREHM ne sont pas absolument identiques (d'après DÉMENTIEFF).

ailleurs si sérieux, et si opportun, de n'avoir pas pris, lui non plus, toutes les précautions nécessaires [1] !

. . . .

Mme KOZLOWA nous le confirme deux ans plus tard [nº 69, pp. 72-73] :

« ... La description de *P. a. changaicus* FEDIUSCHIN est basée sur les spécimens collectés par POTANIN en 1877. La coloration jaunâtre des Oiseaux en question (qui les rapproche de *rossicus* !) est un effet du temps : les Mésanges capturées en 1925-1927, donc fraîches, dans la région du Khangaï sont d'une coloration identique à celle de *baicalensis* ; et leur longueur de queue, plus grande que celle de *rossicus*, est encore la même que chez *baicalensis* [1]. »

Et STEGMANN vient à la rescousse, après deux nouvelles années [nº 92, p. 31], prenant cette fois position non plus contre *changaicus*, « enterré », mais contre *rossicus* (*vel uralensis* GROTE) et... *lönnbergi* :

« ... La forme de l'Europe orientale et de la Sibérie occidentale décrite par le Professeur FEDIUSCHIN sous le nom de *rossicus* est apparemment « invalide ». Elle a été établie à la suite de la comparaison d'un matériel vieux et décoloré avec des spécimens (plus) occidentaux frais : cela ressort, entre autres, de la précision que sa « tête est d'un brun-noirâtre, et non pas noire ». Il est probable, d'autre part, que *P. a. lönnbergi*, décrit du Nord de la Russie est identique à la Race suédoise. Le groupe tout entier exige une nouvelle révision. »

. . . .

Cependant, en 1932, BELOPOLSKI [nº 13] avait décrit, pour la région du fleuve Anadyr [2], une nouvelle Race de *P. atricapillus*, Race sensiblement intermédiaire entre *kamtschatkensis* et *baicalensis*, et apparemment, bien « stable », — en tant qu'isolée et de *kamtschatkensis* par le toundra et de *baicalensis* par les monts de l'Anadyr.

. . . .

Avec son amabilité coutumière G. DÉMENTIEFF ne se contentait pas de me traduire les textes russes de ses compatriotes. Stimulé lui-même par les contradictions des données de ZEDLITZ, de HENS,

1. Pour M. STEGMANN également (communication G. DÉMENTIEFF) *changaicus* doit entrer dans la synonymie de *baicalensis*.
2. L'Anadyr, qui sort du lac Ivachno sous le cercle polaire, tombe, après un cours de près de 900 kil., et par 175° 30' long E., 64° lat. N. dans la partie de la mer de Behring qui prend, de là, le nom de mer d'Anadyr.

de Fediuschin, *et cœteri*, sur lesquelles j'avais attiré son attention, et par les premiers résultats de mes examens, dont je lui avais fait part, il voulait bien examiner une partie des *P. atricapillus* du Musée zoologique de l'Université de Moscou et, tout à fait d'accord avec lesdits résultats, m'écrivait, le 9 avril 1932, ce qui suit :

« Je viens d'étudier 91 spécimens de *P. atricapillus* de notre collection, — spécimens provenant de Suède (Delsle), Laponie russe, Gouvernement d'Arkhangelsk, Vladimir, Petrograd, Kostroma, Moscou, Kiasan, Voronège, Simbirsk, Oufa pour ce qui est de la Russie d'Europe ; du Caucase : et des parties suivantes de la Sibérie : cours moyen du fleuve Ob, district de Tara, Gouvernement de Tobolsk, région du lac Zaïssan, Krassnoiarsk, versants N. O. de la région montagneuse de l'Altaï, lac Baikal, Mongolie, Ourga, lac Kossogol.

La question de la coloration du dos chez les différentes races me paraît assez compliquée. Comme vous le dites si justement, les peaux qui sont restées longtemps en collection changent de couleur : le « chaperon », ou calotte, devient brunâtre, ainsi que la coloration grisâtre du dos, laquelle, moins « grise », passe au « beige ». J'ai sous la main les exemplaires de *P. atricapillus* capturés en 1842 par Koréline dans l'Altaï : comparés à des spécimens frais de la même région, ils montrent clairement la chose. C'est ce changement de coloration qui a trompé M. Fediuschin quand il décrivit sa race *changaicus* (= *baicalensis*).

Toutefois, les Oiseaux *lönnbergi* (je n'en ai, à vrai dire, examiné que 5 spécimens) me paraissent bien — toujours conformément à vos indications — être *moins « beiges », plus gris, et en même temps plus foncés* que les Oiseaux de la Russie occidentale et centrale (c.-à-d. « *borealis* » et *rossicus*)... Quant aux différences entre *rossicus* et « *borealis* », elles sont très faibles, tandis qu'au contraire *baicalensis* est encore plus gris et en même temps plus clair que *lönnbergi*.

Longueur de queue : Mes mensurations ont donné : *lönnbergi* (5 spécimens) 56,5-60,5 ; « *borealis* » (44 sp.) 53,5-63,5 ; *rossicus* (28 sp.) 53,2-62,5 ; *baicalensis* (13 sp., dont 3 de Mongolie) 57,5-64 ; *suschkini* [1] (1 sp.) 56,8 mm. Les différences existent donc, mais sont peu considérables.

Il me semble aussi (j'en reviens à la coloration du dos) que le désaccord des auteurs peut s'expliquer souvent par la manière différente de tenir les Oiseaux : si l'on examine un *P. atricapillus* contre la lumière, il paraît plus « beige » et moins « gris » ; si on l'examine en sens inverse (par exemple en se tenant, soi, entre la fenêtre et l'Oiseau), il paraît plus gris et plus clair [2]. »

L'an dernier enfin, Dementieff [nº 31, pp. 179-181] reconnaissait les Races suivantes [3] :

---

1. Race qui habite les monts Tarbagatai, Turkestan russe, sensiblement entre le lac Balkhach et l'Altai. Voir ci-dessous, pp. 99-100. H. J.
2. Très exact ! Voir, d'ailleurs, ma note 2 de p. 4 ! H. J.
3. Conformément à la règle qu'il s'est imposée, pour ce travail, de donner comme « premier nom » à ses Oiseaux non point leurs noms génériques mais leurs noms subgénériques (là où ils en possèdent un), il dit *Penthestes atricapilla*

« *Penthestes atricapilla borealis* SELYS-LONGCHAMPS « Bull. Acad. Bruxelles » X, 1843, p. 28 (Norvège).

[Synonyme : *Pœcile salicaria neglecta* ZARUDNY et HAERMS « Orn. Monatsber. », 1900, p. 19 (Pskow.) *Pœcile bianchii* ZARUDNY et HAERMS, o. c. p. 67.]

Scandinavie, Finlande, Pays Baltes, Lithuanie ; en Russie, au Nord jusqu'aux gouvernements de Léningrad, Novgorod, Pskow, Smolensk, Nijni-Novgorod, Kazan ; au Sud jusqu'aux gouvernements de Moscou, Riasan, Yaroslawe (occupant ainsi la zone entre les 60°-55° l. N.).

Penthestes atricapilla lönnbergi ZEDLITZ « Fauna och Flora », 1925, p. 153 (Kuhmoniemi, Finlande).

Laponie, gouvernements d'Arkhangelsk, Wologda, et parties septentrionales du gouvernement de Wiatka [1].

Penthestes atricapilla uralensis GROTE « Ornith. Monatsberichte », XXXV, 1927, p. 149, nom. emend. pro *Parus atricapillus rossicus* FEDIUSCHIN « Journ. f. Ornith. » 1927, p. 491 (Ufa, nom. praeoccup.).

Au Sud-Est de la forme précédente : Bachkirie, le bassin de l'Ob et les régions autour de l'Altaï occidental, en Sibérie, occidentale. Forme douteuse.

Penthestes atricapilla baicalensis SWINHOE « Ann. and Mag. Nat. Hist. », 1871, p. 257 (Kultuk).

[Synonymes : *Pœcilia palustris macroura* TACZANOWSKI « Faune Orn. Sib. Orient. », 1891, p. 436, Irkoutsk. *Parus atricapillus changaicus* FEDIUSCHIN « Journ. f. Ornith. », 1927, p. 491 (Khangai en Mongolie.]

Sibérie à l'Est de l'Altaï (inclusivement) jusqu'au cours inférieur du fl. Amour et côtes de la mer d'Okhotsk, Mandchourie, Mongolie N.-O. ; au Nord, environ jusqu'aux versants S. des monts Werkhoyanski en Yakoutie (64° lat. N.), l'embouchure du fl. Kureïka et même Plakhino (68° l. N.) dans le bassin du Yenissei.

Penthestes atricapilla anadyrensis BELOPOLSKI « Orn. Monatsberichte » 1932, p. 122 (Markowo, région du fl. Anadyr).

Bassin du fleuve Anadyr, en Sibérie N.-E.

Penthestes atricapilla kamtschatkensis BONAPARTE « Conspectus avium », 1850, p. 230 (Asie Orientale).

Kamtchatka.

Penthestes atricapilla sachalinensis LÖNNBERG « Journ. Coll. Tokyo », XXII, 1908, p. 20 (Sakhalin).

Ile Sakhalin, îles Kouriles, Hokkaido, Hondo.

Penthestes atricapilla suschkini HACHLOW « Orn. Monatsberichte », 1912, p. 8 (Tarbagatai).

Sédentaire dans la région des monts Tarbagatai. La position systématique de cette forme est encore douteuse.

(l'adjectif *atricapilla* accordé en genre au féminin *Penthestes*) là où nous disons *Parus atricapillus* (et KLEINSCHMIDT *Parus Salicarius*!) Mais peu importe, quant au fond! Sur la valeur de l'attribution à *P. atricapillus*, à *P. palustris*, à *P. cinclus* et *P. lugubris* du nom subgénérique *Penthestes*, voir n° 61.

1. J'intervertis ici l'ordre de présentation de l'auteur (qui place *uralensis* avant *lönnbergi*) afin de rester fidèle au mien, ci-dessus.

Penthestes atricapilla songara SEWERTZOW « Vertik. i Corizont. Rasprostr. turk. Zhivotnykh », 1872 (1873), p. 134 (Thian-Chan).
Thian-Chan, au Nord, jusqu'à Djarkent et les monts Boro-Khoro, à l'Est jusqu'à Tekes et Baïmgol ; à l'Ouest jusqu'aux rives occidentales du lac Issyk-Kul. »

— sans parler de *colletti*, qui sortait du cadre de leur travail, mais en parlant, donc, et par contre, de *sachalinensis*, de *suschkini*, et de *songara* (*songarus*) que nous retrouverons en fin de cette étude.

. . . .

Et maintenant, à la lumière de ce qui précède, comment interpréter mes propres examens de peaux ?

Comme ceci, je crois :

Un fractionnement de mes Oiseaux scandinaves et russes en cinq groupes me paraît pouvoir être admis :

1er groupe : C'est celui des Oiseaux de l'extrême Nord-Est de l'Allemagne (Prusse-Orientale, au moins dans sa moitié Est), de la Courlande (aujourd'hui Lithuanie), et de la Suède méridionale et moyenne, qui vont ensemble.

Oiseaux *très nettement plus clairs et plus gris*, bien que présentant encore des nuances beiges, et sensiblement plus grands (a. : ♂ 61-65, ♀ 59-64 ; cf. : ♂ 55 ½-63, ♀ 54-58) [1], que les Oiseaux allemands dits *salicarius*, ils pourraient être appelés *borealis* étant donné qu'ils habitent aussi vraisemblablement la Norvège moyenne (d'où parvenaient les spécimens de SELYS-LONGCHAMPS ?), mais je préfère, avec KLEINSCHMIDT, rejeter ce nom vraiment trop imprécis, et d'ailleurs employé à tort et à travers, pour les grouper, tous, sous celui de *tischleri* KLEINSCHMIDT [2].

Il reste que la moitié Ouest de la Prusse Orientale peut héberger des Oiseaux intermédiaires entre *tischleri* et *salicarius*, répondant soit à des formules du type *tischleri* $\lesseqgtr$ *salicarius* (s'ils apparaissent homozygotes), soit à des formules du type *tischleri* × *salicarius* (s'ils apparaissent hétérozygotes).

---

1. Dans les tables de mesures de STRESEMANN et SACHTLEBEN [n° 102, p. 260-262] je relève les longueurs d'aile suivantes : 17 Oiseaux de Prusse Orientale (districts de Königsberg et de Gumbinnen) ♂ 61-64,5, ♀ 60-63 ; Oiseaux de la Suède méridionale et moyenne (Wennland, Upsala, Göteborg, Oestergötland) ♂ 62-65. ♀ 62-63. — Et dans celles de SACHTLEBEN [n° 92, p. 121] 19 Oiseaux de Lithuanie ♂ 62-67 (une seule fois ce dernier chiffre, sur 11 spécimens, qui oscillent pour la plupart autour de 64-65), ♀ 59,5-64 mm.
Tout cela correspond parfaitement à mes propres chiffres !
2. Longueur d'aile d'après KLEINSCHMIDT lui-même : 60-66 mm.

2me groupe : C'est celui des Oiseaux de Livonie (aujourd'hui Lettonie), de Pskov (U. R. S. S.), de Moscou (U. R. S. S.), et des marais de Pinsk (aujourd'hui extrême Est de la Pologne et Russie blanche).

A peu près de la même coloration, en moyenne, que les précédents (à part les soi-disant *bianchii* de Livonie — anormaux —, et les spécimens des marais de Pinsk — dont on peut supposer qu'ils figurent l'extrême, dans la coloration claire, et grise, de la Race [1]), ces Oiseaux sont un peu plus grands et présentent quant à la taille un dimorphisme sexuel prononcé (a. : ♂ 62-69, ♀ 60-64 ; q. : ♂ 54-63, ♀ 54-60) [2].

Pourquoi ne pas leur donner le nom d'*assimilis*, dont nous savons par Kleinschmidt que le spécimen qui servit à Brehm à le justifier leur ressemble tout à fait ?

Il est, au demeurant, probable que le Sud de la Lettonie d'une part et le Nord-Est de la Pologne de l'autre, sont habités par des Oiseaux intermédiaires (c'est-à-dire, de fait, bien peu différenciés !) entre *tischleri* et *assimilis* ainsi compris [3]...

3me groupe : C'est celui des Oiseaux de la Laponie suédoise et finlandaise (sinon norvégienne ?) et de la presqu'île de Kola (extrême Nord de la Russie d'Europe) [4].

D'une intensité de coloration au moins égale à celle des deux groupes précédents, mais d'un gris plus pur, *sans nuances beiges* aux faces supérieures, ils ont des faces inférieure et latérales sensiblement plus « blanches ». A. ♂ 63-68, ♀ 60-67 ½ ; q. : ♂ 60 ½-61, ♀ 55 ½-59 [5], c'est-à-dire : aile aussi grande, sinon plus grande, que

1. Un extrême que n'atteindraient jamais les Oiseaux du groupe précédent ! Je n'ai malheureusement rien trouvé d'intéressant sur les Mésanges boréales de cette région dans l'article que Görnitz a consacré à son avifaune [n° 47] sinon, p. 132, la mesure d'aile d'une ♀ du 26-11, appelée *borealis* (6,2 cm., seulement !)

2. Dans les tables de mesures de Stresemann et Sachtleben [n° 102, p. 260-261] je relève les longueurs d'aile suivantes qui, une fois encore, correspondent parfaitement aux miennes : 29 Oiseaux de Livonie ♂ 63-67, ♀ 60,2-65 ; 1 Oiseau des marais de Pinsk ♀ 60 : — desquels il convient de rapprocher les Oiseaux des anciens « Gouvernements » russes Grodno, Vilna, et Minsk (aujourd'hui Pologne Nord-Est et Russie blanche) ♂ 62-67, ♀ 59,5-64. — Quant à Kleinschmidt [n° 74, p. 17] nous avons vu qu'il avait mesuré des queues d'Oiseaux des marais de Pinsk allant jusqu'à 64, et d'Oiseaux de Livonie allant jusqu'à 66.

3. *Assimilis* serait donc la Race qui, à partir de l'Est des Carpathes, s'étendrait à travers l'extrême Nord de la Roumanie, le Nord-Ouest de l'Ukraine, l'Est de la Pologne et la Russie blanche, dans la majeure partie de la « Russie d'Europe ». On peut supposer qu'elle habite aussi l'Esthonie et la moitié Sud de la Finlande !

4. Je rappelle que, selon Fediuschin, de tels Oiseaux s'étendraient, vers le Sud-Est, en Russie, jusqu'au Gouvernement de Viatka.

5. Dans les tables de mesures de Stresemann et Sachtleben [n° 102, p. 260] : je retrouve les longueurs *d'aile* suivantes qui, toujours correspondent aux miennes.

celle d'*assimilis* (« *borealis* » *auctorum*), mais queue plus courte.

Lönnbergi ZEDLITZ, sinon... ? La difficulté subsiste qui résulte de leur manque de correspondance exacte avec la description originale de ZEDLITZ, et surtout avec le commentaire qu'en a fait HENS... Kuhmoniemi (Finlande), *terra typica de lönnbergi* [1], n'est peut-être pas, d'ailleurs, habité par la Race à l'état « pur » telle qu'on la trouve, semble-t-il, plus à l'Est, dans la presqu'île de Kola, par exemple ? [2]

4me groupe : Ce serait, — cette fois uniquement d'après ZARUDNY, FEDIUSCHIN et GROTE, car mes spécimens restent insuffisants — celui des Oiseaux d'Orenbourg et de Tomsk (Russie d'Europe Sud-Orientale et Sibérie Sud-occidentale).

Sensiblement plus clairs, en moyenne, encore un peu plus grands (?) que les précédents, et présentant de nouveau, quant à la taille, un dimorphisme prononcé (a. : ♂ 64-69, ♀ 61-62 ½ ; q. : ♂ 53-63, le plus souvent autour de 57-58 [3]) ils mèneraient d'*assimilis* (*borealis auctorum*) à *baicalensis*.

Je ne considère pas qu'il soit nécessaire — pour les raisons mêmes que nous a données FEDIUSCHIN — de troquer, pour les désigner, le nom de *rossicus* FEDIUSCHIN contre celui d'*uralensis* GROTE...

5me groupe : C'est celui des Oiseaux d'Irkoutsk et du lac Baïkal.

Aussi pâles que les plus pâles de mes *assimilis* (« *borealis* » *auctorum*, des marais de Pinsk) et *rossicus* (Tomsk) et, à en croire les auteurs, toujours au moins ainsi. Sans doute aussi plus grands, en moyenne, bien qu'il n'y paraisse pas chez les miens (chez ceux-ci : a. : (62) 64-65 ; q. : (57)-65 ; d'après HARTERT [nº 52, p. 380] : a. : ♂ jusqu'à 70 ; q. : ♂ 64-68 mm. [4]). Race *baicalensis* (SWINHOE).

---

2 Oiseaux de Lulea-Lappmark ♂ 64-65. -- FEDIUSCHIN n'avait trouvé, lui, pour la longueur *de queue* — je le rappelle — que 52-59 mm. ; et DÉMENTIEFF : 56,5-60,5.

1. Voir note 1 de p. 374.

2. A *lönnbergi* pourrait, surtout, être préféré... notre vieux *borealis* ! Car c'est un fait que la description originelle de SELYS-LONGCHAMPS (revoir, ci-dessus, note 2 de p. 402 et sa suite p. 403) convient fort bien aux Oiseaux de l'extrême Nord de la Scandinavie et de la Russie d'Europe ! Et, ainsi, serait maintenu un hommage de reconnaissance au savant qui, pour avoir été trompé sur la provenance exacte de ses sujets, n'en a pas moins apporté, par son étude de 1843 [nº 96], une forte pierre à l'édifice de nos constructions sur *Parus atricapillus* !

3. 53,2-62,5 d'après DÉMENTIEFF, pour 28 spécimens, comme nous l'avons vu ci-dessus ! -- A noter que STRESEMANN et SACHTLEBEN étaient déjà arrivés, en ce qui concerne les spécimens d'Orenbourg, à ma conclusion [cf. nº 102, p. 252].

4. Jusqu'à 69 mm., même, selon KLEINSCHMIDT !

* * *

Je ne me dissimule pas combien tout ceci peut paraître révolutionnaire. Aussi bien n'affirmé-je pas : *je demande bien plutôt confirmation, s'il y a lieu, ou infirmation, si c'est nécessaire*, à ceux de mes collègues qui sont mieux placés que moi pour juger, sur meilleures pièces, et plus abondantes, de tous ces *P. atricapillus* de « Scandinavie et Russie » [1].

Il semble, ajouterai-je — toujours avec la même circonspection —, que de *salicarius* à *natorpi*, comme de *natorpi* à *tischleri*, de *tischleri* à *assimilis* et à *lönnbergi*, de *lönnbergi* à *assimilis*, d'*assimilis* à *rossicus*, et de *rossicus* à *baicalensis*, Races pour la plupart peu différenciées [2], les « passages » se fassent selon une progression quasi-insensible. Tandis qu'il se pourrait qu'ils fussent plus brutaux, avec des manifestations d' « hétérozygotisme », entre *salicarius* et *tischleri*... ?

C. Oiseaux des Balkans.

Ayant réservé le nom d'*assimilis* à un autre groupe, les appellerai-je en bloc *transsylvanicus* KLEINSCHMIDT 1921 ?

S'ils cadrent, coloration (mon n° 116 mis à part) et taille avec les Oiseaux qu'en 1905 HARTERT [n° 52, p. 379] et en 1920 STRESEMANN et SACHTLEBEN [n° 102, pp. 256-258] appelaient encore improprement (?) *assimilis*, correspondent-ils à ce qu'en 1921 KLEINSCHMIDT [n° 74, p. 17] disait de sa nouvelle forme, et que je rappelle : « Plus grande qu'*assimilis* et, cependant, encore nettement différente des Mésanges alpestres plus occidentales par sa coloration plus claire... » ?

Oui, si l'on entend par « Mésanges alpestres plus occidentales » les Mésanges des Alpes de la Haute-Autriche, de la Haute-Bavière (et des Grisons suisses) [3], c'est-à-dire des Alpes... orientales et,

---

1. De fait, je ne suis pas si loin du dernier « état de la question », — c'est-à-dire des conclusions (provisoires sur plusieurs points, comme il est expressément indiqué !) de DÉMENTIEFF, 1935 [n° 31] ! Je propose seulement de les compléter et modifier, quant à présent, et sans préjudice de ce que des études à venir pourraient encore nous apporter de lumières, sur les points suivants :
admission de la Race *colletti*, pour l'Ouest de la Norvège ;
division de *borealis* en deux compartiments : l'un, *tischleri* ; l'autre, *assimilis*, — le nom *borealis* lui-même disparaissant ;
admission de la Race *rossicus* (vel *uralensis*), — le premier de ces deux noms me paraissant devoir être conservé, de préférence au second.

2. « Je dois vous avouer, m'écrivait encore M. DÉMENTIEFF, dans la lettre précitée, que toutes ces différences de coloration m'apparaissent assez minces. Elles ne deviennent sensibles que sur des séries. »

3. Voir plus loin.

particulièrement, centrales ; et que, pour être *moins sombre* (« plus clair » !), le *ton* de coloration (beige, et non pas gris !) est le même. Et deux autres textes, au moins, dont l'un de KLEINSCHMIDT lui-même, nous autorisent, je crois, à l'entendre ainsi :

HENS [nº 59, p. 129] signale 4 spécimens « de Transylvanie et Roumanie » ex collection SNOUCKAERT (que, bien entendu, il appelle *assimilis*) comme « d'un brun clair bien plus intense et plus chaud et bien moins gris aux faces supérieures » que ses Oiseaux de Suède.

KLEINSCHMIDT [nº 74, p. 17] nous dit avoir reçu de Carniole (aujourd'hui Yougoslavie), par SCHIEBEL, des Mésanges alpestres d'automne « d'une coloration très vive » (« jaune-roux chaud ») [1].

— Un doute subsiste, du fait de mon spécimen nº 116, très gris, — comme aussi de la présence *probable*, dans les Balkans, de *deux* formes de *P. atricapillus*, l'une strictement montagnarde, l'autre plus ou moins de plaine [2]. En attendant que de nouvelles séries, d'automne, exactement sexuées, récentes, des différentes parties de la péninsule balkanique puissent être rassemblées et étudiées par un systématicien compétent (c'est-à-dire bien au courant des questions posées, et doué d'un œil « chromiste »), je laisserai encore entrevoir qu'à *transsylvanicus* conçu au sens large mèneraient logiquement, me semble-t-il, d'une part *natorpi* (depuis *salicarius*) et d'autre part *festae* (depuis *montanus*) [3]... — non sans attirer l'attention sur le fait que mes cinq spécimens des Balkans, même d'automne, ont le bec gros et long.

D. Oiseaux alpestres et circonvoisins.

1°) Oiseaux des Grisons :

La difficulté initiale réside dans la pauvreté de notre matériel des Grisons. Néanmoins, les spécimens nºs 118, 121 et 122 (spécimens d'automne) d'une part, et nº 120 (juvénile) de l'autre, ne sont

1. La donnée est d'autant plus précieuse que STRESEMANN et SACHTLEBEN [Nº 102, p. 231] tout en rappelant que *Parus atricapillus* avait été trouvé dans tous les pays balkaniques sauf la Grèce, déclaraient qu'on ne le connaissait toutefois pas des « krainischen Karstgebiet und Kroatien », et se croyaient, par là, autorisés à supposer que la limite Sud de distribution de l'Espèce marquait un fort « renfoncement » entre les Alpes et les forêts des montagnes de la Bosnie.

2. DOMBROWSKI [nº 34, p. 286] donne pour les *P. atricapillus* des Carpathes de Roumanie (Alpes de Transylvanie) les mesures suivantes : a. ♂ 66-68, ♀ 65-68 mm.
Voir aussi, ci-dessus (p. 401) la dernière de mes phrases consacrées aux Oiseaux de Silésie (*natorpi* KLEINSCHMIDT).

3. Voir plus loin.

pas si mauvais qu'il faille les rejeter, ou si vieux qu'on ne puisse les « corriger ». Et comme, en outre, ils ne manifestent rien qui soit en contradiction avec ce que SALIS et BALDENSTEIN écrivaient des Oiseaux qu'ils avaient, en leur temps, récoltés de septembre à décembre à Saint-Moritz [1] et en mai dans les Grisons [2], nous pouvons considérer

Parus atricapillus montanus BALDENSTEIN 1827

a) en livrée adulte (annuelle, ou juvéno-annuelle) fraîchement muée (automne et premier hiver) comme un Oiseau à faces supérieures plus brunâtres-olivâtres que vraiment grises (bien qu'avec, sur ce point, une marge de variabilité individuelle assez considérable), à côtés de la tête et du cou nettement lavés de beige, au moins dans leur partie postérieure, à faces inférieure et surtout latérales bien colorées de gris-roussâtre (ou brunâtre-rosâtre) ;

b) en livrée adulte « usée » (printemps et été) comme un Oiseau à faces supérieures plus grises, et variées de jaunâtre, à côtés de la tête et du cou plus « blancs », à faces inférieure et latérales moins colorées mais néanmoins sans rien de vraiment blanc ;

c) en livrée juvénile comme un Oiseau à faces supérieures plus sombres et comme « rembrunies », avec les liserés des rémiges et, spécialement, le « miroir » des secondaires brunâtre-jaunâtre.

Et, ce *P. a. montanus* véritable (puisque terratypique [3]), STRESEMANN et SACHTLEBEN ont parfaitement raison d'écrire [4] qu'il ne se distingue guère de *P. a. salicarius* que par la taille [5] : ce n'est qu'en moyenne, sur des séries, et également sans doute sur les moins brunâtres de ses individus, qu'il est *un peu* plus gris en des-

1. Dos « gris d'olive » ; « couvertures des ailes d'un gris plus sombre » (que chez la Mésange nonnette *Parus palustris communis*)et « barbes externes des rémiges « jaune-gris » ; front et calotte « noirs » ; blanc des joues plus étendu (que chez la Nonnette) et « tirant sur le jaune-gris à la nuque »; «flancs de la poitrine et du ventre, surtout les plumes longues et soyeuses sous les ailes, gris-roussâtre... », etc... [cf. n° 21, p. 541]

2. Dos « gris cendré, tirant un peu sur le vert, la partie au-dessous de la joue quelque peu jaunâtre » ; « couvertures des ailes gris foncé lavées d'un gris plus clair », « rectrices et rémiges bleuâtres ou gris de fer »... ; joues « d'un blanc plutôt pur » ; « abdomen le plus blanc à la poitrine bien que toujours un peu sale et d'un gris-jaunâtre aux deux côtés », à part cela « d'un nankin rose très doux aux flancs »..., etc... [cf. n° 21, p. 537-538].

3. Je tiens pour acquis, en écrivant ceci, que dans les Grisons, aux vallées très élevées, ne vit qu'*une Race* de *Parus atricapillus*. Si, en fait, une forme de plaine y montait — par la vallée de l'Inn jusqu'en Engadine, par exemple, — nous nous retrouverions en pleins gâchis !

4. [N° 102, p. 256].

5. Voir plus loin.

sus et un peu moins coloré en dessous que l'Oiseau d'Allemagne moyenne [1].

2°) Oiseau du Tyrol :

Également *montanus* [2].

3°) Oiseaux de la Haute-Bavière :

Ici, attention !

a) Les spécimens nos 128-135 ne me paraissent pas distinguables, coloration et taille, des oiseaux des Grisons en livrée et d'époque analogues. Stresemann et Sachtleben auraient donc eu raison de les considérer comme de vrais *montanus* [3] ;

b) Les spécimens nos 124-127, eux, ne me paraissent pas distinguables, coloration et taille, de *salicarius*. Est-ce à dire qu'ils ressortissent bien, tous, à cette Race ? Nous savons par Stresemann et Sachtleben [4] qu'en Haute-Bavière on passe progressivement, mais très vite (par individus apparemment homozygotes, et sur moins de 60 km.) de *salicarius* à *montanus*, et je suis tout à fait d'accord avec ces auteurs lorsqu'ils considèrent que, dans ces conditions, il est à la fois plus logique et plus précis d'utiliser des formules que de s'en tenir à la désignation *montanus*. Eh bien ! disons que les spécimens des environs de Munich (nos 124-126) sont des *salicarius* ; et celui de Walberg (1.300 m.) (co-type *submontanus* !), qui ne pesait que 10 gr. et n'a qu'une longueur d'aile de 63 mm. 5 (n° 127), soit un *salicarius* $<$ *montanus*, soit un *montanus* de petite taille...

4°) Oiseaux de la Haute-Autriche :

Ici encore, attention !

a) Spécimens nos 141 et 144 : Tous mes regrets d'être, à leur sujet, en désaccord avec l'éminent ornithologiste que fut Tschusi ! Mais ce ne sont pas des *montanus* ! Ils sont aussi bruns, sinon plus

1. Encore ces *nuances* ne sont-elles appréciables que sur des Oiseaux fraîchement mués. Sur des Oiseaux de printemps, plus rien à voir !
2. Comme aussi, les spécimens sud-tyroliens qu'en 1926 j'avais comparés à deux tyroliens [n° 63, pp. 357 et suivantes], et dont les différences de coloration s'expliquent amplement par leur différent âge en collection.
3. [N° 102, Nachschrift, p. 269], et je reviens expressément ici, quant à moi, sur mes doutes de 1926 !
4. [N° 102, p. 256, et surtout, Nachschrift, pp. 268-269].

bruns, que les plus bruns des *salicarius* d'Allemagne, qu'ils ne dépassent pas, au surplus, par la taille. Admettons qu'ils ont beaucoup bruni en collection (depuis 1893) : cela nous permettra tout au plus de les déclarer *salicarius* $\lesseqgtr$ *montanus* (soi-disant *submontanus*) au lieu de *salicarius* [1].

b) Spécimens nos 136-139 et 142-143 : Cette fois, pas de doute ! Nous avons affaire à des « alpestres » !

Mais, alpestres « purs » (j'entends ici qui ne changeront plus à mesure qu'on montera davantage), ou se ressentant encore du sang *salicarius* ? A l'appui de la première hypothèse viendrait le double fait qu'ils sont remarquablement homogènes et que les plus grands d'entre eux ne proviennent pas des points les plus hauts [2]. A l'appui de la seconde, qu'ils sont assez loin d'atteindre les maxima de longueur d'aile connus pour *montanus*... C'est la première qui, en dépit de la qualification [3] de l'étiquette (*submontanus*), me paraît la plus vraisemblable, d'autant que... 1.800 m. pour un *submontanus*... ! ! — Que n'avons-nous, des Grisons, une série comme celle-là !

c) Spécimen no 140 : *montanus*, encore, ou déjà, *festae*... ? Attendons la suite !

5o) Oiseaux des Alpes de Glaris :

montanus, à mon avis...

6o) Oiseaux du canton d'Uri :

Marquent certainement une progression vers le gris des faces supérieures. Or, consultons la carte : Hospenthal et Andermatt se trouvent en plein Saint-Gothard, — la première de ces stations à la bifurcation même des routes du Saint-Gothard et de la Furka (1.527 m. s. mer), la seconde à environ 1.450 mètres s. mer à l'Ouest du massif. Et qu'est-ce que le Saint-Gothard ? Un nœud orographique et hydrographique extrêmement important d'où descendent, vers le Sud-Est le Tessin, vers l'Est-Nord-Est le Rhin (Rhin moyen et Rhin antérieur), vers le Nord la Reuss, vers le Nord-Ouest l'Aar, vers le Sud-Ouest le Rhône... et qui, avec ses cotes de 2 à 3.000 mètres sur mer (point le plus élevé 3.197 m.),

1. Je manque de renseignements sur l'altitude de leur point de récolte.
2. *Montanus* descendrait-il plus bas que les Races alpestres plus occidentales ?
3. Par qui ? Par SCHIEBEL lui-même, qui les récolta ?

constitue un massif infranchissable pour des Oiseaux comme les Mésanges. Nous sommes immédiatement fondés à supposer que c'est *à partir du Saint-Gothard* qu'en direction Ouest et Sud-Ouest *Parus atricapillus* — soit du fait d'une autre origine de peuplement, soit du fait de mutations qu'a maintenues l'isolement, soit du fait d'influences climatiques différentes — cesse de se présenter à nous sous sa forme alpestre *montanus*...

Maintenant, il n'est pas impossible que, d'une Race alpestre à une autre Race alpestre bien différenciées (comme sont *montanus* et *jouardi* [1]), le passage se fasse non point d'une façon progressive (comme il se fait en Bavière entre *salicarius* et *montanus*) mais en manifestant des phénomènes de disjonction mendélienne (comme il s'en manifeste apparemment [2] entre *rhenanus*, déjà plus « éloigné », et l'une quelconque des Races alpestres arrivant à son contact) !

montanus $<$ *jouardi*... ou *montanus* $\times$ *jouardi*... sinon, déjà, *jouardi*...

7°) **Oiseaux de la région de Lucerne :**

De toute évidence nous avons là une population hétérogène. Ignorant les cotes de récolte, nous pourrions nous demander si cette hétérogénéité ne correspond pas à différents étages montagnards. Mais nous savons que nos spécimens proviennent tous d'entre 1.100 et 1.400 m. sur mer ! Invoquerons-nous les essences forestières qui les hébergeaient ? Mais c'est dans les feuillus comme dans les résineux que furent capturés les plus grands d'entre eux (Stanserhorn, Wurzenegg) [3] ! Reste à considérer, ici encore, la carte. Et il se trouve une fois de plus que les *a priori* auxquels elle nous convie vont correspondre aux faits : Au Stanserhorn qui, au Sud du Lac des Quatre Cantons, ne marque aucune solution de continuité avec les chaînes alpestres qui le dominent vers le Sud, « devrait » vivre une Race alpestre pure ; or nos deux spécimens (n°s 149-150) ne se distinguent guère, ou pas — taille et coloration — de *montanus*. Au Pilate, mont plus isolé et que sépare du Stanserhorn, au Sud-Est, la vallée de l'Aa, pourraient bien habiter des Oiseaux intermédiaires (hétérozygotes ?) entre la Race précédente et la Race de

1. Sur cette Race, voir plus loin...
2. Voir plus loin.
3. [Cf. n° 94].

plaine (*rhenanus*) du « plateau suisse » sis plus au Nord ; or nos deux spécimens (n°s 154-155) ont une taille nettement plus faible [1]. Il « devrait » en être de même au Regenflühli, séparé du Pilate, vers l'Est, par l'Eigenthal, et à la Würzenegg, séparée du Regenflühli, vers le Sud, par une nouvelle vallée où coule le ruisseau dit « Rümlig » [2] ; or nos deux spécimens adultes du Regenflühli (n°s 156-157) correspondent bien aux précédents pour la taille, tandis que le jeune est, pour la coloration, *très différent* des Oiseaux proprement alpestres, et que les trois « Wurzenegg » (n°s 151-153), sensiblement plus grands, très « *montanus* » de taille et de coloration, se rapprochent de nouveau de ceux du Stanserhorn [3].

Dirai-je : Oiseaux du Stanserhorn = *montanus* purs ; Oiseaux du Pilate et du Regenflühli = *montanus*^{1} × *rhenanus*^{2} ; Oiseaux de la Würzenegg = *montanus*^{1} × *rhenanus*^{2} ?

Ce serait, de ma part, un excès de précision...

Et d'ailleurs, qui sait si, dans cette intéressante région, *ce qui est* au moment des nichées *demeure tel* au moment des erratismes d'automne et d'hiver ? En automne et l'hiver tout ce petit monde doit entreprendre des promenades, et il ne serait pas impossible qu'on trouvât des *montanus* « purs » sur les places de ponte d'Oiseaux de transition, sinon de ceux-ci sur les places de ponte de ceux-là...

Des séries fraiches, d'abord d'Oiseaux du premier automne, puis d'Oiseaux nicheurs installés (mettons à partir de la mi-avril), restent souhaitables.

---

1. C'est intentionnellement que je n'insiste pas sur leur coloration, vu leur état d'Oiseau monté et d'Oiseau en plumage usé.

2. C'est à l'obligeance de feu SCHIFFERLI que je dois ces précisions géographiques qu'aucun atlas n'aurait pu me fournir.

3. Rendons ici — une fois de plus — hommage à l'extraordinaire intuition de KLEINSCHMIDT qui, dès 1907 [n° 72, 85], écrivait :

« Die interessante Frage, ob die Alpenmeise überall in der Höhe grösser, im Tal kleiner wird, wird in Anlehnung an HARTERT verneint. Auch mir scheinen die Schwankungen in den Alpen nur individuell zu sein.

« In der flachen nordwestlichen Schweiz scheint nach von BURGS Vögeln der kleine *Parus salicarius rhenanus* vorzukommen, dann aber meines Erachtens als Brut — und Standvogel, nicht als Wintergast.

« Was von BURG als *Parus salicarius salicarius* (BREHM) bestimmt, sind nicht Zugvögel aus den Brutgebieten dieser Form, sondern ein wenig umherstreichende Standvögel und zwar Zwischenstufen zwischen *Parus salicarius rhenanus* und *Parus salicarius montanus*. »

8°) Oiseaux de l'Oberland bernois :

Comment interpréter les dires de FATIO 1865 [n° 36] ? Cet auteur a décrit les « *Parus Alpestris* » de l'Oberland bernois (de 1.100 à 1.800 m.), auxquels il attribue une longueur d'aile de 65 à 66 mm. et une longueur de queue de 57 à 59 mm. (depuis l'anus !), comme ayant :

au printemps : un dos « cendré-brun clair », des côtés de la tête et du cou « d'un blanc pur... l'extrémité des dernières plumes très légèrement lavée de roussâtre », la poitrine « blanche », le « ventre d'un blanchâtre légèrement lavé de nankin au centre, et de plus en plus délavé d'une faible teinte lie-de-vin en s'approchant davantage des flancs et de la queue », des liserés de rémiges secondaires gris blanc...

en automne : un dos « d'une coloration plus roussâtre qu'au printemps », des côtés de la tête et du cou blancs, lavés « vers leur tiers inférieur d'une jolie teinte d'un nankin rosé qui vient s'étendre sur les épaules », la poitrine « blanche », le « milieu du ventre d'un très léger rosé, les flancs et sous-caudales d'une jolie teinte lie-de-vin plus foncée qu'au printemps », des liserés de rémiges secondaires « d'un blanc un peu roussâtre »...

cependant qu'il décrivait ses « *Parus Borealis* » de la Haute-Engadine (de 1.800 à 2.200 m.), auxquels il attribue une longueur d'aile de 65 à 68 mm. et une longueur de queue de 56 à 60 mm. (depuis l'anus !), comme ayant :

au printemps : un dos « d'un gris cendré très légèrement bleuâtre », des côtés de la tête et du cou « d'un blanc parfaitement pur et accompagnant la calotte jusque dans le dos », la poitrine et le ventre « blancs et un peu lavés d'un léger nankin vers les flancs », des liserés de rémiges secondaires blanchâtres...

en automne : un dos « d'un gris cendré un peu roussâtre », des côtés de la tête et du cou « blancs et légèrement lavés de nankin à leur bord et près des épaules », la « poitrine et première moitié du milieu du ventre blanches, les sous-caudales et les flancs lavés d'une très légère teinte lie-de-vin », des rémiges secondaires « très largement frangées de blanchâtre » [1]...

---

1. Je n'ai repris ici, des tableaux de FATIO, que les points qui correspondent à

Il en résulterait, en bref, que les *P. atricapillus* de l'Oberland sont un peu moins grands, moins gris et plus sombrement colorés que ceux de la Haute-Engadine dont nous savons déjà (voir ci-dessus) qu'ils sont loin d'être eux-mêmes très gris et très clairs [1].

Ne serait-ce pas que ces Oiseaux de l'Oberland sont non point des *montanus*, mais des *rhenanus* ⪋ *montanus*, ou, plutôt, *rhenanus* × *montanus* ?

C'est ce dont je ne douterais pas si ceux que j'ai examinés ne provenaient, précisément, de FATIO, et si je ne les avais comparés, à mon tour, à des Mésanges nonnettes *P. palustris* de même origine, époque et ancienneté [2].

Or, là où FATIO nous donne pour maximum d'aile de « *Parus Alpestris* » 66 et pour maximum d'aile de « *Parus Palustris* » 63, je trouve, respectivement, 68 et 66 [3] mm. ! [4]

Ne puis-je en conclure que non seulement les *trop rares spécimens* sur lesquels FATIO a travaillé lui ont fait prendre pour la norme géographique ce qui ressortit à la variabilité individuelle sur un territoire donné (fluctuations), mais encore que notre auteur, qui *voulait démontrer* quelque chose, a « donné le coup de pouce » là où les faits ne cadraient pas avec ses idées préconçues [5] ?

Il nous reste à écarter son témoignage — témoignage auquel il n'est d'ailleurs pas resté lui-même exactement fidèle comme on peut voir en lisant le texte qu'il allait écrire quarante ans plus tard [n° 37], et à nous en tenir à nos propres investigations :

---

ceux sur lesquels j'ai personnellement insisté au cours de mes examens, — parce qu'ils sont les plus importants, et nous suffisent.

1. FATIO dira lui-même [n° 36, p. 89] : « Le *Parus borealis* (de Selys) d'Islande ne présente aucune différence dans ses proportions avec la moyenne des Boréales d'Engadine ; les caractères tirés de sa coloration sont les seuls que l'influence de cette latitude Nord avancée ait pu exagérer encore : *sa coloration générale, ainsi que les bordures de ses pennes et rémiges, sont plus tranchées et plus claires...* » (C'est moi, H. J., qui souligne.)

2. Spécimen Oberland bernois, 3.200 pieds environ, septembre 1863, étiquette FATIO : a. 63 1/2 ; q. 52 fort ; bec (au front) 10 faible. Livrée juvéno-annuelle.

Spécimen *ibidem*, 2.500 pieds environ, automne 1863, étiquette FATIO : a. 66 ; q. 56 1/2 ; bec cassé. ♂ certain ! (H. J.). Livrée annuelle.

Spécimen *ibidem*, 1863, sans étiquette d'origine : a. 62 1/2 : q. 53 ; bec cassé. Livrée juvéno-annuelle ? Probablement automne (H. J.).

Tous spécimens appartenant au Musée de Genève.

3. Cf. aussi MAYAUD [n° 79, pp. 102-103].

4. Pour les couleurs, je ne chercherai pas querelle à FATIO. Il déclarait ses « *Parus Palustris* » d'une coloration dorsale bien voisine de celle de ses soi-disant « *Parus Alpestris* » (au printemps « d'un gris-brun un peu olivâtre », l'automne « légèrement plus roussâtres qu'au printemps »), et j'ai personnellement trouvé ses spécimens d'automne : « un soupçon plus beiges, moins gris (et plus uniformes) sur le dos ; à peu près de même à la région des oreilles et sur les flancs » que lesdits « *Parus Alpestris* ». La différence entre nos appréciations est négligeable !

5. A bien lire ses descriptions, je ne suis même nullement convaincu qu'il ait eu entre les mains des *P. atricapillus d'automne* de la Haute-Engadine !

Comparés aux Oiseaux d'automne *frais* des Alpes valaisannes [1] les *vieux* « *Alpestris* » de l'Oberland bernois me sont apparus : « nettement plus beiges, moins gris, au dos, beaucoup plus teintés aux flancs et avec des joues moins blanches (sans parler de leur calotte, de leurs « fonds » d'ailes et queue, de leur bec moins noirs — effet évident d'une altération pigmentaire).

Nous avons vu d'autre part qu'ils allaient en série avec les Oiseaux relativement frais des Alpes du canton de Lucerne (Würzenegg).

En tenant compte du jaunissement-brunissement dû à leur ancienneté, comme aussi du fait que le spécimen n° 147 du canton d'Uri, aussi ancien qu'eux, se distingue à peine, lui, des Oiseaux du Valais, nous supposerons donc que, frais, ils ont été plus gris que les Oiseaux desquels on les peut rapprocher aujourd'hui en série, mais qu'ils n'ont toutefois pas atteint le « gris » des Oiseaux des Alpes valaisannes :

rhenanus $\lesseqgtr$ *jouardi*, ou plutôt *rhenanus* $\times$ *jouardi* ?

Un beau terrain de travail s'offre, ici, à nos collègues suisses !

9°) Oiseaux des Pré-Alpes bernoises.

10°) Oiseaux du versant valaisan des Alpes bernoises.

11°) Oiseaux des Alpes vaudoises :

Vont indiscutablement ensemble. S'en étonneront ceux qui veulent tout expliquer par l'action directe des climats [2], et s'en prévaudront — sans doute à tort — les théoriciens des mutations brusques. Constatons...

Mais comment les appeler ? Avec plusieurs collègues éminents, j'estime — étant donné notre ignorance de la situation *exacte* des Oiseaux des Savoies et le caractère inadéquat des noms proposés par Bailly [3] ; étant donné les confusions et erreurs de Fatio ;

---

1. Voir plus loin.

2. Autant, par exemple, il pleut au Schwarzbühl, autant est grande la siccité de l'air à Montana — un des points, sinon le point, le plus ensoleillé de la Suisse. — Il est vrai que le climat est quelque chose d'infiniment plus complexe qu'on n'a l'habitude de le croire, et l'abondance des précipitations, le régime des vents, les altitudes absolue et relative, la composition du sol, le peuplement végétal, etc... sont bien loin d'en épuiser le contenu ! (Les médecins, ces empiriques, voudront-ils, un jour, s'en apercevoir ?)

3. J'y reviens dans un moment...

étant donné que la Race *elenae* a été décrite, je le rappelle, sur de très mauvais spécimens, d'été et juvéniles, et, de plus, semble ne pas correspondre aux Oiseaux du versant valaisan des Alpes bernoises [1] —, j'estime, dis-je, que seul le nom *jouardi* v. Burg 1925, ne fût-il considéré que comme un *nomen novum*, peut leur convenir. Seul, au surplus, ne prête pas à confusion, ce nom, qui s'applique aux seules Mésanges alpestres étudiées à fond, sur un nombre suffisant d'exemplaires, de tous âges et époques de l'année.

J'ai assez parlé des *P. atricapillus* de la région de Crans-Montana-Vermala pour n'avoir pas à revenir longuement, ici, sur leur taille (qui ne diffère pas, semble-t-il, de celle de *montanus*), et sur leur coloration (très sensiblement plus grise au dos, plus blanche aux côtés du cou, moins intense aux flancs, plus « noire » aux ailes et à la queue, que celle de *montanus*) :

C'est *jouardi* que je tiens pour la Race alpestre de *P. atricapillus* qui, à partir de la région du Saint-Gothard à l'Est, habite, en direction Ouest et Sud-Ouest (non pas en direction Nord et Nord-Ouest où, contournant le Saint-Gothard, semble s'étendre encore assez loin *montanus* !), toutes les Alpes de la Suisse romande. C'est à elle également que je rapporte les Mésanges alpestres que j'ai observées, presque à portée de la main et sous tous les éclairages, sur les flancs boisés de la vallée d'Arolla (Alpes valaisannes proprement dites, cette fois, de l'autre côté de la vallée du Rhône, entre 1.800 et 2.300 m. s. mer) ; et, comme on l'a vu, je songe même à lui rapporter, sous bénéfice de confirmation, les Mésanges alpestres du canton d'Uri.

C'est à partir de *jouardi* que je puis énoncer cette règle : « *La variabilité géographique de Parus atricapillus se manifeste d'une façon*

1. Je renvoie, pour cette Race, à mes comparaisons de 1925. D'après ces comparaisons, *elenae* serait, en livrée fraîche (annuelle ou juvéno-annuelle), un Oiseau sensiblement plus « beige », dans l'ensemble, que *jouardi* (chez lequel, en tout cas, je n'ai jamais rencontré de représentant de la « *variatio ruffina* » comme l'est le spécimen *elenae* de novembre). Mais, si les spécimens examinés sont valables du point de vue de leur ancienneté (le Dr Festa m'a fait connaître [nº 40, 7 janvier 1932] qu'ils ne dataient que de 1924 !), ils ne sont que trois — et c'est bien peu pour autoriser un jugement! Je m'étais demandé s'ils n'étaient pas intermédiaires entre les populations proprement alpestres des Alpes du Piémont et les... *salicarius* (?) des abords du Lac Majeur (dont il ne serait pas impossible qu'ils remontassent jusque vers Pré-Saint-Didier village (1.000 m. s. mer)). Mais M. Festa m'écrit [nº 40, 27 novembre 1933] que « les lieux où se trouvent les *P. a. elenae* sont de 1.700 à 1.900 m. ». A moins, encore, que les contreforts Sud des Alpes dites centrales qui dominent les plaines de l'Italie du Nord soient, sur toute leur étendue, habités par des populations de *P. atricapillus* plus ou moins beiges (de *elenae* à *festae*... voir plus loin !), les populations grises de cette Espèce n'apparaissant, sur territoire italien, que sur les versants Ouest des Alpes dites occidentales (des Savoies aux Alpes maritimes) ?

presque exactement inverse dans le Nord de l'Europe et dans les Alpes : tandis que, dans le Nord de l'Europe, cette Mésange passe, d'Est en Ouest, du plus clair et plus gris au plus sombre et plus brun, dans les Alpes elle passe, également d'Est en Ouest, du plus sombre et plus brun au plus clair et plus gris », — *P. a. jouardi* marquant le premier échelon, mais net, de ce passage ; et c'est sur la base de *jouardi*, dont je conserve une série suffisante, et complète [1], que devra être reprise, et continuée, l'étude de la variabilité géographique de *Parus atricapillus* dans les Alpes.

C'est enfin *jouardi* qui me permet de confirmer les indications de von Burg, Kleinschmidt, et Stresemann et Sachtleben [2] selon quoi, à l'encontre des dires de Bailly et Fatio, *la Mésange alpestre, quand elle est à l'état de Race pure, ne varie plus, dans une région donnée, selon l'altitude* : car, à Montana, les Alpestres qui nichent à la limite inférieure de la forêt d'Epicéas *Picea excelsa*, vers 1.200 m. s. mer, sont exactement les mêmes que celles qui nichent dans les derniers Mélèzes *Larix decidua*, vers 1.900-1.950 m... Mais je dis bien : quand elle est à l'état de « Race pure » ! Elle l'est autour de Montana, de par un « no man's land » qui, portant sur une différence de niveau de plusieurs centaines de mètres, la sépare de la Race plus petite et plus brune (présumée *rhenanus*) qui vit dans les bois riverains du Rhône [3]. Elle est loin de l'être partout, de par l'interpénétration (actuelle) de formes diverses, ou d'origine différente, et les transitions, ou métissages, produisant tantôt des populations homozygotes et tantôt des populations hétérozygotes, qui s'en suivent...

---

1. Aucun type ni cotype n'ayant été désigné par v. Burg, qu'on veuille bien trouver ici les désignations d'usage :

type : ♂ du 18-XII 1924, Montana.
cotype : ♀ du 23-XII 1924, Crans-sur-Sierre

tous deux *in* collection H. Jouard (numéros 166 et 175 des tables ci-dessus). J'ai choisi ces Oiseaux en tant que les plus beaux spécimens qui me restent d'entre ceux qui passèrent entre les mains de v. Burg.

2. Rappelées par ces derniers [n° 102, p. 259].

3. Si O. Meylan [n° 82, pp. 82-83] ne nous avait fait connaître qu'il avait rencontré *P. atricapillus*, au Valais, entre 720 et 1.000 m., soit dans des vergers et haies, soit dans des taillis et fourrés, j'aurais cru ce « no man's land », intermédiaire donc entre la Race strictement alpestre et la Race des fonds de vallées, constant dans le canton en question. Car je me suis promené à plusieurs reprises, en octobre 1931, au-dessus de Sierre, entre 600 et 900 m. s. mer, sur les coteaux, face au midi, où croissent, vers le bas, des Vignes et qui, plus haut, comportent des vergers, des prés, des bosquets de feuillus et des boisements de Pin sylvestre *Pinus sylvestris*, sans jamais y rencontrer l'Espèce (toutes les autres Mésanges, y compris la Mésange nonette *P. palustris*, y abondent) !

(Encore une parenthèse :

Avant d'avoir eu l'occasion d'examiner mes spécimens de la région de Crans-Montana-Vermala, et d'avoir pu se faire « une opinion personnelle de la proposition de v. BURG » (concernant la distinction de *jouardi* d'avec *montanus*), O. MEYLAN s'était demandé [nº 82, pp. 77-78, en note] s'il ne conviendrait pas de grouper sous le nom ternaire *montanus* BALDENSTEIN l'ensemble des populations alpestres de *P. atricapillus*, quitte à réserver la qualification de *natio* à ce qu'*a priori* il tendait à considérer comme des Sous-Races, *id est* comme des populations ressortissant à une unité systématique encore inférieure à la Sous-Espèce de HARTERT. Nous aurions eu : *P. a. montanus natio montanus*, pour *P. a. montanus* proprement dit ; *P. a. montanus natio jouardi*, *P. a. montanus natio elenae*, etc... pour les autres formes du « groupe », ou « section » *P. a. montanus sensu lato* [1].

Ayant vu mes spécimens, et les ayant comparés d'une part aux *P. atricapillus* qu'il venait de récolter lui-même autour de Leysin (Alpes vaudoises) — qui leur sont semblables —, d'autre part à des *montanus* d'origine, notre collègue suisse a rectifié sa façon de voir. D'aucuns pouvant toutefois, à défaut d'information directe, persévérer dans cette voie, assez tentante pour l'esprit, je tiens à préciser (abstraction faite de la question, théorique, de l'emploi du terme « *natio* », sur laquelle je reviendrai tout à l'heure) qu'il n'y a pas de groupe, ou section *montanus sensu lato* qu'on puisse opposer à un groupe *salicarius sensu lato*, tous deux comprenant des « formes subtiles » : les différences de coloration (sinon de taille) sont *sensiblement plus accentuées* entre *jouardi* et *montanus* proprement dit qu'elles ne le sont entre celui-ci et *salicarius* proprement dit, et il semble même que *jouardi* soit plus « éloigné » de *montanus* que *montanus* ne l'est de *salicarius* puisque, dans les Alpes bavaroises, on passe progressivement de *montanus* à *salicarius*, — tandis que les populations intermédiaires entre *rhenanus* et *jouardi* apparaissent hétérozygotes, et même que des phénomènes semblables de disjonction mendélienne semblent se présenter entre *montanus* et *jouardi* sur les territoires de contact où se croisent les deux Races.

Montanus et *jouardi* sont, l'une et l'autre, de « bonnes » Races géographiques, équivalentes.)

---

1. Voir déjà, du même auteur [nº 81, pp. 106-107].

Source : MNHN, Paris

12°) Oiseaux des Savoies :

Ce que je pourrais conclure des seuls très vieux spécimens nos 190-193 (encore salis pour deux d'entre eux — les nos 191 et 192 —) n'aurait pas grande valeur, et je n'oserais pas davantage avancer quoi que ce fût de ferme d'après mes seuls spécimens juvéniles nos 194-197. Ceux-ci cadrent avec mes juv. de Montana, voilà tout... [1]

Mais en confrontant ceci et cela, j'entends ces Oiseaux avec les données successives de BAILLY (examinées avec le maximum d'acuité critique), avec ce que nous savons ou supposons de la Suisse et de l'Italie voisines, avec ce que nous a révélé enfin le spécimen dauphinois n° 198 (voir plus loin), je crois pouvoir dire :

L'Oiseau qui, dès « les premiers froids » ou « aux premières neiges », se fait remarquer « dans le parc de M. le Marquis COSTA DE BEAUREGARD, à la Motte Servolex, dans les bois de Saint-Cassin, de Saint-Sulpice, de Bissy, de Candie, etc... » [2] ne descend peut-être pas des montagnes où il remonterait « dès le mois d'avril ». Ce pourrait être la Race indigène de nos bois de plaine, seulement beaucoup moins visible l'été que l'automne, et qui serait à rattacher, jusqu'à preuve du contraire, à *subrhenanus*... [3]

L'Oiseau de la chaîne de l'Epine — auquel, ne l'oublions pas, BAILLY réserve en fin de compte sa dénomination *Alpestris* ! — cadre vraisemblablement avec les autres Oiseaux du Jura [4], et figure — nous le verrons tout à l'heure — un type à peu près intermédiaire entre *salicarius* d'Allemagne et les Races vraiment alpestres que sont *montanus* et *jouardi*. Le spécimen n° 193 (Mont-du-Chat) doit sans doute lui être rapporté.

L'Oiseau vraiment alpestre, cette fois, que BAILLY rattache en

1. Ajouterai-je que la *voix* des Oiseaux de Chamonix me paraît être *tout à fait* semblable à celle des Oiseaux de Montana ?
2. Cf. [n° 7]. BAILLY ne reparlera plus, ensuite, de *Parus atricapillus* pour ces mêmes lieux !
3. *P. S.* Ces lignes étaient écrites, et même imprimées, lorsque me parvinrent les renseignements qui ont fait l'objet de ma note [n° 67 *bis*] *in* « *Alauda* », 1936, n° 2 !
4. Cf. : « ... Parties inférieures d'un blanc-grisâtre qui prend, surtout sur les flancs et vers l'abdomen, une teinte légère d'un brun ocracé assez semblable à celui de *P. Palustris*. Dos, scapulaires, d'un cendré olivâtre également pareil à celui de *Palustris*... Le *P. Borealis* est en outre d'une taille plus forte de 4-5 lignes, et sa queue a en outre près de 2 lignes de plus que celle de l'*Alpestris* [n° 8, § « Description de l'adulte en plumage d'hiver » et « Les adultes et les vieux au printemps »]. « Ses dimensions (du *Parus Borealis*) sont effectivement plus fortes, ses couleurs, etc... » [n° 10, p. 45].

dernier lieu à « *borealis* » [1] doit, selon toute vraisemblance, être tratаché à *P. a. jouardi* [2].

Il reste que dans les Savoies, comme en Suisse, doivent se produire des métissages *subrhenanus* $\lesseqgtr$ *alpestris* (ou *subrhenanus* × *alpestris*) et des croisements *subrhenanus* × *jouardi*...

13°) Oiseau des Alpes du Dauphiné :

Ou bien *jouardi* pur (et c'est là ce qu'indiquent sa taille et sa coloration), ou bien hétérozygote, *subrhenanus* (?) × *jouardi* reproduisant ses caractères parentaux *jouardi* (et c'est là ce qu'engage à considérer le fait qu'il a été récolté à 750 m. s. mer seulement, et dans un biotope qui n'est pas du tout celui des Races strictement alpestres [3]). Encore faudrait-il, pour que cette dernière hypothèse fût valable, que *subrhenanus* descendit, par delà les Savoies, jusque dans le Dauphiné (bois des fonds de vallée, des plaines et des coteaux) — ce qui n'est pas prouvé !

14°) Oiseaux des Alpes maritimes :

C'est en 1919, m'a écrit le Professeur Festa [n° 40, 27 nov. 1933] que furent récoltés à « l'Elveto di Casteldellino », ou « Bosco Alèvé » [4], Alpes cottiennes, entre 1.800 et 2.000 m. s. mer, dans « une belle forêt de *Pinus cembra* » les spécimens de *P. atricapillus* que j'ai examinés en 1925, comparativement à des « *festae* », « *elenae* », et *jouardi* [n° 62, pp. 185 et suivantes], et qui m'étaient apparus comme marquant, par rapport à *jouardi*, un nouveau degré *vers le plus clair et le plus gris* qui caractérise, dans les Alpes, la progres-

---

1. On ne sait à quels « *borealis* » notre auteur a comparé ses Oiseaux savoyards.
2. *Idem* pour le spécimen juvénile de La-Chatz *in* collection Festa dont j'ai parlé en 1925 [n° 62, pp. 184 et suivantes]. Voir aussi note 1 de page précédente.
3. Aux questions précises que je lui avais posées sur ce biotope, notre collègue A. Jullien m'a répondu [n° 63] par les détails suivants :
« Pariset, environ 750 m. d'altitude, est un petit hameau de la commune de Seyssinet situé dans les contreforts du Moucherotte, le long de la route de Grenoble à Villars-de-Lans, par Saint-Nizier du Moucherotte et Lans. Cultures diverses, céréales, pâturages, — pas de forêt ni de groupes de Sapins, sauf par-ci par-là quelque rare isolé. Taillis de Chênes blancs, Châtaigniers, buissons épineux genre Caroubiers, Aubépine, Genévriers, Ronces... — J'ai capturé le *P. atricapillus* sur un Chêne blanc. Il y avait là plusieurs « Mésanges grises », en compagnie de Mésanges bleues *Parus cœruleus* et de Roitelets huppés *Regulus regulus*, qui exploraient les buissons... »
Le 29 décembre, aux mêmes lieux où il était retourné, sur ma prière, afin d'y capturer encore, si possible, des Mésanges boréales, M. Jullien récoltait deux Mésanges nonnettes *Parus palustris*.
4. C'est-à-dire, si j'en crois mes atlas, à Château-Dauphin, à la latitude de nos Hautes-Alpes.

sion Est-Ouest de *P. atricapillus*. Le spécimen nº 200 ci-dessus étudié — si « *borealis* » malgré son ancienneté en collection ! — me confirme dans mon opinion que la race *arrigonii* Burg 1925 est bien fondée. Et je ne vois pas que les spécimens nos 201-203 y viennent expressément contredire [1].

Du reste, cette progression, et le rapprochement qu'elle impose entre les Oiseaux des Alpes maritimes, par exemple, et leurs congénères les plus septentrionaux (ou orientaux), ne sont pas spéciaux à *P. atricapillus* ! Sur deux spécimens seulement — mais combien frappants ! —, j'ai décrit en 1929, la Mésange huppée des Alpes maritimes sous le nom de *Parus cristatus heimi* [nº 65, p. 38] ; or, en janvier 1933, j'ai pu recueillir à Peira-Cava (Alpes-Maritimes) de nouvelles Mésanges huppées qui corroborent absolument mes distinctions : si les ♀♀ *P. cristatus* de Peira-Cava rappellent beaucoup les *P. cristatus* terratypiques de même époque, les ♂♂ *P. cristatus* des mêmes lieux sont encore nettement *plus pâles, plus gris-verdâtre* (sans plus rien de brunâtre-roussâtre !) en dessus [2], et correspondent à la description, par Fediuschin, de *P. c. somovi* du Sud de la Russie (Ukraine) [nº 38, p. 492], voire à *P. c. baschkiricus* (Snigirewski) du Sud de l'Oural [nº 98, p. 59]. De même, un Grimpereau familier de janvier 1933 de Peira-Cava montre à souhait l'absence de tons roux et la pâleur des *Certhia familiaris* russes sur lesquels Domaniewski, par exemple, a basé son *C. f. rossica* [nº 33, p. 3] et qui m'avait fait proposer le nom de *C. f. gerbei* pour le Grimpereau familier des Basses-Alpes [nº 66, p. 196] [3]. J'es-

---

1. Il se pourrait même que la Race *arrigonii* fût caractérisée non seulement par sa coloration claire et grise (très *tischleri*, sinon *lönnbergi* !), mais aussi par sa grande taille. N'est-il pas remarquable en effet que mes trois seuls spécimens des Alpes maritimes (nos 201-203) oscillent entre 69 1/2 et 71 mm. de longueur d'aile alors que de telles dimensions ne me sont apparues que quatre fois sur vingt *P. a. jouardi*, et pas une seule fois sur plus de quinze *P. a. montanus* ?

L'affirmation, par Gerbe [nº 42, p. 198] ,que les Oiseaux des « Alpes provençales » sont « exactement semblables » à ceux de la Savoie ne signifie rien, l'auteur ayant aussi déclaré que ceux-ci étaient exactement semblables, « sauf une légère dissemblance dans la couleur du bec et des tarses », aux « trois types de *P. borealis* que possède le Muséum d'histoire naturelle de Paris », — ce qui n'est pas !

2. M. A. von Jordans (Bonn) auquel j'ai, sur sa demande, soumis ces Oiseaux, m'a écrit à leur sujet [nº 61, 6 nov. 1933] : « Ihre *P. cristatus heimi* finde ich auch deutlich verschieden von der anderen Rassen, allerdings in der Hauptsache wohl nur in der Färbung des Rückens, der ja fast jedes Braun fehlt, und die dadurch sehr grau scheinen... Ich finde die Unterseite dagegen nicht heller oder weisser als bei skandinavischen oder livländischen Vögeln aus gleichem Monat. »

3. Du même auteur, même lettre : « Das mis gesandte Exemplar von *Certhia familiaris gerbei* ist allerdings auf den ersten Blick recht auffallend, vor allem auch wieder durch den hellen, wenig braünlichen, viel mehr grauen Rücken, deutlich unterschieden von *familiaris macrodactyla*, aber ich habe mehrere ganz gleich gefärbten Exemplare von *familiaris familiaris* aus Livland und Ostpreussen, die sich in nichts von Ihrem Stück unterscheiden. »

père pouvoir revenir bientôt sur cette intéressante question...

Pour ce qui est de la distribution de *P. atricapillus arrigonii* — à laquelle nous donnerons comme *terra typica* Castel Delfino (Alpes cottiennes), Italie, et comme type et cotype les deux spécimens examinés de la collection Festa [1] — je serais étonné qu'il s'étendît vers le Nord jusqu'aux Alpes graies [2], lesquelles, à en juger par la géographie, hébergeraient plutôt une forme de transition. Considérons, provisoirement, qu'il ne s'étend dans ce sens que jusque vers le Briançonnais (ligne Col du Lautaret - Mont Genèvre) tandis que, vers le Sud, il descendrait — peut-être limité, vers l'Ouest, aux « Grandes Alpes » du Dauphiné et de Provence ? — jusqu'aux Alpes maritimes, sinon liguriennes. — Des investigations ultérieures sont, bien entendu, ici comme ailleurs, encore nécessaires !

15°) Oiseaux des Alpes carniques :

La conclusion logique de l'examen auquel je les ai soumis est que les versants Sud-Est des Alpes hébergent une population d'Oiseaux qui, s'ils ne diffèrent pas sensiblement, pour la taille, de *montanus*, et de *jouardi* (?), s'en distinguent nettement, en série, par la coloration.

En ceci que, chez eux :

les fluctuations individuelles sont *beaucoup* plus prononcées ;

les spécimens extrêmes dans le « beige » des faces supérieures dépassent dans ce sens les extrêmes mêmes de *montanus* (en tant qu'ils apparaissent d'un ton encore plus « brun » tout en étant plus pur et plus clair) ;

les côtés de la tête et du cou sont régulièrement plus lavés de beige ;

la poitrine est moins blanche.

On pourrait presque dire que *montanus* est intermédiaire entre *jouardi* et les Oiseaux des Alpes carniques si, aux notions « plus gris » — « plus beige », ne s'ajoutait, pour ces derniers, celle de « plus clair ». Or, pour ce qui est de la clarté, *jouardi* et les Oiseaux des Alpes carniques sont pareillement, en moyenne, plus clairs que *montanus* (aux faces supérieures, s'entend !), — *jouardi* dans la

---

1. Je ne sache pas en effet que Burg lui ait donné ni *terra typica* ni type ni cotype !
2. Cf. v. Burg *in* Jouard [n° 63, p. 260].

gamme des gris, et les Oiseaux des Alpes carniques dans celle des beiges...

Les Oiseaux en question doivent donc porter une qualification subspécifique autre que *montanus* (et à plus forte raison que *jouardi*).

Quelle sera cette qualification ?

On pourrait songer à celle de *supermontanus* Kleinschmidt 1921 [n° 74, p. 17], du fait que Kleinschmidt a « baptisé » ainsi une série de « belles et grandes » Mésanges alpestres montrant un indice aile-queue de 7,1-6,45, 6,9-6,55, et depuis 6,4-5,95 (c'est-à-dire dépassant, pour la taille, ses autres Mésanges alpestres), qu'il avait reçues de feu Marchi, de Trente. Mais, d'abord, de telles dimensions ne présentent pas un caractère très particulier puisque nous avons trouvé à peu près les mêmes sur nos Oiseaux des Alpes maritimes et sur quelques-uns de nos Oiseaux valaisans ; ensuite Kleinschmidt n'a rien noté de spécial concernant la coloration de ses spécimens *ex* Marchi ; enfin, s'il est vraisemblable que les Oiseaux des Alpes du Trentin sont semblables à ceux des Alpes carniques, cette vraisemblance n'est pas une certitude [1].

Maintiendra-t-on à nos Oiseaux le nom racial de *festae* Burg 1925 [n° 24] (qu'il faudrait, conformément aux règles d'usage en matière de latinisation des noms d'auteurs, changer en *festai*) ? Ou, prenant acte du double fait qu'ils apparaissent hétérozygotes et, comme l'avait bien vu Burg, qu'ils marquent la transition entre *montanus* et les Oiseaux des Balkans [2], les désignera-t-on par une formule telle que *montanus* $\lesseqgtr$ *transsylvanicus* ?

J'opte pour le nom *festae* [3]. Au moins quant à présent, puisque nous sommes encore loin d'être au clair sur les populations balkaniques de *P. atricapillus* et leurs affinités véritables.

* * *

Les Mésanges à calotte mate de l'Italie sont à revoir, avec toutes les précautions sur lesquelles j'ai insisté.

---

1. Il n'y aurait pas lieu de s'étonner qu'ils fussent intermédiaires entre ceux des Alpes carniques et *P. a. montanus*, ou figurassent la transition entre les premiers et *P. a. « elenae »* !

2. A vrai dire Burg disait, lui, des Carpathes... Mais l'idée y était !

3. C'est surtout, m'a écrit le Professeur Festa [n° 40, 14 nov. 1935], dans des petits boisements d'Aulnes (entre 1.700 et 2.000 m. s. m., sur les montagnes du territoire de Padola, Comelico superiore, comme l'ont indiqué mes tables) qu'il a récolté ses spécimens.

En 1904 le Comte ARRIGONI DEGLI ODDI écrivait [nº 5, *in* nº 21, p. 554] que

« les Mésanges provenant du Piémont, de la Lombardie, de la Vénétie et de Trieste appartiennent à différentes Sous-Espèces ».

Dans son Catalogue de 1930 MOLINEUX [nº 84, p. II, p. 196] donnait *P. a. salicarius* (surtout, je pense, d'après le « Catalogue des Oiseaux de la Suisse » et BURG [1]) pour habitant la

« ... partie méridionale du canton du Tessin et le Nord de l'Italie (lacs lombards) » [2].

Mais c'est un fait que dans les ouvrages italiens les plus récents on ne trouve rien d'aussi précis :

En 1929 ARRIGONI DEGLI ODDI lui-même [nº 6, pp. 195-197] réunit *P. atricapillus montanus*, *festae*, *elenae*, *arrigonii* sous le nom plus général de *P. a. montanus* BALDENSTEIN [3], sous le prétexte que ces Oiseaux « se ressemblent beaucoup » (!), ne fait pas la moindre allusion à une Race italienne de plaine, et ajoute :

« Vit confinée sur la chaîne des Alpes, au-dessus de 1.000 m. s. mer, mais est généralement rare [4] ; aux approches de l'automne, l'Oiseau descend plus bas, mais sans arriver jusqu'à la plaine ; je l'ai eu une fois de la Corse [5]. — Au moment des passages, il semble qu'arrivent chez nous des formes propres aux parties nordiques et centrales de l'Europe, comme : *P. a. borealis* SEL.-LONGCH. (Nice et Corse [1]) et *P. a. assimilis* BREHM (Alpes vénitiennes) [6], mais nous n'avons aucune certitude étant donné la grande difficulté à reconnaître ces formes par suite de nombreux individus intermédiaires et d'identifications spécifiques douteuses (p. 196). »

« ... non typiquement migrateur mais faisant, dans les pays nordiques, de véritables migrations et, dans les pays méridionaux, descendant plus bas aux approches de l'hiver, à l'occasion de promenades erratiques... »,

ce qui semble s'appliquer à toutes les Mésanges (§ Abitudini !) (*ibidem*).

---

1. Cf. [nº 63, p. 261] § Weidenmeise der Ebene (*Parus atricapillus salicarius* BREHM) : « ... on la trouve encore au pied Sud des Alpes, dans la partie la plus méridionale du Tessin et autour des lacs lombards ».
2. Cf., aussi : GIGLIOLI [nº 44, p. 277] pour Domodossola, GIGLIOLI [nº 45, p. 245] pour le Val d'Aoste, et GHIDINI (*in* nº 21, p. 554) pour Val Colla près Lugano, Fusio, Olivone, Bredetto...
3. De même qu'il réunit sous le nom plus général de *P. palustris italicus* TSCHUSI et HELLMAYR les Mésanges nonnettes *tschusii*, *italicus*, et *siculus*.
4. Elle est loin, en réalité, d'être rare partout ! C'est ainsi qu'en août 1928 [nº 80], le Docteur E. MAYR, qui séjournait dans les Alpes du Trentin, m'écrivait de Monguelfo : « *Parus atricapillus* ist unglaublich haüfig. » H. J.
5. Selon toute vraisemblance très accidentellement ! H. J.
6. C'est-à-dire, selon notre nomenclature, *P. a. transsylvanicus* (voir ci-dessus pp. 418-419. H. J.

Enfin :

« Sédentaire sur la chaîne des Alpes, où elle niche ; rare ; trouvée aussi en Corse. » (§ Lista Sistematica Deggli Uccelli Italiani ») (*ibidem*, p. 870).

En 1931, MM. Moltoni et C. Vandoni ajoutent cette note des éditeurs à l'ouvrage dont ils redonnent une nouvelle édition [nº 85, pp. 624-625].

« La Mésange boréale qui se trouve sur nos Alpes, appelée aussi par les auteurs italiens Mésange grise alpestre, est considérée comme appartenant à la Sous-Espèce *Parus atricapillus montanus* Baldenstein. Pour nos Alpes, à la vérité, quelques auteurs ont distingué d'autres Sous-Espèces qu'il nous paraît inutile de citer. »

. . . .

— En attendant qu'interviennent dans le débat nos collègues d'Italie, auxquels j'adresse ici un appel tout particulier, voici encore quelques réflexions :

Dans l'Italie septentrionale comme en Suisse, le gros « problème *Parus atricapillus* » consiste dans la répartition actuelle de l'Espèce :

Nous avons vu que, pour la Suisse du versant Nord des Alpes, c'était vraisemblablement par la vallée du Rhin et par les vallées des affluents de ce grand fleuve qu'avaient été conquis, par une forme plus ou moins « *rhenanus* », le plateau et toutes les régions basses, et que cette forme tantôt restait séparée par un « no man's land » important des formes proprement alpestres, voire jurassiennes, qui la dominent (cas de la région de Sierre, en Valais), tantôt donnait lieu, sur ses territoires de contact avec ces formes, à des populations métissées d'apparence hétérozygote.

Il semble impossible que le même « *rhenanus* » ait franchi les cols très élevés, et pour la plupart sans arbres, qui l'eussent mené, par delà la ligne de partage des eaux et en descendant les vallées (par exemple, la vallée de la Moesa), sur le Tessin et la Lombardie.

A moins d'admettre que les petites Mésanges brunâtres du Nord de l'Italie (?) ne sont que des Oiseaux d'origine alpestre qui, descendus depuis des millénaires de leurs forêts de Sapins dans les bois feuillus de la plaine, y ont subi les influences du milieu jusqu'à prendre une taille et une coloration qui les rapprochent des Races *salicarius* et *rhenanus*, comment expliquer leur présence au Sud des Alpes ?

En considérant, je crois, que l'invasion s'est faite soit directement

à travers les Alpes dites orientales, lesquelles comportent des cols beaucoup moins élevés que les Alpes suisses, soit indirectement par le tour de ces mêmes Alpes, entre Vienne et la Wiener Wald d'abord, puis la région des Pré-Alpes de Styrie et de Corinthie, du Karawenka, juliennes, carniques, etc...

Mais alors, ces petits Oiseaux bruns (?) sont d'origine *salicarius*, et non *rhenanus*, et, si l'invasion ne s'est pas faite depuis trop longtemps, ils doivent être encore tels que les *salicarius* originels ! Une série suffisante, d'automne, fraîche, récoltée *assez loin au Sud du pied des Alpes* [1], nous éclairerait !

Il a été prouvé par des observations répétées, *et par le baguage*, que *P. atricapillus* ne migrait pas. L'apparition, chez nos voisins, de *P. a.* « *assimilis* », et surtout de *P. a.* « *borealis* », sont donc complètement à exclure.

Si, l'automne, c'est-à-dire au moment où *P. atricapillus se fait le plus remarquer*, des Oiseaux tels que « *assimilis* » ou « *borealis* » se montrent en Italie, c'est qu'ils descendent des hauteurs *voisines* au cours de ces promenades erratiques, conjuguées aux mouvements des jeunes de l'année, qui sont propres aux Espèces les plus sédentaires.

Les soi-disant *P. a. assimilis* dont parle Arrigoni degli Oddi ne seraient autres que des *festae*, et il me paraît évident que les spécimens récoltés à Nice [2] et en Corse (! ?) doivent être rattachés à la Race *arrigonii* des Alpes proches, extrêmement semblable à « *borealis* » (c'est-à-dire à notre *tischleri* ou à notre *lönnbergi*), comme l'avait, d'ailleurs, reconnu Arrigoni lui-même en 1904 [cf. n° 21, p. 554 et n° 41, p. 277] [3].

A la chaîne des Alpes ne se limite pas l'Italie montagnarde. Entre les Alpes maritimes, peuplées par *P. atricapillus* dans celles de leurs plus hautes forêts qui comportent un pourcentage suffisant d'Epicéas *Picea excelsa* et de Mélèzes *Larix decidua* [4] (c'est-à-

1. Assez loin au Sud du pied des Alpes ! Car il est probable qu'au moins sur certains points (bois des thalwegs des vallées assez élevées), ces soi-disant *salicarius* se trouvent en contact avec leurs congénères proprement alpestres et donnent naissance à des métis !
2. Cf. [n° 21, p. 554].
3. Un spécimen venant de Bastia est rapporté par Hellmayr à *P. a. borealis* Selys-Longchamps 1843 !
4. Notre Mésange fuit, au moins pendant la période de nidification, les peuplements purs de Pins *Pinus sp. pl.*

dire dans les plus froides et les plus mal exposées de ces forêts [1]), et les Appennins, n'existe aucun « hiatus » qui, par les Alpes de Ligurie, ne puisse être franchi. Est-on *sûr* qu'il n'y a nulle part de *P. atricapillus* dans les Appennins, au moins nordiques (Appennins ligures, Appennins toscans) ?

E. Oiseaux jurassiens.

Olivier Meylan ayant naguère envoyé au Dr Hartert deux *Parus atricapillus* en chair du Jura, en reçut l'avis qu'ils semblaient ne pas différer de *P. a. salicarius* [2]. Soit ! Disons même que, du point de vue purement géographique, la présence de *salicarius* au Jura suisse (et français) n'aurait rien que d'explicable puisqu'à partir de la Thuringe, *terra typica* de *salicarius*, l'Oiseau aurait très bien pu s'étendre, par le « Jura » de Franconie, le « Jura » de Souabe et la Forêt noire, jusqu'au véritable Jura (les Vosges — dont les hauteurs ne sont fréquentées, paraît-il, par aucun *Parus atricapillus* [3] — en étant par contre séparées par la large plaine d'Alsace).

Cependant, si, pour la taille, nos trois spécimens vont bien avec *salicarius*, pour la couleur du dos ils sont, en plumage également frais (début d'automne), sensiblement plus gris et, à cet égard, cadrent mieux avec les « *montanus* » nos 151-153 de la Wurzenegg (Alpes de Lucerne).

Submontanus constituerait-il une Race stable, couvrant un territoire suffisamment large, que je dirais : *submontanus*... Mais nous avons vu que rien ne nous autorisait — et bien au contraire ! — à considérer *submontanus* comme telle — Reste une solution : celle qui consiste à appeler les Oiseaux du Jura comme Bailly appelait ses Oiseaux de la chaîne de l'Epine, près Chambéry (Savoie), laquelle, je le répète, *fait partie du Jura*, qu'elle continue vers le Sud, au delà du Rhône.

Certes, il y aura quelque paradoxe à qualifier d'*alpestris* des Oi-

---

1. La grande « forêt noire » de Turini, au Nord de Peira Cava, serait particulièrement intéressante à explorer. C'est d'ailleurs là, et au col de Tende, sur la frontière italienne voisine, que C. Ingram a récolté ses spécimens [cf. no 60].

2. Textuellement : « J'ai bien reçu votre lettre du 18 septembre et je crois que ces oiseaux sont vraiment le *salicarius*. Il était très difficile de faire des peaux de ces oiseaux et en effet un de ces exemplaires est très mauvais, l'autre est passable » [ex lettre de Hartert à Meylan du 1er oct. 1929].
Voir aussi [no 81, pp. 106-107].

3. Cf. [no 101, p. 269].

seaux qui n'habitent pas l'Alpe proprement dite ! Mais les rigueurs des lois sur la nomenclature nous en ont déjà fait voir d'autres ! Et si nous nous y soumettons ailleurs, pourquoi nous révolter ici ?

Je propose donc de nommer les Mésanges à calotte mate du Jura :

Parus atricapillus alpestris BAILLY, 1852.

(*Parus Alpestris* BAILLY, Description d'une nouvelle espèce de Mésange de la Savoie, Bull. de la Soc. d'Hist. nat. de la Savoie, janvier 1852. *Terra typica restricta* : « bois des environs de Saint-Jean-de-Couz et... ceux de la montagne de l'Epine, près de Chambéry », art. « Mésange Boréale », Ornithologie de la Savoie, 1854, p. 70, et Appendice, p. 46) [1].

---

1. C'est probablement à *Parus atricapillus* qu'il faut rapporter l'Oiseau signalé par le frère OGÉRIEN [n° 87, tome III, p. 180] sous nom Mésange lugubre, *Parus ugubris (*Natt.). Cependant, la très grande taille indiquée « 0 m. 165 à 166 mm. » laisse planer un doute...

V

NOTE ADDITIONNELLE SUR LES RACES « CHINOISES », « JAPONAISES » [1] ET AMÉRICAINES DE *PARUS ATRICAPILLUS*

A. Races « chinoises ».

La discordance des données de la littérature, et le manque de méthode qui, trop souvent, a présidé aux descriptions des Races découvertes et nommées par Kleinschmidt (descriptions tantôt directes, tantôt comparatives, tantôt détaillées et tantôt sommaires, — les unes et les autres successives et pour ainsi dire perdues dans de longues considérations adventices) rendent très difficile une vision claire de l'ordonnance et de la progression des populations « chinoises » — toutes plus ou moins montagnardes ! — de *Parus atricapillus*.

Ce seraient en somme des Oiseaux d'une taille variable (selon le niveau de leurs habitats respectifs), mais à tache gulaire relativement étendue, à calotte cranienne peu pigmentée, et qui montrent aux faces supérieures non plus des gammes de *gris* mais des gammes de *brun*, — d'un brun qui va de l'isabelle-roussâtre vif au brunâtre-blême en passant par le brun de terre foncé. Et le plus nordique d'entre eux, *P. a. suschkini*, ferait transition entre *P. a. rossicus* et *P. a. baicalensis* ! [2]

---

1. Je groupe ici sous le nom de « chinoises » les Races du Turkestan oriental, du Tibet, et de la Chine proprement dite. Et sous le nom de « japonaises » les Races des différentes îles de l'archipel japonais ; à savoir : les îles Sakhalin, Kouriles, Hokkaido (Yesso) et Hondo (Nippon).

2. Ces caractéristiques seraient-elles l'effet direct d'influences climatiques ? On l'a soutenu, non sans de bonnes raisons. C'est ainsi que Görnitz, qui, dans son intéressant travail de 1923 [n° 48], reprend sur des bases plus modernes (en particulier à partir des découvertes de Gortner sur les deux différents types de mélanines [n° 49]), et au moyen d'une technique plus précise, les conclusions de Gloger [n° 46], a pu écrire : « Il existe, en outre, dans des régions d'une extrême sé-

Dans les chaînes de montagnes qui, au Nord-Ouest, au Sud, et à l'Est, ceinturent la Mongolie et le Turkestan oriental, vivent, en une manière de circuit (que je commence au Nord pour le terminer à l'Est) :

a) dans les monts Tarbagataï, c'est-à-dire au Sud du territoire habité par *P. a. rossicus* et au Sud-Ouest des territoires habités par *P. a. baicalensis*, jusqu'à 1.800 m. sur mer, une grande Race (aile ♂ 64-70, ♀ 63-67 ; queue ♂ 60-63, ♀ 54-62 mm.) à faces supérieures plus sombres et plus brunâtres, à tache gulaire plus grande, à bec généralement plus mince, que ceux de *P. a. baicalensis*, — et c'est *P. a. suschkini* Hachlor [1] 1912 [2] ;

b) au Sud-Ouest et au Sud de *P. a. suschkini*, dans les forêts de Résineux des Monts Thian-Chan, au Nord jusqu'à Djarkent et aux Monts Boro-Khoro, à l'Ouest jusqu'aux rives occidentales du Lac Issyk Koul, vers le Sud-Est jusqu'aux marais Lob Nor [3], une Race encore plus grande, dépassant même les Oiseaux de nos Alpes (aile 65-72 [4] ; queue (?) 58-60 (?)), et qui, par l'intensité et la vivacité de la coloration brun-roussâtre de ses faces supérieures, le « crème » des côtés de sa tête qui passe à l'isabelle sur les côtés du

---

cheresse, des formes qui se distinguent de leurs remplaçants géographiques sous d'autres cieux par une coloration désertique d'un sableux typique, sans que, pour autant, elles soient entrées davantage en contact avec le sol sablonneux. Je songe aux formes *Parus atricapillus affinis, stoetzneri, songarus*... des régions sèches du Turkestan et du Nord de la Chine. Hartert a carrément qualifié de sableux-brunâtre la coloration de cette dernière. L'examen microscopique d'une plume dorsale de *P. a. affinis* m'a permis d'établir que la cause fondamentale de cette coloration est exactement la même que chez les formes désertiques d'Alouette cochevis et des autres Espèces dont il a été traité ci-dessus : à savoir que c'est le produit d'une extension de la zone basale des phaeomelanines des barbes de plumes aux dépens de la zone distale des eumelanines... Et, bien entendu, ces Mésanges se tiennent généralement non point sur le sol désertique mais dans les arbres et les buissons ! »

1. ou Hachlow, comme on peut lire par exemple *in* Hartert [n° 52, p. 2119] ?

2. D'après Démentieff [n° 31, p. 181], « la position systématique de cette forme est encore douteuse ». Voir aussi Hartert et Steinbacher [n° 53, pp. 195-196]. C'est un fait que la principale description de Hachlor [n° 51, p. 9] porte sur des spécimens ad. d'été (juillet) qui ne valaient absolument rien. Mais cet auteur a aussi comparé des spécimens juvéniles, et un spécimen de mars qui ne devait pas encore être trop « usé » et trop sale... Au surplus, la position intermédiaire d'Oiseaux de la taille et de la coloration indiquées par Hachlor, entre *baicalensis* d'une part et *songarus* de l'autre, est parfaitement vraisemblable.

3. D'après Démentieff [n° 31, p. 181] : « à l'est jusqu'à Tekes et Baïmgol ». Mais mon atlas [n° 108] ne m'indique au nom Tekes qu'une rivière, située au Sud-Ouest (!) des monts Boro-Khoro, et au nom Bain Gol (*sic* !) qu'une autre rivière, située, elle, bien loin de là, dans le Koukou Nor, à l'Ouest du lac du même nom (!). Ces données apparaissant contradictoires (peut-être seulement du fait de l'orthographe du texte de notre collègue, non revue par son éditeur français ?), je m'en suis rapporté, quant à la limite de dispersion Est, à des auteurs moins récents.

4. « Pour une même échelle de variations individuelles, d'un millimètre plus grande que *P. a. montanus* », précise Kleinschmidt [n° 74, p. 12].

cou, le blanc-crème du milieu de ses faces inférieures, l'ocreux intense de ses faces latérales, région anale et sous-caudales comprises, se rapproche énormément des Oiseaux alpestres de la Carniole (Alpes juliennes), ou encore des Oiseaux de l'Extrême Occident européen (Races *rhenanus*, *subrhenanus* et, surtout, *kleinschmidti*), — et c'est *P. a. songarus* SEVERTZOW 1873, longtemps considérée comme une Espèce particulière ;

c) au Sud-Est de *P. a. songarus*, dans les forêts mêlées et les taillis de la région d'Atoun Tse (Atentsé) [1], entre 2.900 et 4.270 mètres sur mer, c'est-à-dire au delà d'une très vaste solution de continuité figurée par la chaîne du Karakoran et les monts Himalaya (où je ne sache pas qu'on ait, jusqu'ici, trouvé *P. atricapillus*), une Race toujours grande, quoique déjà inférieure (aile : ♀ descendant jusqu'à 63 ; ♂ 69-70 mm.), à faces supérieures d'un brun de terre foncé, à calotte « noir d'ivoire » (*sic*) à l'état frais, à côtés de la tête d'un blanc pur qui, sur les côtés du cou, se nuance de brunâtre, à flancs teintés de « rouille trouble », — et c'est *P. a. weigoldi* [2] KLEINSCHMIDT (1921) ;

d) au Nord-Nord-Est de *P. a. weigoldi*, sur les Hauts-Plateaux de l'Alachan et du Kan-Sou, une Race sensiblement plus petite (aile : 62-68 mm.) et plus pâle, à faces supérieures d'un brun blême, à calotte d'un fauve terreux (brun « peau de phoque », « brun café » disent encore les auteurs !), à tache gulaire également brune, et grande, — et c'est *P. a. affinis* PRZEWALSKI 1876, naguère indûment rattachée à la pseudo-Espèce « *Parus songarus* » (laquelle aurait ainsi montré deux « branches ») ;

e) au Nord-Nord-Est de *P. a. affinis* enfin, dans les boisements de feuillus qui s'étagent entre 500 et 800 m. sur mer sur les Hauts-Plateaux du Nord-Est du Jehol (Tcheng-Té), pas très loin de Péking, une Race décidément plus petite et plus grêle (aile : ♂ 63-63,5, ♀ 61-63 ; queue ♂ 63-65, ♀ 61,5-66 mm.), et qui, avec ses faces supérieures tantôt plus grises, tantôt plus brunes mais, dans l'ensemble, plus claires et plus grises que celles de *P. a. affinis*, avec sa calotte à peine plus sombre, ses côtés encore plus blêmes, repré-

---

1. Extrême pointe Nord-Ouest du Yun-nan, et non Se-Tchouen, si j'en crois mon atlas [n° 108, carte 50].
2. Et non *P. a. weigoldicus* comme on peut lire *in* HARTERT et STEINBACHER [n° 55, Heft 3, 1934, p. 196].

sente en même temps que l'extrême géographique « chinois », l'extrême en petitesse et en pâleur de toutes ces Races, — et c'est *P. a. stötzneri* KLEINSCHMIDT 1921 [1].

B. Races « japonaises ».

Si l'ensemble des Oiseaux « chinois » ressortit plutôt à la catégorie des Races « brunes », avec les modalités propres que nous avons vues, les Oiseaux « japonais » ressortissent, eux, à une catégorie en quelque sorte intermédiaire entre les Races brunes et les Races grises.

On admet généralement qu'ils doivent être répartis en deux Races géographiques : la Race *sachalinensis*, décrite de l'île Sakhalin, et la Race *restrictus*, décrite de Hondo (Nippon). Mais on s'entend moins bien sur leur distribution précise :

D'après HARTERT [n° 52, p. XXXV, note 1 et p. 381], *sachalinensis* habite l'île Sakhalin, et *restrictus* l'île Hondo, tandis que les spécimens de Yesso (Hokkaido) appartiennent à la Race continentale *baicalensis*.

Pour KLEINSCHMIDT [n° 74, 1919-1920, p. 12] les spécimens de Yesso restent à étudier exactement quant à leur taille et à leur longueur de queue.

HARTERT et STEINBACHER [n° 53, 1934, p. 196] persistent à limiter *sachalinensis* à Sakhalin, mais étendent à Yesso la distribution de *restrictus*.

DÉMENTIEFF [n° 31, p. 181] qui, par une note infra-paginale, renvoie à un récent ouvrage japonais [n° 1, p. 34], groupe sous la seule dénomination raciale de *sachalinensis* les Oiseaux des Iles Sakhalin, Kouriles, Hokkaido, et Hondo, c'est-à-dire de l'ensemble des possessions japonaises [2].

Mais, dans l'intéressant compte rendu qu'il vient de donner de ses deux voyages au Kamtschatka (1920-1922) et aux Kouriles (1929-30), BERGMAN note expressément quant à ces dernières [n° 15, p. 191] : « Je n'ai trouvé nulle part, aux Kouriles, une forme

1. « Aucune Race autant que celle-ci ne mérite le nom de Mésange à calotte mate » déclare KLEINSCHMIDT [n° 68, p. 20]. — Sur les conditions de récolte (le 29 avril) et le comportement de quatre de ces Oiseaux, voir WEIGOLD [n° 108 *bis*].

2. Même au cas où il serait prouvé que tous les Oiseaux japonais appartiennent à une seule Race (voir ci-dessus § 7 des « conclusions systématiques » de l'article de Mr. FEDIUSCHIN [n° 39]) je ne vois pas pourquoi c'est le nom *sachalinensis* qui devrait leur être appliqué. Puisque, datant de 1908, ce nom serait primé de huit ans par celui de *restrictus* (1900) !

de *Parus atricapillus*, et je partage la manière de voir de YAMASHINA, — à savoir que la donnée de SEEBOHM sur la présence de *Parus atricapillus baicalensis* aux Kouriles reposait sur une confusion avec *Parus palustris hensoni* ».

Le fait est que, dans son article de 1931 [nº 110], le Marquis Y. YAMASHINA écrivait sous rubrique *Parus atricapillus baicalensis* (SWINHOE) :

« Depuis SEEBOHM [nº 95] cette Espèce a été comptée parmi les Oiseaux des Kouriles. Mais je n'ai jamais entendu dire à une époque récente qu'elle y eût été trouvée. Comme, au temps de SEEBOHM, on a confondu *P. atricapillus* avec *P. palustris*, la question est de savoir si les Oiseaux trouvés aux Kouriles étaient, en fait, des *atricapillus* ou des *Parus palustris hensoni*. S'ils provenaient des Kouriles du Sud il est possible qu'il s'agisse de cette dernière forme ; s'ils ont été pris dans les Kouriles du Nord, ils appartenaient peut-être à l'autre. Il est même douteux que *P. a. baicalensis* vive à Hokkaido ! »

Quoi qu'il en soit de ces divergences [1], voici comment se présentent, morphologiquement, les Races *restrictus* et *sachalinensis* :

a) *P. a. restrictus* HELLMAYR 1900 :

Faces supérieures d'un gris brunâtre clair (les sus-caudales plus grises), calotte d'un brun noir, côtés de la tête et du cou blancs, tache gulaire petite, flancs teintés de roussâtre blême, — assez semblable ainsi, pour la coloration, à notre *P. a. assimilis* (*borealis auct.*) mais avec une aile plutôt plus courte (environ 62-66, exceptionnellement jusqu'à 68), une queue nettement plus courte (53-58 mm.), et un bec relativement plus faible.

b) *P. a. sachalinensis* LÖNNBERG 1908 :

Intermédiaire entre *baicalensis* et *kamtschatkensis*, comme l'a prétendu l'auteur (d'après HARTERT [nº 52, p. XXXV, note 1] [2] ; ou intermédiaire entre *baicalensis* et *restrictus*, comme semble le dire FEDIUSCHIN [nº 38] en spécifiant, ainsi que nous l'avons vu

---

1. Je ne les ai soulignées, et ne les souligne encore ci-dessous, que pour provoquer, de qui de droit, la mise au point — définitive, espérons-le ! — qui s'impose.

2. S'il en était ainsi l'Oiseau devrait ressembler bien étrangement à *P. a. anadyrensis* BELOPOLSKI 1932, dont DÉMENTIEFF écrivait récemment [nº 29, p. 158] : « La caractéristique de cette Mésange donnée par BELOPOLSKI... est complètement justifiée par la petite série énumérée (3 spécimens). Les différences entre *anadyrensis*, *kamtschatkensis*, et *baicalensis*, sont très nettes : la première de ces races est plus foncée que la seconde et nettement plus claire que la troisième » !

ci-dessus : « teinte brunâtre des parties supérieures bien marquées... dimensions plus faibles (que *baicalensis*) (aile 65,62,61 mm. ; queue 51, 58, 52) » ?

C. Races américaines.

Passons-nous de l'Ancien au Nouveau Continent ? Nous retrouvons *Parus atricapillus*... C'est même sur des spécimens d'origine américaine que LINNÉ distingua et nomma l'Oiseau, auquel on ne reconnut que bien plus tard qu'il convenait de rattacher spécifiquement les formes eurasiatiques successivement nommées, depuis, *Parus salicarius*, *Parus borealis*, etc... ! D'où, pour les populations américaines dont faisaient partie les spécimens linnéens, le nom subspécifique d'*atricapillus*, c'est-à-dire le nom ternaire complet de *Parus atricapillus atricapillus* [1].

* * *

Voyons d'abord les « Mésanges grises » américaines sur la position systématique desquelles l'accord des naturalistes est fait :

Ce sont toutes des Oiseaux à dos *gris* (tantôt d'un gris très pâle, tantôt d'un gris de cendres, tantôt d'un gris plus foncé, tantôt d'un gris olivâtre plus ou moins mêlé de jaunâtre), à côtés de la tête et du cou d'un blanc pur, et dont l'intensité de coloration des faces inférieures et latérales suit à peu près celle des faces supérieures (d'un blanc quasi-total à blanc au milieu avec les flancs très ocreux).

A l'extrême Nord-Ouest du Nouveau Monde, dans l'Ouest de l'Alaska, on trouve *P. a. turneri* RIDGWAY 1884, à faces supérieures d'un gris très pâle, à faces latérales (inférieures), presque blanches, de grande taille, et à queue plus longue que l'aile (62,5-69,5 contre 61,5-74 mm.) [2], qui fait pour ainsi dire pendant à notre *P. a. kamtschatkensis*.

Plus au Sud, *grosso modo* dans la moitié Ouest du Canada et des Etats-Unis (région littorale du Pacifique, et territoires nordiques

1. Autrement dit, la forme *nominale* (ou « typique ») de l'Espèce *Parus atricapillus*, soit celle qui, *en tant que décrite la première*, porte les mêmes noms spécifique et subspécifique, est une forme du Nouveau Monde.

2. Ces mesures, et celles qui suivent, constituent les minima et maxima trouvés dans la littérature. Il est extrêmement probable qu'elles montrent — du fait des différentes méthodes de mensuration employées par les auteurs, — une amplitude de variations individuelles supérieure à ce qui est réellement.

où se tient *P. a. turneri*, exceptés), le plus souvent en montagne et parfois fort haut (Montagnes Rocheuses du Nouveau Mexique), — au Nord depuis la presqu'île Kenai (Alaska), jusqu'au Manitoba, d'Ouest en Est depuis la partie Est de l'état d'Oregon jusqu'aux parties Ouest des états de Minesota et de Jova, vers le Sud jusqu'aux parties Nord de l'état du Nouveau Mexique et de l'Est de l'état du Kansas (dans le centre duquel il descend l'hiver) —, vit *P. a. septentrionalis* Harris 1845, à faces supérieures d'un gris pur, toujours sans nuances olivâtres, mais nettement plus soutenu, à faces latérales (inférieures) souvent lavées de fauve, toujours de grande taille, et à queue plus longue que l'aile (63,5-73 contre 61-76 mm.), qui rappelle à certains égards notre *P. a. baicalensis* (coloration !) et, à d'autres égards, nos *P. a. jouardi* et *P. a. arrigonii* (ou encore *P. a. montanus*) alpestres (grande taille, dépassant même celles d'Oiseaux plus septentrionaux).

Plus à l'Est, *grosso modo* dans la moitié Est du Canada et des Etats-Unis (Sud de ceux-ci exceptés), — au Nord, depuis le Nord de la province d'Ontario et le centre de celle de Québec jusqu'à Terre-Neuve, vers le Sud jusqu'au Sud de l'état de Missouri, les états d'Ohio, de Pensylvanie, New-Jersey et, dans les Monts Alleghany, jusqu'à la Caroline du Nord —, la remplace *P. a. atricapillus* Linné 1766 [1], à faces supérieures d'un gris olivâtre nuancé d'ocreux, à faces latérales (inférieures) ocreuses, de taille plutôt déjà moins grande, à queue sensiblement égale à l'aile (60,5-70 contre 56,5-69 mm.) qui se rapproche de nos *P. a. rossicus*, ou *P. a. assimilis* (*borealis auct.*)

Enfin, de nouveau à l'Ouest du Nouveau Continent, mais limitée aux régions côtières du Pacifique, — de l'extrême Sud-Ouest de la Colombie britannique à l'extrême Nord-Ouest de la Californie, mais surtout dans les états de Washington et d'Oregon —, apparait *P. a. occidentalis* Baird 1858, à faces supérieures d'un gris plus foncé, à faces latérales (inférieures) d'un ocre-roussâtre accentué, de taille nettement plus petite cette fois, et toujours à queue sensiblement égale à l'aile (58-65 contre 53-64 mm.), qu'on peut comparer à notre *P. a. salicarius*...

Et tout de même que chez nous, on observe des transitions, ou

---

1. Voir note 1 de page précédente.

passages, entre ces différentes Races géographiques là où elles se trouvent en contact :

« Des Oiseaux indistinguables de *P. a. atricapillus*, mais évidemment intermédiaires entre *P. a. septentrionalis* et *P. a. occidentalis*, habitent le Sud-Ouest de la Colombie britannique, l'Est du Washington, l'Ouest du Montana, et l'Ouest de l'Idaho »

nous dit la « *Check List* » [n° 25, p. 229, note 1]...

. . . .

Est-ce à dire que, pour correspondre à peu près aux populations « parallèles » de l'Ancien Monde, et « se comporter » comme elles, les Mésanges boréales américaines n'ont pas un « cachet » caractéristique ?

Non pas.

Considérées dans leur ensemble, elles se distinguent de leurs vicariants eurasiatiques par :

une calotte cranienne plus ou moins brillante (plus brillante même, semble-t-il, que chez nos spécimens d'automne frais) ;

un menton et une gorge entièrement noirs, avec seulement les pointes des plumes inférieures de cette large zone noire plus ou moins nettement terminées de blanc (au lieu de : menton et moitié supérieure de la gorge, seulement, noirs ; les bases noires des plumes en question presque complètement cachées, sur les côtés et le bas de la gorge, par les longues pointes blanches des plumes) ;

le fait que, chez elles, la longueur de queue relative constitue une bonne caractéristique raciale (alors qu'on n'en peut dire autant en Europe et en Asie) [1].

Elles n'en prolongent pas moins, par delà la mer de Behring, le « Rassenkreis » sur le développement et les modalités géographiques duquel j'ai cherché — après KLEINSCHMIDT, HARTERT, HELLMAYR, STRESEMANN, SACHTLEBEN, et quelques autres — à jeter une lumière...

* * *

Deux autres groupes d'Oiseaux américains ont été tantôt considérés comme ressortissant à des Espèces particulières tantôt rattachés soit à *Parus palustris*, soit à *Parus atricapillus*. Ce sont :

d'une part les « *Parus sclateri* » [2], dont une Race, la Race *eidos*

---

1. Sur la longueur de queue considérée comme caractéristique raciale, consulter surtout : STRESEMANN et SACHTLEBEN [n° 102, pp. 250-251].
2. *Nomen novum* pour *Parus meridionalis* (SCLATER) 1856, préoccupé par *Parus*

Peters 1927, décrite des Monts Chi-ri-ca-hui, Arizona, habite les territoires qui, de ces montagnes, descendent sur le Mexique ; et dont une autre Race habite le Mexique central ;

d'autre part les « *Parus carolinensis* », dont une Race, la Race nominale *carolinensis* Audubon 1834, décrite de la Nouvelle-Orléans, et de Charleston, Sud de la Caroline, habite les « zones australes supérieure et inférieure » depuis le Missouri central, l'Indiana, l'Ohio central, la Pensylvanie Sud-Ouest et Sud-Est, et le New-Jersey central jusqu'à la partie Sud-Est de la Louisiane et la côte du Golfe du Mexique ; dont une seconde Race, la Race *impiger* Bangs, est limitée à la Péninsule de la Floride ; et dont une troisième Race, la Race *agilis* (Sennet), niche dans la « zone australe inférieure » du Nord de l'Oklahoma jusqu'au Sud du Texas (Refugio).

D'après Hellmayr 1903 [n° 57, p. 52], auquel je m'en rapporte volontiers pour les descriptions *synthétiques* des Espèces — je veux dire pour des descriptions qui englobent les diverses Races géographiques dont ces Espèces sont constituées —, les « *Parus* (*Poecile*) *sclateri* Kleinschmidt » sont des Oiseaux à faces supérieures d'un gris-olivâtre, parfois lavé de brunâtre en haut du dos et au croupion, à calotte gorge et jugulum d'un noir profond et brillant, à côtés de la tête et du cou d'un blanc pur, avec les faces inférieures d'un blanchâtre généralement lavé de crème, les côtés et le ventre grisâtre-olivâtre, à longueurs d'aile et de queue variant respectivement entre 65 et 70 et entre 59 et 60 mm.

Mais, tandis que Kleinschmidt, modifiant son point de vue primitif, fait aujourd'hui de *Parus sclateri* une simple branche de notre *Parus atricapillus*, et que Hartert (qui, en 1905, considérait l'Oiseau comme le représentant américain de nos Mésanges à calotte brillante *Parus palustris* [cf. n° 52, pp. 375-376, note intra-paginale 1]) finit par donner raison à son compatriote [cf. n° 52, p. 2119], l' « *A. O. U. Check List* » maintient « *Penthestes sclateri eidos* » [1] comme forme spécifiquement distincte de *Penthestes atricapillus turneri*, *septentrionalis*, *atricapillus* et *occidentalis*.

Toujours d'après Hellmayr 1903 [n° 57, p. 54], les « *Parus* (*Poecile*) *carolinensis* Audubon » sont des Oiseaux à faces supé-

---

meridionalis (Liljeborg) 1852 appliqué à un autre Oiseau du même Genre [cf. n° 69, pp. 92 et 133].

1. Sur le mot *Penthestes* voir Jouard, 1936 [n° 67].

rieures grises, à calotte et tache gulaire d'un noir brillant, à côtés de la tête et du cou blancs, avec les faces inférieures blanches, les côtés et le ventre lavés de crème, à longueur d'aile et de queue variant respectivement entre 58 et 66 et entre 50 et 63 mm....

Mais Kleinschmidt voit maintenant dans *Parus carolinensis* une autre branche de *Parus atricapillus* [1] ... Et il est curieux de constater que si, dans la « *Check List* » [n° 25, p. 230], « *Penthestes carolinensis carolinensis* », « *Penthestes carolinensis impiger* » et « *Penthestes carolinensis agilis* » restent considérées comme spécifiquement distinctes des Races de *Parus atricapillus*, en 1905 déjà, Hartert [cf. n° 52, p. 376, note 2] groupait, lui, toutes ces formes [2].

Au surplus, voici ce que le Dr E. Mayr voulait bien m'écrire à ce sujet le 8 mai dernier :

« Je me suis beaucoup occupé, au cours des 2-3 années dernières, « de la question de l'identité de *Parus carolinensis* et de *Parus* « *atricapillus*. J'ai observé les deux Oiseaux dans la nature et con- « sidère que ce sont de bonnes Espèces (je note que Hellmayr, dans « le vol. VII de son « *Catalogue of Birds of the Americas* » est du « même avis). Il n'y a pas d'individus intermédiaires entre eux, quoi- « qu'on ait signalé quelques hybrides à New-Jersey *où les deux* « *Espèces vivent côte à côte sans se mélanger, comme c'est d'ailleurs le* « *cas en beaucoup d'autres états*. Leurs voix sont aussi assez diffé- « rentes pour qu'on puisse les reconnaître dans la nature : en guise « de chant, *Parus atricapillus* émet deux sons (une note haute suivie « d'une note plus basse *di du*) alors que *Parus carolinensis* en émet « quatre (*di du di du*) ; leurs cris d'alarme sont pareillement dis- « tincts, celui d'*atricapillus* ressemblant davantage au *däh* des « formes européennes, celui de *carolinensis* étant plus haut et plus « pressé.

« Il me semble qu'il est plus sage de regarder *Parus atricapillus*, « *Parus sclateri*, et *Parus carolinensis* comme trois Espèces. Tous « trois sont apparentés avec « *Parus salicarius* » [3], mais *Parus*

---

1. Il convient de dire, en justification théorique de la tendance de Kleinschmidt à réunir dans le même « Formenkreis » des formes d'apparence parfois très différente, que son Formenkreis constitue une catégorie systématique plus vaste que le Rassenkreis d'autres auteurs.

2. Lire surtout, sur ces questions si débattues, Kleinschmidt [n° 74, pp. 13-14, 19, 24-25] et Stresemann et Sachtleben [n° 102, pp. 234-236, y compris notes infra-paginales]. Les textes de ces auteurs, souvent en désaccord, abondent en vues des plus stimulantes pour l'esprit sur l'*histoire* des Races de *Parus atricapillus* et des formes affines.

3. *Id est* les formes eurasiatiques de *Parus atricapillus* (H. J.).

« *carolinensis* et *sclateri* seront apparus sur le continent américain « dès la dernière époque interglaciaire, alors que *Parus atricapil-* « *lus* [1] n'y sera arrivé que plus tard, probablement après la dernière « période glaciaire… »

J'ai adopté ci-dessus une attitude moyenne : celle qui voit dans les formes américaines de *Parus atricapillus sensu stricto* de véritables représentants, au Nouveau Monde, de nos Mésanges boréales eurasiatiques, mais réserve la question de la spécificité réelle des formes américaines toujours données par l' « *A. O. U. Check List* » sous la dénomination *Parus sclateri* et *Parus carolinensis*.

1. *Id est* les formes américaines de cette Espèce (H. J.).

VI

RÉCAPITULATION

A

Le 11 août 1933 — c'est-à-dire à une époque où, le fascicule 3 de l'*Ergänzungsband* des *Vögel der paläarktischen Fauna* relatif à la fin des *P. atricapillus* [1] n'étant pas encore paru, je pouvais penser qu'il était encore temps d'exposer à qui de droit les conclusions auxquelles je venais d'arriver concernant la variabilité géographique de *P. atricapillus* et spécialement l'évidence de sa ségrégation en *plusieurs Races alpestres équivalentes* —, le 11 août 1933, dis-je, j'adressais au Docteur Hartert quelques pages manuscrites portant le « gros » de ces conclusions.

Quinze jours plus tard, j'obtenais de mon éminent correspondant la réponse suivante [2] :

« J'ai bien reçu votre très intéressante lettre du 11 août. Toutes les questions qui concernent les *P. atricapillus* sont traitées sur la « feuille » n° 13 (la « feuille » n° 12 allait, comme vous avez pu le voir, de la p. 177 à la p. 192 du dernier fascicule paru de notre « Ergänzunsband »), **laquelle est, malheureusement, déjà imprimée** !

Mais je suis content de pouvoir vous dire que *presque* tous les cas mentionnés dans votre lettre sont traités dans cette feuille n° 13 **comme vous venez de vous exprimer**. Nous pourrons **peut-être**

1. Le fascicule 2 s'arrêtait au rappel des données des précédents volumes, et à l'exposé, rapide et vivement commenté, des derniers écrits de Kleinschmidt [n° 74] et de Stresemann et Sachtleben [n° 102], puis à celui, interrompu en bas de la dernière page (192), des récents articles de Burg [n° 24] et de Jouard [nos 62-63].

2. Rectifiée seulement, çà et là, quant à la langue française. Les mots imprimés en caractères gras et en italiques sont soulignés, les premiers une fois, les seconds deux fois dans le texte original.

encore y changer les petits cas sur lesquels votre avis autorisé diffère de ce qu'était le nôtre...

Nous avons également remarqué que le plumage d'automne est en général très différent de celui du printemps (et d'été).

Vos observations sont *très* intéressantes, et il eût été très désirable que nous en eussions reçu le compte rendu avant de traiter nous-même ce groupe *si* intéressant, mais si difficile !

Pour ce qui est de les publier maintenant, **il me paraîtrait préférable** — à moins que le contraire ne vous convienne mieux ? — d'y surseoir jusqu'à ce que paraisse notre fascicule 3... Mais je ne peux pas encore vous dire quand il paraîtra [1]. Nous en avons fini avec les *Phylloscopus*, un groupe assez difficile mais lui aussi *très* intéressant, et les *Hippolais*, mais je ne sais pas encore si cela sera suffisant pour faire un nouveau fascicule.

Je vous remercie mille fois de votre lettre, et je me rends compte de la grande prudence et du soin extrême avec lesquels vous avez étudié ces *P. atricapillus*.

Je serais heureux de vous lire à nouveau, et je suis toujours votre bien dévoué,

ERNST HARTERT. »

Quel ne fut pas mon étonnement, lorsque, cinq mois plus tard, je reçus le fascicule 3 de l'*Ergänzungsband*, de voir qu'il ne correspondait que très partiellement à mes conclusions !

MM. HARTERT et STEINBACHER ont parfaitement raison de relever les graves imperfections des écrits de BURG (acception de certaines qualifications subspécifiques, par exemple *salicarius* et *submontanus*, dans un sens différent de celui que leur avaient accordé leurs créateurs ; distinction indue de *montanus* BALDENSTEIN et de *baldensteini* SALIS qui, décrits de la même région alpestre, sont sûrement des synonymes ; insuffisance du matériel de comparaison employé, d'ailleurs en général non spécifié) ; de faire pareillement entrer dans la synonymie de *P. a. montanus* le *P. a. relictus* de M. TROLLER (de la même origine que les Oiseaux de BALDENSTEIN et de SALIS !) ; de déclarer « tout à fait insuffisant » les spécimens sur lesquels *P. a. elenae* a été décrit ; de reconnaître que les Oiseaux de Montana-

1. Il devait paraître en janvier 1934. H. J.

Vermala, Valais, doivent constituer le point de départ de toute nouvelle comparaison d'Oiseaux suisses [1]...

Ils ont parfaitement raison d'admettre, sur la foi de LÖNNBERG et de ZEDLITZ, le bien-fondé des races *colletti* STEJNEGER de la Norvège occidentale, et *lönnbergi* ZEDLITZ (bien qu'ils fassent erreur sur la coloration véritable de cette Race et lui attribuent une différence de luisance de calotte avec *baicalensis*) ; de suivre M. KLEINSCHMIDT quant à la valeur du nom *assimilis* BREHM (= *borealis* SELYS) et quant à celle du nom *transsylvanicus* [2] KLEINSCHMIDT (applicable aux Oiseaux de Kronstadt [3]) ; de prévoir que les petits Oiseaux bruns de Bulgarie (dont ils eurent des spécimens entre les mains) devront vraisemblablement porter encore un autre nom...

Mais ils ont le plus grand tort de passer sous silence ce qu'ils avaient reconnu en ce qui concerne le changement de coloration des *P. atricapillus* (Races plus ou moins brunes !) de l'automne au printemps (changement de coloration dont l'oubli, joint à celui de l'altération pigmentaire des vieux spécimens de collection, a provoqué tant d'appréciations erronées) ; de méconnaître la portée de ce qu'en 1925 déjà — et après BURG — j'avais dit de la coloration des Mésanges boréales des Alpes carniques (*P. a. festae*) ; de ne pas vouloir distinguer, à ceux des caractères sur lesquels BURG et moi avions attiré l'attention, les Mésanges boréales des Alpes cottiennes (*P. a. arrigonii*) ; d'oublier les Mésanges boréales du Jura ; et, surtout — après avoir admis, d'après les spécimens à leur disposition [4], que les Oiseaux de Montana-Vermala, Valais, ont « un dos un peu plus gris » et « peut-être aussi des faces inférieures, et particulièrement les flancs, plus clairs » « que les *montanus* du Tyrol » —, de

1. C'était déjà l'avis de notre cher Collègue MAX BARTELS (dont nous sommes beaucoup à espérer qu'il reviendra bientôt à l'ornithologie !) quand, en date du 25 janvier 1932, après avoir vu une série de Mésanges boréales du plateau de Montana — Crans — Vermala, et à la suite de longs et intéressants échanges de lettres, il m'écrivait : « Ich teile natürlich Ihre Ansicht dass *jouardi* die einzige bis jetzt *gut* bekannte Form ist und dass wir diesen Namen aus praktischen Gründen vorlaüfig für die Montana-Vögel (und andere, von diesen nicht unterscheidbare) beibehalten sollten. »

2. Et non *transylvanus*, comme il est écrit, par erreur, p. 194 de l'*Ergänzüngsband* !

3. *Id est* Brasov, Alpes de Transylvanie (Roumanie).

4. Au nombre de deux seulement, sauf erreur : ceux-là même que, quelques années plus tôt, j'avais échangés avec le Muséum de Berlin contre des *P. atricapillus* allemands ! Pour la bonne raison que, le 10 mars 1930, à mon offre de lui soumettre, pour examen, une nouvelle série de Mésanges alpestres de Montana-Vermala, HARTERT avait répondu : « ... Malheureusement, je suis si occupé en ce moment (par l'étude d'une énorme collection d'Oiseaux de la Nouvelle-Guinée) que je n'aurai pas le temps de faire des comparaisons compliquées de ces Mésanges. »

terminer brusquement et non sans inconséquence leur étude des Mésanges alpestres par ces mots :

« Es ist also zusammenfassend festzustellen, dass wir die Weidenmeisen von der Schweiz bis nach Krain nach wie vor *P. a. montanus* nennen [1]. »

De ce que BURG s'est trop souvent, hélas, montré léger et sommaire, il ne faut pas inférer que tout ce qu'il a écrit est sans valeur ! Loin de là ! Mes examens de 1925 le laissaient prévoir. Mes examens ultérieurs, dont le résultat venait d'être communiqué aux auteurs intéressés, le prouvaient indiscutablement. Et, sans aller jusqu'à remanier, après lecture de ma lettre du 11 août 1933 à M. HARTERT, le texte d'une feuille déjà imprimée, MM. HARTERT et STEINBACHER eussent pu, au moins, me semble-t-il, en supprimer la dernière phrase, précitée !

Il faudra maintenant qu'une note du dernier fascicule (à paraître) de l'*Ergänzungsband* revienne expressément sur la question...

* * *

B

RÉSUMONS-NOUS DONC :

Du fait de la grande plasticité qu'il exprime géographiquement sur l'immense aire qui, à travers l'Asie, va de l'Amérique du Nord à la France du Nord-Est et à l'Angleterre, *Parus atricapillus* apparaît comme l'une des Espèces les plus intéressantes à étudier du point de vue systématique. Malheureusement, aucun des auteurs qui s'en sont occupés jusqu'ici n'a pris toutes les précautions nécessaires, et aucune de leurs conclusions ne peut se passer d'être revue...

Quelles que soient les hypothèses qu'on a pu, et qu'on pourra, produire encore sur le « berceau » originel d'où cette Espèce a rayonné pour s'étendre jusqu'où nous la voyons aujourd'hui ; quelles que soient les explications qu'on a pu, et qu'on pourra, proposer encore sur la façon dont s'est constituée telle ou telle d'entre ses « Races » prise en particulier, *nous constatons aujourd'hui* que

---

1. « Disons donc, en manière de récapitulation, qu'aujourd'hui comme hier nous nommons *P. a. montanus* les Mésanges boréales de la Suisse jusqu'à la Carniole » (traduction libre, H. J.).

P. atricapillus se présente sous l'aspect de populations très inégales, et très inégalement connues.

Très inégales :

On peut distinguer en effet :

a) des populations homogènes sur un assez vaste territoire ; exemples : *P. a. subrhenanus*, *P. a. salicarius* (?), *P. a. baicalensis*, *P. a. jouardi*...

b) des populations qui relient certaines des précédentes d'une façon rigoureusement progressive ; exemple : les populations préalpestres de la Haute-Bavière, soi-disant *P. a. submontanus*...

c) d'autres populations intermédiaires qui révèlent des caractères d'hétérozygotisme très nets par l'ampleur *anormale* de leurs fluctuations (variabilité individuelle), — soit que cette ampleur porte sur la taille et sur la coloration (exemple : les Oiseaux des hauteurs de certains cantons de la Suisse), soit qu'elle ne porte que sur la coloration (exemple : les Oiseaux des Alpes carniques).

Très inégalement connues :

A côté des populations de l'Angleterre, de la France du Nord et du Nord-Est, de l'Allemagne centrale (Thuringe), de l'Asie orientale, du versant valaisan des Alpes bernoises, sur lesquelles notre information est déjà satisfaisante, il est :

a) des populations pour la connaissance exacte desquelles la récolte et l'étude d'un *nouveau* matériel (*d'automne*) seraient utiles ; ainsi, celles de la partie Nord des presqu'îles scandinave et de Kola, de la Silésie, des Alpes des Grisons, des Savoies et du Dauphiné, des Alpes cottiennes et maritimes...

b) des populations encore moins connues et qui, cette fois, requièrent absolument les récolte et étude susdites ; ainsi celles des Balkans (montagnes, et plaines ?), du Nord de l'Italie...

Malgré ces lacunes, il nous est possible de discerner très nettement le sens général, et certains des sens plus particuliers, de la variation géographique, et des variations géographiques, de l'Espèce :

1° De l'extrême Sibérie orientale jusqu'à l'Angleterre, en direction générale Est-Ouest, *et plus ou moins en plaine*, les Mésanges boréales passent, le plus souvent d'une façon progressive (les « sauts », paraissent en effet très rares), d'une taille plus grande à

une taille plus petite, et d'une coloration plus claire et plus grise à une coloration plus sombre et plus brune. Autrement dit, l'intensité de pigmentation croît d'Est en Ouest parallèlement à la diminution de taille. Et la chose est si nette que n'importe quel naturaliste non informé qu'on placerait devant une série fraîche (*id est* d'Oiseaux récents et d'automne) de *P. atricapillus* du Kamtschatka et une semblable série de *P. atricapillus* du Nord-Est de la France ou d'Angleterre sans lui dire que ces Mésanges sont strictement liées les unes aux autres par des populations intermédiaires, s'écrierait d'emblée : « Voici de « bonnes » Espèces ! »

2° Comme il arrive en bien d'autres cas, les Alpes « reproduisent » plus ou moins (j'insiste sur ce « plus ou moins », car *c'est une grosse erreur de considérer les Alpes comme un ensemble biogéographique fini dont les populations seraient partout identiques* !), chez les *P. atricapillus* qui les habitent, les caractères nordiques et orientaux de l'Espèce. Si bien qu'en plein territoire général de petites formes brunes (Ouest-européen) nous avons, grâce aux forêts subalpines, de grandes formes grises ! Au surplus, cette compensation des effets de la latitude par ceux de l'altitude n'est pas sans présenter des traits assez particuliers :

a) la taille de certaines populations alpestres dépasse encore celle des populations nordiques et orientales ;

b) le sens de la variation des couleurs est, chez elles, exactement inverse de ce qu'il est dans les plaines sises plus au Nord : *car c'est, ici, d'Ouest en Est* (*plus exactement, du Sud-Ouest au Nord-Est*) *que s'observe le passage du plus clair et plus gris au plus sombre et plus brun* !

. . . .

Quelles sont enfin, *pour l'Eurasie* (abstraction faite de la « Chine » et du Japon) :

a) les populations qui, par leur stabilité sur un territoire connu et par l'étude dont elles ont été l'objet, valent d'être considérées comme « Races géographiques » (Sous-Espèces au sens de HARTERT) et, en tant que telles, pourvues d'un qualificatif ternaire ;

b) les populations qui semblent devoir bénéficier des mêmes précisions, bien que des études ultérieures soient susceptibles d'en modifier les rapports ;

c) les populations dont le qualificatif ternaire serait avantageusement remplacé par des formules ;

d) les populations dont il apparaît que leur qualificatif ternaire doit tomber purement et simplement en synonymie ?

a) **Qualifications subspécifiques d'une valeur certaine** [1] :

1° *en plaine* [2] (d'Ouest en Est) :

Parus atricapillus kleinschmidti Hellmayr 1900.
Parus atricapillus subrhenanus Kleinschmidt et Jordans 1916.
Parus atricapillus salicarius Brehm 1831.
(Synonymes : *Parus accedens* Brehm 1855. *Parus murinus* Brehm 1855).
Parus atricapillus assimilis Brehm 1855
(Synonymes : *Parus atricapillus borealis* Selys-Longchamps 1843 *auctorum, partim. Parus atricapillus bianchii* (Zarudny et Härms) 1900).
Parus atricapillus colletti Stejneger 1888.
Parus atricapillus baicalensis Swinhoe 1871.
(Synonyme : *Parus atricapillus changaicus* Fediuschin 1927.)

2° *dans les Alpes* (*idem*) :

Parus atricapillus jouardi Burg 1925.
(Synonymes certains : *Parus atricapillus montanus* Baldenstein 1827, *auctorum, partim. Parus atricapillus alpestris* Fatio 1865, *partim.* Synonymes probables : *Parus atricapillus lugubris* Bailly 1851, *partim. Parus atricapillus alpestris* Bailly 1852, *partim. Parus atricapillus borealis* Bailly 1854.)
Parus atricapillus montanus Baldenstein 1827.
(Synonymes certains : *Parus atricapillus baldensteini* Salis 1867. *Parus atricapillus borealis* Fatio 1865, *partim.*

1. Je ne reprends ici — comme dans ce qui suit — que les qualifications sur lesquelles j'ai pu me faire une opinion *personnelle*. De même, je ne redonne pas ici les noms originels, tous ramenés, spécifiquement, depuis, à *Parus atricapillus*, — ni d'indications sur les distributions : on retrouvera facilement les uns et les autres dans les pages qui précèdent.

2. Cette expression « en plaine » n'a ici, qu'un sens tout relatif ; il est acquis que certaines hauteurs, parfois même importantes, sont occupées par la même forme que la plaine proprement dite voisine. J'oppose seulement aux Alpes et au Jura ce qui n'est ni l'un ni l'autre.

Parus atricapillus relictus TROLLER 1922. *Parus atricapillus alpinus* GHIDINI et BURG 1924, *partim.*)

b) Qualifications subspécifiques à conserver au moins provisoirement :

1° *en plaine* (d'Ouest en Est) :

Parus atricapillus rhenanus KLEINSCHMIDT 1900.
Parus atricapillus tischleri KLEINSCHMIDT 1917.
(Synonymes : *Parus atricapillus borealis* SELYS-LONGCHAMPS 1843 *auctorum, partim.*)
Parus atricapillus natorpi KLEINSCHMIDT 1917.
Parus atricapillus rossicus FEDIUSCHIN 1927.
(Synonymes : *Parus atricapillus borealis* SELYS-LONGCHAMPS 1843, *auctorum, partim. Parus atricapillus uralensis* GROTE 1927.)
Parus atricapillus lönnbergi ZEDLITZ 1925.
(Synonyme : *Parus atricapillus borealis* SELYS-LONGCHAMPS, 1843 *auctorum, partim.*)[1]
Parus atricapillus transsylvanicus KLEINSCHMIDT 1927.

2° *dans les Alpes* (*idem*) :

Parus atricapillus arrigonii BURG 1925.
(Synonyme : *Parus atricapillus borealis* SELYS-LONGCHAMPS, *in* GERBE 1853.)
[*Parus atricapillus elenae* LOWE 1921]
Parus atricapillus festae BURG 1925.
(Synonyme probable : *Parus atricapillus supermontanus* KLEINSCHMIDT 1921.)

3° *dans le Jura* (*idem*) :

Parus atricapillus alpestris BAILLY 1854.

c) Qualifications subspécifiques à remplacer par des formules :

Les noms appliqués à des populations de liaison réparties sur un territoire de faible étendue, — soit qu'elles apparaissent homozy-

1. Voir toutefois note 2 de la p. 417.

gotes (exemple : *Parus atricapillus submontanus* KLEINSCHMIDT et TSCHUSI de la Haute-Autriche — Gmünden — et de la Bavière — Munich —, à remplacer par une formule du type : *P. a. montanus* $\gtrless$ *salicarius*), soit qu'elles apparaissent hétérozygotes (exemples : le *Parus atricapillus alpestris* de FATIO, *partim*, à remplacer par une formule du type *P. a. jouardi* × *rhenanus* ; le *Parus atricapillus montanus* de TROLLER, à remplacer par une formule telle que *P. a. montanus* × *rhenanus*...)

d) Qualifications subspécifiques à rejeter :

Tous les noms placés ci-dessus en synonymie.

* * *

Il m'aurait été agréable de terminer mon étude par une carte permettant au lecteur de se rendre compte, d'un coup d'œil, de la position géographique des Races de *Parus atricapillus* en Eurasie. Malheureusement, cette carte m'est apparue, à l'essai, comme prématurée : à cause des lacunes de notre savoir.

Sans doute y eussé-je montré sans peine que l'Espèce, généralement répartie entre les 50me et 65me degrés de latitude Nord, monte au delà du 70me en Laponie, et descend : en Europe occidentale tout près du 40me, et, en Chine jusqu'au 28me (grâce aux grandes chaînes de montagnes boisées de ces régions) ; sans doute y eussé-je fait voir combien plus elle s'est fractionnée vers l'Ouest et vers l'extrême Sud de son aire que dans une grande partie de l'Asie, où elle apparait quasi-uniforme ; — mais comment y figurer honnêtement la distribution de nombreuses Races dont nous ignorons encore où elles se substituent exactement les unes les autres, ou dont, même, nous ne savons pas dans quelle mesure elles sont « coupées » entre elles [1] ?

C'est mon vœu qu'une telle carte soit bientôt rendue possible par la mise en train de nouvelles recherches, à la réussite desquelles j'ose espérer que cette longue mise au point n'aura pas été étrangère...

---

1. Ainsi les Races *songarus*, *affinis*, *weigoldi*, *stötzneri*, sur les limites de distribution desquelles ne nous renseignent pas plus les travaux directement relatifs à la Chine [n°s 41, pp. 296-297 ; 76, p. 28 ; 106, 107, p. 183 ; 111] que les travaux plus généraux.

C. D'une subdivision des Races géographiques reconnues, et de leur regroupement possible.

Nous avons vu (p. 88) qu'il était impossible de considérer *P. a. jouardi*, et telle autre Race alpestre, comme des Sous-Races d'un *Parus atricapillus montanus* conçu *sensu lato*. Convient-il d'ailleurs de rechercher, de reconnaître, *et de nommer* des Sous-Races, — je veux dire d'introduire dans notre nomenclature, par delà la notion de Races géographiques, sur laquelle tous les ornithologistes sont aujourd'hui d'accord, et par delà la distinction des Races homozygotes et hétérozygotes (avec l'emploi corrélatif des formules de passage ou de croisement), dont j'espère bien que chacun finira par comprendre l'intérêt, la « *natio* » [1] des entomologistes et ichtyologues russes, et spécialement de SEMENOV-TIAN-SHANSKI [nº 97] ? J'en doute... Car où s'arrêter dans cette voie ?

Ne nous mènerait-elle pas à constater — « à la loupe » pour ainsi dire ! — que, dans les populations d'un seul et même pays, il existe, d'une forêt ou d'un champ à l'autre, de minuscules différences mais constantes, ou même seulement un pourcentage plus ou moins grand d'individus présentant ces minuscules différences, — ce qui, littéralement, pulvériserait non plus seulement l'Espèce, mais la Race géographique elle-même ? Sans doute admet-on déjà qu'il y a lieu de distinguer, à côté de nos Races géographiques, ou Géotypes, de véritables Races écologiques, ou Ecotypes, dont Mme SUDILOWSKAJA vient de nous donner un nouvel exemple [nº 103] ! Mais, outre que cet auteur avoue qu'en l'occurrence « la particularité de propagation des races pâles et foncées de *Leptopoecile sophiae* SEV. consiste en ce que l'isolation écologique coïncide... avec l'isolation géographique... », ce qui fait que les écotypes, en tant qu'ils occupent des aires géographiques déterminées, « deviennent des races géographiques (sous-espèces) » [2], le bon sens se prononce contre la traduc-

---

1. La « *morpha* » est tout autre chose !
2. Théoriquement, nous dit RENSCH [nº 88, pp. 12-13 et 88-89], les Races écologiques sont caractérisées, par rapport aux Races géographiques, en ceci que : 1º elles se retrouvent partout où coexistent les mêmes conditions de milieu (ainsi, chez les Mollusques aquatiques, les formes d'eau courante et les formes d'eau stagnantes) tandis que les Races géographiques sont liées à une région donnée ; 2º elles montrent partout une concordance absolue des caractères par quoi elles se singu-

tion dans la nomenclature de *tout* ce que la nature nous montre de variable et de contingent...

Y a-t-il lieu, par contre, de distinguer dans l'immense « Cercle de Races » *Parus atricapillus*, des « Groupes de Races » au sens de LAUBMANN [n° 77], c'est-à-dire des Races présentant entre elles des affinités plus grandes qu'avec les autres Races du même « Cercle » ? C'est une autre question !... Encore faudrait-il s'assurer que lesdites affinités sont profondes, et non point l'effet de simples *convergences* de caractères superficiels ! *A supposer qu'elles le soient*, on pourrait peut-être :

a) réunir sous le nom général ternaire de *salicarius* [1] toutes les Races européennes, « russes », et japonaises (celles-ci ne faisant en somme que prolonger celles-là, par delà les mers d'Okholsk et du Japon), puisque, de l'une à l'autre, on observe tous les passages du plus grand au plus petit, du plus gris au plus brun, et du plus clair au plus sombre, — les Races montagnardes, si elles sont partout les plus grandes, n'étant nullement partout les plus grises et les plus claires (comparer *P. a. arrigonii* très gris et clair aux Mésanges alpestres de Carniole et à *P. a. festae* ! sans compter les Races balkaniques encore mal connues [2]), et des transitions, tantôt homozygotes, tantôt hétérozygotes, apparaissant un peu partout entre elles

---

larisent, tandis que les Races géographiques d'une même Espèce, même si elles laissent voir, çà et là, une concordance de certains caractères, restent toujours différentes quant à d'autres.

Mais, en fait, il est souvent difficile de les distinguer :

1° Quand le territoire d'une Espèce est petit au point de ne pas comporter deux fois les mêmes aires écologiques, s'agit-il de Races géographiques ou de Races écologiques ?

2° Comme il est très rare, pour ne pas dire accidentel, que toutes les composantes d'un milieu donné réapparaissent dans une autre région, des Races apparemment écologiques pourront, en dernière analyse, être considérées comme Races géographiques (la chose est spécialement à considérer quand il s'agit de formes montagnardes, car chaque massif présente des conditions de milieu un peu différentes).

3° Il se peut que chez des Races géographiques différentes la variabilité écologique elle-même se manifeste différemment (ainsi, la « Race écologique de plaine » française et la « Race écologique de plaine » japonaise de telle Fourmi ne sont pas exactement semblables).

4° L'isolement écologique enfin n'est qu'exceptionnellement parfait : entre la prairie, la lande, le marécage, la forêt, etc... (comme entre l'eau stagnante et l'eau courante) se trouvent des quantités de milieux intermédiaires plus ou moins tranchés ; et les biotopes les plus particuliers sont eux-mêmes sujets à des changements divers, parfois rapides (marais qu'on assèche et qu'on cultive, forêts qu'on exploite ou qui s'étendent, etc...), sans même parler de l'instabilité naturelle de la végétation !

1. Placé entre parenthèses, comme un nom subgénérique ! Je tiens à cette précision de l'entre-parenthèses (dont l'importance semble avoir échappé à LAUBMANN n° 77]) pour les noms de « Groupes de Races », lesquels seront toujours, comme les noms des Sous-Genres, *facultatifs* !

2. V. pp. 76-77.

et les Races de plaine voisines ; ce qui nous donnerait : *Parus atricapillus* (*salicarius*) *salicarius*, *P. a.* (*salicarius*) *kleinschmidti*, *P. a.* (*salicarius*) *jouardi*, *P. a.* (*salicarius*) *baicalensis*, *P. a.* (*salicarius*) *restrictus*, etc... [1] ;

b) réunir sous le nom d'*affinis* les Races de Chine coupées, géographiquement, du reste de l'Espèce et, seules dans cette Espèce, montrant les particularités, non exclusives les unes des autres : d'une calotte cranienne non plus noire, mais plus ou moins brune (si pâle, parfois, que celle des Oiseaux de l'Espèce *Parus cinctus*) ; d'une grande tache gulaire ; et de faces supérieures d'un brun d'intensité variable (jamais grises !), — étant entendu que ces Races sont virtuellement reliées aux précédentes par les plus grandes Races, montagnardes, du Tian Chan et du Tarbagataï, également à grande tache gulaire mais, elles, à tête noire; ce qui nous donnerait : *Parus atricapillus* (*affinis*) *affinis*, *P. a.* (*affinis*) *stötzneri*, *P. a.* (*affinis*) *weigoldi*... ;

c) réunir sous le nom d'*atricapillus* proprement dit les Races de l'Amérique du Nord, en tant que : 1° séparées de leurs congénères par une étendue marine infranchissable pour elles, 2° ayant évolué ainsi au point de présenter aujourd'hui un *ensemble* de caractéristiques (noir intense et brillant de la calotte cranienne, élargissement latéral et prolongement vers le bas de la tache gulaire, — c'est-à-dire, en somme, pour ces parties, pigmentation très intense —, grande longueur relative de la queue) qui, chez les Races eurasiatiques, n'apparaissent guère qu'une par une, si tant est qu'elles apparaissent (grande tache gulaire des Races chinoises, grande longueur de queue de *baicalensis*, etc...) et jamais à un tel degré ; ce qui nous donnerait : *Parus atricapillus* (*atricapillus*) *atricapillus*, *P. a.* (*atricapillus*) *septentrionalis*, *P. a.* (*atricapillus*) *turneri*, *P. a.* (*atricapillus*) *occidentalis* [2]...

* * *

On verra dans quelle mesure les conclusions auxquelles nous sommes arrivés concernant les grandes lignes de la variation de

1. Pour ne citer que quelques Races présentant des caractères bien tranchés, ou extrêmes dans leur distribution géographique.
2. Je continue à réserver la question des Mésanges *carolinensis* et *sclateri*. Réunies au Formenkreis (plutôt que Rassenkreis !) *Parus atricapillus*, elles seraient, plus et mieux que toutes les autres, justiciables d'un cadre « Groupe de Races » particulier, — ce qui nous en ferait cinq.

Parus atricapillus s'accordent avec ce que l'on a appelé les « lois » de Gloger [1], de Bergmann [2], d'Allen [3], de Déperet [4], et cette autre « loi » que, tout récemment, nous rappelait Démentieff [5] après Kleinschmidt [6], — les deux cas, en apparence contradictoires, des Mésanges boréales valaisannes et bernoises d'une part, des Mésanges boréales chinoises d'autre part (similitude des Mésanges boréales habitant les pentes ensoleillées et sèches du versant valaisan des Alpes bernoises et des Mésanges boréales habitant les pentes souvent brumeuses et humides des Pré-Alpes bernoises, généralité du caractère de coloration « désertique » des diverses Mésanges boréales habitant les régions sèches du Nord de la Chine) [7], pouvant très bien être conciliés si l'on admet : soit que certains d'entre les peuplements alpestres de *Parus atricapillus* ont une origine trop récente pour avoir été marqués par l'action du milieu, soit que n'agisse plus sur eux, aujourd'hui, un *facteur x* qui aurait été déterminant autrefois... Car il ne s'agit certainement, ici, le plus souvent, ni de sélection, ni de mutations, ni même du défaut

---

1. Selon Gloger [n° 46] la quantité de pigments mélaniques du plumage des Oiseaux croît avec la température et l'humidité, — et *vice-versa*. Voir aussi, sur ce sujet, le travail, bien plus moderne, de Görnitz [n° 44].

2. D'après Bergmann, les dimensions des Animaux augmentent en milieu froid, — et *vice-versa*. Bergmann appliquait surtout sa « loi » aux Genres et aux Espèces (« Gäbe es nun Genera, deren Species sich soweit als möglich nur durch die Grösse unterschieden, so würden die kleinen Arten derselben durchweg ein wärmeres Klima fordern und zwar nach einem aus der Grössendifferenz genau bestimmten Masse » [n° 15, p. 638], mais il est bien évident aujourd'hui qu'elle s'applique d'abord et surtout aux Races géographiques d'une même Espèce. Voir aussi, sur ce sujet, le travail, bien plus moderne, de Boetticher [n° 17].

3. Pour Allen [n° 3], les dimensions des parties périphériques du corps (oreilles, queues, pieds, etc...) des Animaux diminuent dans les climats froids, — et *vice-versa*. Du même auteur, voir aussi : [n° 4].

4. *Ex* Déperet [32, p. 199] « ... nous avons eu l'occasion de signaler en passant le fait de l'augmentation graduelle de la taille des mutations d'un même rameau, en s'élevant des formes les plus anciennes vers les plus récentes » (Loi dite « d'augmentation de taille dans les rameaux phylétiques ». L'expression « rameaux phylétiques » correspond au mot allemand « Formenreihe »).

Du même [n° 32, p. 211] : « En même temps que les mutations d'un même rameau augmentent de taille en évoluant, elles sont soumises à une autre loi, qui est celle d'une spécialisation de plus en plus marquée dans un même sens (Loi dite de « spécialisation des rameaux phylétiques »).

5. *Ex* Kleinschmidt [n° 74, p. 15] : « Es is geradezu die Regel, dass die südlichen Rassen einer Realgattung stärker von einander abweichen als die nordischen und von den Systematikern als sogenannte « gute Species » registriert werden... »

6. *Ex* Dementieff [n° 30, p. 491] : « ... Il apparaît ainsi que la variabilité géographique et individuelle s'accroît, en règle générale (qui d'ailleurs n'est pas exempte d'exception), chez les Oiseaux, en allant du Nord au Sud... »

7. Ces deux cas ont été soulignés précisément parce qu'ils apparaissent contradictoires (v. pp. 85, et 99 note 2), et *pour ouvrir la voie à des recherches et comparaisons ultérieures*, qui eussent débordé le cadre de cette étude, d'abord et surtout *systématique*. Voir également, ci-dessus, p. 64, le dernier paragraphe de l'article de Mr. Lönnberg sur l'origine de *colletti*, et, pp. 95-96, l'expression d'une hypothèse sur l'origine des petites Mésanges brunâtres qui, selon von Burg et quelques autres, habitent le Nord de l'Italie.

d'expression, local, de tel ou tel élément d'un stock chromosomien fondamental ! Et le beau travail de SUMNER sur les Races géographiques des Souris à pieds blancs américaines du Genre *Peromyscus* [nº 104], dont, selon toute vraisemblance, les conclusions sont applicables à nos Races géographiques d'Oiseaux, ne permet pas d'admettre que nous n'avons à faire qu'à de simples somations.

VII

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

1. *A Hand List of the Japanese Birds*, 1932.
2. Aellen (E.). Zur Kenntnis der Verbreitung der Weidenmeise *Parus atricapillus subspec.* ? in der Schweiz. *Die Vögel der Heimat*, 1932, pp. 177-180.
3. Allen (J. A.). The influence of physical conditions in the Genesis of Species. *Radical Review* I, 1877, pp. 108-140. Réimprimé *in* : *Annual Report of Smithsonian-Institution*, 1906 (pour 1905), pp. 375-402. Washington.
4. — The evolution of species through climatic conditions. *Science*, N. S. vol. XXII, n° 569.
5. Arrigoni degli Oddi (E.). *Manuale di Ornitologia italiana* ; 1904 (cité par le *Catalogue des Oiseaux de la Suisse*, IVme livraison, 1907, p. 554).
6. — *Ornitologia italiana*. Milano, 1929.
7. Bailly (J. B.). Notice sur la Mésange lugubre (*Parus lugubris*) Nat. *Bulletin d'Histoire naturelle de la Savoie*, janvier 1851, pp. 22 et suivantes. Chambéry.
8. — Description d'une nouvelle Espèce de Mésange de Savoie. *Ibidem*, janvier 1852.
9. — Article « Mésange alpestre » (*Parus Alpestris*), *in* : *Ornithologie de la Savoie*, vol. 3, pp. 66-76. Chambéry, 1854.
10. — Article « Mésange boréale » (*Parus borealis*). *Ibidem*, Appendice, pp. 457-463.
11. Baldenstein (Thom. Conradi von). Nachrichten über die Sumpfmeise (Moenchsmeise). *Neue Alpina*, 1827, pp. 30-36. Winterthur.
12. Bartels (M.), *in litteris*...
13. Belopolski (L.). *Parus atricapillus anadyrensis subsp. nova. Ornithologische Monatsberichte*, 1932, p. 122.
14. Bergman (Sten.). *Zur Kenntnis Nordostasiatischer Vögel. Ein Beitrag zur Systematik, Biologie, und Verbreitung der Vögel Kamtschatkas und der Kurilen*. Stockholm, 1935.
15. Bergmann. Über die Verhältnisse der Wärmeökonomie der Tiere zu ihrer Grösse. *Göttinger Studien*, erste Abteilung, 1847, pp. 595-708.

16. Bernhoft-Osa (A.). Beiträge zur Ornis von Voss in Norwegen. *Mitteilungen über die Vogelwelt*, 1922-1923.
17. Boetticher (H. von). Untersuchungen über den Zusammenhang zwischen Klima und Körpergrösse der homöothermen Tiere. *Zoologisches Jahrbuch* Abt. L., Systematik, Bd. 40, 1915, pp. 1-56.
18. Bourier (M.). Rapport sur les travaux de la « Commission pour l'unification des noms français des Oiseaux ». *Alauda*, 1935, pp. 9-32.
19. Brehm (Chr. L.). *Handb. Naturg. Vög. Deutschlands.* 1831.
20. — *Der vollständige Vogelfang. Eine gründliche Anleitung aller europäischen Vögel.* Weimar, 1855.
21. Burg (G. von). Articles « *Parus montanus*, *Parus montanus salicarius* Br. *Parus montanus alpestris* Fatio, *Poecile palustris varietates* », *in* : *Catalogue des Oiseaux de la Suisse*, IVme livraison : Accentoriens, Troglodytidés, Cinclidés, Pariens, pp. 532-562, 563-567, 567-568, 568-570. Berne, 1907.
22. — Les Mésanges grises. Communiqué à la Section de Zoologie de la Société Helvétique des Sciences naturelles le 30 juillet 1907, à Fribourg. *Archives des Sciences physiques et naturelles*, 4me période, t. XXV, pp. 373-376. 1908.
23. — *In* : *Ornithologische Monatschrift*, 1909, pp. 202-203 (cité par Stresemann, n° 92, p. 269).
24. — Die Sumpf-und Weidenmeisen. *Tierwelt*, Zofingen, 1925 (traduit en français pour une large part, *in* : Jouard, n° 57, pp. 255-262).
25. *Check-List of North American Birds prepared by Commitee of the American ornithologists'Union* (dite : « *The A. O. U. Check-List of North American Birds* »), fourth edition, pp. 229-230. Lancaster, 1931.
26. Corti (U. A.). *Mittellandvögel. Eine Studie über die Vogelwelt der Greifensee-Landschaft.* Berne, 1933.
27. Cuénot (L.). *L'Espèce.* Paris, 1936.
28. Démentieff (G. P.) *in litteris* des 17 mars, 9 avril 1932, 3 février 1934.
29. — Contribution à l'avifaune de la Sibérie Nord-Est (Liste des Oiseaux recueillis par N. P. Sokolnikow dans la région du fleuve Anadyr). *Alauda*, 1935, pp. 153-169.
30. — Contribution à l'avifaune de l'extrême Nord de la Sibérie (presqu'île de Taïmyr). *Alauda*, 1935, pp. 485-493.
31. — *Systema Avium Rossicarum*, vol. I (*Accipitres — Striges — Passeres*). Paris, 1935.
32. Depéret (Ch.). *Les transformations du monde animal.* 1re éd., Paris, 1907.
33. Domaniewski (J.). *In* : *Discipl. Biol. Archiv. Soc. Sci. Varsaviensis*, I, 10, 1922.
34. Dombrowski. *Ornis Romaniae.* Bucarest, 1912.
35. Dupond (Ch.). Considérations sur la terminologie française des plumages des Oiseaux. *Alauda*, 1933, pp. 33-41.
36. Fatio (V.). *Parus borealis. Bulletin de la Société ornithologique suisse*, t. I, 1re partie, pp. 79-93, 1865.
37. — *Faune des Vertébrés de la Suisse. Oiseaux*, 1re partie, pp. 484-490. Genève et Bâle, 1899.

38. Fediuschin (A. V.). Neue Formen palaearktischer Vögel. *Journal für Ornithologie*, 1927, Heft 3, pp. 490-495, et spécialement pp. 491-492.
39. Vostotchno-palearktitcheskie formy gaïtckki (*Parus atricapillus* L.) s totchki zrenia klimatitcheskogo orthogenesa (Les races paléarctiques orientales de *Parus atricapillus* (L.) du point de vue de l'orthogenèse climatique). *Annuaire du Musée zoologique de l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S.*, 1930, pp. 529-552.
40. Festa (E.). *in litteris* des 7 janvier 1932, 27 novembre 1933, 14 avril, 14 novembre 1935.
41. Gee, Moffet, Wilder. A Tentative List of chinese Birds (en anglais et en chinois). *Bulletin of the Peking Society of Natural History*. Peking, 1926.
42. Gerbe (Z.). Notice sur le *Parus borealis*, de Sélys (Mésange boréale). *In* : Mélanges zoologiques, Notices et observations sur quelques Vertébrés nouveaux pour la Faune de la Provence. *Revue et Magaz. de Zool.*, 16me année, mai 1853, pp. 197-203.
43. Ghidini. *In : Catalogue des Oiseaux de la Suisse* (nº 19).
44. Giglioli. *Avifauna italica*, ed. 2, I, 1889.
45. — *id.* , ed. 3, I, 1907.
46. Gloger. *Das Abändern der Vögel durch Einfluss des Klimas*. Breslau, 1833.
47. Görnitz (K.). Beitrage zur Avifauna der Pripjet Sümpfe. *Ornithologische Monatsberichte*, 1918, pp. 129-134.
48. — Ueber die Wirkung klimatischer Faktoren auf die Pigmentfarben der Vogelfedern. *Journal für Ornithologie*, 1923, pp. 456-511.
49. Gortner. On two different types of melanin. *Proc. Soc. Exp. Biol.*, vol. 9, 1912.
50. Grote (H.). *Parus atricapillus uralensis nom. nov. Ornithologische Monatsberichte*, 1927, p. 149.
51. Hachlob (W.). Uber eine neue mattköpfige Sumpfmeise. *Ornithologische Monatsberichte*, 1912, pp. 8-10.
52. Hartert (E.). *Die Vögel der paläarktischen Fauna, Systematische Übersicht der in Europa, Nord-Asien und der Mittelmeer-region vorkommenden Vögel*, 3 vol., avec Nachtrag. Berlin, 1903-1923.
53. — *Ditto, Ergänzungsband*, in Gemeinschaft mit Dr. Friederich Steinbacher bearbeitet, Hefte 1-4. Berlin, 1932-1935.
54. — *in litteris* du 24 août 1933.
55. Heim de Balsac (H.). Remarques ostéologiques, éthologiques et oologiques sur *Parus atricapillus subrhenanus* ((Kl. et Jord.). *Alauda*, 1929, pp. 305-335.
56. Hellmayr (C. E.). Einige Bemerkungen über die Graumeisen. *Ornithologisches Jahrbuch*, 1900, pp. 201-217.
57. — *Paridae, Sittidae* und *Certhiidae. In : Das Tierreich*, 18. Lieferung. Berlin, 1903.
58. — *Catalogue of the Birds of the Americas*, vol. VII.
59. Hens (P.). Over een nieuwe subspecies van de Matkopmees. *Parus atricapillus lönnbergi* Zedl. & Lönnb. *Jaarbericht Club Nederl. Vogelkundigen*, 15, 1925-1926, pp. 127-138.

60. INGRAM (COLL.) *in litteris* du 28 février 1933.
61. JORDANS (A.) *in litteris* du 6 novembre 1933.
62. JOUARD (H.). La Mésange alpestre ; et Annexe. *Revue française d'Ornithologie*, 1925, pp. 502-516, 34-49, 72-79, 97-103, 121-126, 137-149, 171-189.
63. — La Mésange alpestre, seconde Annexe. *Ibidem*, 1926, pp. 208-224, 248-263, 357-371. 520.
64. — Que faut-il entendre par Mésange alpestre ? *Bulletin de la Société Zoologique de Genève*, t. III, fasc. 6, janvier 1927, pp. 44-32.
65. — De la variabilité géographique de *Parus cristatus* dans l'Europe occidentale. *Alauda*, 1929, pp. 19-39.
66. — De la variabilité géographique de *Certhia familiaris* dans l'Europe occidentale. *Alauda*, 1930, pp. 162-202.
67. — Une petite question de nomenclature : à quelles Espèces du Genre *Parus* doit être réservé le nom subgénérique *Penthestes* ? *Alauda*, 1936, pp. 122-124.
67 *bis*. — Deux nouveaux points de rencontre de *Parus atricapillus* en France. *Alauda*, 1936, pp. 264.
68. JULLIEN (A.) *in litteris* des 13 janvier 1936.
69. KLEINSCHMIDT (O.). Beiträge zur Ornis des Grossherzogstums Hessen und der Provinz Hessen-Nassau (chap. IV : *Parus salicarius* C. L. Brehm, und die ähnlichen Sumpfmeisenarten). *Journal für Ornithologie*, 1897, pp. 112-137.
70. — Kurze Bemerkungen über das individuelle und geographische Variieren der Meisen und Baumlaüfer. *Ornithologische Monatsberichte*, 1900, pp. 167-169.
71. — Ornis von Marburg a. Lahn (planche V, *Parus*, et legende y relative). *Ibidem*, 1903.
72. — Neue Literatur über *Parus Salicarius*. *Falco*, 1907, III, pp. 85-88.
73. — Uber die Kriegssammlung der Herren Bacmeister, Schlüter, Rüdiger, Dennler u. a. *Falco*, 1917, pp. 20-24.
74. — *Parus Salicarius*, Eine Monographie der Erlkönigsmeise und zugleich eine kritische Studie über Entwicklungslehre und Artbegriffe. *Berajah, Zoographia infinita*, 1912, 1919, 1920, 1921, Anlage, I, 1913, Anlage II, 1919, et toutes planches d'accompagnement.
75. KOZLOWA (Mme E. V.). *Ptitsy Wysokogornogo Khangaïa* (Les Oiseaux du Haut-Khangaï, en Mongolie). Leningrad, 1932.
76. LA TOUCHE (J. D. D.). *A Handbook of the Birds of Eastern China*, vol. 1.
77. LAUDMANN (A.). Des fins et du but de la nomenclature quadrinominale. *Alauda*, 1932, pp. 375-389.
78. LÖNNBERG (E.). Två olika raser av nordisk mes. *Parus « borealis »*, pa den Skandinaviska halvön (Deux différentes races de Mésanges nordiques *Parus « borealis »* sur la presqu'île scandinave). *Fauna och Flora*, 1924-1925, pp. 113-118 (Avec une photographie représentant, vues sur leurs faces inférieures, *Parus atr. « borealis »* et *Parus atr. « colletti »*).

79. MAYAUD (N.). Contribution à l'étude systématique de *Parus palustris*. *Alauda*, 1933, pp. 101-109.

80. MAYR (E.) *in litteris* des 15 août 1928, 8 mai 1936.

81. MEYLAN (O.). Notes sur les Oiseaux des environs de Genève. 2e année, 1929. *Bulletin de la Société zoologique de Genève*, 1930, t. IV, 2, pp. 100-122.

82. — Remarques sur *Parus atricapillus* du Valais (Suisse). *Alauda*, 1930, pp. 77-84.

83. — Les mues et la succession des plumages chez les Oiseaux. *Alauda*, 1932, pp. 11-36.

84. MOLINEUX (H. G. K.). *A Catalogue of Birds, giving their distribution in the western portion of the palaearktic region*. Eastbourne, 1930.

85. MOLTONI et C. VANDONI, *in* : *Gli Uccelli d'Italia*, par le Prof. GIACINTO MARTORELLI. Nouvelle édition, 1931.

86. NAUMANN. *Naturgeschichte der Vögel Mitteleuropas*. Neu bearbeitet von..., herausgegeben von Dr. CARL R. HENNICKE in Gera, II Band.

87. OGÉRIEN (Frère). *Histoire naturelle du Jura et des départements voisins*. Lons-le-Saulnier, 1863-1866.

88. RENSCH (B.). *Das Princip geographischer Rassenkreis und das Problem der Artbildung*. Berlin, 1929.

89. RICHARD (A.). *In* : Calendrier ornithologique. *Nos Oiseaux*, 1936, p. 98.

90. RIDGWAY (R.). *The Birds of North and Middle America*, vol. III, 1904, pp. 395-406.

91. — *Color Standarts and color nomenclature*, 1912.

92. SACHTLEBEN (H.). *Vögel*. *In* : *Beiträge zur Natur-und Kulturgeschichte Lithauens und angrenzender Gebiete*. München, 1922.

93. SALIS (H. VON). Die Bergmönchsmeise (*Parus Baldensteini*). Ein Beitrag zur Bundnenschen Ornithologie. *Jahresbericht Nat. forsch. Ges. Graubündens*, VIme année, 1859-1860. Coire, 1861.

94. SCHIFFERLI (A.) *in litteris* des 14, 24 février, 14 mars 1932.

95. SEEBOHM (H.). *The Birds of Japanese Empire*. London, 1890.

96. SELYS-LONGCHAMPS (E. DE). Note sur une nouvelle Mésange d'Europe. *Bulletins de l'Académie royale de Bruxelles*, 1843.

97. SEMENOV-TIAN-SHANSKY. *Die taxonomischen Grenzen der Art und ihrer Unterabteilungen*. Berlin, 1910.

98. SNIGIREWSKI (S.). Zur Verbreitung der Vögel im südlichen Ural-Gebirge und neue Unterarten aus dieser Gegend. *Journal für Ornithologie*, 1931, pp. 57-66.

99. STEGMANN (B. K.). Ptitsy Kokchetawskik Borow (Les Oiseaux des parties boisées du district Koktchetaw). *Trudy Kasakstanskoi basy* (Travaux de la section de Kasakstars de l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S.), liv. 1, 1934, pp. 1-34.

100. STEJNEGER (L.). Notes on European Marshtits with description of a new subspecies from Norway. *Proceedings U. S. Nat. Mus.*, XI, 1888, pp. 71-76.

101. STRESEMANN (E.). Drei Jahre zwischen Verdun und Belfort. *Verhandlungen der Ornithologischen Gesellschaft in Bayern* (dits : *V. O. G. B.*), 1918, pp. 245-287.

102. STRESEMAN (E.) und SACHTLEBEN H. Ueber die europaïschen Mattkopfmeisen (Gruppe *Parus atricapillus*). *Ibidem*, 1920, pp. 228-270.

103. SUDILOWSKAJA (Mme A. M.). Rapport entre les écotypes et les races géographiques de *Leptopoecile sophiae*, Sev. *Bulletin Soc. Nat. Moscou, S. Biologique*, t. XLIV (5), 1935, pp. 253-261 (en russe, avec résumé en français).

104. SUMNER (F. B.). *Genetic, distributional and evolutionary studies of the subspecies of deer mice (Peromyscus)*, 1930.

105. TROLLER (JUL.). Die Weidenmeise. Ihre Unterarten in der Schweiz. *Der Ornithologische Beobachter*, 1922-1923, pp. 17-21 et 33-37.

106. WANG (SHI CHENG). A study of the Passerine Birds of Szechuan. *Contributions from the biological Laboratory of the Science Society of China*, vol. X, *Zoological Series*, nº 7, 1935, pp. 303-381.

107. WILDER (GEO D.) et HUBBARD (H. W.). List of the Birds of Chihli Province. *Journal of the North China Branch of the Royal Asiatic Society*, vol. LV, 1924.

108. VIVIEN DE SAINT-MARTIN et SCHRADER. *Atlas universel de géographie*. Nouvelle édition. Permanent.

108 *bis*. WEIGOLD (H.). — Als Ornithologe in Jehol. Eine Frühlingsreise zwischen China, Mandschurei und Mongolei. *Journal für Ornithologie*, 1935, *Sonderheft*, pp. 36-37.

109. WITHERBY (H. F.). *A Practical Handbook of British Birds*, vol. I, 1920.

110. YAMASHINA (Y.). Die Vögel der Kurilen. *Journal für Ornithologie*, 1931, pp. 491-540.

111. YEN (K. Y.). Les Oiseaux du Kwangsi (Chine). *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie*, 1933, pp. 204-243, 615-638, 755-788 ; 1932, pp. 24-51, 297-317, 489-507.

112. ZARUDNY und HÄRMS. Ueber eine neue Form der Sumpfmeise *Poecile salicaria neglecta nov. subspec. Ornithologische Monatsberichte*, 1900, pp. 19-20.

113. — Bemerkung zu *Poecile salicaria neglecta* Zurudny et Härms. *Ibid.*, nº 5, p. 67 (*Poecile salicaria bianchi, nomen nov.* pour *P. s. neglecta*, préoccupé).

114. ZEDLITZ (Cte v.). Ett litet bidrag till Kännedomen om de Skandineviska fågelraserna. *Fauna och Flora*, 1925, Häft 4, pp. 145-175 et spécialement pp. 152-153.

NOTES SUR LA MIGRATION ET LA NIDIFICATION DU PRINTEMPS 1936

par Jacques Delamain et Henri Jouard.

Premières arrivées constatées de migrateurs en Charente, à l'exception de celles de la Fauvette à tête noire et du Pouillot véloce qui n'ont pu être déterminées en raison du nombre élevé des hivernants des deux espèces pendant l'hiver très doux de 1935-1936 :

I. — Du 17 au 27 mars 1936.

Conditions météorologiques : Pressions barométriques moyennes ou faibles s'abaissant de 1.020 millibars au début de la période à 1.002 le 22 mars pour se relever à 1.010 environ du 23 au 27 mars. Vents du secteur Sud (E. S.-E. à S.) de moyens à faibles. Très belles journées chaudes et ensoleillées du 17 au 20 mars. Temps nuageux ou assez nuageux du 21 au 27 mars.

		Caractère de ces arrivées
19 mars	Pouillot chantre	normale
21 —	Hirondelle de cheminée	normale
22 —	Coucou gris	avancée
23 —	Torcol fourmilier	avancée
23 —	Rouge-queue à front blanc	avancée de huit jours sur la normale (moyenne de 7 années)
24 —	Huppe fasciée	légèrement avancée

Malgré les conditions météorologiques qui paraissent très favorables comme douceur de température et force moyenne du vent, la migration reste très faible depuis les premières arrivées, pour les espèces en question.

II. — Du 27 mars au 6 avril :

Pressions barométriques moyennes ou assez élevées (1.020 à 1.025 millibars du 29 mars au 2 avril). Vents du secteur S. avec tendance à virer à W. par S.-W. Très belles journées chaudes du 30 mars au 2 avril, avec tendance orageuse les 2 et 3 avril. Violent orage du S. avec grosse pluie (0.030 millim. en 4 heures) le 4 avril, suivi de temps nuageux les 5 et 6 avril.

Les seuls mouvements sensibles pendant cette période sont :

2 avril Augmentation très nette des Rouges-queues à front blanc

4 — Légère augmentation des Pouillots chantres après le gros orage de la nuit.

Cru entendre la Fauvette orphée.

III. — Du 7 avril au 14 avril.

Pressions barométriques moyennes (de 1.000 à 1.020 millibars) Vents du secteur N. moyens à forts. Journées belles ou nuageuses avec nuits claires et froides. Gelée le 9 avril.

			Caractère de ces arrivées
8	avril	Hirondelle de rivage	normale
8	—	Râle de genêts	avancée
9	—	Rossignol philomèle	normale
9	—	Hibou scops (entendu ?)	
10	—	Rousserolle des phragmites	avancée
10	—	Bergeronnette printanière	avancée
11	—	Fauvette grisette	normale
11	—	Pouillot de Bonelli	normale
11	—	Augmentation sensible des Huppes fasciées	

IV. — Du 14 avril au 28 avril :

Pressions d'abord faibles (1.000 millib.) s'élevant graduellement à 1.025 et à 1.030 millibars le 24 avril, avec intervalle de dépression profonde les 21 et 22 avril accompagnée de forte pluie du 20 au 22 avec grêle et neige fondue le 22 avril. Vents du secteur N. (N.-W. à E.). Refroidissement marqué. Gelées affectant les récoltes

du 16 au 20 avril. Neige fondue et grêle les 17 et 22 avril. Grêle le 27 avril avec orage du N. Belles journées avec vent E. les 23, 24, 25 avril. Ciel généralement nuageux le jour avec nuits claires.

		Caractère de ces arrivées
18 avril	Hirondelle de fenêtre	retardée
24 —	Loriot jaune	faiblement retardée
26 —	Pipit des arbres	retardée
27 —	Martinet noir	retardée
28 —	Pie-grièche à tête rousse	normale

Remarques générales. — Au cours d'un mois de mars exceptionnellement doux, il y a eu une avance très nette dans les premières arrivées des espèces qui atteignent normalement pendant ce mois cette région des Charentes. Ensuite, la migration s'est sensiblement ralentie et l'avance a été perdue. La plus grande partie d'avril, à l'exception de la première semaine, ayant été fraîche et inclémente, il en est résulté des retards très marqués.

A la date où je relève ces notes (28 avril) il me manque encore, ici : la Caille des blés, l'Engoulevent crépusculaire, la Tourterelle des bois, la Pie-grièche écorcheur, la Rousserolle turdoïde, le Gobemouches gris. J'ai cru entendre ce matin quelques notes du Contrefaisant à courtes ailes...

Jacques Delamain.

* * *

Mes observations de printemps pour le Dijonnais et le Louhannais correspondent, à peu de chose près, à celles de M. Delamain pour le Sud-Ouest de la France. Comme y correspondent, à peu de chose près, les conditions atmosphériques enregistrées ! Ici comme là, après un superbe mois de mars pendant lequel végétation et Oiseaux avancèrent anormalement, nous eûmes ce que les Suisses appellent une « rebuse », dont pâtirent bêtes et plantes (la plupart des arbres fruitiers en fleurs précoces ont été gelés).

Quelques dates :

23 *février*. Route Dijon-Louhans (sur Saône-et-Loire). Plusieurs Traquets pâtres — au moins une demi-douzaine — distribués sur environ dix kilomètres. (En avance !)

20 *mars*. Dijon. Premier chant d'un Cini dans un jardin public.

28 *mars*. Région de Pâques (Côte-d'Or). Premier chant d'un Coucou. (En avance !)

Deux Pipits des arbres sont observés au même lieu par notre collègue Robert HAINARD, de Genève, en séjour chez moi. (En grosse avance !)

30 *mars*. Dijon. Les Cinis, dont le nombre n'a cessé d'augmenter depuis les 24-25 mars, sont maintenant tous arrivés. Mâles en plein chant.

13 *avril*. Plaine de la Bresse. Passage assez important de Busards Saint-Martin (♂), et, aux mêmes lieux, d'Hirondelles de cheminée.

15 *avril*. Branges (Saône-et-Loire). Quelques Fauvettes grisettes, pas encore bien cantonnées, dans les haies, les buissons. Rares chants.

16 *avril*. *Ibid*. Quelques Hirondelles de fenêtre.

1er *mai*. Dijon. Passage de Pouillots chantres dans les jardins (il y a longtemps que ce passage, qui battait son plein dans le Louhannais au début d'avril, puis avait subi un arrêt, devrait être terminé !)

16 *mai*. *Ibid*. Chants répétés d'un Chantre de passage, le matin, dans mon propre jardin.

22 *mai*. *Ibid*. De même ! Après quelques jours très chauds, il fait de nouveau très froid ; ciel gris, bise... N'empêche que, le 19 mai, *Phylloscopus trochilus* était en plein chant et cantonné dans un bois de la région où il niche abondamment.

Mais les arrivées et les passages n'ont pas été seuls influencés. La nidification le fut aussi : après avoir trouvé au début d'avril ou mi-avril, du fait d'Espèces installées depuis mars sur leurs cantons, des pontes remarquablement précoces, je dus attendre jusqu'à la fin du mois ou le début de mai pour en retrouver d'autres, plutôt retardées cette fois, et sans qu'eût été remplacé entre temps, comme il est normal [1], ce qui avait été prélevé ou détruit.

Quelques dates :

8 *avril*. Dijon. Nid de Pinson contenant 5 œufs frais. (Grosse avance [2] !)

---

1. Les premières pontes non incubées des petits Passereaux sont « remplacées », le plus souvent dans les huit ou quinze jours qui suivent leur enlèvement, sans qu'aucun préjudice en résulte pour les secondes pontes éventuelles. — H. J.

2. Nous avons également noté à Buré-d'Orval, Meurthe-et-Moselle, au début d'avril, plusieurs nids de Pinson en construction, nids abandonnés par la suite à cause du mauvais temps. Nous n'avions jamais rien vu de tel. — H. HEIM DE BALSAC.

12 *avril.* Branges. Nid de Pinson complètement terminé, abandonné par la suite, les pluies abondantes et successives ayant tout détrempé.

20 *avril.* Dijon. Nid de Pinson contenant 5 œufs légèrement incubés. (C'est à peine l'époque.)

21 *avril. Ibid.* Nid de Cini contenant 4 œufs (ponte complète) frais. (Avance de quelques jours.)

24 *avril.* Bessey-les-Citeaux (Côte-d'Or). Pas encore de forages des Mésanges boréales là où, en 1935 et à cette époque, l'Oiseau commençait à pondre. (Retard sensible.)

27 *avril.* Dijon. Nid de Cini contenant 4 œufs légèrement incubés. (C'est à peine l'époque.)

16 *mai. Ibid.* Une nichée de jeunes Chardonnerets sortis du nid. D'où il résulte qu'une ponte de cette Espèce a eu lieu dès le début de la seconde quinzaine d'avril. (Avance très sensible.)

25-28 *mai. Ibid.* Remplacement de la ponte de Pinson prélevée le 20 avril. (Retard sensible.)
etc...

Henri JOUARD.

LA FAUVETTE PITCHOU *SYLVIA UNDATA* EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU

par Ronald SEYDOUX.

La Croix-Saint-Jérôme est située à 15 km. environ de Fontainebleau, aux confins Ouest de la Seine-et-Marne. Elle est le centre, épargné par miracle, d'une région sylvestre détruite par l'incendie en 1921.

Le sol, sablonneux, couvert de rochers dans ses parties accidentées, est caractéristique de la forêt de Fontainebleau ; il suffit néanmoins de forer deux ou trois mètres pour trouver l'eau dans les parties basses. La végétation arboricole est vraiment pauvre : le Bouleau, arbre d'élection, prolifère partout, et son feuillage jette une note tendre et gaie dans un cadre plutôt sévère ; le Pin sylvestre, récemment implanté, se reproduit rarement de lui-même, et ses jeunes plants ont besoin de protection contre les Lapins ; en plus de ces deux essences, signalons un îlot de Robiniers et de Chênes, quelques rares individus isolés de ces derniers, et des Châtaigniers. Le sol est tapissé de Bruyères : l'espèce dominante, *Calluna vulgaris*, couvre des espaces considérables ; elle résiste aux sous-bois de Pins et monte bien avant dans les amoncellements rocheux. Par place, on trouve quelques touffes de Genêts *Sarothamnus scoparius*, ainsi que des taches assez importantes de Fougères. Mentionnons, pour terminer, qu'il existe aussi des espaces parfaitement arides, où seuls voisinent la roche et le sable gréseux.

Ce milieu très particulier a sur l'avifaune locale une influence directe : sans vouloir passer en revue les espèces résidentes et celles dont l'absence est caractéristique, je me bornerai à signaler l'absence totale de Moineaux (et pourtant chaque lotissement a son poulailler) et l'extrême rareté du Merle noir *Turdus merula*. Par contre, chaque année je rencontre la Huppe *Upupa epops* ; et les

Engoulevents *Caprimulgus europæus* se multiplient en grand nombre.

Le 19 avril 1935, par une matinée fraîche et ensoleillée, mon attention fut attirée par les allées et venues d'un petit Oiseau, d'aspect presque noir, au vol rasant et rapide. Bien qu'aux trois quarts dissimulée dans les Bruyères, ma présence ne fut pas sans l'inquiéter ; et, suspendant son manège régulier, il disparut, pour revenir après un instant sur un Bouleau tout proche. Là, tantôt il quêtait sur les feuilles naissantes, tantôt parcourait la ramure avec une souplesse d'acrobate, s'agrippant par les pattes dans les positions les plus variées... Pendant tout ce temps sa queue, particulièrement longue, se dressait fréquemment par brusques saccades ; et les plumes en érection de sa tête formaient calotte. J'ajoute que ses incessants mouvements étaient accompagnés d'un cri, sorte de trémolo d'inquiétude (*terrr......... terrrr...*), plutôt insistant que fort, et qui me parut très grave par rapport à son chant, entendu plus tard. Voici le relevé de mes notes descriptives de terrain : Pattes couleur chair ; ventre, poitrine, cou, vineux foncé ; tête ardoise ; dos, queue et ailes bruns (les ailes courtes par rapport à la queue) ; rectrices externes légèrement bordées de blanc.

Brusquement l'Oiseau prit son essor, et disparut dans les Bruyères Familiarisé, sans doute, avec ma présence, il allait bientôt reprendre le mouvement de va-et-vient qui avait primitivement attiré mon attention..., et je pus voir la femelle (dont le plumage est moins foncé que celui du mâle) faire de même.

Ayant observé avec précision la direction de leur vol, je ne tardai pas à découvrir un nid de Fauvette pitchou *Sylvia undata*, contenant quatre petits, noirâtres, que tachait seul le jaune pâle des commissures de leur bec et qui, ayant clos leurs yeux, se calèrent au fond du nid — sorte de petite pelote noirâtre, un peu hirsute — pendant tout mon examen. Ce nid était soigneusement dissimulé dans les rameaux moyens d'une touffe de Bruyère dégagée, qu'ombrageaient encore des feuilles desséchées.

Le 21 mai, par temps froid et couvert, plus traces de Pitchou dans les environs du nid. Je prends ce dernier, qui était parfaitement conservé.

Dimensions : hauteur totale 77, diamètre extérieur 85, diamètre intérieur 55, profondeur 46 mm. ;

Composition : assez épais revêtement externe de ces Lichens

blancs qui poussent sur le sol dans la lande à Bruyère, avec quelques fines brindilles de Bruyère, et des cocons d'Araignées, radicelles et menus brins de Graminées, crins nombreux et fils d'Araignées.

Forme : coupe profonde, sorte de dé renversé, du type Fauvette grisette *Sylvia communis* mais plus petit, plus serré.

Le 2 juin, par beau temps, en bordure d'une région rocheuse, mais toujours dans les Bruyères, je tombe sur un mâle que ma présence inquiète.

Le 20 juin, grand ciel bleu, température très chaude. Je rencontre une famille de Pitchous dans un cirque rocheux. Désireux d'acquérir un spécimen, je tire et manque un jeune. Quelques minutes plus tard mon attention est attirée par le chant du mâle. Cherchant à le suivre, je suis entraîné de Bouleau en Bouleau où, chaque fois, son chant m'appelle... (ce chant, gazouillis vif, entraînant, d'une tessiture très élevée, eut lieu à deux reprises au vol ; l'attitude de l'Oiseau rappelait alors celle de la Fauvette grisette). Après une demi-heure de chasse je « perds » mon Pitchou sans avoir pu tirer : il était sans cesse en mouvement dans les basses branches des Bouleaux et dans la Bruyère, et son vol rasait toujours le sol. Revenu sur mes pas, ma surprise est grande de trouver presque au même lieu les jeunes que j'avais quittés, et, cette fois, je puis me procurer un jeune, qui avait quitté le nid depuis 8 jours à peine.

Le lendemain, dans une région écartée, où ne passent guère de promeneurs et où alternent de mètre en mètre Bruyères et bouquets de jeunes Bouleaux (âge cinq ans environ, taille 2 m. 50), mais voisine, je trouve un second nid, contenant cinq œufs incubés de deux jours.

Nid : forme comme le précédent ; dimensions : hauteur 65, diamètre extérieur 85, diamètre intérieur 43, profondeur 45 mm. ; composition : Lichens en moins grand nombre, à peu près à égalité de volume avec les brindilles de Bruyères, radicelles et fines graminées, crins très abondants et surtout d'une couleur rousse très voyante.

Œufs (d'après J. de Chavigny, à qui ils ont été remis, *in litteris*) : du type courant des *Sylvia undata aremorica* et *S. u. dartfordiensis*, c'est-à-dire à taches assez larges et assez denses d'un gris roussâtre (et non du type, qui serait plus rare, à taches plus petites et d'une tonalité gris verdâtre) ; mesurant, et pesant, vidés :

17 mm. 3 × 12,9	0 gr. 077
16 mm. 8 × 12,9	0 gr. 075
16 mm. 7 × 12,8	0 gr. 072
16 mm. 7 × 12,8	0 gr. 070
16 mm. 9 × 12,9	0 gr. 075

En résumé, la Fauvette pitchou habite, au moins partiellement, la forêt de Fontainebleau, où elle se tient dans les Bruyères et les branches basses des jeunes Bouleaux ; elle semble d'ailleurs y craindre le ciel couvert et la pluie, car je ne l'y ai jamais remarquée que par beau temps... Plusieurs couples ont niché, en 1936, aux environs de la Croix-Saint-Jérôme (Seine-et-Marne), faisant sans doute deux pontes annuelles normales. L'une des couvées, très précoce, est un indice probable de l'hivernage de l'Oiseau sur les lieux.

[La découverte à la Croix-Saint-Jérôme de la Fauvette pitchou pose divers problèmes. Et d'abord ceux-ci :

L'Oiseau a-t-il échappé jusqu'ici à l'observation des auteurs qui explorèrent la forêt de Fontainebleau et écrivirent sur elle ?

Ou si c'est, pour cette forêt, une nouvelle acquisition ? Et, dans ce cas, d'origine occidentale, ou directement méridionale ?

Il ne me paraît pas imprudent de considérer d'abord que, vu son abondance relative, l'Oiseau est installé depuis pas mal d'années là où M. Seydoux l'a rencontré ; ensuite qu'il y est venu depuis l'Orléanais, où le Marquis de Tristan l'a récemment reconnu (comme l'avaient reconnu dans le Calvados et la Seine-Inférieure MM. Castel, Le Dart, Olivier, *et cæteri*...) : car il n'y a guère qu'une centaine de kilomètres de l'Orléanais à la Croix-Saint-Jérôme, qui se trouve en bordure *Ouest* de la forêt !

D'origine indiscutablement méridionale, notre Fauvette aurait gagné l'Angleterre en suivant les côtes océanes, et ce n'est qu'ensuite que, depuis l'Atlantique, elle se serait avancée dans l'intérieur de nos terres en direction Est... D'ailleurs, sa présence en tant que « relique méridionale » dans la forêt de Fontainebleau n'aurait rien pour surprendre les naturalistes qui savent combien d'autres « reliques », dans les divers domaines de la zoologie et de la botanique, on trouve dans la très intéressante forêt de Fontainebleau. — *Rédaction*. H. J.]

A PROPOS DE LA RÉCENTE « INVASION » DE BECS-CROISÉS, *LOXIA CURVIROSTRA*

par Henri JOUARD.

Cette invasion, par vagues successives, comme je l'ai indiqué pour la Côte-d'Or (cf. *Alauda* 1935, n° 4, p. 572), m'a suggéré diverses réflexions et permis quelques observations particulières :

A. — Le « pointage » géographique et chronologique des Becs-croisés en mouvement, comme aussi certains baguages heureux, ont prouvé que les Becs-croisés d'« invasion » ne nous viennent pas des Alpes, comme on serait tenté de le penser d'abord, mais bien de l'extrême Nord et Est de l'Europe. Est-ce à dire que les Becs-croisés des Alpes n'émigrent pas ? Bien osé qui, dans l'état actuel de nos connaissances, l'avancerait ! D'autant plus que, *sur un territoire donné des Alpes*, ces Oiseaux, très abondants certaines années (les années où fructifie le « gros » des Epicéas *Picea excelsa* de ce territoire), sont très rares, sinon absents, certaines autres (bien qu'y pendent encore, parfois, d'assez nombreux cônes)...

Mais il est probable : 1° qu'il suffit aux Becs-croisés natifs des Alpes de se déplacer dans le massif lui-même pour trouver toujours de quoi satisfaire à leur appétit vorace ; 2° que ces Oiseaux ne ressentent pas, ou ressentent moins, l'*exigence* de l'exode qui, certaines années, frappe leurs congénères nordiques [1], — ceci évidemment en relation avec cela.

---

1. Ceux-ci vont jusqu'à envahir les Alpes elles-mêmes puisqu'en 1923 j'y ai vu, parmi d'innombrables Becs-croisés des sapins *Loxia curvirostra*, plusieurs Becs-croisés bifasciés *Loxia leucoptera bifasciata*, évidemment de la même « fournée », dont les forêts de l'Extrême Nord européen — Laponie — constituent le pays d'origine (Cf. *Les Oiseaux du plateau de Montana-Vermala*, par H. J., Bulletin de la Murithienne, fascicule XLVIII, 1930-1931, pp. 113 et 114, et note 1 de p. 113).

B. — En écrivant ce qui précède j'ai supposé — comme l'ont supposé bien d'autres ornithologistes avant moi — que, le Bec-croisé étant strictement lié, de par son régime alimentaire, à la fructification des Epicéas (ou d'autres Conifères, dans d'autres pays), il se trouvait *dans l'obligation de partir pour ne pas mourir de faim* quand cette fructification était rare, ou nulle. Autrement dit, j'admettais que les déplacements des *Loxiae* étaient conditionnés par la *seule* recherche d'une nourriture appropriée. Je n'en notais pas moins que, dans les Alpes, il n'y avait pas toujours des Becs-croisés là où il y avait des cônes...

Je précise aujourd'hui que les Becs-croisés nordiques qui, cet été, envahirent nos plaines de l'Est français vidèrent les lieux sans que fût survenue une réduction sensible de la valeur alimentaire de ces lieux (puisque de nouvelles bandes ne tardèrent pas à s'y installer!), et que la seconde « vague », de septembre, poursuivit son chemin, à son tour, sans en avoir non plus épuisé les réserves (il pend encore, fin janvier, de nombreux cônes d'Epicéas — pour ne parler que d'eux — aux « sapinières » de Dijon et des environs de Dijon, cônes porteurs de semences et qui n'ont même pas été effleurés par les Oiseaux !).

Me dira-t-on que les Becs-croisés d'invasion, Oiseaux insouciants du danger, et « stupides », ne tardent pas à pâtir de la méchanceté des hommes de chez nous, — d'où un apparent départ qui, de fait, signifie destruction ? Je ne le crois pas : si un pourcentage de Becs-croisés dont j'accorde qu'il peut n'être pas sans influence tombe sous les coups des chasseurs et des gamins (nous verrons tout à l'heure le cas d'un « blessé »), ce pourcentage n'est jamais tel qu'une *extinction* ou *quasi-extinction* [1] s'ensuive en quelques semaines. Alors ?

Alors je pense que les mouvements des Becs-croisés, s'ils apparaissent *en connexion avec* la recherche d'une nourriture appropriée à l'Espèce, ne peuvent être expliqués *exclusivement* par elle : de même que les « vrais » migrateurs, le Bec-croisé *doit* poursuivre son chemin, une fois qu'il est parti à l'aventure, — que « l'ordre reçu » soit d'origine exogène ou endogène, ou des deux... [2]

---

1. J'ai revu, ou réentendu, les 15 et 17 janvier, un, puis un autre Bec-croisé.

2. Ce qui ne signifie pas que j'entends apporter « de l'eau au moulin » du Dr Cathelin, dont les affirmations péremptoires sur la migration des Oiseaux restent absolu-

Et je rappelle que la grosse majorité des Becs-croisés vus en Bourgogne pendant l'été et l'automne 1933 étaient des Oiseaux jeunes : « Un Oiseau rouge pour quatre ou cinq Oiseaux grisâtres, ou verdâtres, ou vaguement nuancés, çà et là, de jaune-orangé. » Car on ne saurait avoir eu affaire à de nombreuses femelles, qu'eussent accompagnées quelques rares mâles !

* * *

J'ai dit qu'une bande de Becs-croisés s'était cantonnée, pour ainsi dire, sur deux Amandiers *Amydalus communis* L. de mon jardin. Je me réservais de raconter qu'ayant ramassé, sous l'un de ces Amandiers, le 11 octobre, un Bec-croisé en fort mauvais état (l'Oiseau portait à la tête et à l'aile droite de graves blessures ; il avait perdu un œil et ne pouvait plus voler), je voulus expérimenter sur lui le degré d'attraction exercé sur l'Espèce par diverses nourritures...

Je plaçai donc mon éclopé dans une grande caisse à ciel ouvert au fond garni de noix plus ou moins brisées, parsemées d'amandes douces et de cônes d'Epicéas porteurs de semences. Eh bien ! pendant les trois jours qu'il vécut auprès de moi (par le moyen d'une branche d'Epicéa dont j'avais orné sa prison, il s'était enfui, à deux reprises, mais avait été retrouvé sans peine par mes enfants — une fois sous « son » Amandier, et une fois au milieu d'un tennis voisin), cet Oiseau, jeune mâle d'après son plumage (un domestique brûla, par erreur, le cadavre, avant que j'eusse vérifié son sexe à l'autopsie), ne *toucha* ni aux cônes d'Epicéas, ni aux noix, mais se régala exclusivement d'amandes.

J'ajoute qu'à peine déposé dans sa caisse il s'était « mis à table », à moins d'un mètre de moi, — montrant à merveille les étonnantes

---

ment « en l'air », — cet auteur ne s'étant pas plus donné la peine d'étudier objectivement, posément, le phénomène dont il traite, qu'il ne s'est assujetti à chercher des nids avant de leur consacrer un livre (d'où les innombrables erreurs de ce livre), et qu'il n'a étudié lui-même, dans la nature, des nids parasités par le Coucou gris *Cuculus canorus* avant de déclarer « fort simple » la « signification » de « faits » qu'il méconnaît (cf. l'effarant article intitulé « L'énigme du Coucou », que n'a pas craint de publier *L'Oiseau*, 1936, n° 1, pp. 71-76, article duquel il ressort à l'évidence que non seulement l'éminent chirurgien au violon d'Ingres n'a de lumières que sur une toute petite partie de la littérature du sujet, mais encore n'a jamais vu d'œufs ni de jeunes fraîchement éclos de Coucou !)

facultés d'acclimatation et de familiarité de tant d'Oiseaux nordiques, et en particulier du Tarin des Aulnes *Carduelis spinus* lequel, comme on sait, vient saisir des graines dans la main de celui qui l'a capturé, quelques instants après avoir été mis en cage... Il ne se servait de son bec — si imposant ! — ni pour mordre ni même pour menacer, se contentant d'éviter, en fuyant clopin clopant, la main qui le cherchait, et de pousser quelques criailleries au moment même où il était saisi.

— Je n'ai pas connaissance que l'amande douce ait été signalée par d'autres que N. Mayaud (cf. *Alauda* 1930, nos 7-8, p. 498) comme tenant une place importante dans le régime alimentaire du Bec-croisé en migration [1]. Sur l'arbre, les Oiseaux en usaient avec elle comme ils en usent avec les cônes d'Epicéas auxquels, pour une raison ou une autre, ils ne se suspendent pas : ils la coupaient de sa tige, l'emportaient sur une branche, et l'y dépeçaient du bec, serrée entre les griffes... De tout près, sur mon spécimen captif, j'ai bien vu comment ils en venaient à bout : cisaillant de leurs « crochets », tantôt tête latérale, tantôt tête droite, l'enveloppe verte puis la coque ligneuse, ils arrivaient vite à l'amande intérieure qu'ils rognaient à son tour en petits morceaux que saisissait alors adroitement leur langue... Et quand l'amande, réduite à presque rien, disparaissait dans le fond de la coque, le grand bec croisé allait l'y rechercher, ses deux pointes chevauchantes complètement enfoncées...

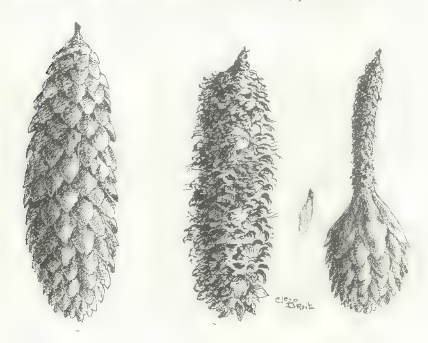
* * *

Et voici, pour finir, quelques dessins à la plume, dûs à notre ami Jean Droit, représentant trois cônes d'Epicéas, — l'un vierge, l'autre cisaillé par les Becs-croisés, le troisième rongé par l'Ecureuil *Sciurus vulgaris* (entre ces deux derniers, une graine avec son ailette).

---

1. Ayant fait à ce sujet quelques rapides recherches dans la « littérature », j'ai relevé que, dans son travail, d'ailleurs excellent, sur les baies consommées par les Oiseaux (Cf. *Journal für Ornithologie*, 1930, pp. 273-300), Ludwig Schuster ne citait pas le Bec-croisé parmi les consommateurs de pépins de Pomme. La chose est pourtant bien connue — au moins de nos paysans normands, dont les Becs-croisés dévastent les Pommiers à chaque invasion !

Ces dessins permettent de se rendre compte de la façon toute différente dont les cônes sont attaqués par les deux Animaux : tandis que l'Ecureuil arrache les écailles et, pour consommer les



graines qu'elles abritent, met à nu le cylindre central du cône (pour partie, ou entièrement, en commençant par la base) le Bec-croisé *fend les écailles longitudinalement*, et coupe, en somme, plus qu'il n'arrache, ce dont il veut se débarrasser. Quand on a bien vu cela, impossible de se tromper sur l'identité du dévastateur dont on voit les victimes éparses à terre, sous les Conifères !

Dijon, 21 janvier 1936.

CORRESPONDANCE, NOTES ET FAITS DIVERS

Du poids du Coucou.

Dans son *Essai sur les causes physiologiques du parasitisme du Coucou*, présenté à la séance du 24 juin 1935 de la S. E. O. (*cf. Alauda* 1935, n° 3, pp. 278-281), M. LIENHART porte à 250 et 300 grammes le poids vif de la femelle du Coucou.

J'ai pesé quelques oiseaux ; jamais je n'ai trouvé celui que cite M. LIENHART. Le poids mentionné est-il constant ? et normal ? [1]

Albert HUGUES.

La bibliographie ornithologique française.

On ne peut trouver, en France, rien de comparable, sur ce sujet, aux innombrables fiches recueillies, pendant plus d'un demi-siècle, par le savant et vénérable ornithologiste Dr Louis BUREAU.

Un instrument important, que nous nous permettons de signaler, car nous savons qu'il a été négligé malgré nos conseils, est le *Catalogue de la bibliothèque de la Feuille des Jeunes Naturalistes.*

J'ai eu naguère, peu après 1900, toute la partie alors parue de ce catalogue, qui fut continué jusqu'à la guerre de 1914. J'en avais extrait (de la 1re partie), pour ma documentation personnelle, tout un cahier de titres de travaux ornithologiques et je restai longtemps abonné à la seconde, qui paraissait en fascicules séparés sous la direction d'Adrien DOLLFUS.

Un peu oubliée, cette vieille *Feuille des Jeunes Naturalistes*, qui, fondée au lendemain de la guerre franco-allemande de 1870-1871, devait disparaître avec celle de 1914 !

---

1. Dans son intéressant travail *Masse, Gewichte und Zug nach Alter und Geschlecht bei Helgoländer Zugvögel* (Aus der Biologischen Anstalt auf Helgoland. — Abteilung Vogelwarte), 1926, H. WEIGOLD indique pour *Cuculus canorus canorus* les poids en chair suivants : « 2 spécimens 90-93.5, en moyenne 91,75 gr. ; — HEINROTH : 100 gr. ; — THIENEMANN déclare 111 pour un juv. et 142 pour un ♂ adulte. En Chine, j'ai trouvé, pour 8 spécimens de la forme *telephonus* : 92-142. » — *Rédaction* (H. J.).

Lavauden avait pensé la faire revivre. Il se heurta à la volonté d'A. Dollfus avec qui je l'avais mis en relation avant la fin de la guerre. MM. Molliord et Etienne Rabaud la dirigèrent de 1924 à 1926 sous le titre de *Feuille des Naturalistes*.

De « *vieux* » ornithologistes, qui la plupart ne sont plus, avaient fait leurs premières armes dans cette *Feuille des Jeunes*. Sa disparition fut une grosse perte pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire naturelle de notre pays.

Albert Hugues.

Sur la nidification « domestique » du Merle noir.

M. Jouard a certainement raison d'écrire (cf. *Alauda* 1935, pp. 261-262) que les cas de nidification du Merle noir *Turdus merula* dans les maisons sont assez rares, ou rares, en France. J'en ai néanmoins, en ce qui me concerne, connu plusieurs : un Merle a niché, en 1925, sous l'avant-toit de ma maison même ; un autre, dans mon voisinage, sous un hangar.

Je crois que la rareté de la chose vient de la destruction qu'on fait, en France, des Oiseaux, et notamment des Merles, qui sont vendus comme Grives pour la table, sinon consommés sous leur nom propre. Le cas d'une autre espèce, l'Etourneau *Sturnus vulgaris*, n'est-il pas révélateur ? En Angleterre, on peut dire que chaque maison isolée a son couple d'Etourneaux nicheurs, aussi impudents que les Moineaux. Où voit-on cela en France ? Or, il y a quelques années, autour de chez moi, au voisinage immédiat de ma demeure (où l'on ne tire ni ne piège jamais les Oiseaux) j'ai mis des nichoirs qui sont maintenant occupés régulièrement par les Etourneaux, au point que c'en devient gênant ! Autrement dit, la différence de comportement observée entre les Merles de l'Europe centrale et ceux de chez nous ne serait-elle pas simplement l'effet d'une sauvagerie qui s'est développée vis-à-vis de l'Homme — et pour cause — en direction occidentale ? Ce qui me surprend toutefois, c'est qu'en Angleterre, où le Merle n'est certes pas persécuté, il semble, d'après les auteurs dont j'ai les ouvrages, qu'un nid de l'espèce sous un toit soit à peu près inconnu... Il y aurait bien, alors, un « caractère acquis » médio-européen qui tendrait à gagner vers l'Ouest, en France tout au moins.

Jacques Delamain.

A propos de la nidification du Pic noir dans le Massif central.

La présence du Pic noir dans le Massif Central (cf. *Inventaire des Oiseaux de France*, p. 89) a été maintes fois signalée par d'anciens auteurs, et diverses collections locales en conservent le témoignage. Il nous a paru néanmoins intéressant de demander à notre collègue le Marquis DE PARDIEU des précisions sur les récentes rencontres qu'il fit de *Dryocopus martius* dans les chaînes de montagnes boisées du centre de notre territoire continental français. Voici sa réponse :

« C'est dans la forêt de l'Assise, située aux confins des trois départements de l'Allier, de la Loire, et du Puy-de-Dôme, que j'ai pu observer le Pic noir en 1926. L'Assise (1.100 ha.) est une forêt de Hêtres particulièrement sauvage et traversée jusqu'à ces dernières années par une seule route, fort mal entretenue. Au centre de la forêt s'élève une crête de près de 1.200 mètres (Les Pierres du Jour) qui est le point culminant de la région, premiers contreforts des Monts de la Madeleine.

Il y avait à cette époque à l'Assise un garde-forestier de l'Etat intelligent et assez bon connaisseur d'Oiseaux. C'est lui qui m'a révélé la présence du Pic noir en ces lieux où le Pic vert demeurait inconnu ; nous l'avons vu bien souvent et même plusieurs fois d'assez près. Nous avons trouvé le nid, mais hélas ! après le départ des jeunes, dans un Hêtre, et cela tout à fait par hasard, car c'était dans un des coins les plus retirés de la forêt. Chose curieuse, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir ultérieurement et d'après les observations du garde-forestier (il est resté six ans à l'Assise) le nombre des Pics noirs ne devait pas excéder deux couples. Les jeunes essaimeraient chaque année... Où ?

Quoique très farouche, l'Oiseau a été vu plusieurs fois à une cinquantaine de mètres de la maison du garde. Je possède chez moi la partie du tronc du Hêtre contenant le nid, l'administration des Eaux et Forêts ayant eu l'amabilité de me céder cet arbre.

Depuis 1928, le garde-forestier en question a quitté Assise, et malheureusement ses successeurs (il y a maintenant un brigadier et un garde) ne peuvent être d'aucun secours pour les observations ornithologiques ; je me propose toutefois d'y retourner. »

Marquis DE PARDIEU.

Nidification successive d'un même Pouillot siffleur dans le même nid. — Mimique « intimidatrice » d'une femelle dérangée.

Le 28 mai, je trouve et prélève une ponte de Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* de 6 œufs (nid parmi les feuilles sèches, au milieu d'une plaque très peu fournie de Ronces rampantes, à environ 4 mètres d'un large chemin forestier, avec son ouverture face au Nord-Est ; ponte complète, incubée de 3 à 4 jours).

Le 24 juin, passant en forêt à proximité de ce nid, j'ai la surprise de constater qu'il est réoccupé par un Pouillot siffleur qui couve 5 œufs : l'Oiseau s'est contenté d'en renforcer l'intérieur et la toiture (où il a incorporé une forte branchette de Pin déposée là, par moi, lors de la première ponte, afin de dissimuler un peu l'emplacement, assez mal choisi).

Le 26 juin, je m'approche du nid dont, pour éloigner la couveuse sans l'effrayer, je frappe par derrière et à petits coups, de la pointe de mon parapluie, la paroi opposée à l'ouverture. A ma grande surprise, rien ne sort, mais, du fond de la cavité, retentit un sifflement assez fort, — quelque chose de tout à fait analogue au sifflement d'une Vipère ou d'une Couleuvre en colère, et qui rappelle aussi, mais de moins près (parce que continu, et non accompagné de soubresauts) le soufflement des Mésanges couveuses. Comme j'insiste dans ma manœuvre, le Pouillot finit par apparaître, à demi sur l'entrée, puis complètement dehors ; toujours sifflant, il s'essaie à une mimique effrayante : le cou complètement tordu, à la manière du Torcol, une aile largement étendue vers le bas, l'autre pendante mais à peine entr'ouverte, il me regarde en se balançant, puis s'envole lourdement jusqu'à un arbuste situé à deux mètres de là, où il se met à pousser ses *tuh*, *tuh* plaintifs. Le nid ne contient plus que 4 œufs...

Deux ou trois jours plus tard, tous les œufs ont disparu. Le fond du nid, soulevé, atteste le passage d'un Geai...

Bernard Mouillard.

A propos du Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis* (L.).

Contrairement à ce qu'écrit notre collègue Mayaud dans le numéro 1 (1936) d'*Alauda*, ce Bruant a été bel et bien capturé dans le département d'Eure-et-Loir. En effet, dans un supplément

à son *Catalogue des oiseaux observés dans le département d'Eure-et-Loir* (Revue et Magasin de Zoologie, 1863-1868), supplément paru dans la même revue en 1870, tome 22, p. 139, Marchand écrit ceci :

« Depuis l'année 1863, époque à laquelle j'ai rédigé le catalogue publié dans la *Revue Zoologique*, j'ai eu connaissance de l'apparition de six nouvelles espèces d'oiseaux.

228-Bruant des neiges (*Emberiza nivalis*).

Un exemplaire a été tué dans les environs de Chartres ; il fait partie de ma collection. »

Pour l'Auvergne, le passage suivant semble se rapporter à cette espèce. Il est dû à Delarbre qui, dans son *Essai Zoologique ou Histoire naturelle des...*, etc., écrit ceci (p. 171) :

« On a tué dans nos marais, à la fin de janvier 1789, un ortolan dont la tête, le cou, la poitrine et le ventre étaient blanchâtres, et le dos noir. Ne serait-il pas l'ortolan de neige ? »

Pour la France centrale, Martin, dans Martin (R.) et Rollinat (R.), *Description et mœurs des Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Batraciens et Poissons de la France centrale* (1914), à la page 459, donne cet Oiseau comme ayant été observé non seulement dans l'Indre, la Vienne, et le Loir-et-Cher — ce qui avait été signalé avant lui, — mais encore dans la Haute-Vienne, l'Indre-et-Loir, le Cher, la Creuse, la Corrèze, l'Allier et la Nièvre.

En ce qui concerne la région étudiée par Lacroix, je lis dans un manuscrit intitulé *Histoire naturelle des animaux sauvages et domestiques du département du Tarn*, par Brianne (1862), que cet Oiseau est accidentel dans ce département. Pour l'Hérault, M. de Serres le donne comme accidentel dans son *Essai pour servir à l'histoire naturelle des animaux du midi de la France* (1822), mais par contre n'en parle pas dans la deuxième édition de son travail : *Des causes des migrations des divers animaux* (1845), où seul le Bruant lapon est cité. Pour les Pyrénées-Orientales, ce Bruant est signalé par H. S. dans *La chasse* (1878), p. 35 et par Déréret.

D'autre part, Gurney (*On the Ornithology of the Var and the adjacent districts*, 1901), constate que le Bruant des neiges a été observé dans le département du Vaucluse.

Comte de B. de Paillerets.

Rôle des Oiseaux dans le peuplement des terrains vagues de démolition au cœur de Paris.

Les terrains vagues résultant de démolition d'immeubles, au sein des villes, offrent un champ d'observation d'un réel intérêt quant aux modes de dissémination des plantes qui viennent peupler les « espaces vides » — vocable de Cuénot — que constituent ces terrains vagues.

Les importants travaux de démolition poursuivis au Trocadéro, depuis le percement de l'avenue Doumer, ont procuré un champ d'observation varié, permettant de suivre le peuplement progressif des terrains libérés de construction.

Les surfaces du sol mises à nu n'étant pas fouillées, recouvertes de gravats et plâtres, l'exhumation de graines enfouies de longue date ne saurait contribuer au peuplement.

La catégorie la plus nombreuse de plantes qui s'installent en associations est celle des plantes à dissémination par le vent (anémochores) :

Samares : Ailante *Ailantus glandulosa* Dest., Erable *Acer platanoïdes* L. ;

A akènes porteurs d'aigrettes : Cirse *Cirsium arvense* Scop. ; Chardons *Carduus* divers ; Pas d'âne *Tussilago farfara* ; Armoise *Artemisia vulgaris* L.; Erigeron *Erigeron canadense* L.; Laiteron *Sonchus oleraceus* L. ;

Porteurs d'aigrettes : Sèneçon *Senecio vulgaris* L.; Laitue *Lactuca muralis* L. Mey. ; Clématite *Clematis vitalba* L. ;

A akène porteurs d'ailes : Patiences *Rumex* ;

A graines porteuses d'aigrettes : Saule marceau *Salix caprœa* L.; Laurier de Saint-Antoine *Epilobium spicatum* Lam.

Mais certains Oiseaux interviennent activement dans la dissémination et le peuplement des terrains visés. C'est le fait qui mérite ici de retenir l'attention.

Les petits akènes de Persicaire *Polygonum persicaria* L., et de Renouée *P. aviculare* L., très recherchés par les Moineaux *Passer domesticus*, sont disséminés.

Le Liseron *Convolvulus arvensis* L. voit ses graines dures, ressemblant à des graviers polis, ingérées par les Pigeons ramiers *Columba palumbus* ; ces graines résistent souvent à la trituration du gésier, à l'action dissolvante des sucs digestifs et, rejetées intactes avec les fèces, propagent la plante.

Les Ramiers ne s'écartent guère de ces biotopes arborescents que constituent les arbres groupés des plantations urbaines, parce que ces Pigeons empruntent aux arbres une part importante de leur régime alimentaire (fleurs, fruits) ; aussi constate-t-on que les terrains vagues peu distants des groupements d'arbres sont seuls colonisés par le Liseron.

Deux plantes à baies sont largement disséminées par le Merle noir *Turdus merula* : la Morelle noire *Solanum nigrum* L., la Douce-amère *Solanum dulcamara* L. Nous avons antérieurement attiré l'attention sur l'active dissémination par les Oiseaux de Solanacées à baies.

L'ornitochorie, si nette pour les plantes ci-dessus visées, entre-t-elle en jeu quant aux graines de Mélilot *Melilotus officinalis* Lam., Mauve *Malva rotundifolia* L., Fumeterre *Fumaria officinalis* L., Chenopode *Chenopodium album* L., Roquette *Diplotarcis tenuifolia* D. C., toutes plantes peuplant, dès la deuxième année, les terrains vagues ?

Pour les graines de petite taille des plantes rudérales, leur dissémination si fréquente, par adhérence aux chaussures, ne peut être invoquée, lorsqu'il s'agit de terrains clôturés.

On ne peut guère admettre que la perte d'un certain pourcentage de graines par Oiseaux granivores, en l'espèce les Moineaux et les Pinsons *Fringilla cœlebs*. C'est l'ornithochorie et non l'anthropochorie qui joue comme facteur essentiel de dissémination.

Le rôle des quelques Oiseaux citadins intervient donc, pour une large part, dans le peuplement des terrains vagues, au cœur des agglomérations urbaines, et dans la formation des associations végétales qui en prennent possession.

Henri Heim de Balsac.

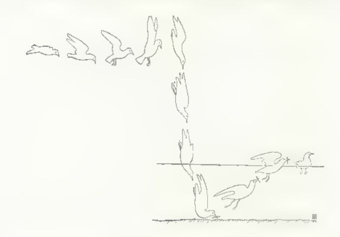
La Plongée de la Mouette rieuse.

Dans le *Bulletin de la Soc. zool.* de Genève (t. I, fasc. 14, décembre 1910, p. 340) j'ai décrit et figuré la plongée partielle de la Mouette rieuse *Larus ridibundus* poursuivant un banc d'Ablettes devant le Jardin anglais.

J'ai eu l'occasion, depuis, d'assister au manège de plusieurs individus de cette espèce capturant des petits poissons au ras du bord, par près d'un mètre de fond ; disparaissant pendant une seconde environ, ces oiseaux ressortaient avec leur proie au bec.

J'en donne ci-après la représentation :

1. L'oiseau arrive en planant ;
2. il examine le fond ;
3. il s'arrête en levant la tête et en étalant la queue ;
4. il reste sur place au-dessus de sa proie en élevant les ailes ;



5. il bascule autour de son centre de gravité ;
6 et 7. il chute, les ailes presque collées au corps, la hauteur étant instinctivement calculée par lui pour que son poids, accru par l'accélération, lui donne la force de pénétration nécessaire ;
8. il disparaît pendant environ une seconde et décrit une courbe en attrapant le poisson ;
9. il remonte comme un bouchon en entr'ouvrant les ailes ;
10. il apparaît à la surface, les deux ailes ouvertes au-dessus de l'eau et le plumage non mouillé ;
11. il avale sa proie, puis s'apprête à recommencer son manège.

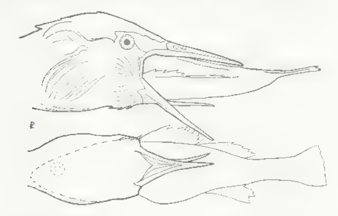
Robert Poncy.

A propos d'un Grèbe huppé mort étouffé.

A plusieurs reprises j'ai eu l'occasion d'avoir des Grèbes castagneux *Podiceps ruficollis* étouffés par un Chabot *Cottus gobio* [1], mais jamais d'autres espèces de Grèbe. Me promenant sur la grève du lac

1. Voir figure. *Bull. Soc. zool. Genève*, t. II, f. VI, 1915, p. 88; Voir aussi : Madon, Le Secret du Grèbe, *Alauda*, 1931, n° 2, p. 9.

Léman, je ne fus pas peu surpris d'y trouver un Grèbe huppé *Podiceps cristatus* immature, encore chaud, et ayant une Perche de 17 centimètres enfilée à plat dans le gosier et dont la moitié sortait.



L'oiseau, effrayé par le coup de feu d'un chasseur qui l'avait surpris au moment où il sortait de l'eau avec sa proie, replongea, immédiatement ; non blessé, il ressortit près du bord, étouffé, tandis que le chasseur ne le voyant plus s'était déjà éloigné.

Robert PONCY.

Les Mouettes rieuses *Larus ridibundus* à Lyon.

Lyon, grand centre urbain, donne asile tous les hivers à mille ou douze cents Mouettes rieuses. Celles-ci sont réparties tant sur le Rhône que sur la Saône, et chaque bouche d'égout de notre ville est prise d'assaut matin et soir. C'est un plaisir des yeux, pour les nombreux Lyonnais habitués des quais, que de suivre leurs souples évolutions. Quelques individus séjournent également sur le Lac du Parc de la Tête-d'Or...

Les Mouettes rieuses nous arrivent en octobre-novembre, pour repartir en mars. Quelques individus, très peu nombreux, nous restent cependant tout l'été comme s'ils se reproduisaient dans les environs de la ville. Les Dombes, où l'espèce niche abondamment, ne sont d'ailleurs pas loin... Le départ du plus grand nombre, au printemps, coïncide avec l'arrivée des Milans noirs *Milvus migrans* dans notre ville, que quelques individus hantent chaque été.

Durant leur séjour d'hiver les Mouettes rieuses, joyeuses et criardes, remontent chaque soir le cours du Rhône par 10 ou 15 indi-

vidus, quelquefois en formation de triangle, pour rejoindre leurs quartiers de nuit. Ceux-ci sont situés, pour le plus grand nombre, à l'Est de la ville, dans les îles de la Pape.

Avant 1910, paraît-il, les Mouettes rieuses étaient presque inconnues à Lyon. Est-ce vrai ? Et quelqu'un peut-il expliquer ce fait ? [1]

Lyon, le 22 février 1936.

Gérard BERTHET.

Oies *Anser sp.* ? en montagne.

20 octobre 1935, 8 h. 1/2 du matin. La vallée de Morzine (Haute-Savoie) est plongée dans le brouillard (vallée assez profonde ; le village de Morzine, altitude 990 mètres, qui se trouve au fond, est entouré de montagnes de 1.900 à 2.400 mètres ; altitude des cols environnants : 1.700 à 1.900 mètres). Mon père, que ses yeux ne trompent pas en telle matière et qui quitte à ce moment le village de Morzine, observe, par une petite éclaircie, un vol d'Oies *Anser sp.* ? de 20 à 30 individus. Formation en triangle. Hauteur de vol très peu élevée : 20 mètres environ. La formation donnait, paraît-il, l'impression d'être égarée. Cette situation, au creux d'une vallée entourée de hauts sommets, était en effet assez anormale. Le brouillard n'y était certainement pas étranger. J'ai pensé qu'il était intéressant de le signaler.

Gérard BERTHET.

Un Aigle fauve *Aquila chrysaetos* dans les Monts du Lyonnais.

Le dimanche 1er décembre 1935, M. BERTA, propriétaire au col de la Croix-du-Ban, au-dessus de Pollionnay (Rhône), a abattu un Aigle fauve d'une envergure de 2 m. 40, que nous avons vu dans l'atelier d'un naturaliste lyonnais.

Gérard BERTHET.

---

1. C'est précisément parce qu'elle n'apporte rien de « nouveau » (elle est presque identique à celle qu'en 1909-1910 le Dr P. POTY donnait à la *Revue française d'Ornithologie* ; cf., cette revue, t. I, p. 173) que la note de M. BERTHET nous a paru digne d'être publiée : il en ressort, en effet, qu'après une modification radicale survenue entre 1905 et 1910, le « statut » de *Larus ridibundus* à Lyon n'a plus changé, dans cette ville, depuis trente ans. Il serait intéressant d'établir si la modification de 1905-1910 s'est trouvée elle-même en relation avec une modification concomitante des colonies de Rieuses nidificatrices des étangs de la Dombes (qui n'auraient plus bougé non plus depuis trente ans ?), ou si les Rieuses d'hiver de Lyon viennent de plus loin — ce que le baguage devrait révéler ! — *Rédaction*. H. J.

Sur la nidification d'une Oie cendrée *Anser anser* dans notre département des Vosges.

Notre collègue et ami JACQUES DE CHAVIGNY nous fait remarquer que, malgré les précautions avec lesquelles nous avons accueilli l'annonce d'un cas de nidification d'Oie cendrée dans les Vosges (comme nous accueillons, à *Alauda*, les informations extraordinaires, les soumettant, avant de les porter à la connaissance du public ornithologique, à toutes sortes de vérifications) nous avons laissé passer quelque chose...

D'après J. DE CHAVIGNY, l'Oie cendrée sauvage ne pond guère plus de 4-6, rarement 3, très exceptionnellement 7-8 œufs. Et, à son avis, un point bien obscur, du fait d'un nombre d'œufs absolument anormal, demeure dans cette affaire.

M. G. DÉMENTIEFF, par nos soins interrogé, à la suite de la remarque de J. DE CHAVIGNY, quant aux indications de la littérature ornithologique russe sur les pontes d'*Anser anser*, nous a répondu, le 6 février 1936 : « ordinairement 8 œufs, rarement plus, rarement moins » (Cf. *Alauda*, 1935, pp. 423-426, et lettre H.-J. du 24 janvier 1936). — *Rédaction* (H.-J.).

Sur quelques Oiseaux bagués.

Le 25 novembre 1935 était tiré à Allerey, Saône-et-Loire, un Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*. L'Oiseau avait été bagué (n° F. 180-488) comme poussin le 23 mai 1935 à Peruschen, Kreis Wohlau, Silésie (renseignements transmis à *Alauda* par la Vogelwarte Rossitten).

Le 15 décembre 1935 était tirée près d'Arc-sur-Tille, Côte-d'Or une Buse variable *Buteo b. buteo*. L'Oiseau avait été bagué (n° C. 50075) à l'état de jeune au nid le 30 mai 1935 à Kelsterbach sur le Main, Kreis Crossgerau, Hesse (renseignements transmis à *Alauda* par la Vogelwarte Rossitten).

Le 18 mars 1936 était tiré aux Maillys, Côte-d'Or, en bordure de la Saône, dans un groupe de plusieurs individus de la même Espèce qui allaient se brancher pour la nuit dans de grands Peupliers riverains, et au moment où il passait assez bas au-dessus d'un jardin, un Cormoran *Phalacrocorax carbo sinensis* ♂ en train de revêtir son plumage dit nuptial. L'Oiseau, qui avait été bagué (n° 118198) en duvet le 4 juin 1932 à Lekkerkerk, près de Rotterdam, Hollande (renseignements transmis à *Alauda* par le Rijsks-museum van

Natururlijke Historie de Leiden), avait dans l'estomac un « assez gros Poisson », d'Espèce indéterminée.

— En portant ceci à la connaissance de nos lecteurs nous n'avons nullement l'intention de nous poser en organe désireux de remplir des pages sur les Oiseaux bagués. Il est fatal que les rapports concernant ces Oiseaux soient pour ainsi dire accaparés par les périodiques cynégétiques : car ces périodiques touchent un public qui déborde infiniment, pour la quantité, celui des ornithologistes. Et il est utile qu'il en soit ainsi : supprimeraient-elles leurs rubriques « Oiseaux bagués » (qui, malgré l'imperfection des noms français, voire latins, traduits, ou reproduits, constituent un inventaire sans cesse renouvelé) que lesdites feuilles ne seraient, le plus souvent, d'aucun secours pour la science [1]...

Mais il arrive souvent que, dans des *journaux locaux*, inconnus des stations étrangères intéressées, paraissent des avis de reprise, — tout de même que bien des chasseurs se contentent de faire part verbalement à leur entourage de leurs captures d'Oiseaux bagués. Nous prions donc les amis d'*Alauda* de nous transmettre ce qu'ils viendraient à relever ou à entendre, ici ou là, à ce sujet : *pour que cela ne se perde pas* !

— Donnons enfin la parole à M. G. de Guirtchitch (Tunis), qui se plaint à juste titre que la *Dépêche tunisienne* (journal d'inspiration quasi-officielle et, de loin, le plus répandu dans la Régence) ait invité les chasseurs à communiquer désormais... au Consul général d'Allemagne leurs captures d'Oiseaux bagués, au lieu de continuer à les lui signaler à elle, *Dépêche tunisienne*. Les démarches de notre collègue pour obtenir l'annulation de cette invitation : lettres au directeur du journal, puis au secrétaire de la rédaction — actuellement président de l'*Alliance française* en Tunisie, paraît-il ! — n'ont donné aucun résultat. M. de Guirtchitch n'a même pas été honoré d'une réponse.

Tout commentaire nous obligerait à incursion dans le domaine politique, qui n'est pas celui d'*Alauda*. Contentons-nous d'avoir exposé les faits : ils se suffisent !

Henri Jouard.

---

1. Bien heureux, encore, lorsqu'elles ne l'outragent pas ! Signalons, par exemple, à l'indignation des ornithologistes l'article, aussi stupide que malfaisant — ceci n'est malheureusement pas exclu par cela, en l'occurrence — consacré à la Buse dans le numéro de juillet 1936 du *Chasseur français* (pp. 440-441). Un autre numéro du même journal nous apprendra, par la suite, que la Bondrée apivore ne niche pas en France ! N'insistons pas ..

Un nouveau périodique d'ornithologie.

Nous avons reçu les premiers numéros de la Revue qu'a décidé de publier la Société ornithologique tchécoslovaque (1936). *Sylvia*, — tel est son titre — est annoncée comme devant paraître quatre fois l'an, chaque numéro contenant seize pages. Un large résumé en langue française ou allemande suivra les articles rédigés en tchécoslovaque.

Bonne chance à notre nouveau confrère ! — *Réd.*

Nécrologie.

... VAN HAVRE en 1934, BOUBIER et LAVAUDEN en 1935, SNOUCKAERT VAN SCHAUBURG en 1936 : l'ornithologie en général, l'ornithologie française plus particulièrement, *Alauda* et la *Société d'Etudes Ornithologiques* continuent à être durement frappées !

D'une famille originaire des Flandres (entre Gand et Bruges) qui, dans un passé lointain, fut alliée aux VAN HAVRE, mais se fixa plus tard en Hollande (son grand-père était en garnison à Gand avant la séparation de la Belgique et des Pays-Bas ; son père, né à Gand, était Trésorier de S. M. le Roi Guillaume III des Pays-Bas et Grand Officier de Cour), le Baron René Charles Edouard Jean SNOUCKAERT VAN SCHAUBURG naquit à La Haye le 10 mai 1857.

Après de sérieuses études secondaires, il est : de 1874 à 1882, étudiant en Droit à l'Université de Leyde ; en 1880, nommé Docteur en Droit privé ; en 1882, nommé Docteur en Droit public. Deux jours après la soutenance de sa thèse, il est agréé Sous-Chef de Bureau au Ministère des Affaires étrangères de la Hollande, à La Haye, puis, comme tel, fait un voyage en Russie. Il se marie le 18 octobre 1882, est promu au rang de Chef de Bureau en 1887, puis quitte La Haye et le Bureau pour aller s'établir, non loin de la ville de Leyde, dans l'ancien domaine de C. J. TEMMINCK. C'est là — sur un excellent terrain d'observation, de chasse et de pêche — qu'il commence ses études ornithologiques et une collection d'Oiseaux du pays...

Nommé Conseiller communal et Juge de Paix suppléant en 1896, il va habiter Doorn, ville qui devait devenir célèbre, après la Grande Guerre, par l'arrivée dans ses murs de l'ex-Empereur

d'Allemagne. Il vend en Amérique sa première collection d'Oiseaux indigènes et en commence une autre sur une base beaucoup plus large...

En 1903, il quitte Doorn et loue un ancien château du voisinage (maison Lunenburg, à Langbreck) dont dépend un vaste parc. Puis il voyage, en Ecosse, en Suisse, etc... élargissant toujours le cadre de ses informations ornithologiques. Il fonde une Société d'Ornithologie Néerlandaise dont on l'élit Président. Il découvre la nidification de *Sterna macroura* dans l'île de Texel...

En 1908, il publie une Avifaune de la Hollande, qui sera complétée en 1915.

Cependant, la Société d'Ornithologie en question, dont divers membres influents abandonnent de plus en plus l'idéal de recherches scientifiques pures qui avait présidé à sa formation pour « tourner au protectionnisme » [1], commence à retentir du bruit de dissensions intestines. SNOUCKAERT défend son point de vue initial. Incompris par la majorité des sociétaires, il leur dit adieu et, avec quelques amis sûrs, fonde, en 1911, une autre association, le *Club d'Ornithologistes hollandais*, d'où, en Hollande (comme en France, comme en tant d'autres pays ! [2]) deux sociétés d'ornithologie et deux revues, qui subsistent de nos jours : l'ancienne Société, qui publie *Ardea* ; et le nouveau Club, qui publie l'*Orgaan der Club van Nederlandsche Vogelkundigen...*

En 1912, la vente de la « maison Lunenburg » l'oblige à déménager : il revient à Doorn occuper une villa toute proche de la future habitation de Guillaume II, et y continue ses collections tout en collaborant à diverses revues d'ornithologie auxquelles il envoie des articles et notes justement appréciés, en particulier sur les Oiseaux des Indes, rédigés en hollandais, français, anglais, ou allemand.

Devenu veuf, il se remarie en 1920. De 1921 à 1925, il ne cesse de voyager (en Belgique, en France, en Italie, en Allemagne) jusqu'à ce qu'il décide de se fixer définitivement à Territet, canton de Vaud, Suisse. C'est là qu'après une fin de vie très en dehors du mouvement mondain, une vie tranquille, mais toujours studieuse,

---

1. Je m'en remets exclusivement, en écrivant ceci, à ce que m'a raconté SNOUCKAERT en personne.
2. J'allais ajouter... « hélas ! » mais il est à se demander si l'émulation que, chez les uns et chez les autres, provoquent des scissions n'est pas préférable à un accord où chacun risquerait de s'endormir !

le Baron SNOUCKAERT VAN SCHAUBURG, qui a liquidé sa collection d'Oiseaux en 1925, puis, dans le désir d'éviter à sa femme les ennuis d'une vente qui la mettrait à la merci des spéculateurs, cédé en 1935 et 1936, surtout à des collègues, sa belle bibliothèque d'ornithologie, s'éteint, le 20 août dernier, épuisé par d'incessantes douleurs et des mois d'alitement...



Ce *curriculum vitae*, si je l'arrêtais là, ne saurait exprimer tout ce que j'éprouve en rendant, dans *Alauda*, les derniers devoirs terrestres à celui dont je suis fier d'avoir été l'ami.

C'est autour de 1928, qu'à l'occasion d'un arrêt à Montreux, l'idée m'était venue d'aller rendre visite à SNOUCKAERT. Quelle que fût notre différence d'âge, nous sympathisâmes de suite... Une correspondance régulière s'établit entre nous. A son retour d'un voyage à Rome, où il était allé voir une de ses filles, il monta passer une journée près de moi, qui me soignais dans l'Alpe. Je ne manquais jamais d'aller déjeuner, goûter, ou dîner avec lui aux « Terrasses », à Territet, quand je traversais la région : sûr de le

trouver dans son bureau de travail, qu'il ne quittait plus guère, je me réjouissais du plaisir qu'allait lui faire ma visite et, d'avance, voyais l'illumination joyeuse de ses yeux bleus quand je m'avancerais vers son fauteuil, et, le suppliant de ne pas se lever, sur ses mauvaises jambes, lui serrerais les mains... Devenu dur d'oreille, il me questionnait sur la voix des Oiseaux qu'il ne percevait plus, même dans le jardin tout proche où sifflaient les Merles. Il s'intéressait à mes recherches, à mes travaux, à mes soucis, — et l'on sait, par l'importance de sa collaboration à *Alauda* et ses généreuses souscriptions, combien il appréciait notre œuvre... De mon côté, il me plaisait infiniment de l'entendre parler français — sans le moindre accent, avec une connaissance de notre grammaire et de notre syntaxe que n'ont plus les nouveaux bacheliers —, de l'entendre parler ce français sobre, élégant, dont on usait autrefois dans les milieux éduqués ou raffinés du monde entier. Ah ! nous ne limitions pas nos échanges aux Oiseaux. Tout y passait : la politique (SNOUCKAERT aimait passionnément la France), la sociologie..., la littérature (SNOUCKAERT connaissait admirablement nos grands classiques), la religion (SNOUCKAERT était profondément croyant, de ce protestantisme attaché aux sources de la Révélation évangélique que ni rationalisme, ni libéralisme n'ont pu ébranler)...

Et l'on jugera de sa modestie par cette lettre, qu'il m'écrivit le 13 avril 1936, après que nous l'eûmes nommé Membre d'honneur de la S. E. O. (il était déjà Président d'honneur, Membre honoraire, ou correspondant, de plusieurs sociétés d'ornithologie étrangères), c'est-à-dire quatre mois avant sa mort :

« ... mais il faut que je commence par vous remercier de tout cœur de m'avoir fait nommer membre d'honneur de la *Société d'Etudes Ornithologiques* à Paris, nomination qui m'honore exceptionnellement et que je devrais mieux mériter. Elle m'a fait, à moi qui suis si vieux — une vieille loque ! — un plaisir dont je suis très reconnaissant. Mille merci donc de votre bonne idée, et également d'avoir bien voulu transmettre à M. HEIM DE BALSAC ma lettre d'acceptation de l'honneur qui m'a été conféré.

« Vous êtes de ceux qui non seulement disent qu'ils sont votre ami, mais encore qui le prouvent. Me voilà donc au même rang que des hommes comme BUREAU et MADON, ce que je n'aurais jamais pu espérer !... »

Quel parfait gentilhomme ! Quel aimable interlocuteur ! Quel

noble caractère ! — Nous présentons à Madame la Baronne SNOUCKAERT VAN SCHAUBURG, aux enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de notre ami, aux compatriotes de notre Membre d'honneur défunt, l'hommage de notre tristesse... et de notre espérance.

Henri JOUARD.

Le 18 juin 1936 s'est éteint à l'âge de 76 ans M. Frans Ernst BLAAUW. Il était bien connu comme amateur et propriétaire du parc zoologique de Govilust. Ses réussites dans l'élevage et la sauvegarde de plusieurs espèces d'Oiseaux et de Mammifères menacées de disparition avaient porté sa réputation bien au delà des frontières des Pays-Bas. Nombre de nos collègues purent faire personnellement connaissance avec E. BLAAUW lors du Congrès ornithologique d'Amsterdam en 1930 et visiter le parc aux arbres gigantesques couverts de nids de Hérons cendrés et de Cormorans. Bien que ses goûts le portassent surtout vers des questions para-scientifiques d'élevage, BLAAUW fit néanmoins paraître une monographie des Grues, somptueusement éditée et illustrée, et qui est devenue classique. Grand voyageur, il visita l'Amérique du Sud jusqu'au détroit de Magellan, ainsi que l'Afrique orientale et centrale, et il a laissé des relations de ces expéditions.

Le 31 mars 1936 disparaissait à l'âge de 74 ans Otmar REISER. Bien que vivant depuis la guerre en territoire yougoslave, O. REISER était Autrichien d'origine et il l'était resté de cœur. Après des études forestières effectuées à Vienne, il se consacra exclusivement aux questions d'histoire naturelle et spécialement à l'ornithologie. Fondateur, puis directeur du Musée de Serajevo de 1887 à 1920, REISER se consacra surtout à l'étude de l'avifaune des Balkans, peu connue à cette époque. Ses recherches en Bosnie-Herzégovine, en Montenegro, en Bulgarie, en Grèce, lui permirent de recueillir quelque dix mille peaux d'Oiseaux et de publier, de 1894 à 1905, ses *Materialen zu einer Ornis balcanica*, qui contiennent une foule de renseignements et sont restés longtemps une œuvre classique. A l'heure de sa mort, O. REISER travaillait à un supplément de son *Ornis balcanica*. Entre-temps il avait eu à s'occuper de la partie ornithologique de l'expédition brésilienne de l'Académie des Sciences de Vienne. Il avait ainsi eu l'occasion de

décrire maintes formes nouvelles. O. Reiser avait en outre réuni une importante collection d'œufs paléarctiques qu'il donna au Musée de Vienne.

Enfin, la science vient de perdre en pleine activité, à l'âge de 47 ans, Kalman Lambrecht, le spécialiste bien connu des Oiseaux fossiles. Cette branche quelque peu négligée de l'ornithologie et de la paléontologie avait trouvé en Lambrecht un adepte passionné. Outre des notes et mémoires et, en 1916, *Geschichte und Bibliographie der Palaeornithologie*, il avait publié en 1933 son *Handbuch der Palaeornithologie*, ouvrage qui, en dépit de son titre modeste, est un monument élevé à la paléontologie ornithologique. Ce traité, unique en son genre, comble une lacune importante et on ne peut que regretter sa faible diffusion dans les bibliothèques françaises. Lambrecht avait été nommé Professeur à l'Université en 1931. La Hongrie perd prématurément en lui une figure de premier plan.

ENQUÊTE SUR LES ANATIDÉS

Nous nous faisons un devoir et un plaisir de publier ci-dessous l'appel que vient de nous adresser, au nom de la Section anglaise du Comité international pour la protection des Oiseaux, *Mademoiselle Phyllis* Barclay-Smith.

Nous espérons que nos lecteurs, comprenant l'intérêt de ce genre d'enquêtes, seront nombreux à dire ce qu'ils savent de précis *sur les questions posées. Afin de faciliter leur travail de rédaction, nous leur remettrons par prochain courrier des feuilles dactylographiées avec colonnes en blanc pour réponses face aux questions. Ces feuilles — et, éventuellement, les notes annexées — devront être renvoyées à notre ami le comte Georges* de Vogüé, *8 rue Babeuf, à Dijon (Côte-d'Or), qui, après les avoir centralisées, les fera tenir à qui de droit.*

Le Conseil de Direction
de la Société d'Études ornithologiques.

Au cours des dernières années diverses personnalités sportives et autres ont attiré l'attention du monde savant sur la décroissance en Grande-Bretagne de certaines espèces d'Oies et de Canards migrateurs. Il semble que cette décroissance ne soit pas limitée aux seules Iles Britanniques, car elle a été également observée dans d'autres régions d'Europe, et d'inquiétantes rumeurs ont couru sur la façon dont le gibier d'eau est traité dans les terri-

toires de l'extrême Nord où il se reproduit. Dans l'Amérique du Nord les Oies et les Canards migrateurs ont diminué dans de telles proportions qu'une réelle anxiété quant à l'avenir s'est développée dans les milieux cynégétiques du Canada et des Etats-Unis. De fait, on considère la situation comme si sérieuse que la chasse de ces Oiseaux n'est plus autorisée qu'un mois par an.

Ce n'est que par une action concertée entre les nations européennes sur le sujet d'importance vitale qu'est la conservation du gibier d'eau qu'un tel état de choses pourra être évité dans l'ancien continent.

Pour étudier la question, la Section Britannique du *Comité international pour la Protection des Oiseaux* a nommé un Sous-Comité spécial, composé d'ornithologistes et de chasseurs, sous la présidence de M. Percy Lowe, qui enquêtera sur le peuplement actuel d'Oies et de Canards sauvages dans les Iles Britanniques et en Europe.

Il s'agit de réunir une documentation *exacte*, et des statistiques, sur le nombre des Anatidés (de *toutes* les espèces) habitant l'Europe, et de découvrir, afin d'y porter remède, les différentes raisons de leur diminution.

L'aide des ornithologistes et des chasseurs de France a une grande importance, et c'est d'une façon très pressante qu'il est fait appel à eux.

Nous nourrissons l'espoir qu'il y aura suffisamment de réponses émanant de nos collègues français pour qu'une documentation sur l'ensemble du territoire de la France puisse être réunie : car sans cette aide inappréciable notre enquête ne saurait être complète.

Les routes de migration des Canards ayant la plus grande importance dans une enquête sur les Anatidés, nous demandons aussi que l'on bague le plus d'Oiseaux possible.

Questionnaire à l'usage des enquêteurs locaux.

A. Canards.

1) Donner une liste des espèces de Canards *nicheuses* dans votre région, et indiquer si le nombre de ces Oiseaux a augmenté ou diminué au cours des 25 dernières années.

2) Donner une liste des espèces migratrices qui visitent régulièrement votre région durant la saison de chasse, et indiquer si le nombre de ces Oiseaux a augmenté ou diminué au cours des 25 dernières années.

3) Certaines espèces ont-elles changé leurs habitudes au cours des 25 dernières années ?

4) Les terrains de gagnage ont-ils changé au cours des 25 dernières années.

5) Le nombre des Canards migrateurs est-il très variable suivant les années ?

6) Si le nombre des Canards migrateurs a augmenté ou diminué, à quoi attribuez-vous ce changement ?

7) D'après vos observations *personnelles* les Canards sont-ils beaucoup dérangés par les avions ?

8) A votre connaissance, le rejet à la mer de certaines huiles lourdes a-t-il affecté les Canards ou les lieux où ils se nourrissent ?

9) Les terrains de gagnage sont-ils devenus différents :

a) par un changement de culture ?

b) par drainage ou défrichement ?

c) par suite de constructions humaines ?

Chasse.

10) Y a-t-il des chasseurs professionnels de gibier d'eau dans votre région ?

11) Considérez-vous que les Canards sont beaucoup dérangés par les chasseurs ?

12) Les pêcheurs emportent-ils leurs fusils dans leurs bateaux quand ils vont en mer et tuent-ils beaucoup de Canards de cette façon ?

13) Les Canards sont-ils beaucoup dérangés par les pêcheurs quand ils sont posés en mer dans la journée ?

14) Au cours des 25 dernières années le nombre de chasseurs d'Oiseaux d'eau de votre région a-t-il augmenté ou diminué ?

15) Chasse-t-on dans votre région à l'aide de bateaux canardiers ?

16) Dans votre région tire-t-on les Canards avant qu'ils sachent bien voler?

17) A quelles dates, selon vous, la saison de chasse au Canard devrait-elle être ouverte et fermée ? Donnez vos raisons.

B. Oies.

18) Quelles sont les différentes espèces d'Oies que l'on rencontre dans votre région ? Le nombre de ces Oiseaux a-t-il augmenté ou diminué au cours des 25 dernières années ?

19) Pouvez-vous donner une raison de leur augmentation ou de leur diminution ?

20) Y a-t-il eu dans votre région quelque changement dans les cultures (culture d'autres céréales, ou accroissement des prairies) qui ait pu affecter des terrains de gagnage des Oies ?

21) Les habitudes des Oies ont-elles changé au cours des 25 dernières années ?

22) Pensez-vous que les Oies sont plus dérangées qu'autrefois dans les lieux où elles passent la nuit ?

23) Les fermiers se plaignent-ils des dommages causés à leurs récoltes par les Oies, et vos observations personnelles vous permettent-elles de donner à ce sujet quelques renseignements ?

24) Le nombre des Oies tuées annuellement dans votre région a-t-il beaucoup varié au cours des 15 ou 20 dernières années ?

25) Considérez-vous que l'on en tue trop ?

26) Quelle est dans votre région la nourriture des Oies bernaches (*Branta leucopsis* = Bernache nonnette, et *Branta bernicla* = Bernache cravant) ?

27) Y a-t-il dans votre région des « herbiers » de Zostère maritime (*Zostera marina*) ? Dans quel état sont-ils ?

28) Y a-t-il eu dans votre région, au cours des 25 dernières années, dans

les terrains de gagnage des Oies bernaches, des changements autres que ceux affectant la Zostère maritime, assèchement, défrichement, ou constructions ?

29) Avez-vous personnellement remarqué que les Oies fussent affectées en quelque manière par le rejet en mer d'huiles lourdes ?

30) Avez-vous personnellement remarqué que les Oies fussent beaucoup dérangées par les avions (intentionnellement ou non) ?

31) A quelle date considérez-vous que la chasse aux Oies devrait être fermée ?

BIBLIOGRAPHIE

TRAVAUX RÉCENTS

Die Ontogenese der Vögel als Evolutionsproblem, par le Prof. Dr Adolf PORTMANN, Acta Biotheoretica, série A, vol. I, 59-90 (1935).

Le Dr PORTMANN est un des rares zoologistes actuels qui s'efforce de comprendre aussi les Oiseaux dans les études de zoologie pure ou de physiologie. Aujourd'hui, l'auteur publie une note sur une question extrêmement importante, celle de la dépendance directe de l'ontogénèse des Oiseaux du problème de l'Evolution.

M. PORTMANN reprend l'idée que l'ontogénèse de chaque individu est d'autant plus compliquée que l'espèce est plus évoluée, donc que chaque individu passe, à partir du stade œuf, par un processus de faits qui exige le concours de plus en plus obligé tant des parents que de circonstances déterminées particulières, et qui atteint son maximum de complexité chez les Vertébrés supérieurs. Il suit ainsi l'ontogénèse des Oiseaux à partir de leurs ancêtres présumés les plus lointains, les Protamniotes, passant ensuite aux Protosauropsidiens, puis aux Sauropsidiens, et il examine avec soin les questions de la composition physiologique de l'œuf, des relations entre l'embryon et le degré d'hygrospicité du milieu, de l'incubation et de l'éducation des jeunes. L'incubation tend à se raccourcir chez les formes évoluées et, concurremment, le jeune Oiseau vient au monde d'autant plus nu et dans un état qui nécessite plus impérieusement l'assistance des parents ; la nidification, soit l'architecture du nid, se complique aussi de plus en plus.

L'auteur est arrivé à distinguer sept catégories de développement ontogénique :

1. — *Pullus* se rapprochant le plus, par son aspect et par ses facultés en général, des adultes ; duvet développé, ainsi que, relativement, les rémiges. En état d'abandonner le nid, de battre des ailes, de se nourrir, très tôt : *Struthiones, Rheae, Casuari, Apteryges, Galli.*

2. — *Pullus* abandonnant le nid tôt ; duvet complet ; retardement de la croissance des rémiges : *Colymbi, Anseres, Anhimae, Laro-Limicolae (pars), Otides, Grues, Psophiae, Ralli, Pterocles, Turnices, Crypturi.*

3. — *Pullus* séjournant quelques jours au nid ; duvet incomplet. L'assistance des parents se prolonge : *Podicipedes, Phœnicopteri, Alcae (pars), Lari, Cariamae, Opisthocomi.*

4. — *Pullus* restant longtemps au nid ; duvet ; de même que les précédents, vision dès le premier jour. Sous la dépendance absolue des parents : *Gressores, Accipitres, Alcae (pars), Dromadidae, Caprimulgidae.*

5. — *Idem*, mais *pullus* aveugle à l'éclosion : *Sphenisci, Tubinares, Steganopodes, Musophagidae* (?) *Striges.*

6. — *Idem*, mais duvet réduit : *Columbae, Psittaci, Macrochires, Coraciae, Halcyones, Meropes, Pici.*

7. — *Pullus* aveugle à la naissance, revêtu d'un duvet très clair, ou complètement nu. Sous la dépendance étroite des parents. Organes particuliers de nourrissage : conformation et coloration du bec et du gosier (parties tactiles, « perles »). Evacuation des déjections par les parents : *Cuculidae, Colii, Upupae, Passeres.*

Bien que l'on se montre un peu sceptique, de nos jours, devant les « arbres phylétiques », on ne peut méconnaître — à moins de nier l'évolution — la nécessité pressante de tenter de faire un peu de lumière sur la question. L'essai de M. PORTMANN est donc bien venu. Fort heureusement, il vient confirmer les grandes lignes de la tentative magistrale de HUXLEY (1867), à laquelle FÜRBRINGER (1888), puis GADOW (1893), ont donné une forme si parfaite qu'aujourd'hui, après une éclipse de près de quarante ans, on y revient à la suite des études de WETMORE, de PETERS et de STRESEMANN. Malgré son caractère très spécial, il n'est nulle part en opposition avec les conclusions des systèmes généraux, basés sur des recherches effectuées dans tous les domaines de l'ornithologie. Il ne constitue pas non plus, en dépit de sa signification incontestable du point de vue de l'évolution, et l'auteur insiste sur ce point, un « arbre généalogique », où les groupes sont censés descendre les uns des autres. On peut encore en conclure que les bases jetées par FÜRBRINGER et par GADOW reçoivent par là une remarquable vérification et que les systèmes qui en découlent ne sont plus appelés à subir de grandes modifications. Il suffira d'y retoucher parfois quelques détails.

Rédigé en un style substantiel, bourré de faits et de considérations, riche en conclusions, le travail du savant Professeur de la Faculté de Zoologie de l'Université de Bâle doit être étudié en entier par tous ceux qu'intéressent les questions de Biologie générale.

Olivier MEYLAN.

Was fliegt denn da? par le Dr Wilhelm GÖTZ et Alois KOSCH Franckh'sche Verlagshandlung Stuttgart, 3 Reichsmarks.

Il faut convenir que la présentation de cet opuscule est, dès l'abord, assez séduisante et qu'il est agréable de trouver réunies en une centaine de pages des représentations en couleurs, plus que convenables, de quelque 300 espèces et un texte clair donnant l'essentiel de leurs caractères distinctifs.

Pour faciliter les recherches les auteurs ont eu l'heureuse idée de classer les Oiseaux par biotopes. Les 12 espèces de chaque page ont toujours en regard le texte très bref mais commodément divisé qui les concerne. Dans l'espace réduit (4 × 4 cmc) dont il disposait pour chaque espèce, le dessinateur a trouvé le moyen de figurer souvent les deux sexes, voire le jeune, et même pour certains Limicoles et Laridés les silhouettes de vol.

Il est évident que cette extrême condensation, tout en étant un facteur de succès, est aussi un sérieux défaut, et que trois lignes de texte par espèce apparaîtront parfois comme insuffisantes. L'iconographie, souvent bonne, est inégale : sans entrer dans plus de détails signalons dès la première page un Martinet perché sur un fil télégraphique assez surprenant, et plus loin un Bihoreau au cou en S qui ne l'est pas moins ; enfin les silhouettes de Rapaces au vol sont médiocres.

La publicité de la bande d'envoi et de la couverture apparaîtra aussi quelque peu prétentieuse. Pourtant, sans être le livre permettant de «tou-

jours» déterminer « à coup sûr » « toutes» les espèces nicheuses ou de passage d'Allemagne, ce manuel, d'un prix fort modique, rendra les plus grands services aux débutants tout en étant pour les autres un précieux aide-mémoire. Ajoutons qu'en l'absence totale de livres de vulgarisation équivalents en langue française nous nous sentirions mal fondés à critiquer trop sévèrement celui-ci.

G. V.

Gefiederte Meistersänger, par le Dr Oskar HEINROTH et L. KOCH. *Das erste tönende Vogelbestimmungsbuch*. Trois disques phonographiques et un livre explicatif abondamment illustré (20 planches en couleurs reprises du gros ouvrage de HEINROTH, *Die Vögel Mitteleuropas*, et de nombreuses photos en noir). Hugo Bermühler Verlag, Berlin Lichterfelde. Prix, pour la France : 16 Reichsmarks, plus la douane (environ 130 fr. français).

Plus personne d'informé ne nie l'importance considérable qui s'attache, pour un ornithologiste, à la connaissance des voix d'Oiseaux : dans la nature, où l'on ne voit pas la centième partie des Oiseaux que l'on entend, l'homme « de terrain » qui peut déterminer à leurs cris et à leurs chants ceux qu'il recherche bénéficie d'un avantage incalculable sur son collègue à l'oreille non éduquée, et, au printemps, il lui suffit de quelques heures pour inventorier une faune avienne sur laquelle l'autre peinera des mois, sinon des années ; dans son cabinet de travail même, le systématicien auquel l'étude de « peaux » n'apporte pas de certitudes sera éclairé sur l'affinité réelle des formes dont ces peaux ne représentent plus que les dépouilles s'il se rappelle que, quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, la voix constitue un caractère spécifique de premier ordre.

Il est, somme toute, quatre moyens d'étudier la voix des Oiseaux : l'analyse, les onomatopées, les transcriptions musicales manuscrites, l'enregistrement mécanique.

Aucun des trois premiers n'est employable dans tous les cas, et, la plupart du temps, on n'arrive avec eux à un résultat convenable qu'en les utilisant d'une façon pour ainsi dire complémentaire. Encore exigent-ils des qualités d'esprit, une oreille, et une culture musicale assez peu répandues. Le quatrième répond, théoriquement au moins, à toutes les exigences : supposez une firme assez puissante pour mettre au point des machines d'une sensibilité appropriée, pour payer, avec le transport de ces machines aux lieux voulus, les ingénieurs du son les plus qualifiés (assistés, bien entendu, d'un ornithologiste compétent !), pour reproduire sur la meilleure cire les meilleures des vibrations sonores reçues, pour vendre enfin à bas prix les disques phonographiques ainsi obtenus ; non seulement les amateurs pourront se donner chez eux, à l'époque et à l'heure qui leur conviennent, le concert voulu, mais encore ils pourront s'y imprégner des voix respectives des Oiseaux jusqu'à les reconnaître d'emblée lorsqu'ils les réentendront au dehors.

Autrement dit, la discothèque qui comprendra la gravure de tous les sons aviens, c'est l'avenir...

Mais un avenir lointain !

Sans m'arrêter ici à divers enregistrements pratiqués sur des Oiseaux (généralement captifs) en dehors de toute préoccupation didactique (il en est d'excellents, d'autres sont gâtés par l'addition de voix humaines ou de

musique instrumentale du goût le plus déplorable), je rappellerai mon compte rendu de 1934 (cf. *Alauda*, 1934, pp. 409-411) sur l'essai tenté, en Amérique, par M. A. BRAND. Pour louable qu'il fût, cet essai n'avait donné que des fruits médiocres.

La maison Karl Lindström A. G., de Berlin, vient de faire mieux. Sous l'éminent contrôle ornithologique de MM HEINROTH et KOCH, elle a capté *in natura* et reproduit cris et chants d'environ vingt-cinq espèces d'Oiseaux d'Europe, sur trois disques que l'éditeur Hugo Bermühler livre au public accompagnés d'un excellent petit ouvrage explicatif illustré dû à la plume des deux ornithologistes précités — le tout pour un prix relativement modique.

Grâce à ces disques, on pourra entendre chez soi, en plein hiver et au coin de son feu, autant de fois qu'on le désirera, le Merle (cris et chant), la Grive musicienne (chant), l'Etourneau (cris et chant), le Pinson (cris et chant), le Contrefaisant à ailes longues (chant), la Fauvette à tête noire (*id.*), la Mésange charbonnière (cris et chant), le Serin cini (*id.*), le Rouge-queue à front blanc (chant), le Bouvreuil (cris et chant), le Loriot (*id.*), l'Hirondelle de cheminée (*id.*), l'Alouette des champs (chant), l'Alouette lulu (cris et chant), la Fauvette épervière (*id.*), le Bruant jaune (chant), la Rousserolle turdoïde (*id.*), le Bruant des roseaux (*id.*), le Chardonneret (cris et chant), le Tarin (*id.*), le Bec-croisé (*id.*), la Fauvette des jardins (chant), le Pouillot véloce (*id.*) le Coucou (cris et chant), le Rossignol philomèle (*id.*)...

Est-ce à dire qu'on les y entendra avec la même joie qu'au naturel ? Non, certes... Et voici quelques critiques, que me dicte le seul souci d'aider les auteurs et maisons responsables à faire *encore mieux*, lorsqu'ils entreprendront de donner une suite — prévue, en cas de succès ! — à leurs trois premiers disques :

Tout d'abord, il est un mauvais enregistrement, tel qu'on reconnaît à peine l'oiseau dont il s'agit (à moins que les microphonistes ne soient tombés sur un piètre spécimen, — ou encore que l'Espèce chante beaucoup plus mal en Allemagne qu'en France) et qui est à refaire : celui du Serin cini ; et il en est d'assez médiocres : ceux de la Mésange charbonnière, de l'Alouette des champs, du Chardonneret.

Pour les autres, je dirai surtout : qu'il est dommage que la plupart ne chantent que si peu de temps (autour de la demi-minute) ; que les volumes respectifs des différentes voix n'ont pas toujours été respectés, ou rétablis, — si bien que, par exemple, l'Alouette des champs chante beaucoup moins fort que le Rouge-queue à front blanc, et le Bouvreuil beaucoup plus fort que l'Hirondelle de cheminée ; qu'il en est de même de certaines tonalités d'ensemble (ainsi le Contrefaisant chante trop « bas ») ; que certains timbres sont fâcheusement altérés (tel celui, si pur, du *forte* de la Fauvette à tête noire, ici presque aigre).

Dans l'ensemble, les voix qui ont le mieux « pris » sont les plus sonores, et les chants sont mieux « venus » que les cris : le Merle, qui jette ses strophes pathétiques près d'un marais où l'accompagne un chœur de Grenouilles ; le Loriot, qui laisse couler ses notes d'or sur une trame de Fauvette des jardins çà et là percée des *tsiep-tsip*.. saccadés d'un Pouillot véloce et de la fanfare d'un Pinson éloigné ; la Rousserolle turdoïde, dont les éclats cuivrés et brutaux couvrent immédiatement la voix toute modeste d'un Bruant des Roseaux qui s'efforce à ses côtés ; la Fauvette des jardins au découlement ininterrompu d'aveux tour à tour grasseyants et flûtés -- sont bien près de la perfection.

J'ai essayé ces disques sur plusieurs types d'appareils mécaniques et électriques, et avec différentes aiguilles. J'obtiens un bon rendement avec le modèle « Columbia » ou « Voix de son maître », dit coffret, qu'on remonte à la main, et des aiguilles fortes.

Henri JOUARD.

Chants d'oiseaux, par Eugène RAMBERT. *Monographies d'Oiseaux utiles*, 3e édition. Illustrations de Léo-Paul ROBERT. Editions Delachaux et Niestlé, S. A., Neuchâtel (Suisse), rue de l'Hôpital, no 4, et Paris, rue Saint-Dominique, no 26. Prix : 30 fr.

Même à *Alauda*, où le scrupule d'exactitude scientifique est poussé à son maximum, on serait mal venu de reprocher à Eugène RAMBERT d'avoir pris ses Oiseaux comme thèmes de développements littéraires sans contact avec la réalité. Sans doute trouvera-t-on dans le texte de l'écrivain suisse plus d'un trait qui le désigne plutôt comme utilisant des écrits ornithologiques antérieurs (pas toujours bons) que comme un homme de terrain ayant lui-même « pratiqué » ses Oiseaux ; sans doute relèvera-t-on, ici et là, sous sa plume, des confusions et des erreurs (ainsi à son Traquet tarier l'indication de biotopes qui s'appliquent beaucoup mieux au Traquet pâtre, à son Rossignol de murailles un rapprochement pour le moins imprévu avec le Troglodyte, à la Sittelle la fausse précision d'un nid de feuilles sèches, au Pouillot fitis l'affirmation que deux espèces de « Pouillots » — au lieu de quatre — vivent sous nos latitudes, etc...). On n'en prendra pas moins contact, grâce à lui, avec des Oiseaux profondément *sentis* et *pensés*. Et pourquoi nous montrerions-nous plus sévères que le Congrès Ornithologique International tenu en 1884 à Vienne, qui accorda aux *Oiseaux dans la nature* par L. P. ROBERT et E. RAMBERT (même texte !) sa grande médaille d'or ?

Et quel talent ! Je dis que chacun des portraits d'Oiseaux — car ce sont vraiment là des *portraits* — amoureusement dessinés par RAMBERT est un régal de composition, de grâce, de style. C'est bien simple : je ne sais rien dans notre littérature, mis à part les pages d'Alfred RICHARD et de Jacques DELAMAIN, qui soit plus sujet à faire *aimer* l'Oiseau [1].

Chants d'Oiseaux constitue la troisième édition sous ce titre (d'ailleurs impropre), mais sixième en fait [2], du texte qui, en 1879, accompagna la première série des planches du peintre Léo-Paul ROBERT. Il faut être reconnaissant à la Librairie DELACHAUX et NIESTLÉ de nous l'avoir présenté à nouveau et sous une forme — format, papier, caractères d'imprimerie, illustrations, — aussi attrayante. Ceux d'entre les lecteurs d'*Alauda* qui, suivant mon conseil, ont acheté les incomparables planches en couleurs *Les Oiseaux de chez nous* de L. P. ROBERT [3] revivront sans doute avec

---

1. Qu'on ne me parle pas de TOUSSENEL ! Non que je méprise *L'Ornithologie passionnelle* à qui ma prime jeunesse fut redevable de grandes joies ! Mais il y a, dans TOUSSENEL, un parti pris d'anthropomorphisme, qui, lorsqu'il n'est pas exaspérant, prête terriblement à rire. Rien de plus drôle, par exemple, que ses vitupérations contre la Pie !

2. Sous le titre, plus heureux, de *Nos Oiseaux*, la cinquième avait été assurée, à titre de publicité, par la Société anonyme des Chocolats Suchard (cf. *Alauda*, 1932, pp. 480-481). Elle serait épuisée...

3 Voir compte rendu dans *Alauda*, 1929, pp. 103-106 et pp. 245-246 ; 1932, pp. 126-127 ; 1933, pp. 408-409.

elles et ces *Chants d'Oiseaux* les émotions qui saisirent il y a cinquante-sept ans, les admirateurs du chef-d'œuvre de ces deux poètes, si bien faits pour s'entendre et se compléter : Léo-Paul ROBERT et Eugène RAMBERT.

Henri JOUARD.

Vogel der Heimat, VII, *Meisen* ; par Joh. MORBACH. Esch-Alzette, 1935.

Il est toujours agréable de rendre compte d'un nouveau fascicule de l'important travail sur les oiseaux du Grand-Duché de Luxembourg entrepris par M. MORBACH [1]. A cause des nombreux renseignements que nous y livre un ornithologiste de terrain consciencieux, qui aime et sait observer !

L'essentiel est dit sur les Mésanges au sens strict (Genre *Parus*), les Mésanges à moustaches (Genre *Panurus*), les Mésanges à longue queue (Genre *Aegithalos*), auxquelles sont réunis les Roitelets (Genre *Regulus*) [2], dans le chapitre général par lequel s'ouvre ce fascicule VII, et les chapitres suivants, consacrés aux diverses Espèces du groupe prises en particulier, sont pleins de bonnes choses, — surtout d'origine personnelle, je le répète.

J'aime moins les emprunts que M. MORBACH a faits à d'autres auteurs, parfois médiocres... On pourrait aussi chicaner notre collègue sur les qualifications subspécifiques que, pour n'avoir pas osé prendre parti entre des opinions contradictoires, dont certaines sont absolument sans valeur, il a données à certains de ses oiseaux (C'est ainsi que les races de Mésange noire et de Mésange bleue,*nicheuses*, du Luxembourg, ne sont pas, respectivement, *ater* et *coeruleus*; que les spécimens à tête blanche de Mésange à longue queue du Luxembourg sont à rapporter, comme ceux dont la tête présente des bandeaux, à *Aegithalos caudatus europaeus* (*vel expugnatus*) et non pas à *Aegithalos c. caudatus*, lequel, de ses territoires nordiques, ne pousse jamais d'incursions aussi lointaines en Europe occidentale ; . . etc...). Mais il ne s'agit pas là d'un livre à prétention systématique et, au surplus, des rectifications ultérieures restent possibles...

En passant, signalons à l'auteur ces quelques points : Ce n'est pas un « düsteres Weiss » (blanc trouble) que nos jeunes Mésanges noires présentent aux joues et aux faces inférieures, mais un jaunâtre plus ou moins accentué, caractère vraisemblablement primitif puisqu'il se retrouve, en jaune franc cette fois, sur les jeunes *et les adultes* de la race de Mésange noire nord-africaine *ledouci* (p. 32). Loin d'être moins riche en variations (weniger abwechslungsreich) que celui de la Mésange charbonnière, le chant de la Mésange bleue est plus développé ; car il comporte deux types de strophes bien différents : l'un, fait de « strophes de redites » du genre *Parus major* (voix plus haute, plus grêle, mouvement plus rapide, etc...), l'autre, de strophes plus particulières où dominent de jolies roulades perlées (p. 40). De même, la Mésange nonnette possède, à côté de ses

1. Cf. pour les fascicules ayant précédé celui-ci : *Alauda*, 1935, p. 270.
2. Le rapprochement des Mésanges et des Roitelets, tel qu'il fut longtemps pratiqué par les systématiciens, n'est plus guère admis aujourd'hui. On fait plutôt des Regulidés une Famille voisine des Sylviidés, — à moins même qu'on ne les intègre, comme sous-famille, dans cette Famille.

strophes en ligne, des strophes du genre *Parus major*, mais d'un timbre très spécial (p. 52). « Gris plus foncé » (dunkleres Grau) (que celui de la Mésange nonnette) ne convient pas à la qualification du dos de la Mésange boréale (Race *subrhenanus*) : en plumage frais (automne), et propre, cet Oiseau a le dos brunâtre, pour ne pas dire brun roussâtre, et c'est seulement en plumage usé et sali qu'il devient plus ou moins gris (p. 56). Le *chant* habituel de *Parus atricapillus subrhenanus* est un *di-u di-u di-u* (*di-u*) sifflé, mélancolique, peu sonore, qui n'est pas sans rappeler, pour le timbre — quoique plus haut de ton et moins stable —, l'un des deux chants du Pouillot siffleur (p. 59).

— Le fascicule se termine par un chapitre sur la protection des Mésanges (établissement et pose des nichoirs appropriés, nourrissage et hivernage); un énoncé de la littérature consultée ; une annexe relative à *Acrocephalus paludicola* (qui laisse entendre que cette Espèce, surtout orientale et méridionale, niche ou a niché — occasionnellement ? — dans une région marécageuse du bord de la Moselle) et à *Locustella n. noevia* ; l'énoncé enfin de quelques noms d'Oiseaux luxembourgeois.

Nous allons attendre avec impatience le fascicule suivant des *Vögel der Heimat* !

Aves de Portugal, XXI, *Procellariiformes* ; par J. A. DOS REIS JUNIOR. Araujo et Sobrinho, succ. 50, L. S. Domingos, Porto 1935.

Livraison consacrée à l'Ordre des Procellariiformes et, comme telle, traitant successivement, après une table — très claire — des Genres *Diomedea*, *Fulmarus*, *Puffinus*, *Oceanites*, *Hydrobates*, *Oceanodroma*, des diverses Espèces et Races géographiques portugaises comprises dans ces Genres.

Mêmes caractéristiques que les livraisons précédentes [1].

Henri JOUARD.

PÉRIODIQUES ORNITHOLOGIQUES

Ardea, XXV, 1-2, juillet 1936.

G. F. Makkink : Etude sur la biologie de l'Avocette (p. 1).
C. A. Junge : Première capture en Hollande de *Phylloscopus borealis* (p. 63)
G. A. Brouwer : L'invasion d'Echasses en 1935 (p. 64).
G. A. Brouwer et *H. van Dobben* : Observations sur les oiseaux nicheurs et migrateurs en 1935 (p. 75).
P. Z. Bouma : Notes sur les oiseaux d'un district de Java (p. 100).

1 Cf. dernier compte rendu — relatif à la livraison XV. — *Alauda*, 1935, n° 3, pp 435-436.

A. Deranje : Les oiseaux ont-ils un sens du magnétisme terrestre (p. 107).
Fr. Haverschmidt : Reprises de Cigognes baguées (p. 112).
C. A. Junge : Reprises d'Oiseaux bagués (p. 127).
Bibliographie, notes, etc.

The Auk, Vol. LIII, N° 2, avril 1936.

W. T. Shaw : Vie hivernale et nidification de *Leucosticte tephrocotis* dans l'Etat de Washington (p. 133).
E. Stresemann : La théorie du *Formenkreis* (p. 150).
A. Wetmore : Le nombre des plumes de contour chez les Passériformes et groupes voisins (p. 159).
D. S. Bullock : *Charadrius alexandrinus occidentalis* nicheur au Chili (p. 170).
L. Snyder et *M. Shortt* : Sur la migration de *Chen cœrulescens* et de *Chen hyperborea* (p. 173).
C. Cower : Les causes de la coloration bleue de *Sialis sialis* et de *Cyanocitta cristata* (p. 178).
H. G. Deignan : Notes sur une collection d'oiseaux du Honduras (p. 186).
L. Portenko : Les races de *Limosa lapponica* (p. 194).
Notes, etc.

N° 3, juillet 1936.

Bryant Tyrrell : Les Balbuzards de Smith's Point, Virginie (p. 261).
G. K. Noble : Parade nuptiale et sélection chez *Colaptes auratus* (p. 269).
A. Saunders : Les caractères écologiques dans la question de l'espèce et de la sous-espèce (p. 283).
J. W. Sugden : Réserves d'oiseaux dans les îles du Grand Lac Salé (p. 288).
R. B. Cowles : Observations sur *Ploceus spilonotus* (p. 295).
F. R. Smith : Nourriture et nidification d'*Haliaetus leucocephalus* (p. 301).
A. L. Rand : La redécouverte de *Daphoenositta* en Nouvelle-Guinée et ses affinités (p. 306).
E. Hudson et *F. Sherman* : Notes sur les oiseaux de la Caroline (p. 311).
A. Carriker : Description de *Formicivora grisea rufiventris* du Venezuela (p. 316).
W. H. Nicholson : Notes sur *Ammodramus savannarum floridanus* (p. 318).
Notes, etc.

N° 4, octobre 1936.

H. Mousley : Eclosion d'une couvée d'*Anas rubripes tristis* (p. 377).
F. Harper : Note sur l'identification du *Vultur sacra* décrit par W. Bartram (p. 381).
R. P. Allen et *R. T. Peterson* : La migration des Rapaces dans la Péninsule de Cape May, New Jersey (p. 393).
F. M. Chapman : Nouvelles remarques sur les *Quiscalus* de Louisiane.
Ch. F. de Garis : Notes sur des nids d'*Oporornis formosus* (p. 418).
J. T. Nichols : Note sur le Chardonneret introduit près de New-York (p. 429).
G. M. Sutton : Notes sur des espèces intéressantes de l'Oklahoma (p. 432).
Huntington et *Barbour* : Les oiseaux du jardin botanique de Cuba après un ouragan (p. 436).
Notes, etc.

Beiträge zur Fortpl.-biologie der Vögel mit Berücksichtigung der Oologie, 12e année, N° 4, juillet 1936.

H. Grote : Sur la biologie de divers oiseaux des steppes russes (p. 133).
J. Steinbacher : Sur la maturité sexuelle des oiseaux (p. 139).
O. Krösche : Sur la biologie de *Charadrius dubius curonicus* (p. 145).
H. Hennings : Sur le nid de *Circus cyaneus* (fin) (p. 150).
Notes, etc.

N° 5, septembre 1936.

E. Christoleit : La parade nuptiale de *Calidris minuta* (p. 177).
H. Sick : La parade nuptiale du Milan noir (p. 188).
O. *Steinfatt* : Sur les oiseaux du Neusiedler See (p. 190).
H. Grote : Sur la biologie de divers oiseaux des steppes russes (suite) (p. 195).
Notes, etc.

N° 6, novembre 1936.

L. Schuster : Sur la reproduction du Pic épeichette (p. 221).
O. Steinfatt : Sur les oiseaux du Neusiedler See (fin) (p. 225).
O. Schnurre : Captures d'oiseaux par le Pic épeiche (p. 232)
H. Grote : Sur la biologie de divers oiseaux des steppes russes (fin) (p. 234).
E. Christoleit : La parade nuptiale de *Calidris minuta* (fin) (p. 239).
Notes, etc.

Berichte der Vereins Schlesischer Ornithologen, 3-4, octobre 1936.

V. Zebe : Biologie du Circaëte Jean le blanc en Silésie (p. 33).
C. Bodtée : La reproduction du Traquet rubicole en Silésie (p. 82).
W. Merkel : Nouvelles observations de Roselin en Silésie (p. 83).
E. Baedelt : Sur un cas de reproduction du Bihoreau en Silésie (p. 84).
Notes, etc.

Le Gerfaut, Fasc. 1, 1936.

Ch. Dupond : Les phares belges et les oiseaux migrateurs (p. 1).
Scalon et *Sludsky* : Les oiseaux du bassin du Tas et de l'Elogoni (p. 25).
Ch. Dupond : Oiseaux bagués (p. 52).
Bibliographie, etc.

Fasc. 2, 1936.

Ch. Dupond : L'œuvre du baguage des oiseaux en Belgique Exercice 1935 (p. 69).
V. A. Khakhloff : Les oiseaux de la steppe de Kouznetzk et du Salair (p. 126).
E. Grote : Pour la biologie d'*Emberiza rutila* (p. 137).
Paul Dupont : Mœurs du Petit Coq de Bruyère (p. 139).
Bibliographie, etc.

El Hornero, Vol. VI, nº 2, juillet 1936.

R. N. Orfila : Les Psittaciformes d'Argentine (p. 197).
R. A. Philippi : Oiseaux de la région d'Arica (p. 225).
A. R. Zotta et *S. da Fonseca* : Aperçu des Ciconiiformes d'Argentine (p. 240).
E. Harper et *L. Drobble* : Sur la nidification du Flammant rouge (p. 249).
J. A. Pereyra : L'importance des oiseaux pour l'agriculture (p. 254).
A. Zotta : Examens stomacaux d'oiseaux de l'Argentine (p. 261).
P. Serie : Notions de taxidermie (p. 271).
J. B. Daguerre : Sur la nidification de certains oiseaux de la province de Buenos-Aires (p. 280).
A. Zotta : Notes ornithologiques (p. 289).
Munoz del Campo : Observations sur des Rapaces nocturnes en captivité (p. 306)
R. von Ihering : Note sur *Chiroxiphia caudata* (p. 311).
C. F. Belcher : Sur la nidification de *Thinocorys rumicivorus* (p. 313).
Liste systématique des oiseaux d'Argentine (p. 343).
Notes, etc.

The Ibis, Vol. VI, nº 8, juillet 1936.

H. M. S. Blair : Sur les oiseaux du Finnmark (p. 429).
R. E. Moreau : Associations de nids d'oiseaux et d'insectes (p. 460),
A. Landsborough Thomson : Les récents progrès des études sur la migration. Littérature parue de 1926 à 1935 (p. 472).
G. L. Bates : Oiseaux collectés en 1934 et 1935 dans l'Arabie centrale (p. 531).
Thorpe, Cotton et *Holmes* : Notes sur les oiseaux des lacs d'Ochrida, Malik et Prespa (p. 557).
C. T. Dalgety : Oiseaux observés de juin à septembre 1934 au Groënland et sur la Terre de Baffins (p. 580).
P. W. Munn : Nouvelles notes sur les oiseaux des Baléares (p. 591).
Notes, etc.
H. M. S. Blair : Sur les oiseaux du Finnmark (suite) (p. 651).
G. L. Bates : Oiseaux collectés en 1934 et 1935 dans l'Arabie centrale (suite) (p. 674).
R. M. Lockley : Les oiseaux nicheurs des îles Westmann, Islande (p. 712).
H. Whistler : Note critique sur certains oiseaux récemment décrits du Punjab (p. 718).
F. C. R. Jourdain : Les oiseaux du Sud de l'Espagne (p. 725).
J. M. Winterbottom : Notes sur des oiseaux de la Rhodésie (p. 763).
Ch. Belcher et *G. D. Smooker* : Oiseaux de la Trinité et de Tobago (p. 792).
Notes, etc.

Journal für Ornithologie, 3 juillet 1936.

Geyr von Schweppenburg : La Cigogne blanche survole-t-elle la Méditerranée ? (p. 339).
W. Küchler : Recherches anatomiques sur *Phytotoma rara* (p. 352).
H. Dathe : Migration et écologie de *Calidris temminckii* en Saxe (p. 363).
F. Prenn : Sur la biologie de *Phylloscopus collybita* (p. 378).

G. Schuyl, L. et *N. Tinbergen* : Observations sur le comportement du Faucon hobereau (p. 387).
H. Frieling : Recherches sur l'anatomie et le fonctionnement de *Rhynchops nigra* (p. 434).
Theo Schreurs : Sur la biologie de *Lanius collurio* et *L. senator* (p. 442).
W. Eichler : Sur la biologie des Mallophages (p. 471)
O. Kleinschmidt : Nécrologie d'OTMAR REISER (p. 506).

Mitteilungen über die Vogelwelt. 35e année, no 1, 1936.

E. Eisenhut et *W. Lutz* : Observations sur la biologie de reproduction du Moineau friquet.
E. Eisenhut et *W. Lutz* : Au nid du Butor blongios.
Notes, etc...

No 2, 1936.

E. Eisenhut et *W. Lutz* : Observations sur la seconde ponte de la Mésange charbonnière.
E. Eisenhut et *W. Lutz* : La station Mettnau pendant l'année 1935.
Dr *Lindner* : Notes ornithologiques d'Anatolie.
Notes, etc.

No 3, 1936.

J. Heidemann et *E. Schüz* : La migration massive du Casse-noix sibérien (*Nucifraga caryocatactes macrorhynchus*) pendant l'année 1933.
Dr *W. Neu* : Cormorans prenant leurs quartiers d'hiver au Bosphore.
Notes, etc...

L'Oiseau et la Revue française d'Ornithologie.

(articles d'aviculture non mentionnés)
Vol. V, no 3-4, 1935.

J. Delacour : Les Bengalis rouges : étude du genre *Amandava* Blyth (p. 377).
J. Berlioz : Voyage ornithologique en Malaisie (p. 389).
S. A. Buturlin et *G. P. Démentieff* : *Systema avium rossicarum* (suite) (p. 422).
E. Lebeurier et *J. Rapine* : Ornithologie de la Basse-Bretagne (suite) (p. 462).
M. Legendre : Variations de plumage et de forme chez les oiseaux (p. 481).
G. R. Mountfort : Manifestations visibles du développement sexuel chez les oiseaux (p. 494).
E. L. Bernath : Notes sur l'avifaune des Iles Baléares et Pityuses (suite) p. 506).
R. Salgues : Les tumeurs osseuses chez l'oiseau (p. 534).
A. Claudon : Un nid d'Oie cendrée *Anser anser* dans les Vosges (p. 548).
A. Costa de Beauregard : Un Casse-noix dans l'Ain (p. 551).
Notes et faits divers, bibliographie, etc.

No 1, 1936.

J. Delacour : Révision du genre *Mixornis* Blyth (p. 1).
J. Berlioz : Etude critique des Capitonidés de la région orientale (p. 28).
N. Mayaud : Considérations sur l'avifaune de l'île de Noirmoutier (p. 57).

N° 2, 1936.

N° 3, 1936.

E.-L. Bernath : Notes sur l'avifaune des Baléares et Pityuses (fin) (p. 494).
A. Labitte et *R. Hémery* : Influence des traumatismes sur le plumage (p. 511).
A. Claudon : Le Grand Tétras dans les Vosges (p. 514).
Notes, bibliographie, etc.

N° 4, 1936.

J. Delacour : Le Faisan scintillant (p. 565).
M. Legendre : Variations de plumage et de forme chez les oiseaux (suite) (p. 567).
R. Maclatchy : Contribution à l'étude des oiseaux du Gabon méridional (p. 576).
P. Magne de Lacroix : Evolution locomotrice conduisant aux oiseaux. (p. 594).
J. Berlioz : Deuxième voyage ornithologique en Malaisie (fin) (p. 604).
A. Chappellier : Répertoire des stations ornithologiques (p. 622).
G. Guérin : Sur le régime de quelques oiseaux vendéens (fin) (p. 679).
Notes, bibliographies, etc.

Orgaan der Club van Nederlendsche Vogelkundigen.

9[e] année, n° 1, juin 1936

P. A. Hens : Discours pour fêter le 25[e] anniversaire du Club (p. 1).
E. Stresemann : Sur l'origine des espèces du genre *Geospiza* (p. 13).
F. C. R. Jourdain : Notes sur la biologie de *Corvus corax* (p. 21).
O. Kleinschmidt : Sur le parallélisme de la genèse des formes (p. 24).
E. Lönnberg : Anomalies de comportement chez les Pies (p. 29).
J. Rapine : Les mutations brusques en ornithologie (p. 31).
Coosmans de Ruiter : Sur la biologie et la reproduction de quelques Rapaces de Borneo (p. 34).
Snouckaert van Schauburg : La distribution géographique des *Pycnonotidae* asiatiques (p. 52).
Ten Kate : Résultat de l'annelage de Hérons pourprés hollandais (p. 68).
J. C. Koch : Sur la biologie de *Lullula arborea* (p. 76).
Notes, etc.

Ornithologische Monatsberichte, n° 3, mai-juin 1936.

E. Schüz : Sur la mue de *Colymbus articus* (p. 65).
O. Wedemeyer : Sur la présence d'*Aquila pomarina* dans le Hanovre (p. 71).
Mangels et *E. Schüz* : Oiseaux rares de la région de Rossitten (p. 74).
Erik Sits : Note sur les oiseaux d'Esthonie (p. 77).
W. Banzhaf : Le Flamant en Poméranie (p. 80).
P. Ruthke : *Locustella luscinioides* en Poméranie (p. 83).
Y. Yamashina : *Chaetura caudacuta formosana subsp. nov.* de Formose (p. 90).
Notes, etc.

N° 4, juillet-août 1936.

H. Grote : Les quartiers d'hiver des deux Rossignols (p. 97).
E. Stresemann : *Colymbus arcticus viridigularis*, migrateur près de Rossitten (p. 100).
B. Stegmann : Les races paléarctiques de la Sterne Pierre-Garin (p. 102)
W. Eichler : La distribution géographique du Diptère parasite *Carnus hemapterus* (p. 107).
J. Peitzmeier : L'akinèse est-elle un instinct ? (p. 110).
Notes, etc.

N° 5, septembre-octobre 1936.

A. Adlersparre : Les Fourmis servent-elles de protection à certains oiseaux ? (p. 129)
F. Steiniger : Les réflexes immobilisateurs chez de jeunes Mouettes et Sternes (p. 135).
B. Stegmann : *Phalacrocorax perspicillatus* n'était pas physiologiquement aptère (p. 140).
P. Robien : Sur la reproduction d'oiseaux de Poméranie (p. 153).
H. Grote : La Pintade du Cameroun septentrional (p. 156).

Rivista di Ornitologia, 6e année, n° 3, juillet 1936.

E. Moltoni : Note sur le Guit-Guit Sai (p. 105).
E. Moltoni : Les Héronnières d'Italie (p. 109).
P. Zangheri : Faune de Romagne (suite) (p. 149).
E. Moltoni : *Copsychus saularis* atteint d'albinisme (p. 163).
Notes, etc.

Sylvia, 1re année, n° 1, 1936.

J. Musilek : Nidification de *Tringa ochropus* en Bohême (p. 2).
J. Musilek et *W. Cerny* : L'invasion de *Dryobates major* en Tchéchoslovaquie, en 1935 (p. 5).
J. Jirsik : Régime alimentaire de jeunes *Larus ridibundus* (p. 9).
J. Jirsik : Captures rares effectuées en Bohême (p. 12).
Notes, etc.

N° 2, 1936.

J. Jirsik : Annelages effectués en 1934-1935 et reprise d'oiseaux bagués (p. 1).
Notes, etc.

Der Vogelzug, 7e année, n° 2, avril 1936.

Geyr von Schweppenburg : Discussion sur certains termes employés par A. Stimmelmayer (p. 65).
H. Kelm : Invasion de *Carduelis flammea* (p. 67).
E. Schüz : Rapport sur la station de Rossitten en 1935 (p. 68).
Notes, etc.

N° 3, juillet 1936.

H. O. Wagner : Le rythme migrateur de diverses Fauvettes captives transportées au Mexique (p. 109).

H. Krätzig: Sur la migration des Etourneaux des régions baltiques orientales (p. 112).
H. Ecke : Reprises de Pies-grièches écorcheur baguées en Allemagne ; (p. 123).
F. Gœthe : Les larves de *Fucomya* nourriture des Limicoles en migration. (p. 135).
Notes etc.

PÉRIODIQUES DIVERS

Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle, T. VIII, n° 3, mai 1936.

J. Berlioz : Note sur l'identité probable du type d'*Heliotryphas Simoni* (p. 233).

N° 4. juin 1936

J. Berlioz : Etude d'une collection d'oiseaux du Congo belge (p. 327).

Bulletin de la Société Bourguignonne d'Histoire Naturelle et de Préhistoire, t. 4, 1934.

P. Paris : Faune de la Saône moyenne, 4e note. Oiseaux (pp. 100-107).

Mémoires de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest, t. 3, 1933, pp. 1-135, et t. 4, 1934, pp. 5-97.

E. Marchand et *J. Kowalski* : Inventaire détaillé et annoté de la collection ornithologique régionale (Bretagne et Vendée) du Muséum d'Histoire naturelle de Nantes.

Proceedings of the Academy of Nat. Sciences o Philadelphia, Vol. LXXXVII, 1936.

Schultz, Bertrand et *Howard* : Oiseaux pléistocènes rencontrés dans une grotte de l'Etat de New-Mexico (p. 273).
M. A. Carriker : Descriptions d'espèces et de sous-espèces nouvelles de Bolivie avec des notes sur les espèces peu connues (p. 313).
M. A. Carriker : Descriptions d'une espèce et de plusieurs sous-espèces nouvelles du Pérou et de l'Equateur, avec des notes sur les espèces peu connues (p. 343).
R. Meyer de Schauensee : Une race inédite de *Garrulax moniliger* (p. 409).
M. A Karriker et *R. Meyer de Schauensee* : Liste annotée de deux collections d'oiseaux du Guatemala (p. 411).

Membres du Comité de soutien d'*Alauda* pour 1936.

Henri Jouard, Dijon	2.000 fr.
Henri Heim de Balsac, Paris	1.000 —
Professeur Paul Paris, Dijon	1.000 —
André Blot, Paris	760 —
Professeur Louis Bureau, Nantes	400 —
Comte Georges de Vogüé, Dijon	300 —
Jacques de Chavigny, Paris	260 —
Robert Lienhart, Nancy	220 —
Madame M. Michelin, L'Aya	200 —
Christian Fjerdingstad, L'Isle Adam	160 —
R. Le Dart, Pont-l'Abbé	160 —
Dr Etienne Béraut, Neuilly	150 —
Professeur Robert Poncy, Genève	150 —
Bernard Mouillard, Saint-Dié	140 —
Alfred Blanchet, Hammam Lif (Tunisie)	120 —
Général Clarke, Paris	120 —
Paul Madon, Toulon	120 —
Olivier Meylan, Mies (Suisse)	120 —
Comte de Bonnet de Paillerets, Cravencères	120 —
Dr Paul Poty, Louhans	120 —
Ronald Seydoux, Neuilly	120 —
Lucius Trouche, Juvigny	120 —
Dr Ulrich A. Corti, Zurich (Suisse)	100 —
J.-E. Courtois, Dijon	100 —
Professeur O. Duboscq, Banyuls	100 —
Professeur C.-E. Hellmayr, Vienne (Autriche)	100 —
Professeur E. Rabaud, Paris	100 —
Dr Rochon-Duvigneaud, Paris	100 —
Dr J. Troller, Lucerne (Suisse)	100 —

Dates de publication des divers fascicules d'*Alauda* 1936.

Fascicule 1, paru le 25 juin 1936.
Fascicule 2, paru le 10 octobre 1936.
Fascicule 3-4 paru le 10 janvier 1937.

AVIS. — Les index et les tables d'*Alauda* 1936, ainsi qu'une liste des principaux errata, seront joints au n° 1 d'*Alauda* 1937.

Bulletin d'offres et de demandes.

On désire acquérir les ouvrages suivants :

BOUILLET et LECOQ : *Catalogue des Oiseaux du Puy-de-Dôme*, 1898; PENNETIER : *Ornithologie de Seine-Inférieure*, 1898 ; — PRÉCIGOU : *Ornithologie de la Haute-Vienne*, Paris, 1904 ; — DE MONTESSUS : *Ornithologie de Saône-et-Loire* (ex « Mém. Soc. Hist. Nat. Saône-et-Loire », 1886-1890) ; — DES PRUGNES : *Les Oiseaux* Faune du département du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, 1917 ; — LETACQ : *Les Oiseaux du département de l'Orne* (*ex* « Bull. Soc. Hortic. de l'Orne »), Alençon, 1899; — MAINGAUD : *Faune des Vertébrés du dép. du Gard*, Nîmes, 1912; — COTE : *Catalogue des Oiseaux du dép. de l'Ain* (ex « Ann Soc. linn. Lyon », 53, 1906 (1907), 79-86); — Bull. Soc. Sci. Nat. et d'Archéologie de l'Ain, Bourg, n° 20, 1907; nos 54. 55, 1909

Faire offre à M. H. G. R. MOLINEUX, The Cottage, Isfield, Uckfield, Sussex, Angleterre.

Le Gérant : P. PARIS.

2017. — Impr. Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 1-1937.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES

Association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social au Laboratoire de Biologie expérimentale de la Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris (5e)

MEMBRES D'HONNEUR

† Dr Louis Bureau ; † Baron R. Snouckaert van Schauburg.
MM. Paul Madon, le Professeur Paul Paris, le Professeur Etienne Rabaud.

CONSEIL DE DIRECTION

MM. Henri Heim de Balsac, secrétaire général ; André Blot, secrétaire adjoint ; Henri Jouard, trésorier ; Comte C. de Bonnet de Paillerets ; Joseph Courtois ; Olivier Meylan ; Bernard Mouillard ; Professeur Paul Paris ; Dr Paul Poty ; Professeur Etienne Rabaud ; Dr A. Rochon-Duvigneaud ; Comte Georges de Vogüé.

Aux termes des statuts (art. 6 et 7), la Société d'Études Ornithologiques *ne peut s'accroître, chaque année, que de 15 nouveaux membres titulaires ou bienfaiteurs, au maximum. Les candidats doivent être présentés par un membre du Conseil de Direction à ses collègues du Conseil, être admis au moins à l'unanimité moins une voix des votants français, enfin payer un droit d'entrée (à verser une fois pour toutes, après admission) de* **10** *francs.*

Pour tout ce qui concerne l'administration de la *Société d'Études Ornithologiques* (demandes de renseignements, statuts, etc.), s'adresser :

soit à M. Henri Heim de Balsac, secrétaire général, 34 rue Hamelin, Paris (16e) ;
soit à M. André Blot, secrétaire adjoint, 12 avenue de la Grande-Armée, Paris (17e).

Pour l'emprunt des livres et périodiques de la bibliothèque, s'adresser à M. R. Seydoux, bibliothécaire-adjoint, au siège social les jours de séance, ou, par correspondance, 4 rue Hervieu, Neuilly (Seine).

COTISATION ANNUELLE

Membres titulaires ...	France et Colonies	60 fr.
	Etranger	75 fr.
Membres bienfaiteurs.	France et Colonies	120 fr.
	Etranger	135 fr.

Le versement de la cotisation, *due au début de chaque année*, donne droit au bulletin de la Société *(Alauda)* ou à toute autre publication en tenant lieu. La différence entre les cotisations françaises et étrangère (15 fr.) correspond aux frais de port supplémentaires.

Trésorier : M. Henri Jouard, 45, rue Lamartine, Dijon (Côte-d'Or). Compte de chèques postaux : Dijon 298-21.

Date des séances de la Société en 1937

Les samedis 9 janvier, 6 février, 6 mars (*assemblée générale*), 1er mai, 5 juin, 3 juillet, 6 novembre, 4 décembre, à 5 heures, au Laboratoire de Biologie expérimentale de la Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris (5e).

SOMMAIRE VIII. — 3-4. 1936

CORRESPONDANCE, NOTES ET FAITS DIVERS

BIBLIOGRAPHIE

IMPRIMERIE JOUVE ET Cie, 15, RUE RACINE, PARIS — 1-1937.